
U d'/of OTTAWA
39003000479260



POÉSIE SACRÉE

DES HÉBREUX.

TOME SECOND.

LEÇONS

SUR LA

POÉSIE SACRÉE DES HÉBREUX,

TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS DU LATIN

DU D.r LOWTH,

PROFESSEUR DE POÉSIE A L'UNIVERSITÉ D'OXFORD ET ÉVÊQUE DE LONDRES,

PAR M. SICARD,

CONSEILLER HONORAIRE A LA COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

Seconde Edition,

Revue, et augmentée de la Traduction d'un DISCOURS latin
du D.r RAU, professeur de l'Université de Leyde,
sur un sujet analogue.

TOME SECOND.

AVIGNON,
SEGUIN AÎNÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR.
1839.

DE LA POÉSIE SACRÉE DES HÉBREUX.

SUITE DE LA

TROISIÈME PARTIE.

LEÇON VINGT-UNIÈME.

Du caractère des différens Prophètes.

SOMMAIRE. Qualités particulières à chacun d'eux. Indication des parties de leurs écrits qui sont poétiques, et de celles qui ne le sont pas. Les Grecs n'ont rien en ce genre qui soit digne d'être cité. Quatrième églogue de Virgile, morceau singulier : observation sur le sujet de ce poème.

« LES Prophètes ont chacun des qualités qui » leur sont propres (1), » dit saint Jérôme, en parlant des petits Prophètes. C'est ce qu'on peut dire avec encore plus de vérité, des trois Prophètes du premier ordre. Car Isaïe s'éloigne beaucoup de Jérémie, et il est difficile, en un même genre, de voir plus de différence qu'on n'en remarque entre Ézéchiel et les deux précédens.

Isaïe, le premier de tous par le rang comme par la dignité, abonde tellement en mérite de

(1) Préface des douze petits Prophètes.

toute espèce, qu'il est impossible de se former l'idée d'une plus haute perfection. Elégant et sublime, orné et grave tout à la fois, il réunit en un degré merveilleux l'abondance et la force, la richesse et la majesté. Dans ses pensées, quelle élévation, quelle magnificence, quelle inexprimable divinité ! Dans ses images, quelle exacte convenance, quelle noblesse, quel éclat, quelle fécondité, quelle variété ! Dans son élocution, quelle élégance singulière, et au milieu de tant de ténèbres, quelle étonnante clarté ! A tant de qualités, ajoutons encore un si grand charme dans la construction poétique de ses périodes, soit qu'il faille la regarder comme un don heureux de la nature, soit qu'on doive l'attribuer à l'art, que s'il existe encore quelques traces de la beauté et de la douceur primitive de la Poésie hébraïque, c'est principalement dans les écrits d'Isaïe qu'elles se sont conservées, et qu'il est possible de les retrouver. On peut donc à juste titre lui appliquer ces paroles d'Ezéchiel :

« Tu es en tout point un modèle achevé de per-
» fection ;
» Tu es plein de sagesse, et parfait en beauté. (*a*) »

Isaïe excelle encore dans la disposition régulière du sujet, dans l'ordre et la liaison naturelle des idées, quoiqu'on doive ici se rappeler toujours la fougue du génie prophétique qui souvent s'élance, par les transitions les plus brusques, des objets prochains aux objets éloignés, des choses humaines aux choses divines. Il faut

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Tu omnibus numeris absolutum es exemplar,*
Plenus sapientiâ, et perfectus pulchritudine.
Ezech. XXVIII, 12.

encore observer attentivement quelles sont les limites précises de chaque prophétie, qui souvent ont été énoncées conjointement, et sans que rien indiquât leur division : pratique qui, en beaucoup d'occasions, engendre les plus grandes difficultés. Nous venons de puiser, dans ce prophète, le modèle d'un poème entier, disposé dans l'ordre le plus clair. La première partie du livre qui porte son nom, où la division des différentes prophéties est souvent marquée d'une manière plus sensible, nous en fournirait facilement plusieurs autres. La seconde partie, dont nous plaçons le commencement au quarantième chapitre, et qui est peut-être la portion la plus élégante et la plus sublime de tous les monumens sacrés, nous semble offrir à cet égard quelques embarras. C'est, en effet, une réunion en un seul corps, de plusieurs prédictions dont les sujets ont le plus grand rapport, et qui se trouvant jointes toutes ensemble, ne peuvent être distinguées qu'avec beaucoup de peine. Le sujet général de cette seconde partie est l'établissement de l'Eglise. On y voit exposées, tour à tour, la délivrance de la captivité ; la vanité des idoles, et leur destruction; les preuves irréfragables de la puissance et de la véracité du Très-Haut ; les consolations et les exhortations adressées aux Israélites; leur impiété, leur réprobation ; la vocation des Gentils; la conservation des restes du peuple Juif; la consommation de la gloire et de la félicité de l'Eglise ; la ruine finale des impies. Si on lit attentivement cette suite d'oracles, sans perdre de vue ce que nous avons dit sur l'allégorie mystique, et si on se rappelle que tous les objets que nous venons de mentionner se reproduisent

à diverses reprises dans plusieurs prophéties de forme différente ; on n'aura rien à désirer pour connaître, soit la disposition de l'ensemble, soit l'ordonnance et la liaison des différentes parties. Nous regardons comme poétique le livre entier d'Isaïe, en exceptant seulement un petit nombre de morceaux, dont la réunion n'excède pas la valeur de six ou sept chapitres.

Jérémie, quoique ne manquant ni d'élégance ni d'élévation, est cependant, pour ces deux qualités, inférieur à Isaïe. (1) Saint Jérôme semble l'accuser de je ne sais quelle grossièreté dans le langage (2), dont nous avouons pourtant n'avoir pas découvert la moindre trace. Voué presque toujours à des sentimens plus doux, cherchant principalement à peindre la douleur et la pitié, il est moins relevé dans ses pensées, moins exact et moins sévère dans le tour de ses périodes. C'est ce qu'on reconnaît surtout dans

---

(1) NOTE *ajoutée par* M. LOWTH *dans l'édition de* 1775. — Peut-être saint Jérôme tenait-il cette opinion des Juifs qu'il avait eus pour maîtres. Parmi les Rabbins modernes, Abarbanel, dans sa préface sur Jérémie, reproche souvent à ce prophète son ignorance des règles de la grammaire et ses fréquens solécismes ; et il prétend qu'ils ont été corrigés par Esdras, au moyen des *keri* ou notes marginales qu'on rencontre bien plus souvent dans les écrits de Jérémie que dans ceux des autres auteurs sacrés : homme aveuglé par la prévention, et qui s'est cru en droit d'imputer à ce prophète, des fautes dues manifestement aux copistes. Il aurait reconnu que la plupart de ces erreurs n'existent pas, s'il avait eu connaissance de plusieurs manuscrits plus corrects, existant encore aujourd'hui. Dans beaucoup de ces anciens manuscrits, on ne trouve qu'un très-petit nombre de ces corrections marginales, qui ne soient pas insérées dans le texte même. Walton, dans ses Prolégomènes, ch. IV, n. 12. en avait cité un exemple unique, mais très-remarquable. Les collations faites par Kennicott en fourniront beaucoup d'autres.

(2) Préface de Jérémie.

ses Lamentations, où ces affections dominent exclusivement; mais on le remarque souvent aussi dans ses prophéties, et principalement dans la première partie de son livre (1), qui est presque entièrement poétique; le milieu, au contraire, est presque tout historique. La dernière partie, composée de six chapitres (2), est poétique en entier, et contient des prédictions très-distinctes, dans lesquelles le Prophète approche de la sublimité d'Isaïe. Nous pensons que de la totalité du livre de Jérémie, à peine la moitié est poétique.

Ezéchiel est bien inférieur en élégance à Jérémie, et presque l'égal d'Isaïe en élévation (3);

---

(1) Voyez le ch. IX en entier; XIV, 17, etc.; XX, 14—18.

(2) Du ch. XLVI au LI, 59 : le ch. LII appartient aux Lamentations, et leur sert de préambule.

(3) Extrait d'une Note de M. Michaélis. — M. Michaélis, dans une note, témoigne le regret qu'il a de ne pas partager le sentiment de M. Lowth sur Ezéchiel. Il ne croit pas qu'on doive lui attribuer de la sublimité; surtout une sublimité égale à celle d'Isaïe. Il lui trouve plus d'art et de luxe dans les ornemens, que d'élévation et de feu. Ce Prophète, suivant lui, est presque toujours imitateur; original cependant dans sa manière d'imiter, mais plus ingénieux que sublime. Les images familières à la Poésie hébraïque, que d'autres avaient créées, mais qu'ils n'avaient fait qu'indiquer en passant, sans s'y arrêter; il les reprend, les remanie, les étend de manière à ne rien laisser à faire à l'esprit du lecteur, prouvant ainsi sa fécondité, et facilitant l'intelligence des auteurs qui l'ont précédé, mais n'excitant ni surprise, ni admiration.

M. Michaélis cite à ce sujet un exemple qui nous a paru très-intéressant : c'est ce qui nous a engagé à le rapporter, en nous permettant seulement d'abréger un peu les longs détails dans lesquels il entre, et quoique bien éloignés d'approuver le jugement qu'il porte sur le mérite poétique d'Ezéchiel. Cet exemple consiste en une même image qu'il suit chez les divers écrivains sacrés qui l'ont employée, en nous faisant remarquer ce que chacun s'est plu à y ajouter.

« Rien de plus fréquent chez eux, dit-il, dans la descrip-

mais cette élévation est d'un genre très-différent. Il est terrible, véhément, tragique, toujours sévère et menaçant ; ses pensées sont hautes, pleines de feu, dictées par la colère et

---

» tion d'une grande défaite, que de faire mention des oi-
» seaux carnassiers. » On connaît ce trait qu'Homère a placé au commencement de son Iliade :

« Il en fit la proie des chiens et des oiseaux. » (Liv. I, 4.)

On retrouve cette idée, même dans la prose des Hébreux : « Je donnerai ta chair aux bêtes féroces et aux oiseaux, » s'écrie insolemment un guerrier, au premier livre des Rois. (XVII, 44.) Elle n'est point étrangère aux poètes orientaux. Le Psalmiste dit : « Il livra leur bétail à la grêle, et » leurs troupeaux aux oiseaux. » (Ps. LXXVII, 48.) Moïse est bien plus sublime : « J'épuiserai, fait-il dire au Seigneur » (Deutér. XXXII, 32, 34.) : j'épuiserai mes traits sur eux ; » ils seront dévorés par la faim ; ils deviendront la proie » des oiseaux et des fléaux les plus cruels ; j'exciterai contre » eux la dent des bêtes féroces, et le poison des reptiles. » Habacuc l'emporte encore sur les deux écrivains précédens, dans la peinture qu'il trace de la victoire du Seigneur : « Devant lui, dit-il, marchait la peste ; à sa suite volaient » les oiseaux, » comme assurés de leur proie (III, 5.) Isaïe développe un peu plus l'image, dans un passage rapporté plus haut, mais sans faire mention expressément des oiseaux: « Le sacrifice du Seigneur s'offre à Bosra, et une vaste im- » molation dans la terre des Iduméens. A la fois tomberont » les boucs et les béliers, les bœufs et les taureaux. La terre » sera humectée de leur sang, et la poussière s'engraissera » de leur chair » (XXXIV, 6.) Ezéchiel réunissant toutes ces idées, et jaloux, pour ainsi dire, de n'en rien laisser perdre, les amplifie par de nouvelles figures : « Après avoir » annoncé la défaite de Magog, il voit la terre couverte d'un » nombre si immense d'armes et de machines de guerre, » qu'elles suffiront aux Israélites pour échauffer leurs foyers » pendan sept ans ; il voit le lieu destiné à la sépulture des » morts, et qui lui devra un nom ineffaçable. » (XXXIX.) Il épuise les détails, et bientôt emporté par une audace nouvelle, il s'écrie : « Fais entendre, ô fils de l'homme, » fais entendre cet ordre aux oiseaux de toute espèce, à » toutes les bêtes des champs : Rassemblez-vous, accourez, » accourez de toutes parts pour le festin que je vous prépare ; » pour un festin immense sur les montagnes d'Israël. Vous » vous nourrirez de chair, et vous vous abreuverez de sang ; » vous mangerez la chair des vaillans, et vous boirez le sang » des princes de la terre, des béliers, des agneaux, des

l'indignation. Il est riche en images pompeuses, effrayantes, souvent même capables de révolter. Son style est grand, plein de gravité, austère, un peu rude, et quelquefois négligé. Il emploie fréquemment la répétition, non pour l'agrément et la beauté, mais par indignation et par véhémence. Quelque sujet qu'il entreprenne de traiter, il le poursuit avec persévérance, s'y tenant exclusivement attaché, et ne s'en détournant que rarement, de sorte qu'il n'est presque jamais difficile de saisir la suite et la liaison des idées. Vaincu peut-être dans tout le reste par plusieurs des autres prophètes, il n'a jamais été égalé par aucun écrivain, dans le genre auquel la nature semble l'avoir uniquement destiné; c'est-à-dire, en énergie, en véhémence, en majesté et en grandeur. Son élocution est infiniment claire; l'obscurité est presque toute dans les sujets. Ce qui en présente

---

» chevreaux, des taureaux, de tout ce qui est gras dans le » pays de Basan. Vous mangerez la graisse jusqu'à la satiété, » et vous boirez le sang jusqu'à l'ivresse, dans le festin que » j'ai dressé pour vous. Vous vous rassasierez à ma table, » de chevaux, de leurs guides vaillans, de princes et de » guerriers » (v. 17.) Il nous semble voir ici un poète qui ne peut se détacher de son sujet, et qui craint d'omettre quelque trait propre à en achever la peinture. Voyons maintenant comment elle a été resserrée par l'auteur de l'Apocalypse, qui, suivant les traces de ses devanciers, mais animé par des inspirations encore plus divines, nous offre, dans sa prose, toute la pompe et tout l'éclat de la Poésie: « Je » vis un Ange qui, placé dans le soleil, cria d'une voix forte, » à tous les oiseaux qui volaient au milieu du ciel: Venez, » et rassemblez-vous pour le grand festin de Dieu, pour » manger la chair des rois, et la chair des chefs, et la chair » des forts, et la chair des chevaux et de ceux qui les montent, et la chair de tous les hommes libres et des esclaves, des petits et des grands » (XIX, 17.) Ici l'écrivain sacré a renchéri encore en ce qu'il place cet appel avant le combat, pour accroître l'attente du lecteur, et se montrer plus assuré de la victoire.

le plus, ce sont les visions, qui cependant ne sont que des narrations purement historiques, de même que celles d'Osée, d'Amos et de Zacharie. La plus grande partie du livre d'Ezéchiel, c'est-à-dire tout le milieu, est poétique, soit qu'on en considère les sujets, soit qu'on s'arrête au style. Mais les périodes en sont presque toujours si négligées et si peu régulières, que nous balançons souvent sur le jugement que nous devons porter à cet égard.

Pour ce qui concerne le style, on peut ranger Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, entre les écrivains hébreux, dans le même ordre qu'Homère, Simonide et Eschyle, parmi les Grecs.

A la tête des petits Prophètes marche Osée, de tous le plus ancien, si on excepte peut-être Jonas, et dont aussi le style respire l'antiquité : il est vif, pénétrant, fortement empreint des caractères de la composition poétique : c'est-à-dire, qu'il a conservé toute la brièveté et toute la concision du style sentencieux, tandis que les prophètes d'un âge postérieur se sont un peu relâchés sur ce point. C'est là ce que saint Jérôme a principalement remarqué dans l'élocution d'Osée : « Son style, dit ce Père, est coupé ; « il ne s'énonce presque jamais que par senten- « ces. (1) » Mais de cette sorte de style, qui, dans l'origine, avait sans doute un effet et un agrément particulier, est née, dans l'état de ruine où se trouve aujourd'hui la langue hébraïque, une si grande obscurité, que, quoique le sujet général que traite ce prophète soit facile à saisir, il n'est cependant aucun écrivain qui présente autant de difficultés, et qui soit aussi

(1) Préface des douze petits Prophètes.

enveloppé de ténèbres. Une autre cause qui contribue encore à rendre son style si embarrassé, c'est qu'Osée a prophétisé sous quatre rois différens : sous Osias, Joathan, Achaz et Ezéchias ; c'est-à-dire, pendant une très-longue suite d'années, quel que soit le calcul que l'on adopte. Nous n'avons de lui qu'un livre très-court, qui renferme, à ce qu'il paraît, ses principales prédictions ; et elles ne forment toutes ensemble qu'un seul corps, sans qu'aucun indice distingue le temps et le sujet propre à chacune d'elles. Ainsi, il n'est point étonnant qu'en lisant Osée, il nous ait semblé quelquefois avoir arrêté nos regards sur les feuilles éparses de la Sibylle.

Joël diffère infiniment d'Osée, pour le style. Mais le caractère de son élocution et de sa période, quoique d'un genre tout différent, n'en est pas moins poétique. Son mérite principal est l'élégance, la clarté, l'abondance réunie à l'élévation, à la vivacité, à la chaleur. Dans ses deux premiers chapitres on retrouve tout l'effet de la Poésie prophétique, quant aux descriptions ; et on reconnaît combien elle se plaît aux métaphores, aux comparaisons, aux allégories. La liaison des idées n'est pas moins claire chez lui, que le ton de son élocution. C'est d'abord le tableau des plus grands malheurs ; ensuite, des exhortations à la pénitence ; la promesse des biens de la terre et du ciel, à ceux qui se repentiront ; le rétablissement du peuple d'Israël ; enfin, la vengeance exercée contre ses ennemis. Mais lorsqu'ici et ailleurs nous donnons des éloges à la clarté du style et à la netteté des plans, ce n'est pas que nous ne convenions qu'il reste encore beaucoup d'obscurité sur les

choses elles-mêmes ; et cette obscurité se fait souvent remarquer vers la fin de cette prophétie de Joël.

Saint Jérôme dit, au sujet d'Amos (1), « qu'il » est peu instruit pour la parole, et non pour la » science, » lui appliquant ainsi ce que saint Paul a dit, par modestie, de lui-même. (2) Plusieurs, entraînés par l'autorité de saint Jérôme, ont parlé de ce Prophète comme s'il était tout-à-fait grossier, sans éloquence, et dénué de tout ornement. Il en est cependant bien autrement : qu'on lise ses prédictions avec impartialité, et dans l'intention de connaître l'ouvrage, et non l'auteur, l'on avouera, à ce que nous croyons, que notre berger *n'a été inférieur en rien aux plus grands prophètes* (3) ; qu'il égale les plus sublimes, pour l'élévation des pensées et pour la grandeur du génie, et qu'on aurait de la peine à en trouver un qui l'emportât sur lui pour l'éclat du style et l'élégance de la composition. Oui, le même Esprit, par ses inspirations célestes, anima Isaïe et Daniel à la cour des rois, David et Amos dans l'obscurité d'une bergerie : choisissant toujours de dignes interprètes de sa volonté, et tirant quelquefois des louanges parfaites de la bouche même des enfans ; mettant en usage l'éloquence des uns, et la donnant aux autres.

Michée est presque toujours bref, serre, concis, vif, pénétrant ; souvent il approche de l'obscurité d'Osée ; en beaucoup d'endroits, il est plein d'élévation, de feu, et extrêmement poétique.

---

(1) Préface de son Commentaire sur ce Prophète.

(2) II. Corinth. XI, 6.

(3) II. Corinth. XI, 5.

Mais de tous les prophètes du second ordre, aucun n'a autant de sublimité, de chaleur et d'audace que Nahum. Ajoutons encore que sa prophétie forme un poëme complet et régulier. Son exorde est magnifique et auguste : les apprêts pour la destruction de Ninive, la description et le développement de cette destruction, sont peints, par ce Prophète, des couleurs les plus vives, et avec une clarté et une majesté merveilleuse.

Habacuc a aussi beaucoup de poésie dans le style, surtout dans son ode, qu'on peut placer parmi les compositions les plus achevées de ce genre. On peut en dire autant de Sophonie ; mais ce dernier n'a rien de singulier ni de supérieur dans l'ordonnance de ses plans, ni dans la couleur de son élocution.

Nous aurions parlé d'Abdias, à son rang, si le monument qui nous reste de son génie n'était très-court, et s'il n'était renfermé en grande partie dans les prophéties de Jérémie. (1) Quant à Jonas, nous avons déjà remarqué que son livre, ainsi que celui de Daniel, était purement historique.

Il nous reste encore à parler d'Aggée, de Zacharie et de Malachie. La prophétie du premier est entièrement prosaïque, de même que la plus grande partie de celle du second : sur la fin (2), celui-ci a quelques passages très-poétiques, très-ornés et assez clairs, quoiqu'ils soient l'ouvrage du plus obscur peut-être de tous les prophètes. Malachie, le dernier de tous, fait usage d'un

---

(1) Voyez Abdias, 1—9 ; et Jérém. XLIX, 14, 15, 16; 7, 9, 10.

(2) Voyez ch. IX, X, et le commencement du XI.

style qui tient, en quelque sorte, le milieu entre les autres, et qui, par sa nature, semble indiquer le déclin vers lequel la captivité de Babylone précipitait la Poésie des Hébreux, et la pente qui l'entraînait à une décadence totale.

Telles sont les observations particulières et détaillées que nous avons cru nécessaire de faire sur les écrits des prophètes, et sur leurs diverses parties. Nous y avons soigneusement distingué ce qui est poétique, et ce qui ne l'est pas, afin de développer avec plus de clarté et d'étendue nos conjectures sur la Poésie hébraïque; car nous n'osons pas nous servir d'une autre expression. Mais, quoique nous n'ayons pas de peine à avouer que sur certaints points elles offrent de grandes difficultés, et ne sont que de simples opinions, nous nous flattons de les avoir établies en général sur des preuves solides.

Ce serait ici le lieu de parler de la Poésie prophétique des Grecs, s'il était parvenu jusqu'à nous quelques restes de ces oracles si célèbres parmi eux, qui fussent, nous ne disons pas comparables à ceux des poètes sacrés, mais dignes du moins d'être mentionnés. Il n'existe plus aujourd'hui aucun poème de ce genre, et sans doute, il n'en a jamais existé. Il ne nous reste que quelques vers très-médiocres et très-grossiers; car si nous ajoutons foi aux Grecs eux-mêmes, cet Apollon de Delphes (1) fut pres-

---

(1) Note de M. Lowth. — « Je vois Apollon devenu un » objet de risée à l'occasion de certains oracles, quoique » l'obscurité prophétique cache bien des choses, de manière » que ceux qui les entendent, n'ont pas trop le loisir d'en » examiner la versification. » (Mercure, dans le dialogue de Lucien, qui a pour titre : *Jupiter Trag.*)

» Quelqu'un ayant cité un oracle en vers... Si, dit Dio» génianus, que plusieurs fois lui estoit venu en l'entende-

que toujours l'objet du courroux et de l'aversion des Muses dont il était cependant le chef; de sorte qu'il prêtait souvent à rire aux hommes sages et sensés, non-seulement par ses réponses équivoques et captieuses, mais encore par son ignorance dans l'art des vers. Le peuple lui-même, superstitieux et grossier, qui le regardait comme un assez habile devin, convenait néanmoins qu'il était mauvais poète.

Mais on trouve en ce genre, chez les Latins, un poème de la plus grande beauté et de la plus grande noblesse, non moins admirable par l'élégance et l'éclat de la versification que par l'obscurité du sujet; nous voulons parler de la quatrième églogue de Virgile. Nous ne devons pas la passer ici sous silence, puisque dès les premiers siècles du christianisme, l'opinion générale a été qu'elle avait quelques rapports avec les monumens de cette véritable Poésie prophétique qui nous occupe en ce moment, et que c'est à cette source sacrée qu'elle devait son origine. Quoiqu'il soit peut-être difficile d'expliquer comment la chose a pu arriver, soit que nous ayons recours pour cela à la version grecque des livres saints, qui était déjà publiée depuis long-temps, à cette époque; soit que nous en cherchions la cause dans ces prédictions em-

» ment de s'esmerveiller de la bassesse et mauvaise façon » des vers des anciens oracles, combien que le dieu Apollo » soit appellé le conducteur des Muses, comme celuy » auquel n'appartient pas moins la beauté de la poésie et » l'élégance de la composition, que la bonté de la voix et » le plaisir du chant, et qu'il surpassoit de beaucoup et » Homère et Hésiode en la science de faire de beaux et bons » vers, et toutefois nous voyons plusieurs oracles pleins de » fautes et d'erreurs, et quant aux mesures et quant aux » paroles. » (Plutarq. dans son traité: *Pourquoi la Pythie ne rend plus maintenant ses oracles en vers.* Traduct. d'Amyot.)

pruntées de ces mêmes livres, et qui, mises en vers, à ce qu'il paraît, par les Juifs hellénistes (1), circulaient sous le nom des Sibylles, cependant le poème nous fournit un si grand nombre de preuves évidentes de la vérité de ce fait, qu'il suffit de le lire, pour voir toutes les difficultés que présente cette opinion, s'évanouir et disparaître. Les pensées, les images, le style, ont des rapports si étonnans avec la Poésie sacrée; le sujet est d'une nature si relevée, si magnifique, ou plutôt est traité d'une manière si pompeuse par le plus sage et le plus sévère des poètes, qu'il est impossible de ne pas rester persuadé que sous l'enveloppe du sujet apparent, s'est glissé secrètement et à l'insçu du poète, quelque chose de mystérieux qui l'a agrandi, et qui a répandu sur la composition entière, des couleurs étrangères, et une magnificence qui en surpasse de beaucoup la mesure naturelle. Quelle a été l'intention et le dessein du poète? Quoique beaucoup de savans se soient exercés sur cette question, nous pensons qu'on l'ignore encore, et nous conservons peu d'espoir qu'on parvienne jamais à le découvrir. L'histoire, la situation de la république, les circonstances du temps ne nous offrent aucun événement, aucun personnage, auquel puissent convenir l'ensemble et les détails de ce poème, ou qui aient pu fournir matière, en aucune façon, à des prédictions si magnifiques. (2) Quant à

(1) NOTES DE M. LOWTH. —Voyez l'ouvrage de Chandler, évêque de Durham, qui a pour titre : *Vindic. Rel Christ.* chap. Ier ; et Grotius, sur saint Matthieu, ch. II, v. 1.

(2) Depuis long-temps les savans ont reconnu que ces traits ne pouvaient convenir à aucun des fils de Pollion, et il est difficile de croire qu'un poète doué de quelque

nous, nous avouons avec franchise, que plus nous avons relu cette pièce, en fixant notre esprit sur ce rapport, moins il nous a été possible d'en concevoir le sens. La clarté du style, l'élégance

---

raison eût parlé d'eux en termes si extraordinaires. D'ailleurs, pourquoi Virgile, en parlant de ce *divin enfant*, aurait-il fait mention du consulat de Pollion, plutôt que de la paternité de celui-ci qui le touchait cependant de bien plus près. Ce sont ces motifs qui ont déterminé la plupart des savans à supposer que Virgile a eu en vue quelque enfant de la famille d'Octavien, né avec l'espoir assuré de l'empire. On a parlé en conséquence de Julie, de Marcellus, de Drusus; mais ni l'âge, ni la personne de ce dernier ne peuvent convenir : l'âge de Marcellus convient, mais non sa personne. Julie réunit toutes les convenances, en supposant que ce poëme ait été composé avant les couches de Scribonia, comme la chose paraît probable, puisque le poëte invoque Lucine. Mais que ceux qui adoptent quelqu'une de ces opinions se rappellent ce qu'était alors Octavien, et dans quelle position il se trouvait. Il n'avait encore ni le titre d'Auguste, ni celui de prince ; il n'était point maître de l'empire romain ; il n'obtint ce pouvoir et ces honneurs qu'après la bataille d'Actium, postérieure de neuf ans à la composition de l'églogue en question. Alors il était seulement Triumvir, et il partageait cette dignité avec Antoine, pour ne rien dire de Lépide. Si donc il est né, dans cette année, quelque enfant à Octavien, comment la succession à l'empire pouvait-elle le regarder sur-le-champ ? Mais quand nous accorderions, comme c'est la vérité, qu'il n'est aucun personnage auquel cette pièce puisse mieux convenir qu'à quelqu'un des fils d'Octavien, il ne reste pas moins un fait qui nous paraît prouver invinciblement que ce n'est à aucun d'eux qu'elle se rapporte ; c'est qu'elle porte en titre le nom de Pollion. Or, Pollion, jusqu'à la composition de cette pièce, et même encore après, fut constamment attaché au parti d'Antoine, et déclaré contre Octavien. Qu'on ouvre Velléius Paterculus, Appien, Dion Cassius; qu'on suive l'histoire de la vie de Pollion, depuis la mort de César, on le verra combattre toujours pour les intérêts d'Antoine et lui rendre les services les plus importans. L'an 714, il fut Consul, et conclut la paix de Brindes, en qualité de représentant d'Antoine, avec Mécène, qui représentait Octavien : ce fut l'année où Virgile composa son églogue. Depuis son expédition d'Illyrie, qu'il entreprit l'année suivante, comme lieutenant d'Antoine, jusqu'à la bataille d'Actium, Pollion resta neu-

de la composition, sont telles, que l'obscurité des choses échappe, et fait illusion à ceux qui lisent cette pièce. Mais en considérant chaque détail de plus près, en pesant la nature et l'importance des images et des expressions, nous y apercevons tant de choses opposées aux usages des Romains, et étrangères aux idées reçues parmi ce peuple à cette époque, que nous avons de la peine à nous persuader qu'au moment même où ce poème parut pour la première fois, il ait été parfaitement entendu. Mais puisqu'il trouve une explication claire dans les monumens sacrés des Hébreux, et que l'idée étrangère qu'ils nous fournissent semble être venue s'unir et se surajouter à l'idée première du poète dont l'esprit n'a pu en embrasser ni même en concevoir tout l'effet et toute la grandeur, osons dire, quoiqu'avec crainte, et sans savoir quel jugement les savans porteront de notre opinion; osons dire que ce fait nous paraît si singulier, si étonnant, que nous sommes presque entraînés à penser qu'il est arrivé, une fois, ce que Socrate nous dit des poètes, dans un dialogue de Platon, avec son ironie ordinaire:

« C'est ainsi que la divinité leur enlevant l'in-
» telligence, se sert d'eux comme d'instrumens
» et d'interprètes des événemens à venir, afin

tre, et ne prit plus aucune part aux querelles des deux Triumvirs. Lorsque Octavien partit pour aller livrer bataille à son rival, il invita Pollion à le suivre; mais celui-ci refusa, en ajoutant, suivant Velléius Paterculus (liv. II, chap. LXXXVI), qu'il serait la proie du vainqueur. D'après ces observations, nous ne saurions nous persuader que Virgile ait pu concevoir l'idée de placer le nom de Pollion, ami intime d'Antoine, et ennemi déclaré d'Octavien, à la tête d'une pièce qu'il aurait uniquement consacrée à la gloire de celui-ci et de sa famille.

» que nous qui les entendons, nous apprenions » par-là que ce ne sont pas des hommes ainsi » privés de raison, qui profèrent des paroles » d'un si grand prix; mais que c'est la divinité » elle-même qui s'énonce et qui nous parle par » leur bouche. » (Platon, dans son Dialogue intitulé *Ion.*)

LEÇON VINGT-DEUXIÈME

ÉLÉGIE.

Origine et forme de l'Élégie chez les Hébreux. Des Lamentations de Jérémie.

SOMMAIRE. Recherches sur l'origine et la forme primitive de l'Élégie hébraïque. Femmes chargées de pleurer aux funérailles : forme de leurs plaintes ; cette forme imitée dans plusieurs des compositions des prophètes. Lamentations de Jérémie, disposées suivant cette même forme : de leur nature ; des mètres qui y sont employés ; de ce qui en fait le sujet, et de leur style.

Nous croyons avoir suffisamment établi que la Poésie en général a dû son origine première à l'exaltation des divers sentimens dont le cœur de l'homme est susceptible. Cependant la division de la poésie en ses diverses espèces, ne suit pas exactement pour cela la nature et la division des passions, quoique cette considération ne soit pas sans importance dans certaines occasions. En effet, il y a quelques espèces de poèmes qui admettent toute sorte de passions, comme l'ode ; il en est d'autres qui n'en admettent presque aucune ; telle est la poésie didactique. D'autres semblent spécialement propres à exprimer quelques sentimens déterminés, comme cela est constant à l'égard de la tragédie, et comme nous l'avons fait connaître déjà,

par rapport à la Poésie prophétique. Mais il est une sorte de poème exclusivement consacré à l'expression d'une passion unique. De tous les peuples qui ont cultivé la poésie avec quelque succès, nous n'en connaissons aucun qui n'ait eu une espèce de poésie destinée à peindre la douleur, et uniquement réservée à la plainte. Le plus grand nombre l'a appelée *élégie*, avec les Grecs : les Hébreux l'ont désignée par deux noms différens, mais qui, l'un et l'autre, signifient également *lamentation*, *complainte*.

L'origine et la forme de ce poème, chez les Hébreux, se déduisent évidemment des cérémonies qu'ils observaient dans leurs funérailles. Pleurer et gémir sur le cercueil de leurs amis et de leurs proches, était pour eux une pratique dictée par la nature, plutôt que commandée par un usage particulier, ou par les lois. Dans l'affliction profonde et vraie dont ils étaient pénétrés, ils n'avaient pas honte de céder à la nature, et d'épancher sur-le-champ, sans contrainte, les plaintes que la douleur leur suggérait. Les accens de la douleur sont simples et ingénus ; son discours est plaintif, interrompu, concis, si l'on peut donner le nom de discours à des gémissemens et des soupirs.

« O mon père ! ô ma patrie ! ô palais de » Priam ! (*a*) » s'écrie dans une tragédie une Andromaque supposée ; dans l'Histoire sainte, un père à qui un fils chéri vient d'être enlevé, s'écrie avec non moins de pathétique : « O mon » fils Absalon, ô Absalon mon fils, mon fils ! (*b*) »

(*a*) *O pater ! ô patria ! ô Priami domus !* Cicer. III. Tuscul.

(*b*) *Fili mi Absalom, Absalom fili mi, fili mi.*
II. Reg. XIX, 4.

Il n'est donc pas fort nécessaire de nous occuper à rechercher de quelle sorte de complaintes les Hébreux faisaient usage dans leurs funérailles. Cependant, puisque les livres saints nous en fournissent des exemples, nous en rapporterons un ou deux. Le prophète de Béthel (1) recueille le corps de l'homme de Dieu qu'un lion avait déchiré, et le porte à la ville pour l'ensevelir; il le place dans son tombeau, et on le pleure, en s'écriant : « Hélas ! mon frère ! » De même, dans Jérémie, le Seigneur fait entendre ces paroles à Joakim, fils de Josias, roi de Juda :

« On ne le pleurera point, en disant : Hélas ! mon
» frère ! ou Hélas ! sœur malheureuse !
» On ne le pleurera point, en disant : Hélas ! ô sei-
» gneur ! Hélas ! ô prince glorieux (*a*) ! »

Ces exclamations suffisaient à la nature et à une douleur sans art ; mais une douleur commandée par le devoir, et dont il fallait faire montre, demandait quelque chose de plus raffiné. Elle s'appliquait à exprimer avec plus d'étendue et de soin, les pensées et les sentimens qu'elle ne pouvait rendre par des sanglots; elle s'étudiait non-seulement à adoucir son affliction, en l'exhalant au dehors, mais encore à la faire partager aux autres, et à tirer des larmes de tous les yeux. Ainsi, lorsque Abner eut succombé dans les piéges que Joab lui avait dressés, David, qui avait ignoré ces trames criminelles, qui en éprouva la plus vive douleur, mais qui n'osa punir le meurtrier, à cause du

(1) III. Rois, XIII, 30.

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Non lugebunt eum, Ah mi frater ! vel Ah soror ! Non lugebunt eum, Eheu domine ! Eheu viri majestas !* Jerem. XXII, 18.

malheur des circonstances, et parce qu'il venait de monter sur le trône; voulant cependant se justifier et justifier Abner auprès du peuple, se charge en personne du soin de le pleurer :

« Il élève la voix; il pousse des cris de dou-
» leur auprès de sa tombe; et tout le peuple le
» pleure avec lui. (1) »

Bientôt appelant à son secours la poésie et la versification, il imprime une impulsion plus forte à la douleur générale.

« Le Roi fit entendre cette plainte sur Abner:

« Non, Abner n'est point mort comme meurent les
» coupables.
» Tes mains, ô vaillant guerrier, n'ont point été
» liées; tes pieds n'ont point été chargés de fers.
» Mais tu es tombé, comme tombent les justes devant
» les enfans de l'iniquité. »

« A ces mots, le peuple entier redoubla ses
» larmes. (2) »

Ces démonstrations inutiles d'une douleur

(1) II. Rois, III, 32 et suiv.

TEXTE DE LA VULGATE.

(2) *Levavit rex David vocem suam, et flevit super tumulum Abner : flevit autem et omnis populus.*

Plangensque rex et lugens Abner, ait : Nequaquàm ut mori solent ignavi, mortuus est Abner.

Manus tuæ ligatæ non sunt, et pedes tui non sunt compedibus aggravati; sed sicut solent cadere coram filiis iniquitatis, sic corruisti.

Congeminansque omnis populus flevit super eum.

II. Reg. III, 32—34.

VERS DE M. LOWTH.

An perit Abnerus scelerati more nocentisque?
An reus infami crimina morte luit?
At tibi non fortes violârunt vincla lacertos,
Pressitve indignos dura catena pedes:
Heu! secure doli, et dictis confise malorum!
Fraude et mentito captus amore peris!

même réelle, qui se persuade qu'il ne peut y avoir d'excès dans les honneurs rendus aux morts ; l'emportement de cette passion violente qui s'écoute avec trop de complaisance, et qui préfère ce qui l'irrite à ce qui peut la guérir ; enfin, cette opinion importune qui, dans tous les temps, s'est emparée de l'esprit de l'homme, que c'est une justice et un devoir de s'affliger cruellement à la mort de ses proches : tous ces motifs donnèrent naissance à la coutume qui s'introduisit d'abord chez les Hébreux, d'où elle se répandit chez les Phrygiens (1) et jusque chez les Grecs et les Romains, d'appeler aux funérailles des personnes qui se louaient à prix d'argent pour pleurer. Presque toujours cette fonction était remplie par des femmes ; soit qu'on jugeât qu'elle leur convenait davantage, à cause de la faiblesse ordinaire à leur ame ; soit que la flexibilité de leur esprit, leur sensibilité, leur voix douce et touchante fussent cause qu'elles s'en acquittaient avec plus de succès. Dans toutes les occasions, on trouvait de ces femmes habilement formées à l'art de pleurer, et toujours prêtes à engager, pour un salaire, leurs gémissemens et leurs larmes. Le premier mérite de cet art, comme de tous les autres, c'est d'imiter la nature ; aussi donnaient-elles presque toujours à leurs complaintes, la forme de celles qu'une véritable douleur, qui n'écoutait que la nature, faisait entendre dans de semblables circonstances. Les périodes en étaient courtes, plaintives, pathétiques, simples et sans ornemens ; tournées cependant et travaillées avec un peu plus de soin, parce

---

(1) Voyez Jos. Scaliger. *Conjectanea in Varronem, de ling. lat.* pag. 76, edit. R. Steph.

qu'elles suivaient une certaine mesure, et qu'elles devaient se chanter au son des flûtes. (1)

On aperçoit beaucoup de traces de cette coutume dans les écrits des prophètes, qui, par un procédé d'une élégance singulière, sont dans l'usage de terminer les prédictions des calamités dont ils menacent les villes et les peuples, par une sorte de complainte funèbre. Quelques exemples éclairciront encore mieux ce que nous venons d'avancer, et serviront en même temps à confirmer ce que nous avons dit jusqu'ici de cette coutume.

Amos, adressant la parole aux Israélites, et leur annonçant les ravages et la ruine de leur pays, leur dit :

« Ecoutez cette parole et cette plainte funèbre que
» j'élève sur vous :
» La maison d'Israël est tombée, et ne se relèvera
» plus désormais ;
» La fille d'Israël a été renversée sur sa terre natale,
» et nul ne pourra la redresser. (2) »

Peu après, il ajoute :

» C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, le Dieu
» des armées :
» Que dans toutes les places retentisse la plainte ;
» Que partout au dehors se fasse entendre cette pa-

---

(1) Note de M. Lowth. — Voyez saint Matth. IX, 23 ; et Lightfoot, *Exercit. Hebr. et Talmud. in locum.*

Texte de la Vulgate.

(2) *Audite verbum istud, quod ego levo super vos planctum : Domus Isrëal cecidit, et non adjiciet ut resurgat.*
Virgo Israël projecta est in terram suam, non est qui suscitet eam. Amos, V, 1 et 2.

Vers de M. Lowth.

Audite vatem luctuum prænuntium ;
Audite lessum funebrem :
Occidit! æternùm virgo occidit Israëlis !
Et jacet in patrio nuda, relicta solo !

» role : Hélas ! hélas !
» Qu'à cette plainte soit appelé le laboureur ;
» Et à ce chant funèbre, ceux qui sont instruits dans
» l'art de pleurer. (1) »

Ainsi s'exprime encore dans une occasion à peu près semblable le Dieu des armées, par l'organe de Jérémie :

« Appelez celles qui pleurent aux funérailles, et
» qu'elles viennent ;
» Envoyez vers celles qui excellent dans l'art de pleu-
» rer, et qu'elles accourent ;
» Qu'elles se hâtent, et commencent leurs plaintes
» sur nous ;
» Que nos yeux versent des pleurs, et que nos pau-
» pières laissent échapper des ruisseaux de larmes,
» parce que ce chant de deuil a retenti dans Sion :
» Quels ravages, quelle ruine cruelle a fondu sur
» nous !
» Nous avons abandonné notre terre natale ; nos ten-
» tes ont été renversées.
» Ecoutez donc, ô femmes, la parole du Seigneur,
» et que vos oreilles recueillent les discours de sa
» bouche.
» Apprenez à vos fils des accens plaintifs ; que cha-
» cune de vous instruise sa voisine à gémir ;
» Parce que la mort est montée, et s'est introduite
» de toutes parts dans nos demeures,
» Qu'elle a frappé les petits enfans au dehors, et les
» jeunes gens dans les places publiques.
» Parle : voici ce que dit le Seigneur :
» Les cadavres s'entasseront, comme le fumier est
» répandu sur la face de la terre,

TEXTE DE LA VULGATE.

(1) *Propterea hæc dicit Dominus Deus exercituum dominator ; In omnibus plateis planctus, et in cunctis quæ foris sunt, dicetur : Væ væ ; et vocabunt agricolam ad luctum, et ad planctum eos qui sciunt plangere.* Amos, V, 16.

VERS DE M. LOWTH.

Eheu, per urbem, per vias, Eheu ! sonet ;
Eheu ! per omnes viculos :
Doctisque jungat præficarum luctubus
Rudem colonus næniam.

» Comme les épis s'accumulent derrière le moissonneur, lorsqu'il n'y a personne pour les amasser. (1) »

On rencontre dans les prophètes beaucoup de morceaux semblables, où, comme dans ceux-ci, il est fait mention, d'une manière très-claire, de cette coutume à laquelle ils doivent

---

TEXTE DE LA VULGATE.

(1) *Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israël : Contemplamini, et vocate lamentatrices, et veniant ; et ad eas quæ sapientes sunt mittite, et properent :*

Festinent, et assumant super nos lamentum : deducant oculi nostri lacrymas, et palpebræ nostræ defluant aquis.

Quia vox lamentationis audita est de Sion : Quomodò vastati sumus et confusi vehementer? quia dereliquimus terram, quoniam dejecta sunt tabernacula nostra.

Audite ergò, mulieres, verbum Domini, et assumant aures vestræ sermonem oris ejus, et docete filias vestras lamentum, et unaquæque proximam suam planctum;

Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, disperdere parvulos de foris, juvenes de plateis.

Loquere : Hæc dicit Dominus : Et cadet morticinum hominis quasi stercus super faciem regionis, et quasi fenum post tergum metentis, et non est qui colligat. Jer. IX, 17.

VERS DE M. LOWTH.

Luctûs peritas huc vocate fœminas,
Mœstæ scientes næniæ :
Orsæ ejulanti flebiles modos choro
Ferale carmen præcinant ;
Ut mollis omnes humor in genas fluat ;
Fluant perennes lacrymæ.
Nunc, nunc ad aures lugubris fertur sonus
Sionis altæ à mœnibus :
Funditùs occidimus ! natalia linquimus arva !
Linquimus heu patrii dulcia tecta soli !
Adhuc Jehova flebiles cantus jubet ;
Parete jussis, præficæ !
Docete mœstos virgines lessi modos ;
Docete vicinas nurus :
Mors urbem invadit ! rapit heu juvenesque senesque!
Sævit acerba domi ! sævit acerba foris !
Corpora fusa jacent, vacuis projectus in arvis
Ut fimus, utque jacet falce recisa seges.

et leur origine et leur forme. Il en est d'autres qui, quoique n'offrant aucun des caractères des chants funèbres, et n'en portant point le titre, n'en appartiennent pas moins à cette même classe, et dont, par conséquent, on sentirait mal les beautés réelles et l'élégance particulière, si l'on ne les y rapportait pas. Les exemples que nous avons cités suffisent pour faire connaître cette espèce de poésie, et pour montrer comment, à l'imitation des accens d'une douleur véritable, l'art sut composer ces complaintes; et comment, en partant de ces essais, elles furent amenées, chez les Hébreux, jusqu'à la forme d'un poème régulier. On l'apercevra encore plus évidemment, en examinant, d'après la coutume observée pour les chants funèbres, les Lamentations de Jérémie, la plus remarquable de toutes les compositions de ce genre qui existent aujourd'hui, et sur laquelle, sans cette attention, il est impossible de porter un jugement exact.

Nous allons donc examiner rapidement ce poème, en traitant d'abord de sa nature et de sa forme; ensuite du mètre qui y est employé; enfin, du sujet, des pensées et des images qu'il nous présente.

Les Lamentations de Jérémie (car c'est avec raison et dans un sens très-exact que le titre en annonce plusieurs) sont une suite de complaintes sur un même sujet, dans lesquelles a été observée la forme des chants funèbres, et qui, composées, chacune en particulier, de plusieurs périodes, ont été réunies et renfermées dans une seule et même collection. Ainsi, prétendre y trouver un plan général, ordonné avec art, une distribution régulière de parties, de la suite

et de la liaison dans les idées, enfin, une élégance recherchée et soutenue, serait exiger de l'auteur ce qui s'éloignait de son dessein. Occupé à rendre en quelque sorte les derniers devoirs à sa patrie expirante, et chargé, pour ainsi dire, de la fonction de ceux qui pleuraient aux funérailles, il exprime et épanche sur-le-champ, et comme si ce triste spectacle était sous ses yeux, tout ce que de si grands malheurs font naître dans sa pensée, tout ce qui peut en peindre l'excès et émouvoir la pitié, tout ce que lui inspire la douleur qui le presse. Il s'attache et s'arrête long-temps aux mêmes idées; par des expressions, des images, des figures nouvelles, il les varie et les développe, de sorte qu'on peut dire que son ouvrage est plutôt une réunion et un amas d'idées presque semblables, qu'un enchaînement ingénieux et une exposition savamment graduées de pensées différentes : non que nous voulions faire croire que l'auteur n'a suivi aucun ordre dans sa composition, et que le passage d'une idée, d'une image, d'une personne, d'une figure à l'autre, ne soit souvent aussi bien ménagé qu'élégant. Nous disons seulement, que ce poème n'étant qu'un amas de périodes séparées, dans lesquelles on a imité la forme particulière aux chants funèbres, sa nature et le but qu'on se proposait n'exigeaient pas et même ne pouvaient comporter cette ordonnance et cette distribution régulière qu'on remarque dans la plupart des autres compositions poétiques. Celle-ci est divisée, dans sa totalité, en cinq parties : dans la première, la seconde et la quatrième, c'est le prophète qui parle, ou bien Jérusalem dont il rapporte les discours; dans la troisième, c'est un chœur de Juifs repré-

sentés par un coryphée, comme c'était l'usage des Grecs; dans la cinquième, qui forme une sorte d'épilogue, la nation Juive tout entière déjà amenée en captivité, répand ses larmes et ses vœux devant le Seigneur. Cette dernière partie est divisée en vingt-deux périodes, suivant le nombre des lettres de l'alphabet. Mais de plus, toutes les autres sont distribuées selon l'ordre alphabétique, d'après leurs lettres initiales; ce qui nous fournit le moyen de faire quelques observations sur le mètre que le poète a employé.

L'ordre alphabétique de la première lettre des vers était observé, par les Hébreux, pour aider la mémoire; mais ils ne l'employaient pas au hasard, ni à volonté; c'était seulement lorsque les idées n'étaient point liées et unies ensemble par leur nature ni par celle du sujet. On sait que cette pratique a été et est encore familière aux Syriens, aux Arabes et aux Persans. (1) Les remarques que nous avons déjà faites doivent rendre sensible tout l'avantage que le prophète a pu trouver dans cette forme. Telle est la marche qu'il a suivie à cet égard : des cinq parties qui composent la totalité de son ouvrage, chacune est partagée en vingt-deux strophes ou périodes. Ces périodes, dans les trois premières parties, sont à trois membres; c'est-à-dire, que chacune est formée de trois vers: seulement dans les deux premières parties, on remarque une période unique à quatre membres, et formée de quatre vers. Dans les quatre premières parties, la lettre initiale de chaque période suit

(1) Note de M. Lowth. — Voyez Assemani, Biblioth. Orient. vol. III, pag. 63, 180, 188, 528.

l'ordre de l'alphabet; mais, de plus, dans la troisième, les trois membres ou vers de chaque période commencent par la même lettre ; ce qui, dans ce poème, fixe d'une manière assurée les limites de chaque vers, tandis que dans les autres compositions, où les vers n'offrent pas des marques aussi certaines et aussi constantes, ils sont déterminés, avec presque autant de certitude, par la division des membres qui composent la période. Ainsi, dans la quatrième partie, toutes les périodes paraissent évidemment formées de deux vers, de même que dans la cinquième, quoique l'ordre alphabétique ne soit pas observé dans cette dernière ; mais il y a encore cette différence, que celle-ci a des vers beaucoup plus courts que les autres parties.

La longueur de ces vers mérite d'être remarquée : ici il ne peut y avoir d'erreur. Nous y distinguons clairement des vers plus longs à peu près de moitié que ceux qui se rencontrent presque partout ailleurs. Leur mesure moyenne paraît être de douze syllabes ; il y en a quelques-uns qui excèdent ce nombre, de deux ou trois syllabes, et quelques autres qui ont deux ou trois syllabes de moins. Quoiqu'en effet on ne puisse rien établir de bien certain et de bien déterminé sur le nombre des syllabes, (car nous ne nous arrêtons pas aux rêveries des Massorettes,) on peut cependant former à ce sujet des conjectures très-probables. Cette construction particulière employée par le poète, ne doit point être regardée comme indifférente. Il a sans doute préféré cette espèce de vers, parce qu'il était plus abondant, plus coulant, plus doux, plus convenable à la douleur et à la plainte, et peut-être encore parce que telle était

la longueur de ceux dont les pleureuses à gages composaient leurs chants funèbres : car tous les morceaux de ce genre qu'on trouve dans les prophètes, et où l'on a pris ces chants pour modèle, sont tous également en vers de cette espèce. Si cette observation est fondée, nous avons retrouvé le véritable vers élégiaque des Hébreux. Il est à remarquer que cette espèce de vers a été employée dans d'autres sujets, comme l'ont aussi pratiqué les Grecs et les Romains, et que plusieurs poèmes, qu'on peut à juste titre regarder comme des élégies, mais qui ne sont pas formés de périodes détachées à la manière des chants funèbres, sont écrits en une autre espèce de vers usitée beaucoup plus souvent.

Telles sont les observations que nous fournissent la forme générale et la versification de ce poème. Il ne nous reste plus que quelques courtes remarques à faire sur ce qui en fait le sujet, et sur son élocution.

Que les Lamentations aient pour sujet la ruine de la ville sainte et du temple, le renversement du trône de Juda, et l'extermination du peuple Juif, et que ces événemens y soient non prédits et annoncés comme devant arriver, mais décrits et racontés comme ayant déjà reçu leur accomplissement, c est ce qui résulte si évidemment du poème entier, que toute preuve, à cet égard, devient superflue. Cependant quelques auteurs d'une grande autorité ont pensé que ce poème avait pour objet la mort de Josias. (1) Le prophète y déplore, avec une telle

(1) Note de M. Lowth. — Josephe, saint Jérôme, Usserius, etc.

Addition du Traducteur. — On peut y ajouter M. Michaélis, qui, dans une longue note placée ici, embrasse et défend la même opinion.

étendue et une si grande richesse d'ornemens, le désastre de sa patrie, qu'on ne peut s empêcher de reconnaître qu'il a parfaitement rempli son douloureux ministère. A notre avis, on ne trouvera pas un autre poème où, dans un espace aussi resserré, on rencontre un choix d'images aussi heureux, aussi varié, aussi brillant. Quoi de plus élégant et de plus poétique, que la peinture de cette cité naguère si florissante, et reine des nations, maintenant assise dans l'abandon, la douleur et le veuvage, délaissée par ses amis, trahie par ses proches, levant inutilement les mains, et ne trouvant personne qui daigne la consoler; que l'image de ces rues de Sion dans le deuil, et qui regrettent le concours qui animait ses solennités? Quoi de plus tendre et de plus touchant que ces plaintes:

« Serez-vous donc insensibles à mes maux, ô vous
» qui passez en ces lieux? regardez, et voyez
» S'il fut jamais une douleur égale à la douleur qui
» a fondu sur moi,
» Depuis que le Seigneur, dans le feu de sa colère,
» m'a plongée dans l'affliction.
» C'est pour cela que je pleure, et que mes yeux ver-
» sent des torrens de larmes;
» Loin de moi, en effet, s'est retiré le consolateur
» qui m'aurait rendu la vie :
» Mes fils sont dans l'abandon, parce que notre en-
» nemi a prévalu. (*a*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Nihilne hæc ad vos, qui per viam transitis? attendite, et videte*
Nùm sit usquàm dolor instar mei doloris, qui mihi inflictus est,
Cùm mœrore me affecit Jehova in die iræ ejus exardescentis.
Propter hæc ego fleo, oculis meis aquâ manantibus;

Mais si l'on voulait citer toutes les beautés dont brille ce poème, il faudrait le transcrire en entier. Nous n'ajouterons plus qu'une seule remarque : elle est relative à quelques passages particuliers, et principalement à la première moitié du second chapitre. S'il était quelqu'un qui pensât que le prophète, en cet endroit, s'est livré à des pensées trop hardies, et qu'il a fait usage d'expressions plus animées et plus relevées qu'il ne convient à un homme dans la douleur, et que ne le permettent dans une si grande affliction les règles établies par les rhéteurs et les critiques, nous lui rappellerions la grandeur et l'étendue du sujet, la sainteté et les sentimens religieux qui viennent s'y mêler; nous l'inviterions à se souvenir que la nature et le but de cette composition demandaient que ces sentimens y fussent exprimés dans toute leur dignité, et même agrandis, s'il était possible : nous nous persuadons qu'après ces réflexions, il n'aura pas de peine à excuser la sublimité que le prophète a jugé à propos de déployer.

Quia longè à me abest consolator, qui mihi recreet animam :
Desolati sunt filii mei, quoniam invaluit hostis.
Lament. I, 12, 16.

LEÇON VINGT-TROISIÈME.

Des autres Élégies des Hébreux.

Sommaire. Plusieurs autres monumens de la Poésie élégiaque des Hébreux, conservés jusqu'aujourd'hui. Collection de chants funèbres, qui s'est perdue. Élégies qu'on trouve dans Ezéchiel. Plusieurs des discours de Job peuvent passer pour des élégies; ce genre de poésie forme une grande partie du livre des psaumes. Exemple pris de ce livre. Chant funèbre de David, sur la mort de Saül et de Jonathas.

Nous venons de rechercher quelle fut l'origine et la nature de l'Élégie chez les Hébreux : nous avons montré que cette espèce de poésie dut sa naissance et sa forme aux plaintes que les femmes employées aux funérailles solennelles avaient coutume de faire entendre; et nous avons prouvé ce fait par les exemples que nous ont fournis ces courtes complaintes que l'on rencontre dans les écrits des prophètes, et dans le poème si célèbre des Lamentations de Jérémie, dont nous nous sommes occupés en particulier. Nous allons examiner maintenant quelques autres compositions qui, sans offrir aussi exactement la disposition matérielle des complaintes, n'en appartiennent pas moins à ce genre de poésie.

Les Hébreux possédaient autrefois un recueil de chants funèbres, qui n'est point parvenu jusqu'à nous. C'est ce que nous apprenons de ce passage de l'Histoire sainte, où il est fait mention du deuil solennel qui eut lieu aux funé-

railles de Josias (1), et par lequel on voit que le poème composé par Jérémie à cette occasion, y fut placé parmi les autres pièces du même genre. Quoique ces compositions, qu'on pouvait regarder commes les principaux monumens de l'élégie chez les Hébreux, aient péri, il existe cependant encore un assez grand nombre de morceaux que l'on doit ranger dans la même classe ; et il en faut conclure, que ce genre de poésie fut aussi cultivé, parmi eux, qu'aucun autre, l'ode exceptée.

D'abord, outre ces complaintes courtes qu'on trouve dans les écrits de presque tous les prophètes, et dont nous avons déjà parlé, il y a dans ceux d'Ezéchiel quelques autres fragmens qui sont distingués par le titre même de chants funèbres, et qu'on doit mettre au rang des élégies régulières. Telles sont ces deux lamentations (2), dont l'une regarde la ville de Tyr, et l'autre, le roi de ce pays. Quoique le prophète y semble plus occupé à menacer d'un châtiment qu'à déplorer un désastre, et qu'il réussisse mieux, ainsi qu'il en a le dessein, à imprimer la terreur qu'à émouvoir la pitié ; cependant la tristesse du sujet répond fort bien au titre, et l'ordonnance des objets et des pensées se conforme en quelque sorte à celle qui était observée dans les chants de deuil. On y voit, en effet, comme dans ces éloges solennels qui avaient lieu aux funérailles, une longue et pompeuse énumération de la gloire, des richesses, des trésors, des biens de toute espèce que Tyr et son roi possédaient auparavant en abondance

(1) II. Paralip. XXXV, 25.

(2) Ezéch. XXVII et XXVIII.

afin que la perte d'un tel bonheur fasse ressortir la grandeur de leur infortune. Pour ce qui concerne les deux prophéties dans lesquelles Ezéchiel annonce la ruine de Pharaon et de l'Egypte (1), elles semblent ne devoir le titre de *complaintes* qu'elles portent, qu'à leur sujet triste et lugubre ; car d'ailleurs elles ne présentent aucun des caractères propres au style élégiaque et presque aucune expression de douleur, et n'ont pour objet que les menaces et la terreur. Il en est de même des deux complaintes sur les princes de Juda et sur Jérusalem (2), qui ne sont, à proprement parler, que des paraboles poétiques, et dont, par conséquent, nous avons dû nous occuper, lorsqu'il a été question de la parabole. (3)

Presque tous les discours que tient Job (4), dans le noble poème qui porte son nom, peuvent être regardés avec raison comme de véritables élégies ; et peut-être en ce genre n'existe-t-il pas de plus parfaits modèles : tant les secrets les plus intimes de la douleur y sont clairement dépeints et dévoilés; tant l'auteur a bien su et pénétrer et ouvrir toutes les sources du pathétique. Mais comme d'un côté ces discours qui ne forment qu'une partie du corps total du poème, ne doivent pas en être séparés, et que d'autre part, la disposition extrêmement élégante de l'ouvrage entier, et le mérite supérieur de ses diverses parties demandent un examen plus détaillé ; c'est assez d'avoir indiqué ici ces mor-

(1) Ezéch. XXXII.

(2) Ezéch. XXXII.

(3) Voyez ci-dessus, la Leçon X.

(4) Voyez Job, III, VI, VII, X, XIV, XVII, XIX, XXIX, XXX.

ceaux comme une propriété que l'élégie peut revendiquer à juste titre.

Passons donc au livre des Psaumes, qui est un recueil, sous un titre général, de cantiques à la louange du Seigneur, et qui renferme des poèmes de différens genres, et entr'autres, des élégies : si nous les examinons successivement, pour les rapporter, chacun en particulier, à la classe à laquelle ils appartiennent, nous reconnaîtrons que la sixième, ou au moins la septième partie de ces compositions doit être mise au nombre des élégies. Mais cependant, comme ce choix est entièrement d'opinion, et ne peut pas être déterminé avec précision par des règles certaines, puisqu'il dépend de la nature du sujet, du coloris particulier de l'élocution, ou de la forme générale du poème, points sur lesquels ne peut que varier le jugement de chacun, suivant l'impression qu'il éprouve, on ne doit point exiger de nous que nous désignions spécialement les psaumes que nous regardons comme des élégies. Nous croyons plus utile d'en choisir un qui présente, d'une manière bien marquée, tous les caractères de ce genre de poésie.

Nous ne balançons pas à recommander à ce titre le psaume XLI[e], et à le proposer comme le plus beau modèle de l'élégie hébraïque. Le Prophète exilé à l'extrémité de la Judée, loin du temple et de ses augustes cérémonies, pressé par ses ennemis, exposé à leurs insultes, adresse ses plaintes et ses prières au Seigneur. On ne peut peindre d'une manière plus admirable, l'ardeur des désirs qu'éprouve une ame pieuse; sa douleur, qu'irrite le souvenir des biens qu'elle a perdus; l'abattement extrême d'un cœur qui cède à son affliction, mais qui la supporte im-

patiemment ; qui, vaincu par les maux qu'il endure, ose cependant lutter contre eux, et qui saisit avidement quelques rayons d'espérance qui brillent au milieu des épaisses ténèbres dont il est enveloppé ; qui aime, et qui pleure ; qui se plaint, qui supplie ; qui se livre tantôt au désespoir, et tantôt à la confiance ; qui se laisse abattre, et qui se relève ; qui, à la fois et presqu'au même instant, est agité de mille sentimens opposés. C'est en vain qu'on se flatterait de pouvoir rendre toutes ces beautés dans une traduction poétique ; aucune autre langue ne saurait égaler l'énergie, la véhémence, et surtout la brieveté de celle des Hébreux. Cependant le style de ce psaume a un peu plus d'abondance qu'ils n'ont coutume d'en mettre dans leurs compositions.

« Ainsi qu'une biche soupire pour des sources fraîches : ainsi Seigneur, mon ame soupire pour » vous.

» Mon ame est altérée de la présence du Dieu fort, » du Dieu vivant. Quand paraîtrai-je devant lui ? » Quand pourrai-je contempler la majesté du Seigneur ?

» Jour et nuit, mes larmes sont mon aliment, lorsque j'entends répéter sans cesse ces mots autour » de moi : Où est le Dieu que tu sers ?

» Telles sont les pensées qui remplissent mon esprit ; » c'est ainsi que j'épanche ma douleur au-dedans » de moi ; jusqu'au jour où il me sera permis » d'aprocher de votre tabernable, de porter mes » pas vers la demeure du Seigneur,

» Au milieu des accens de joie et des cantiques de » louanges d'un peuple nombreux qui célébrera » votre fête.

» Pourquoi, ô mon ame, es-tu abattue par la tristesse ? Pourquoi te troubles-tu ?

» Espère au Seigneur. Oui, je chanterai encore les » louanges du Très-Haut, de celui qui est mon » salut et mon Dieu.

» O mon Dieu, mon ame succombe sous le poids de » ses maux; c'est pour cela que je me souviens de » vous, sur les rives du Jourdain, au sein des » montagnes de l'Hermon et de Metsar:

» Ici, des gouffres profonds s'appellent à l'envi; » j'entends mugir autour de moi d'affreuses cata- » ractes; ô mon Dieu, la tempête et les flots sou- » levés par votre main m'ont englouti.

» Mais au retour de l'aurore, le Seigneur donnera des » ordres à sa misericorde; c'est pourquoi il sera, » pendant la nuit, le sujet de mes chants; j'adres- » serai ma prière au Dieu à qui je dois la vie.

» Je dirai au Seigneur: Vous qui êtes mon appui, » pourquoi m'avez-vous oublié?

» Pourquoi faut-il que je marche accablé par la dou- » leur, et pressé par l'ennemi?

» Parce que le glaive me menace, mes ennemis, mes » persécuteurs m'adressent des insultes, et me » répètent sans cesse: Où est le Dieu que tu sers?

» Pourquoi, ô mon ame, es-tu abattue par la tris- » tesse? Pourquoi te troubles-tu?

» Espère au Seigneur. Oui, je chanterai encore les » louanges du Très-Haut, de celui qui est mon » salut et mon Dieu. (1) »

VERSION DU P. HOUBIGANT.

(1) *Quemadmodùm cervus desiderat fontes aquarum, sic anima mea desiderat te, Deus meus.*

Sitiens est anima mea ad Deum (fortem Vulg.)*, ad Deum vivum: quandò veniam et contemplabor faciem Dei?*

Sunt mihi lacrymæ meæ cibus die ac nocte, dùm dicitur mihi totâ die: Ubi est Deus tuus?

Hæc recordor, et effundo in me animam meam, donec transeam in tabernaculum tuum, progrediar usquè ad domum Dei in voce exsultationis, et in laude multitudinis festum diem agentis.

Quarè dejiceris, anima mea, et quarè adversùm me conturbaris? Spera in Deum, etenim adhuc laudabo eum; nam salus est vultûs mei Deus meus.

Deus meus, succumbit anima mea, proptercà recordor tuî ex terrâ Jordanis et Hermon, ex monte Metsar.

Abyssus abyssum advocat ad sonitum cataractarum tuarum; tempestates omnes tuæ et fluctus tui super me transeunt.

Interdiù mandatum dabit Dominus misericordiæ suæ; proptereà nocte erit canticum meum, erit oratio ad Deum vivificantem me.

Dicam Deo: Rupes mea, quarè oblivisceris meî? Quarè lugubriter incedo, dùm urget me inimicus?

Il y a une seconde observation à faire sur ce psaume. Que le lecteur examine avec attention chacune de ces périodes, et qu'il en sépare les différens membres, en suivant les repos indiqués par le sens, il reconnaîtra que chaque

---

Propterea quòd gladius imminet ossibus meis, exprobrant mihi inimici mei, dùm dicunt mihi totâ die : Ubi est Deus tuus?

Quarè dejiceris, anima mea, et quarè adversùm me conturbaris? Spera in Deum, etenim adhuc laudabo eum; nam salus est vultûs mei Deus meus.

NOTE DU TRADUCTEUR. — Pour rendre plus sensible le rapport que peut avoir ce psaume avec l'élégie des Latins, M. Lowth place ici la traduction qu'en a donnée en vers, Arthur Jonston, « traducteur élégant et fidèle, ajoute-t-il, » si, en adoptant une espèce de mètre fort opposé au su- » blime, il n'avait souvent détruit la majesté des pensées et » des expressions ; mais qui, dans les sujets élégiaques, l'a » employé, comme on devait s'y attendre, avec beaucoup » de succès. »

VERS DE M. ARTHUR JONSTON.

Cervus, ut in medio celsis de montibus æstu
Actus, in algentes fertur anhelus aquas;
Sic mea vitali satiari numinis undâ
Mens avet, et Domini languet amore sui :
Gaudet, et optat amans, vitæ se adjungere fonti :
His mihi deliciis quæ dabit hora frui?
Scandere me quoties memini penetralia sacra,
Et longo populos ordine pone sequi;
Aurea dùm recolo missas ad sidera voces,
Et plausum festis quem decet esse choris :
In lacrymas totus miser et suspiria solvor;
Inter et ærumnas est mihi dulce queri.
Cur ità turbaris? cur te, mens, dejicis exspes?
Cur ità me torques anxia? Fide Deo :
Scilicet hic placido recreat mihi lumine pectus;
Et mihi materies unica laudis erit.
Dùm queror, in mentem, liquidis Jordanis ab undis,
Sepositisque jugis, tu mihi sæpè redis.
Gurgitis est gurges, rauci comes æquoris æquor :
Fluctibus infelix obruor usquè novis.
Luce, sed in mediâ bonitas tua fulcit abysso :
Nocte, parens vitæ, tu mihi carmen eris.

période se divise, pour ainsi dire d'elle-même, en vers à peu près égaux, de la même longueur et de la même dimension que ceux dont sont composées les quatre premières parties des Lamentations de Jérémie : espèce de vers que nous avons déjà indiquée comme formant le véritable vers élégiaque des Hébreux. Il y a dix-neuf de ces vers dans la totalité du psaume, sans y comprendre la période intercalaire qui est composée de deux de ces vers et d'un troisième plus court, et qui est elle-même répétée deux fois. On retrouve un mode absolument semblable dans le psaume suivant, qui se compose de huit vers de cette espèce, et de la même période intercalaire. Ce psaume, roulant sur le même sujet, offrant le même style et la même mesure que le précédent, ne doit point en être séparé (1);

Tunc ego, Cur, dicam, capiunt te oblivia nostri?
Rerum opifex, animæ portus et aura meæ!
Cur prope confectum curis, lacrymisque sepultum,
Me sinis immani durus ab hoste premi?
Hic petit insultans, Ubi sis : ego vulneror indè,
Ensis et in morem permeat ossa dolor.
Curità turbaris? cur te, mens, dejicis exspes?
Cur ità me torques anxia? Fide Deo :
Scilicet hic placido recreat mihi lumine pectus,
Et mihi materies unica laudis erit.

(1) Note de M. Lowth. — Telle a été aussi l'opinion d'Eusèbe, qui, dans ses observations sur le psaume XLII.e, dit : « Ce psaume est sans titre dans l'hébreu ; c'est pour cela » qu'il n'en a point dans les autres traductions ; et ce qui » prouve évidemment qu'il n'est qu'une partie de celui qui » précède, c'est la ressemblance qu'on remarque dans les » idées et les expressions de l'un et de l'autre. » Les manuscrits confirment cette conjecture. Nous pouvons en citer jusqu'à sept, dans lesquels ces deux psaumes sont écrits de suite et sans aucun signe de division.

Addition du Traducteur. — Nous ajouterons que le sentiment de M. Lowth a été partagé par M. l'abbé de Villefroy, savant professeur d'hébreu, au collége royal. Voici comment

mais il faut le considérer comme ne faisant qu'un seul tout avec lui. Si l'on admet cette opinion, le poème entier se trouvera divisé en trois portions presque égales, dont chacune sera terminée par la même période intercalaire.

Enfin, il nous reste encore en ce genre un poème de la plus grande beauté; c'est le chant funèbre que David composa sur la mort de Saül et de Jonathas. (1) Ce cantique, extrait d'un livre poétique, à ce qu'il semble, mais perdu déjà depuis long-temps, nous a été conservé par l'historien sacré. Il mérite bien que nous l'examinions dans son ensemble avec le plus grand soin.

Le poète fait usage de deux lieux communs fort employés dans l'élégie proprement dite, c'est-à-dire, dans celle qui était usitée aux cérémonies funèbres; mais l'emploi qu'il en fait n'a rien de commun. Ces deux lieux communs sont la peinture de la douleur profonde qu'il ressent, et l'éloge de ceux dont il déplore la mort. Dès l'exorde, il nous offre l'expression de ces deux idées. Mais bientôt sa douleur, ainsi qu'il était naturel, éclate en gémissemens et en exclamations :

---

il s'exprime dans des notes manuscrites, recueillies sous sa dictée, dans ses leçons publiques : « *Antequam de argumento* » *quidquam aperiamus, hæc notanda nobis obveniunt :* 1° *Unicam et eamdem esse poësim, psalmum hunc quem Judæi* » *nullatenùs critici tanquàm duos exhibent. Eusebius in hexaplis agnoscit psalmum XLII. esse partem psalmi XLI.* » 2° *Triplicem esse in hâc poesi* referaneum *versum, etc.* » Et plus bas, il dit encore : « *Tres in partes dividitur carmen* » *istud ab ipso auctore, per tres versus intercalares seu referaneos qui unamquamque divisionem terminant.* »

(1) II. Rois, I, 17—27.

« O gloire d'Israël, tu a péri sur nos montagnes !
» Comment sont tombés les forts ! (*a*) »

La douleur est timide et soupçonneuse; elle se crée facilement des motifs pour accroître ses souffrances; elle supporte avec peine d'être négligée, et endure impatiemment les railleries et les insultes :

» Ils ont entendu mes gémissemens; il n'est personne
» qui me console :
» Mes ennemis ont appris mon malheur, et ils se
» réjouissent de ce que vous m'avez traitée de la
» sorte. (*b*) »

Ainsi se plaint, dans Jérémie (1), Jérusalem qui veut agrandir l'idée de son infortune. David fait de même :

« N'annoncez point cette nouvelle dans Geth,
» Ne la publiez pas dans les places d'Ascalon :
» De peur que les filles des Philistins ne s'en réjouis-
» sent;
» De peur que les filles des incirconcis n'en triom-
» phent. (*c*) »

La douleur est encore difficile, inquiète, injuste; elle s'abandonne à la plainte pour le sujet le plus léger : elle s'irrite et s'enflamme contre tout ce qui se présente. Ainsi, dans la *Médée*

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *O decor Israëlis, in montibus tuis perempte ?*
Quomodò ceciderunt fortes ?

(*b*) *Audiverunt gemitus meos; non est qui me consoletur :*
Audiverunt omnes inimici mala mea; quòd ità me affeceris, lætantur.

(1) Lament. I, 21.

(*c*) *Ne annuntietis Gathæ,*
Neve prædicetis in vicis Ascalonis;
Ne lætentur filiæ Philistæorum,
Ne triumphent filiæ præputiatorum.

d'Ennius, la nourrice de cette princesse s'exhale en plaintes contre les forêts du Pélion. (1) Ainsi, un autre personnage, dans un fragment qu'Athénée nous a conservé, s'emporte avec non moins de violence et avec tout aussi peu de raison, contre une montagne :

« Hélas ! hélas ! s'écrie-t-il, ô Leipsydrion, » lieu perfide, de quels guerriers tu as causé la » perte ? Vaillans dans les combats, issus du » sang le plus noble, ils montrèrent alors de » quels pères ils avaient reçu le jour. (*a*) »

Notre poète ne déploie pas moins de véhémence :

« O montagnes de Gelboé, que jamais la rosée ni la » pluie ne tombent sur vous ! — (*b*) »

Quoi de plus absurde que cette apostrophe, si on la juge d'après les règles de l'exacte raison ; mais si on considère la nature et la force des passions, quoi de plus vrai, de plus expressif et de plus beau ! Alléguer pour cause ce qui ne l'est pas, est une faute en dialectique, et quelquefois une beauté en poésie, parce que là c'est la raison, et ici, la passion qui domine. Après avoir satisfait sa douleur, le poète peut passer avec plus de convenance à l'éloge de ses héros.

---

(1) Voyez Cicér. *de fato*, et la Médée d'Euripid. v. 1.

(*a*) Αἶ αἶ Λειψύδριον προδοσέταιρον,
Οἵους ἄνδρας ἀπώλεσας ;
Μάχεσθαί τ' ἀγαθοὺς καὶ εὐπατρίδας,
Οἳ τότ' ἔδειξαν οἵων πατέρων κύρησαν.

Note de M. Lowth. — Athén. XV. « Leipsydrion était » un lieu de l'Attique, qui dut ce nom à sa sécheresse. Les » Alcméonides s'y réfugièrent, et y élevèrent un fort ; mais » les Pisistratides s'en rendirent maîtres, et les égorgèrent. » Voyez Eustath. *in Iliad.* IV ; et Hérodot. Terpsich. 63, etc.

(*b*) *O montes Gilboæ! ne in vos ros neque pluvia.* —

Il les loue tous les deux pour leur courage et leurs exploits ; il célèbre leur tendresse mutuelle, enfin, leur légèreté et leur vigueur. Il vante en particulier Saül, pour avoir comblé tous ses sujets de biens et de richesses : cette idée est rendue avec la dernière élégance. Le poète amène sur la scène, avec une convenance parfaite, les femmes d'Israël, et embellit sa pensée par des traits appropriés à ce sexe avec la plus grande justesse. Enfin, il s'acquitte envers Jonathas, par un éloge particulier, et exprime de la manière la plus touchante le regret que lui cause la perte d'une amitié remplie de douceur.

Nous aurions fait quelques réflexions sur le refrain ou la période intercalaire du psaume dont nous avons parlé plus haut, si nous n'avions cru plus convenable de les renvoyer ici pour éviter les répétitions. Le refrain convient parfaitement à la nature de l'élégie : la douleur, en effet, se complaît dans ses regrets ; elle aime à revenir sur ses plaintes, à les reproduire par intervalles. C'est ce que fait David dans ce chant funèbre ; mais cette période intercalaire offre quelques singularités. Sa forme et les expressions dont elle est composée ne sont pas toujours exactement les mêmes. On y remarque, quant aux mots et à l'ordre dans lequel ils sont placés, quelques légers changemens et une variation qui n'est pas sans agrément dans les trois occasions où elle reparaît ; car on la retrouve au commencement, au milieu et à la fin du poème.

Il est une seconde observation que nous ne craindrons pas de proposer, quoiqu'elle ne repose que sur une simple conjecture. Ce chant funèbre nous paraît avoir quelque chose de singulier

dans la dimension de ses vers ; c'est-à-dire, qu'ils offrent plus de liberté et de variété dans leur étendue. Il n'est composé exclusivement ni de ces vers plus longs, ni de ces vers courts dont l'usage est plus ordinaire : mais on y retrouve ces deux espèces de vers mêlés ensemble avec un certain art. Il semble que le poète ait voulu tempérer en quelque sorte le style de l'élégie, qui s'épanche avec abondance et douceur, par la recherche ingénieuse du *parallélisme :* ce qui nous paraît avoir lieu aussi dans quelques psaumes. On ne peut du moins méconnaître, dans la construction poétique des périodes, un travail extrêmement soigné ; et afin qu'il ne manquât à ce poème aucune sorte de beauté, le style est partout d'une clarté, d'un brillant et d'une élégance parfaite.

Pour rendre plus sensible toute la beauté qui éclate dans l'ensemble de cette élégie, nous allons la rapporter tout entière, et la présenter sous un seul aspect à nos lecteurs.

« Ceux qui faisaient ta gloire, ô Israël, ont péri sur » tes montagnes ! comment les forts sont-ils tombés ?
» N'annoncez point cette nouvelle dans Geth, ne la » publiez pas dans les places d'Ascalon : de peur » que les filles des Philistins ne s'en réjouissent ; » de peur que les filles des incirconcis n'en triom- » phent.
» O montagnes de Gelboé, que jamais ni la rosée ni » la pluie ne tombent sur vous ; que sur vos pentes » il n'y ait pas un seul champ qui fournisse des » prémices pour les offrandes ; parce que c'est là » que fut jeté avec mépris le bouclier des forts, le » bouclier de Saül, comme si ce roi n'avait pas » reçu l'onction sainte.
» Jamais la flèche de Jonathas n'est retournée en » arrière, sans avoir versé le sang, sans s'être en- » graissée de la chair des forts : jamais l'épée de » Saül ne s'est retirée sans effet.

» Saül et Jonathas qui s'aimaient avec tant de ten-
» dresse, qui étaient si aimables, durant leur vie,
» n'ont pas été séparés même par le trépas.
» Ils étaient plus rapides que les aigles, plus coura-
» geux que les lions.
» Filles d'Israël, pleurez sur Saül qui vous parait
» d'une pourpre éclatante en vos jours de fêtes;
» qui vous fournissait de l'or pour vos atours.
» Comment les forts sont-ils tombés dans les combats?
» Comment Jonathas a-t-il péri sur tes collines?
» Je verse des pleurs sur toi, ô mon frère, ô Jona-
» thas, guerrier trop illustre, dont la tendresse
» l'emportait sur la tendresse des femmes : je
» t'aimais comme une mère aime son fils.
» Comment les forts sont-ils tombés? Comment a
» péri leur armure guerrière? (1) »

Texte de la Vulgate.

(1) *Inclyti, Israël, super montes tuos interfecti sunt : quomodò ceciderunt fortes?*

Nolite annuntiare in Geth, neque annuntietis in compitis Ascalonis : ne fortè lætentur filiæ Philisthiim, ne exsultent filiæ incircumcisorum.

Montes Gelboë, nec ros nec pluvia veniant super vos, neque sint agri primitiarum : quia ibi abjectus est clypeus fortium, clypeus Saül, quasi non esset unctus oleo.

A sanguine interfectorum, ab adipe fortium, sagitta Jonathæ nunquàm rediit retrorsùm, et gladius Saül non est reversus inanis.

Saül et Jonathas amabiles, et decori in vitâ suâ, in morte quoque non sunt divisi : aquilis velociores, leonibus fortiores.

Filiæ Israël, super Saül flete, qui vestiebat vos coccino in deliciis, qui præbebat ornamenta aurea cultui vestro.

Quomodò ceciderunt fortes in prælio? Jonathas in excelsis tuis occisus est?

Doleo super te frater mî Jonatha decore nimis, et amabilis super amorem mulierum. Sicut mater unicum amat filium suum, ità ego te diligebam.

Quomodò ceciderunt robusti, et perierunt arma bellica.

II. Reg. I, 19—27.

Vers de M. Lowth.

Ergone magnanimi heroës, decus Israëlis,
Proh dolor! in patriis occubuere jugis?
Fama Philistæas ah! ne pertingat ad urbes,
Neu Gatham tantæ nuntia cladis eat;
Hostis ut invisos agitet sine more triumphos,
Judaicisque nurus barbara læta malis.

Triste solum, Gilboa! tuis ne in montibus unquàm
Vel ros, vel pluviæ decidat imber aquæ!
Nulla ferat primos aris tua messis honores;
De grege lecta tuo victima nulla cadat!
Quà scuta heroum, quà Sauli parma relicta est,
Nequicquàm heu! sacrum cui caput unxit onyx.
Non sinè cæde virum Sauli priùs hasta redibat;
Non Jonathani expers sanguinis arcus erat:
Nobile par, quos junxit amor, quos gloria junxit,
Unaque nunc fato jungit acerba dies.
Ut celeres vicere aquilas, validosque leones,
Viribus et cursu bella ciere pares!
At vos, Isacides, Saulum lugete, puellæ,
Qui dites vobis rettulit exuvias;
Qui collo gemmas, qui textile vestibus aurum,
Coccina qui tyriâ tincta bis arte dedit.
Heu quianam heroum bello perit irrita virtus!
Montibus in patriis, ah Jonathane, jaces!
Tu mihi, tu æterno flendus, Jonathane, dolore
Occidis! heu misero frater adempte mihi!
Heu pietas! heu rara fides, et dulcia fesso
Alloquia, heu sanctæ fœdus amicitiæ!
Quæ mihi in adversis tulerat nova gaudia rebus;
Gaudia fœmineus quæ dare nescit amor.
Proh dolor! heu quianam duro in certamine belli
Fracta virûm virtus, irritaque arma jacent!

LEÇON VINGT-QUATRIÈME.

POÉSIE DIDACTIQUE.

Des Poëmes de ce genre.

SOMMAIRE. Antiquité de l'enseignement par proverbes ou paraboles. Des Proverbes de Salomon ; qualités propres à ce genre. De l'Ecclésiaste ; rapport de ce livre avec les Psaumes alphabétiques et autres. De l'Ecclésiastique. Du livre de la Sagesse.

DANS les temps anciens, et à l'origine de presque toutes les nations, rien de plus ordinaire que l'usage de réduire en sentences les leçons qu'on voulait donner. Cette sagesse antique, et qui ne faisait que de naître, était grossière et sans ornemens. L'art n'en réglait pas l'ordonnance ; elle ne connaissait ni division régulière, ni marche assurée. Ceux qui se distinguaient par leur esprit, par leur prudence, et par une longue expérience, mettaient au jour, pour l'utilité des autres, le sommaire de leurs connaissances, mais en les resserrant et en les réduisant à un petit nombre de préceptes et d'axiomes. Ces leçons étaient d'autant plus efficaces, et avaient d'autant plus de poids sur des hommes grossiers, que les maîtres ne dissertaient pas, mais ordonnaient ; qu'ils n'employaient pas la persuasion, mais l'autorité ; qu'ils ne conduisaient pas leurs disciples par les longs détours du raisonnement, mais par la voie la plus directe, à des sentimens et à des actions justes et

honnêtes. Cependant, pour ne pas rebuter les esprits de leurs auditeurs par une trop grande sévérité, mais, au contraire, pour les attirer et les gagner, ils avaient besoin de recourir à la séduction de quelque parure. C'est par ce motif qu'ils renfermaient leurs avertissemens dans des sentences courtes, ingénieuses, relevées par le nombre et la symétrie; qu'ils ornaient ces sentences d'images, de figures, de comparaisons; qu'ils les embellissaient par un grand éclat dans les pensées et dans les expressions. Chez la plupart des peuples, cette méthode fut suivie, au moins dans les premiers temps; elle fut toujours en vigueur chez les Hébreux. Ils désignèrent ce genre par une dénomination particulière dont nous avons exposé les différentes acceptions; et cette dénomination lui fut donnée, soit parce qu'il se composait souvent de paraboles proprement dites, soit parce qu'il se distinguait par la force et l'autorité, et qu'il semblait en quelque sorte, dominer sur le cœur des auditeurs. (1)

Il nous reste, dans le genre didactique, beaucoup de monumens de la Poésie hébraïque, parmi lesquels les Proverbes de Salomon occupent sans difficulté le premier rang. Cette composition est divisée en deux parties : la première, qui tient lieu en quelque manière de préambule, comprend les neuf premiers chapitres. Elle est variée, élégante, sublime, et vraiment poétique; l'ordre y règne; les parties en sont liées avec art; elle est parée de tous les ornemens de la poésie; et pour le mérite de la beauté, elle ne le cède à aucun autre monument de la Poésie sacrée. La seconde partie, qui

(1) Voyez ci-dessus, Leçon IV.

s'étend jusqu'à la fin du livre, ne consiste, presque en entier, qu'en paraboles ou sentences détachées ; on n'y remarqne rien d'élevé ni même de poétique, si ce n'est la précision et la régularité du tour sentencieux. Comme les Hébreux, dans le genre didactique, affectent cette forme, qu'on la retrouve souvent dans des poèmes d'un genre différent, et qu'elle reparaît partout, nous allons prendre cette partie des Proverbes de Salomon pour objet de nos recherches, et approfondir avec plus de soin la nature particulière de la parabole ou du proverbe.

Salomon lui-même nous fait connaître, par une parabole élégante, l'agrément particulier à ce genre, nous en offrant, tout à la fois, et une description exacte, et un exemple :

« Tels des fruits d'or renfermés dans une corbeille
» d'argent ;
» Telle la pensée énoncée sous un tour savant. (*a*) »

Ainsi donc, il suppose qu'une pensée grave et profonde acquiert un nouveau prix, d'une tournure de phrase travaillée avec art, et savamment arrondie ; comme des fruits exquis et de la plus belle couleur, ou artistement formés peut-être du métal le plus précieux, flattent davantage la vue, lorsque, comme à travers un voile, ils se montrent par les ouvertures d'un vase d'argent habilement ciselé. En effet, ce qui embellit ces pensées, c'est non-seulement un style brillant, ingénieux et travaillé, mais encore l'interposition d'une image agréable qui

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Poma aurea in opere reticulato argenti ;*
Dictum prolatum in rotis suis. Prov. XXV, 11.

cachant légèrement la vérité, la dérobe d'abord un peu à la vue.

Si nous passons à un examen plus détaillé, nous reconnaîtrons que la brieveté est la première qualité de la parabole. (1) C'est une condition essentielle : si on la lui enlève, elle perd et sa nature et son nom. Si la pensée est développée longuement et dans toute son étendue; si la phrase renferme plus de dix ou douze mots, ce n'est plus une sentence qu'on profère, c'est un discours que l'on prononce. La sentence pique l'esprit, comme d'un aiguillon; elle y pénètre par la vivacité, et non par la durée du coup; c'est pour cela qu'elle a recours à la concision la plus rigoureuse, se déterminant plutôt à rejeter ce qui est nécessaire, qu'à admettre ce qui est superflu. Horace a établi la même loi pour la poésie didactique, et il en a expliqué les motifs :

« Quelques préceptes que vous ayez à donner, » soyez court, afin que les esprits saisissent » avec docilité et gardent fidèlement une parole » rapide. (2) »

Salomon a exprimé la même pensée, à sa manière, c'est-à-dire, sous la forme parabolique :

« Les paroles du sage sont semblables à des ai-
» guillons,

---

(1) NOTE DE M. LOWTH. — « La brieveté a quelque chose » de dogmatique et de sentencieux. Le discours a bien plus » de sens, lorsqu'un grand nombre de pensées sont accu- » mulées et pressées dans un petit nombre de mots. C'est » ainsi que les qualités des arbres entiers sont renfermées » dans leurs semences. Mais si l'on étend la sentence en de » longues phrases, elle devient leçon, discours, et cesse » d'être sentence. » (Démétr. de Phalèr. Traité de l'élocut. sect. IX.)

(2) *Quidquid præcipies, esto brevis; ut citò dicta*
Percipiant animi dociles, teneantque fideles.
Ars poët. v. 336.

» Et pareilles à des clous qui s'enfoncent profondé-
» ment. (*a*) »

En effet, elles frappent l'esprit avec force, y pénètrent bien avant, et s'y fixent d'une manière inébranlable.

Or, la brièveté est presque toujours suivie de quelque obscurité : mais la parabole ne craint point cette obscurité ; au contraire, elle l'aime, la recherche, et s'en fait gloire. L'obscurité, en effet, a aussi son utilité : elle aiguise l'esprit, et le rend attentif ; elle anime l'application et le désir de savoir ; dans la recherche à laquelle elle nous contraint, les forces de l'entendement s'accroissent et s'exercent. Ajoutons encore, que, dans l'étude de la vérité, l'homme veut qu'on lui laisse quelque chose à faire ; qu'on ne lui développe pas tout avec la dernière clarté, mais qu'on se repose en partie sur sa pénétration. La science, en effet, n'a pas pour lui de fruits plus agréables que ceux qu'il a su cueillir par ses propres forces et par sa propre habileté. La brieveté et la concision du discours ne sont pas les seules causes qui engendrent l'obscurité ; elle naît encore de plusieurs autres sources : premièrement, des comparaisons, lorsque les objets sont rapprochés et comparés ensemble, sans que rien annonce ce rapprochement. Nous en avons un exemple dans la parabole qui vient d'être citée, et dans une infinité d'autres endroits ; nous en ajouterons un ou deux, à cause de leur extrême élégance :

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Dicta sapientûm sicut stimuli,*
Et instar clavorum in altum defixa.
Eccle. XII, 11.

« Nuage et vent sans pluie :
» Homme qui se vante, et ne remplit point ses pro-
» messes. (*a*)

L'autre diffère pour la forme :

« De l'or, des pierreries en abondance :
» Mais les lèvres savantes sont le meuble le plus pré-
» cieux. (*b*) »

Une seconde source d'obscurité, c'est lorsque l'objet d'où l'image est empruntée se cache, et se change en allégorie. Horace a rendu fidèlement, mais sans figure, cette pensée connue et vulgaire :

« Dédaigne la volupté ; le plaisir acheté au » prix de la douleur, est nuisible. (1) »

Combien cette idée n'est-elle pas plus élégamment exprimée par Salomon, à l'aide d'une image, et sous le voile de l'allégorie.

« As-tu trouvé du miel ? manges-en sans excès ;
» De peur que tu ne t'en rassasies, et que ton cœur
» n'en soit soulevé de dégoût. (*c*) »

Souvent encore la ressemblance est extrêmement vague, et peut exister entre une foule d'objets, comme dans l'exemple suivant :

« De même que, dans l'eau, le visage (répond) au
» visage ;

Texte de M. Lowth.

(*a*) *Nubes, et ventus, et imber nullus ;*
Vir sese venditans cum inani munere.
Prov. XXV, 14.

(*b*) *Est aurum, et gemmarum copia ;*
At pretiosa supellex labia scientiæ.
Prov. XX, 15.

(1) *Sperne voluptates ; nocet empta dolore voluptas.*
Sat. L. I. II, , v. 55.

(*c*) *Invenistine mel? quod modò sat erit comede ;*
Ne eo satiere, et nausees. Prov. XXV, 16.

« De même aussi le cœur de l'homme (répond) à
» l'homme. (*a*) »

Il est difficile de dire à quel objet se rapporte cette similitude, et dans quelles bornes précises elle doit être renfermée, puisqu'elle peut s'appliquer également au naturel, à l'esprit, aux affections, aux goûts, aux inclinations, aux mœurs, aux vertus ou aux vices des hommes; toutes ces qualités ayant entre elles un certain rapport, s'enchaînant mutuellement ensemble, et tirant de cette liaison réciproque une certaine ressemblance. Enfin, une dernière cause d'obscurité, pour ne pas pousser plus loin ce détail, c'est lorsque dans une parabole quelconque, la force de la pensée dépend, non de la pensée elle-même, mais de quelque rapport secondaire, qui, n'étant point exprimé, est seulement étroitement lié avec l'idée principale, et en forme une conséquence nécessaire. Ainsi dans l'exemple suivant :

« L'oreille qui entend, et l'œil qui voit
» Sont également l'ouvrage du Seigneur (*b*) ; »

on sera peu avancé si l'on s'arrête à l'écorce des mots, et dans le cercle étroit de la pensée qu'ils expriment. Mais n'en voit-on pas découler, par une suite nécessaire, ce sens si beau, si important, que le Psalmiste, conformément au but qu'il se proposait, a rendu avec bien plus de clarté et d'énergie :

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Ut in aquis facies faciei (respondet),*
Sic homini cor hominis. Prov. XXVII, 19.

(*b*) *Aurem audientem, et oculum videntem,*
Utrumque eorum fecit Jehova. Prov. XX, 12.

« Quoi ! celui qui a planté l'oreille, n'entendra pas?
» Celui qui a formé l'œil, ne verra pas (*a*) ? »

Enfin, une dernière qualité que doit avoir la parabole, c'est l'élégance, qui n'est point incompatible avec la brieveté et une certaine obscurité. Nous entendons par-là l'élégance dans les pensées, les images et l'élocution. Mais il faut observer, à ce sujet, qu'on ne doit point regarder comme dénuées d'élégance, ces paraboles extrêmement simples et claires qui ne présentent aucune recherche dans les idées, aucune image, aucun ornement dans le style, pourvu qu'on y remarque de la brieveté, une tournure symétrique, et cette forme particulière qui seule peut suffire quelquefois pour constituer la parabole. Telle est cette sentence que David cite dans l'Histoire sainte, comme une parabole venue des anciens :

« Des impies sortira l'impiété. (*b*) »

Tel est encore ce proverbe de Salomon :

« La haine suscitera les querelles ;
» Mais l'amour couvrira toutes les fautes. (*c*) »

Tels sont enfin les exemples qui se trouvent en foule dans le même livre.

Il est un second ouvrage de Salomon qui doit être également rapporté au genre didactique ; c'est celui qui est appelé l'*Ecclésiaste*. Mais

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Qui plantavit aurem, nonne ipse audiet ?*
Qui formavit oculum, nonne ipse videbit ?
Ps. XCIII, 9.

(*b*) *A sceleratis prodibit scelus.* I. Rois, XXIV, 13.

(*c*) *Odium suscitabit rixas ;*
Sed omnia delicta operiet amor. Prov. X, 12.

quoique dans celui-ci on rencontre éparses çà et là, quelques sentences détachées et beaucoup de paraboles, cependant la nature de la composition, son caractère, son style, sont fort différens. Le plan est uniforme ; le sujet est un et simple ; c'est la vanité des choses humaines exposée par Salomon, qui propose ses doutes sur une question extrêmement difficile, qui balance les motifs sur lesquels sont fondés les sentimens divers, et qui enfin se dégage de cette pénible incertitude. Il est très-embarrassant d'en marquer les divisions : il règne une très-grande obscurité sur l'enchaînement des idées, sur la suite du discours, sur l'ordre et la disposition de l'ensemble : aussi remarque-t-on une extrême opposition parmi les interprètes, dans l'exposition de l'économie générale de cette composition, et dans la détermination exacte de ses divisions. Pour parler avec vérité, nous devons convenir que les Hébreux, dans le développement de leurs idées, et dans l'enseignement, ne connaissaient ni ne recherchaient les divisions rigoureuses et subtiles : attachés exclusivement à l'usage antique des sentences, ils dédaignaient l'emploi d'une autre méthode, lors même qu'elle se présentait à eux naturellement et sans effort. Le style de ce livre est extrêmement singulier ; presque partout il est trivial, sans noblesse, et surtout fort obscur. Souvent lâche et diffus, il se rapproche du discours ordinaire. Le tour et la disposition des phrases n'offrent que de faibles traces du caractère poétique ; ce qu'il faut peut-être attribuer en partie à la nature du sujet. C'est contre le sentiment des Juifs qu'il est placé ordinairement au nombre des livres écrits en discours mesuré. Si, sur

ce point, leur autorité pouvait avoir quelque poids, peut-être faudrait-il céder ici à leur opinion. (1)

A cette même classe appartiennent encore un certain nombre de psaumes; savoir, tous les psaumes alphabétiques, et quelques autres. Déjà plusieurs fois nous avons fait mention de cet ordre alphabétique. Le principal mérite de ces compositions consiste en ce qu'elles sont parfaitement appropriées à l'usage général; en ce que les pensées en sont pieuses, graves, infiniment utiles; en ce que le style en est clair et facile; enfin en ce que le tour sentencieux y est observé avec l'exactitude la plus soigneuse.

Il reste encore, dans ce genre, deux monumens dont la Poésie hébraïque réclame avec justice la propriété, quoiqu'ils n'existent plus qu'en prose et en grec : c'est le livre rédigé par Jésus, fils de Sirach, et autrement appelé l'*Ecclésiastique*, et celui de la *Sagesse*.

Le premier de ces deux ouvrages, traduit de l'hébreu en grec par le petit-fils de l'auteur, est absolument semblable aux Proverbes de Salomon. Aussi porta-t-il d'abord le même nom dans l'hébreu, comme nous l'apprend saint Jérôme (2), qui atteste avoir vu ce livre écrit en cette langue; mais peut-être faut-il entendre par-là moins le texte original hébreu qu'une

---

(1) Note de M. Lowth. — Un savant, dans un ouvrage plein d'érudition, qu'il a publié depuis peu, pense que ce livre est en très-grande partie écrit en prose; mais que l'auteur, suivant que l'occasion s'en est présentée, l'a orné d'un grand nombre de fragmens empruntés des poëtes. Nous nous rangeons volontiers à son opinion. *Vide A. V. Desvœux, Tentamen philosophicum et criticum in Ecclesiasten, lib. II, cap. I.*

(2) Voyez la préface des livres de Salomon.

version en syriaque. Quoi qu'il en soit, la traduction grecque qui nous reste démontre avec évidence qu'il était parfaitement semblable, sous tous les rapports, aux Proverbes de Salomon, autant néanmoins qu'une traduction peut ressembler à un original. On remarque, entre ces deux compositions, la plus grande affinité, quant aux choses, quant aux pensées, quant à l'élocution; la couleur du style, la forme des périodes est la même, et nous ne doutons point que l'auteur n'eût suivi le même genre de versification, en quoi qu'il ait pu consister, si la connaissance de l'art métrique s'était conservée jusqu'au temps où il écrivait. Ce qui nous donne le droit de l'affirmer avec quelque assurance, c'est la fidélité admirable qui se manifeste partout : on le voit s'acquitter de sa fonction d'interprète avec le plus grand scrupule, se conformer en tout aux tours de la langue hébraïque, sans se mettre en peine d'être élégant dans sa propre langue; non-seulement peser le sens des phrases, mais encore en compter les mots, et conserver avec exactitude l'ordre qui régnait entre eux; de telle sorte, qu'on peut croire qu'en rendant cette traduction à son idiome primitif, ce sera l'original hébreu qu'on aura sous les yeux. Si l'on tente cette expérience, si l'on remet mot pour mot en hébreu quelque portion de ce livre, on reconnaîtra clairement dans cette version une ressemblance merveilleuse avec les anciens monumens du même genre, que nous ont laissés les Hébreux; partout on retrouvera le même caractère, et on n'aura pas de peine à se persuader que c'est un autre Salomon que l'on entend. C'est surtout la première partie du livre des Proverbes, que le fils

de Sirach a imitée. En effet, ses sentences ont presque toujours entre elles quelque liaison. Le style aussi est souvent plus brillant, plus orné, plus riche en images et en figures, que ne semble le comporter le genre didactique. C'est ce qu'on peut remarquer dans la prosopopée de la Sagesse, où il a imité, de la manière la plus heureuse, le caractère et tous les traits de son devancier. (1)

Le livre de *la Sagesse* a été composé aussi sur le modèle des écrits de Salomon, mais avec beaucoup moins de succès. Il a été, non traduit de l'hébreu, comme le livre précédent, par quelque Juif helléniste, mais écrit originairement en grec. Le style en est inégal : tantôt enflé et plein d'emphase ; tantôt abondant, chargé d'épithètes, contre l'usage ordinaire des Hébreux ; tantôt enfin tempéré, élégant, sublime et poétique. Le tour sentencieux y est observé avec assez de soin, et on reconnaît clairement l'intention que l'auteur a eue d'imiter les anciens modèles ; mais en général, il s'éloigne beaucoup de ce caractère pur et classique. On remarque un défaut grave dans l'ordonnance de cette composition. La prière que l'auteur place dans la bouche de Salomon, et qui commence au neuvième chapitre, se prolonge jusqu'à la fin du livre, de telle sorte qu'elle en forme plus de la moitié. Quand même on voudrait excuser la longueur démesurée de cette prière, on serait contraint d'avouer que l'auteur s'abandonne à des recherches trop subtiles sur des choses hors de notre portée, et qu'il y mêle une infinité d'objets très-étrangers à

(1) Chap. XXIV.

des prières qui s'adressent à l'Etre suprême. Enfin, l'ouvrage paraît n'avoir aucun but déterminé. Ces motifs nous engagent à adopter l'opinion de ceux qui pensent que ce livre est beaucoup plus récent que celui du fils de Sirach, et qu'il a été composé dans un siècle moins pur. (1)

Pour ne pas quitter ce genre de poésie sans présenter quelque exemple d'une composition entière; ainsi que nous l'avons pratiqué à l'égard des autres, nous allons tenter l'expérience que nous avons proposée plus haut, et traduire en hébreu un morceau du livre du fils de Sirach. Nous choisirons pour cela cette même prosopopée que nous avons déjà rappelée. En effet, il est presque impossible de retracer, dans une autre poésie que dans la Poésie hébraïque, le caractère de ce genre; et après tous les efforts divers et multipliés que nous avons faits pour rendre sensible l'idée générale que nous nous formons de la Poésie hébraïque, nous devons avouer qu'il n'existe peut-être pas, pour la faire bien connaître, de moyen plus efficace que celui dont nous allons faire usage.

---

(1) Note du Traducteur. —Pour rectifier les idées systématiques de M. Lowth, sur la composition de l'Ecclésiastique et du livre de la Sagesse, nous croyons devoir rappeler l'opinion du savant M. Huet sur ce point. Suivant cet illustre prélat, dans sa *Démonstration évangélique*, le fonds du premier de ces ouvrages appartient à Salomon; mais c'est Jésus, fils de Sirach, qui en rassembla toutes les parties, qui les disposa dans l'ordre où elles se trouvent maintenant, et qui publia ce recueil en hébreu. L'ouvrage fut ensuite mis en grec par son petit-fils.

Quant au livre de la Sagesse, il en est à peu près de même. C'est un recueil de paraboles et de sentences dont Salomon est aussi l'auteur; mais la réunion et l'ordonnance de toutes ces parties ne sont pas de lui. Elles sont dues à quelque écrivain qui les rendit en grec, en les paraphrasant, et sans s'astreindre à une fidélité rigoureuse. Saint Jérôme attribue ce travail à Philon l'Ancien.

N. B. On trouve effectivement ici, dans l'ouvrage de M. Lowth, la traduction en hébreu du vingt-quatrième chapitre de l'Ecclésiastique. On comprend aisément que rien ne peut remplacer cette traduction, et qu'une version française ne remplirait pas les vues que l'auteur s'est proposées, et qu'il vient d'indiquer ; nous avons donc cru devoir nous dispenser de traduire ce morceau en français.

LEÇON VINGT-CINQUIÈME.

DE L'ODE.

Premier caractère de l'Ode hébraïque.

SOMMAIRE. Origine de l'Ode. Antiquité de ce genre de poésie ; combien il a été cultivé par les Hébreux. Idée générale de cette sorte de composition ; ses principaux caractères. Premier caractère. Exemples.

LES poèmes destinés à être chantés soit à la voix seule, soit avec accompagnement d'instrumens, reçurent des Hébreux et des Grecs une dénomination qui désignait cette destination, et dont la signification était la même dans les deux langues. Chez les uns comme chez les autres, ce mot finit par être pris dans un sens plus restreint, pour exprimer une espèce particulière de poésie, avec cette seule différence, que les Hébreux semblent l'avoir quelquefois employé dans une acception plus étendue.

L'Ode indique elle-même son origine, de la manière la plus évidente : elle est née des sentimens les plus agréables et les plus vifs qu'éprouve le cœur humain, de la joie, de l'amour, de l'admiration. Si nous nous représentons l'homme sortant des mains du Créateur, tel que nous le peignent les divines Ecritures, doué d'une raison et d'un talent parfait pour la parole, se connaissant lui-même, ainsi que son Dieu ; pénétré du sentiment de la bonté, de la majesté et de la puissance divine ; digne spectateur de l'or-

dre admirable qui éclate dans l'univers, et des beautés dont brillent les cieux et la terre, pourrons-nous nous refuser à croire qu'une telle vue n'ait échauffé son cœur, et qu'entraîné par l'ardeur de ses affections, il ne se soit épanché en louanges avec ce feu d'expressions et cet accent exalté qui sont une suite nécessaire de semblables émotions? Tel fut l'effet de ce spectacle sur l'auteur de ce beau psaume, où toutes les créatures sont invitées à célébrer de concert la gloire du Dieu infiniment bon et infiniment puissant:

« Louez le Seigneur, habitans des cieux;
» Louez le Seigneur, dans les régions élevées;
» Louez le Seigneur, vous qui êtes ses anges;
» Louez le Seigneur, vous tous qui formez son ar-
» mée. (*a*)

Ce cantique a été imité avec la plus grande élégance, par notre Milton (1), le plus divin des poètes après les poètes sacrés, qui l'a mis avec beaucoup de convenance dans la bouche d'Adam, encore habitant du Jardin de délices. En effet, jamais nous ne nous formerons une juste idée de cet état primitif et parfait de l'homme, si nous ne lui attribuons quelque usage de la poésie, à l'aide duquel il ait pu exprimer dignement, dans des hymnes et par le chant, les sentimens de reconnaissance et de piété dont il était enflammé.

Si nous avons recours aux faits et au témoi-

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Laudate Jehovam cœlites;*
Laudate eum in excelsis;
Laudate eum omnes angeli ejus;
Laudate eum omnes ejus exercitus. Ps. CXLVII.

(1) Parad. perd. V.

gnage de l'Histoire, nous verrons que chez presque tous les peuples un peu civilisés, ce fut un usage dominant et qui remontait à l'époque même de leur origine, que celui des hymnes et des cantiques dans les fêtes religieuses. En parlant de cette poésie et de cette musique antiques, que les lois avaient établies dans Athènes, Platon mentione d'abord l'espèce qui comprenait les prières adressées aux Dieux, et qui portait la dénomination d'*hymnes*. (1) Dans la poésie latine, nous ne trouvons rien de plus ancien que le chant *Saliare* de Numa, qui fut composé par ce roi savant, dans le même temps où il institua les premières cérémonies religieuses, et qui était chanté avec des danses solennelles au son des flûtes, par les *Saliens*, *chantres des Dieux guerriers*, comme les appelle Denys d'Halicarnasse. (2) Mais de tous les poèmes qui existent maintenant, c'est-à-dire, de tous ceux dont on peut fixer la date avec certitude, et qui forment une composition régulière, le plus ancien n'est-il pas ce cantique d'actions de grâces, que Moïse composa après le passage de la mer Rouge? morceau parfait dans son genre, production naturelle et vraie de ces sentimens de joie dont nous avons parlé. Ainsi, l'origine de l'Ode remonte à celle de la Poésie, et celle-ci va s'unir à la naissance de la Religion, c'est-à-dire, du genre humain même.

Cette espèce de poésie fut cultivée plus qu'aucune autre par les Hébreux, qui y excellèrent. Dans tous les âges de la nation Juive, elle observa comme un devoir sacré l'usage d'offrir

(1) Traité des lois, III.

(2) Antiq. rom. II, 70.

dans des cantiques de joie, au Dieu sauveur, l'expression publique de sa reconnaissance pour les succès qu'elle avait obtenus, pour les guerres qu'elle avait heureusement terminées : de là les chants de victoire de Moïse, de Débora, de David. Les colléges de prophètes durent prendre naissance avec le gouvernement même des Juifs ; du moins est-il constant que leur établissement précéda celui de la royauté. Là, comme nous l'avons déjà vu, ceux que l'on formait à la science prophétique, s'appliquaient, entre autres études, à celle de la Poésie sacrée, et s'occupaient à célébrer les louanges du Très-Haut, dans des odes, et avec le secours de la musique. Mais ce fut principalement sous le règne de David, que la poésie et la musique furent florissantes : suivant l'ordre établi par ce roi, quatre mille chantres ou musiciens pris parmi les lévites, et divisés en vingt-quatre classes (1), sous la conduite de deux cent quatre-vingt-huit directeurs, se succédaient de semaine en semaine pour le service du temple, et étaient chargés de l'unique fonction, les uns, de chanter les hymnes (2), les autres, d'en accompagner le chant avec différentes espèces d'instrumens de musique. Leurs chefs étaient Asaph, Héman, et Idithun, qui, autant qu'on peut le conclure des titres des psaumes, paraissaient avoir aussi composé des hymnes. (3) Par un appareil si magnifique, et auquel il n'a jamais rien existé de comparable, nous pouvons conjecturer quelle était la noblesse et la majesté de l'Ode hébraïque. Rappelons-nous que ce qui

(1) I. Paralip. XXIII, 5.

(2) *Ibid.* XXV, 1—7.

(3) Voyez aussi le II.e liv. des Paralip. XXIX, 30.

en subsiste encore ne nous est parvenu que dépouillé de tous ses ornemens ; que ceux qui dépendaient de l'élocution et des pensées sont les seuls qui se soient conservés, et que même encore ils ont été obscurcis par d'épaisses ténèbres. C'est pour cela qu'en traitant de l'Ode hébraïque, nous nous abstiendrons de toute recherche sur la musique, ainsi que sur l'appareil varié qui accompagnait le chant des hymnes, quoiqu'il ait dû nécessairement avoir une grande influence sur le mode constitutif des diverses espèces d'odes. Mais condamnés sur tous ces points à une ignorance absolue, nous aimons mieux garder le silence, que de nous égarer en de vaines conjectures, à l'exemple de quelques savans. Nous allons donc examiner rapidement la nature et les divers caractères de l'Ode ; et après les avoir fait connaître, nous pourrons porter un jugement plus facile et plus assuré sur les monumens que nous offre, en ce genre, la Poésie des Hébreux.

De toutes les espèces de compositions poétiques, l'Ode est celle qui a le plus de douceur, d'élégance, de variété et d'élévation. Toutes ces qualités éclatent dans l'ordre, les pensées, les images, l'élocution et le nombre qui la distinguent.

C'est dans l'ordre et la disposition des objets que réside la première et la principale beauté de l'Ode ; mais ce genre de beauté est aussi facile à sentir que difficile à exprimer ; car il consiste surtout dans l'indépendance de toute règle fixe, et dans l'exemption de toute distinction précise des parties. L'Ode, en effet, respire la joie, la liberté : si le sujet est élevé, elle sera animée des transports les plus vifs ; pleine d'au-

dace, souvent elle méconnaîtra tout frein. Mais dans ces occasions, de même que dans toutes les autres, il faut qu'il règne, dans son ensemble, une certaine aisance qui porte l'empreinte de la nature, et non celle de l'art, et qui présente même l'apparence d'une négligence sans affectation. Cette aisance se reconnaît principalement, à un exorde naturel, sans recherche, et qui aborde le sujet sans détour ; à une suite d'idées liées entre elles avec une agréable variété, par un enchaînement ingénieux, savant et peu marqué ; à une conclusion distinguée, non par quelque pensée piquante, mais par une chute douce, inattendue, et qui paraisse due presque au hasard. Il faut encore que la composition entière ait un caractère propre, une forme particulière, déterminée, non par le genre du mètre, mais par les idées elles-mêmes, par leur disposition et par le style. Sans cela, le poème pourra mériter des éloges sous d'autres rapports, mais il ne formera point une ode élégante. C'est cette forme qui distingue la plupart des odes d'Horace. Telles sont presque toutes celles de notre Hannes, qui n'en a composé qu'un trop petit nombre. (1) On trouve

(1) Note du Traducteur. — Edouard Hannes, médecin et professeur de chimie à l'Université d'Oxford, vers la fin du 17.e siècle, cultiva avec succès la Poésie latine. On trouve trois odes de sa composition dans le recueil intitulé : *Musarum Anglicanarum analecta.* Lond. 1714, 2. vol. in-12, 3.e édit. La première de ces odes (tom. 1, pag. 90), porte pour titre : *Excellenti in re medicâ admirabili viro D. Th. Sydenham M. D. in schedulam de novæ febris ingressu.* La seconde (tom. 1, pag. 293), est adressée : *Clariss. D. Paulo Herman, M. D. prof. botanicæ Lugduni Batavorum, hortique præfecto, ex India reverso.* La troisième (tom. 2, p. 12), est intitulée : *In exoptatum Gulielmi Regis ex Hiberniâ reditum*, 1690. Dans ce même recueil (tom. 2, pag. 208), on

parmi les Silves de Stace, deux poèmes lyriques, dans lesquels on remarque une versification harmonieuse, soigneusement travaillée, et facile; des pensées pleines d'élégance et de grâce, un style, sinon délicat, au moins animé et brillant: néanmoins on chercherait en vain dans ces deux pièces, cette forme heureuse et agréable, ces traits particuliers qui caractérisent l'Ode.

Les pensées et les images suivent la nature du sujet, qui varie et n'est circonscrit par aucune borne. Dans un sujet ordinaire, elles seront gracieuses, douces, fleuries; majestueuses, hardies, animées, dans un sujet élevé; dans tous, extrêmement élégantes, pittoresques et variées. L'Ode se plaît surtout à la peinture des objets physiques, aux traits puisés dans l'histoire, aux descriptions vives, mais courtes, et, lorsqu'elle prend un vol plus sublime, à de fréquentes prosopopées.

Pour ce qui concerne le style, elle s'attache principalement à un choix exquis d'expressions; préférant toujours celles qui ont le plus d'éclat, ainsi que les figures les plus agréables; faisant usage de certains tours particuliers; enfin, sachant parer son élocution d'ornemens qui lui sont propres, et disposer ses plans d'une manière qui n'appartient qu'à elle. Horace nous offre, à cet égard, non moins de soin et non moins de bonheur. Enfin, tant de beautés sont

---

trouve une ode d'Addisson, adressée : *Ad D. D. Hannes, insignissimum medicum et poëtam.*

Je dois ces renseignemens à l'extrême obligeance de M. Boissonnade, qu'on ne consulte jamais en vain sur tout ce qui concerne l'histoire littéraire, et à qui je me fais un devoir d'offrir ce témoignage public de ma reconnaissance, pour la bonté qu'il a eue, sans que j'eusse l'avantage d'être connu de lui, de me communiquer ses recherches, lorsque je l'ai consulté à ce sujet.

relevées encore par la douceur et la variété des mètres, suivant la nature de la langue, et la différence presque infinie des sujets.

Nous avons à regretter, en parlant de l'Ode hébraïque, d'être réduits à un silence absolu sur ce qui regarde les mètres qu'elle employait. Mais quoiqu'ils nous soient entièrement inconnus, nous sommes en droit de supposer qu'ils s'accordaient avec la nature de la musique, art très-cultivé chez les Hébreux, et qu'ils étaient aussi parfaits que le comportait le génie de la langue. Pour tout le reste, pour ce qui concerne la force et l'élégance de l'élocution, la beauté et la noblesse des pensées et des images, le mérite et la grâce de la disposition, nous pouvons sans crainte, les attribuer à l'Ode des Hébreux, par préférence aux monumens lyriques des autres peuples. Mais pour ne pas nous abandonner à une marche incertaine, dans une carrière si vaste, traçons-nous une route déterminée qui puisse assurer nos pas. Or, il semble qu'il s'offre à nous un ordre assez avantageux à suivre, en réduisant à trois espèces tous les poèmes de cette classe. L'une aura la douceur pour trait distinctif; l'autre, l'élévation; et, entre ces deux espèces, viendra se placer la troisième, dont le caractère particulier sera un mélange de celui des deux autres : les qualités qu'elles devront toutes posséder en commun, seront l'élégance et la variété.

Quoique l'Ode hébraïque soit vouée aux sujets les plus graves, et que jamais elle ne s'abaisse à cette futilité qui, sous ce rapport, s'est emparée en grande partie de la poésie profane, cependant elle ne dédaigne point la grâce et la douceur; ce qui constitue ce caractère, ce sont

les sentimens tendres et paisibles, les images riantes et fleuries, une élocution gracieuse, ornée, et toujours égale. Les affections que ce genre admet de préférence, sont la tendresse, le désir, l'espérance, la joie sans transports excessifs, et même la douleur, lorsqu'elle est modérée. La tendresse et le désir sont peints avec le dernier charme dans le psaume LXII[e], par le Prophète-roi, alors exilé au fond des déserts de la Judée. Le psaume LXXIX[e] nous représente la douleur mêlée d'espérance; le LXXXIV[e], un espoir voisin de la joie; le XCI[e] est consacré à une joie sans mélange, mais sans excès. Tous nous offrent, dans leur ordonnance, dans leur style, dans leurs pensées, et surtout dans ces sentimens si aimables, plus de charmes que n'auraient pu jamais en prodiguer les muses et les grâces profanes, en réunissant toutes leurs largesses. Quant à l'agrément des images, qu'on reconnaît sans peine dans les morceaux que nous venons de rappeler, peut-on concevoir rien de plus riant et de plus gracieux que cette peinture du Très-Haut, sous l'emblème d'un berger?

« Le Seigneur est le berger qui me conduit; rien ne
» me manquera :
» Il me fera reposer dans de gras pâturages;
» Il me guidera auprès d'une onde qui s'épanche
» doucement. (*a*) »

Quel charme pour le sujet et les idées, quels tableaux rians et fleuris, dans le psaume LXIV[e], où le poète célèbre la bienfaisance du Seigneur,

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Jehova est pastor meus, nihil mihi deerit:*
In pascuis herbidis ut recubem faciet;
Propter aquas leniter fluentes me deducet.
Ps. XXII.

arrosant et fécondant la terre, et où il déploie lui-même une fécondité et une richesse égales à celles qu'il veut peindre ! Dans un sujet plus relevé, mais non moins gracieux, dans le psaume LXXIe, où il chante le sacre de Salomon, la beauté et la variété des images, la noblesse du plan et du style sont portées à un tel point, que rien n'égalera jamais la grâce, la douceur mêlées du plus haut sublime, qui éclatent dans cette composition tout entière.

Tels sont les exemples que nous avons choisis entre beaucoup d'autres, pour faire connaître l'espèce d'ode, qui a la douceur pour caractère distinctif : en vain prétendrait-on trouver de plus parfaits modèles dans tous les trésors des Muses. Nous n'en rapporterons plus qu'un dernier, dans lequel, si je ne m'abuse, ce caractère, et la forme de l'Ode, se montrent avec la dernière perfection ; qui en embrasse, comme en abrégé, tous les charmes ; et que je ne craindrai point, pour me servir de l'expression du plus élégant des poètes, d'appeler *le doux épanchement d'une source sacrée, et une beauté dans toute sa fleur.* (1) David contemplant, dans quelque fête solennelle, l'affluence et la concorde du peuple qui y accourait, exprime ainsi le sentiment qu'une vue si agréable fait naître dans son âme :

« O spectacle aimable et doux, de voir des frères
» habiter ainsi ensemble !
» Tel est un parfum précieux qui, de la tête d'Aaron,
» découle sur sa barbe ; de sa barbe, jusqu'à
» l'extrémité de ses vêtemens :
» Telle la rosée qui des sommets de l'Hermon des-
» cend sur les montagnes de Sion. Oui, c'est

(1) Callimaque, Hymn. en l'honneur d'Apollon, v. 112.

» sur Sion que le Seigneur a envoyé sa miséri-
» corde ; c'est à elle qu'il a assuré une durée
» qui n'aura point de fin. (1) »

TEXTE DU P. HOUBIGANT.

(1) *Eccè quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum ;*

Tale est unguentum optimum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron ; quod descendit in oram vestimentorum ejus.

Talis ros Hermon qui descendit super montes Sion. Etenim illic mandavit Dominus benedictionem et vitam usque in sæculum. Ps. CXXXII.

VERS DE M. LOWTH.

O dulce jucundumque tribulium,
Cœtu in frequenti mutua caritas!
O corda qui fraterna nodo
Jungit amor metuente solvi!
Non aura nardi suavior occupat
Sensus, quæ Aronis vertice de sacro
Per ora, per barbam, per ipsas,
Lenta fluens, it odora vestes:
Non rore largo lætior irrigat
Hermona florentem ætherius liquor;
Sanctæque fœcundat Sionis
Uberibus juga celsa guttis,
Præsens benigno numine quas fovet
Jehova sedes; alma ubi Faustitas
Testatur, æternumque magni
Dia salus domini favorem.

LEÇON VINGT-SIXIÈME.

Second caractère de l'Ode hébraïque.

SOMMAIRE. Caractère moyen de l'Ode, formé par le mélange de la douceur et du sublime : ces qualités peuvent êtres réunies de deux manières. Exemples. Digressions des Poètes hébreux et de Pindare ; différences qui les distinguent. Exemples.

APRÈS avoir proposé quelques exemples de l'Ode caractérisée par la douceur, pour nous élever, par degrés, au point le plus sublime auquel soit parvenue en ce genre la Poésie hébraïque, arrêtons-nous quelques instans à cette espèce *moyenne*, que nous avons indiquée. Cette dénomination est susceptible de deux sens. En effet, la douceur et le sublime peuvent être mêlés et fondus partout ensemble, avec une telle égalité, qu'il devienne possible de rapporter une semblable composition à l'un ou à l'autre de ces genres : ou bien, l'Ode peut joindre et réunir ces deux qualités, mais dans des parties différentes, de manière que le style change, et ne conserve pas toujours le même caractère. Citons un ou deux exemples de chacune de ces espèces.

Le psaume XC^e^ a pour sujet la sécurité, le triomphe et les récompenses de l'ame pieuse. L'exorde nous la montre plaçant dans le Seigneur toute sa confiance :

« Celui qui habite sous la protection du Très-Haut,
» Trouvera le repos dans la demeure du Tout-Puis-
» sant ;

» Il dira au Seigneur : Vous êtes mon appui et ma
» défense :
» Il est mon Dieu ; j'ai mis en lui tout mon espoir. (*a*) »

Aussitôt, par une apostrophe soudaine, le poète adresse la parole à celle qui vient de parler :

« Oui, c'est lui qui t'arrachera
» Aux filets du chasseur, à une perte assurée. (*b*) »

Quelle variété, quelle grâce, et en même temps, quelle majesté et quelle élévation dans les images qui suivent !

« Il te couvrira de ses ailes :
» Sous leur abri, tu seras en sûreté ;
» Sa vérité te servira de bouclier ;
» Tu ne craindras ni les terreurs de la nuit,
» Ni la flèche qui vole pendant le jour,
» Ni les fléaux errans dans les ténèbres,
» Ni le trépas qui exerce ses ravages à midi.
» Mille tomberont à ton côté,
» Et dix mille à ta droite ;
» Mais il ne parviendra point jusqu'à toi. (*c*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Qui habitat in secreto Altissimi ;*
Qui in umbram omnipotentis sese receptat ;
Qui dicit Jehovæ, Spes mea et propugnaculum meum !
Deus meus, in quo confidam. —

(*b*) *Ille profectò te eripiet*
E laqueo venatoris, è peste exitiali.

(*c*) *Pennis suis te proteget ;*
Sub alis ejus tutus eris :
Erit tibi pro parmâ et clypeo ejus veritas.
Non metues à terrore nocturno ;
A sagittâ volitante interdiù :
A peste in tenebris incedente ;
Ab excidio vastante per meridiem.
Cadent à latere tuo mille ;
Et à dextrâ tuâ decem millia :
Ad te minimè pertinget.

Que de beautés dans ce qui suit peu après : dans la peinture de ces anges qui accourent à la défense du protégé du ciel, de ces animaux féroces et dangereux qu'il foule aux pieds ! Quelle élégance encore dans ce changement de personnages si subit, à la vérité, mais en même temps si convenable et si naturel :

« Parce qu'il s'est attaché à moi, je le délivrerai,
» Je l'élèverai, parce qu'il a reconnu mon nom. (*a*) »

Si l'on examine attentivement la nature et la grandeur de ces images, en ne perdant pas de vue l'allégorie des Hébreux, on se persuadera facilement que ce psaume cache un sens plus mystérieux : oui, cette ame pieuse, qu'il faille entendre par-là dans le sens littéral, ou le roi, ou le grand prêtre, figure en même temps un personnage plus auguste. (1) Laissons aux théologiens le soin de développer cette idée ; mais demandons à ceux qui ont étudié toutes ces beautés, si Horace, dans cette ode dont la grâce est si justement vantée, (*Celui, ô Melpomène, que tu regardas d'un œil favorable*, etc.) et qui, dans son ensemble et dans sa forme, paraît avoir quelque ressemblance avec le psaume dont nous parlons ; si, dis-je, Horace ne le cède pas infiniment au poète sacré, pour la noblesse et la majesté, comme pour la douceur et l'agrément.

Nous choisirons pour second exemple, le psaume LXXX[e], dont le caractère est aussi un

---

TEXTE ET NOTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Quoniam mihi adhæsit, ideò eum eruam;*
Exaltabo eum, qùia nomen meum agnovit.

(1) Les Septante, la Vulgate, et plusieurs autres versions, mettent le nom de David dans le titre de ce livre : les Juifs l'appliquent au Messie. Voyez saint Matthieu, IV, 6 ; et saint Luc, IV, 10.

mélange continu de douceur et de sublime. C'est un cantique destiné à la fête des *trompettes*, ou de la néoménie, qui marquait le commencement de l'année civile. (1) L'exorde est une exhortation à célébrer le Seigneur par des des chants et par le son des instrumens de musique. La joie, comme il est ordinaire aux Hébreux, s'y peint avec les transports les plus animés.

« Faites retentir la trompette en l'honneur du Dieu
» qui est notre force;
» Poussez des cris de joie à la gloire du Dieu de
» Jacob. (*a*) »

Le poète fait l'énumération des divers instrumens de musique, dont la poésie lyrique, même chez les écrivains profanes, aime aussi à rappeler le nom.

« Apportez le psaltérion ; saisissez le tambour,
» La lyre mélodieuse, et la harpe. (*b*) »

Mais c'est de la trompette qu'il fait mention principalement, comme de l'instrument dont la loi donnée à Moïse prescrivait l'emploi solennel dans cette fête. L'idée de la promulgation de la loi, de même que celle du son de la trompette qui était un signal de liberté (2), amène bien naturellement la peinture de la servitude en Egypte, des maux qui l'accompagnèrent; du peuple remis en liberté, par la puis-

---

(1) Voyez les Antiq. hébraïq. de Reland, IV, 7.

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Clangite Deo robori nostro;*
Lætum clamorem tollite Deo Jacobi.

(*b*) *Efferte psalterium, adhibete tympanum,*
Cytharam amœnam cum nablio.

(2) Lev. XXIII, 24; XXV, 9. Nombr. XXIX, 1.

sance du Très-Haut, s'entretenant avec son Dieu, au pied du mont Sinaï, dont l'aspect terrible est admirablement peint en deux mots, car il est appelé *le séjour caché des tonnerres ;* celle enfin de ce même peuple entrant en contestation avec le Seigneur, aux *eaux de la contradiction.* Le souvenir de ces eaux fait naître une nouvelle idée, celle d'un peuple toujours rebelle, toujours ingrat, et qui a oublié tous les bienfaits du père le plus indulgent. C'est pourquoi, dans le reste du psaume, le Seigneur adresse à son peuple les instances les plus affectueuses, lui propose son alliance, lui confirme ses promesses, et comme s'il voyait ses espérances déjà trompées, s'abandonne à la douleur et à la plainte. Ainsi, le sujet de ce cantique, et le but que se propose le poète, c'est d'exhorter les Israélites à l'obéissance, en leur présentant pour motifs, la tendresse paternelle, les bienfaits et les promesses du Seigneur. Mais avec quelle élégance, quel art, quelle variété, quelle finesse la composition est conduite ! Pour mettre le comble à tant de beautés de tout genre, la conclusion est enrichie de tout ce que les pensées, les images et le style peuvent fournir de plus beau. Le changement fréquent et subit de personnes, que le poète fait parler successivement, est bien digne d'être remarqué, et l'exemple en est peut-être unique, sans cependant offrir rien de forcé, ni de confus. Il faut seulement avoir égard à la pratique suivie ordinairement par les Hébreux, et considérer que l'esprit de l'écrivain obéit à la nature et non à l'art, et que c'est l'impétuosité des sentimens dont il est animé, qui l'entraîne ainsi subitement du discours direct au discours indirect, et le ramène de celui-ci au premier.

Dans la Leçon précédente, nous avons parlé de la disposition particulière à l'Ode, et nous avons tâché d'en faire connaître la forme générale et les traits principaux. Mais dans une matière si délicate, un exemple est plus utile que la description même la plus exacte. Si l'on cherche donc à se former une idée juste de cette espèce de poème, le psaume précédent est le modèle dont nous ne craignons pas de recommander l'étude; quand on en aura bien saisi l'ensemble et la marche, on sera bien près d'avoir dans l'esprit une image fidèle et parfaite de ce qui constitue l'Ode.

Dans les psaumes dont nous venons de parler, le ton de la composition est presque toujours le même, et le style offre également partout le même mélange. Il en est d'autres où la suite des idées est changeante et variable, où l'ordonnance et les ornemens prennent successivement un autre caractère. On y retrouve bien la douceur et le sublime, mais dans des parties distinctes et séparées; c'est ce qui fait qu'on peut aussi les ranger dans la classe *moyenne* qui nous occupe maintenant, mais sous un rapport différent. Telles sont ces compositions qui, d'un exorde doux et simple, s'élèvent à un sujet grand et noble, ou qui, commençant par des plaintes, se terminent par des chants de triomphe. Telles sont enfin toutes celles qui présentent un changement dans le style et le sujet; ce qui peut avoir lieu de diverses manières. Tous ces changemens conviennent singulièrement à la nature de l'Ode, à laquelle rien ne donne plus de prix que la variété soit de l'ensemble et des idées, soit de l'élocution et des ornemens. Mais, comme en faveur de cette variété les poètes

lyriques ont obtenu la faculté de se livrer librement à des digressions fréquentes, et que cette hardiesse de s'écarter de leur sujet, non-seulement leur est pardonnée, mais devient même pour eux un titre de gloire ; il ne sera pas hors de propos d'examiner ici comment les poètes hébreux ont usé de cette licence, et quelle marche ils ont coutume de suivre à cet égard.

La plus grande partie des Odes hébraïques a pour objet de célébrer la bonté et la grandeur du Tout-Puissant, de publier les bienfaits dont il a comblé son peuple, et d'implorer son secours dans l'adversité ; c'est-à-dire, que le rapport qui lie ces sujets avec l'Histoire sacrée est si intime, qu'il fournit toujours au poète des moyens faciles pour amener des digressions historiques, de toutes les plus belles et les plus convenables à la nature de la Poésie lyrique. En effet, soit qu'ils aient des succès à célébrer, des malheurs à détourner, des actions de grâces à rendre au Très-Haut, pour avoir sauvé son peuple par son secours ; soit que, humblement prosternés, ils confessent la justice de ce Dieu irrité avec raison : qu'il s'agisse de peindre la joie, l'espérance, la confiance, la douleur, la crainte ou le désespoir : aussitôt se présente de lui-même à l'esprit du poète, le souvenir de toute l'antiquité, le tableau varié des temps, des pays, des hommes et des événemens, cette chaîne entière de prodiges opérés en faveur du peuple bien-aimé, en Egypte, dans le désert, en Judée ; et ces souvenirs, par leur nature même, ont une liaison si étroite avec le sujet, que les ornemens qu'on y puise semblent venir se mettre à la place qui leur appartient en propre, et non usurper une place étrangère. Ainsi

donc on peut dire avec vérité, de l'Ode des Hébreux, que par la nature des sujets qui l'occupent, elle a des moyens si heureux pour se créer les plus riches ornemens, des occasions si favorables pour les digressions, qu'au milieu de la plus grande variété et d'une liberté sans bornes dans ses écarts, elle sait conserver, d'une manière admirable, l'ordre et la suite du sujet.

On vante à juste titre l'heureuse audace de Pindare dans ses digressions ; mais il est aussi différent des poètes hébreux, par sa manière et son usage en ce point, que par la nature des sujets qu'il traite, que par la loi qui règle sa composition, que par la cause particulière et l'excuse des licences qu'il se permet. Les monumens que Pindare nous a laissés sont assez nombreux pour que nous puissions juger de son génie ; mais ils offrent peu de variété dans les sujets et le fond des idées ; ou plutôt, pour dire la vérité, il nous reste de lui plus de quarante odes, qui toutes n'ont qu'un seul et même sujet. Il s'agit toujours de la victoire de son héros ; et pour embellir ce sujet, le poète a recours, presque dans toutes les occasions, à la noblesse de celui qu'il chante, à la gloire de ses ancêtres, de sa ville natale, de son pays. Si le poète, en se chargeant ainsi de la fonction de proclamer ceux qui avaient été vainqueurs aux jeux gymniques de la Grèce, n'avait pris le parti de traiter tous ces points avec la plus grande liberté, et de recourir souvent à des idées très-éloignées, il aurait été bien difficile que sa muse, en se consacrant à chanter si souvent le même sujet, eût pu prévenir le dégoût. Ainsi, Pindare a pour excuse la nécessité : non-seulement on lui pardonne ses écarts, mais

on doit l'en louer; et ce qui souvent n'aurait été ni excusable, ni tolérable dans un autre, doit être, sous ce rapport, approuvé, et même vanté dans Pindare. Et afin que notre assertion ne paraisse point hasardée, nous l'appuierons d'un exemple choisi parmi un grand nombre d'autres. La troisième ode pythique est adressée à Hiéron, alors attaqué d'une maladie grave qui le tourmentait depuis long-temps. Le poète puise dans cette circonstance, la matière d'un exorde heureux, en lui souhaitant que Chiron et Esculape puissent revenir à la vie pour lui prêter leur secours. Mais à quel autre poète que Pindare pardonnerait-on d'employer, à cette occasion, plus de cent vers, et presque la moitié du poème, au récit détaillé de l'histoire d'Esculape ? Le pardonnerait-on à Pindare lui-même, si ce n'était déjà la quatrième ode qu'il adresse à Hiéron sur le même sujet, sur les victoires qu'il avait remportées dans les jeux gymniques ? Il faut tolérer l'audace du poète, si, resserré dans des limites trop étroites, il s'est élancé, même avec un peu de témérité, dans un champ plus vaste. Ainsi, nous croyons ne rien enlever à la gloire des poètes hébreux, en avançant que, sur ce point, ils diffèrent infiniment de Pindare; et, d'autre part, ne point ternir celle du poète grec, en ajoutant que les lyriques hébreux se sont exercés en un genre d'ode bien plus beau et bien plus digne de ce nom.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'ordonnance de l'Ode hébraïque et sur les sujets auxquels elle se consacre, sera encore mieux éclairci par l'exemple du psaume LXXVIe. C'est une pièce de ce caractère moyen, de ce genre

où le ton change, et qui, commençant par un exorde humble et doux, s'élève par une suite d'idées parfaitement assorties jusqu'au plus haut degré de sublime. Le poète, accablé de la plus vive douleur, expose l'abattement et le trouble excessif de son ame, et peint admirablement les combats intérieurs qu'il a éprouvés, avant que de s'élever de l'affliction profonde où il était plongé, à l'espoir et à la confiance. D'abord, c'est une humble prière qu'il adresse au Seigneur :

« Ma voix s'élève vers le Très-Haut ; sans cesse, je
» pousse des cris vers lui :
» Ma voix s'élève vers le Très-Haut, afin qu'il daigne
» m'exaucer. (*a*) »

Mais des prières ne peuvent suffire pour le consoler. Bientôt il cherche un adoucissement à sa douleur, dans le souvenir des temps anciens. Mais quel effet peut produire une semblable idée, sinon d'aggraver le sentiment des maux présens, par le rapprochement du bonheur passé, et de lui arracher ces interrogations si pathétiques ?

« Le Seigneur me rejettera-t-il donc pour toujours ?
» Ne pourrai-je donc plus le fléchir ?
» Sa clémence a-t-elle péri pour jamais ?
» A-t-il retiré ses promesses pour toute la suite des
» âges ?
» Dieu a-t-il oublié d'être miséricordieux ?
» Dans sa colère, a-t-il mis un terme à ses miséricordes (*b*) ? »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Vox mea ad Deum fertur, et usquè inclamo ;*
Vox mea ad Deum, ut me exaudiat.

(*b*) *Nùm in perpetuum rejiciet me Deus,*
Nec ampliùs se placabilem præbebit ?
Nùm periit in æternum ejus clementia ;

Alors repassant dans son esprit les desseins de Dieu dans les châtimens qu'il inflige aux hommes ; méditant *sur les changemens opérés par la droite du Très-Haut*, c'est-à-dire, songeant qu'il prépare de diverses manières le salut de ses élus, et que c'est dans cette vue que sa bonté semble souvent s'éloigner de ceux qu'il chérit le plus ; se rappelant les faveurs dont il combla si long-temps son peuple, les prodiges qu'il fit pour lui, sa bonté, sa sainteté, sa puissance, il se ranime à ces pensées, il éclate en louanges, avec les transports les plus ardens. Ici, nous avons à admirer également la grâce et le naturel de la digression, le choix des idées, la grandeur des images, la pompe et l'élégance de l'élocution :

« Seigneur, combien tous vos conseils sont saints ?
» Quel autre Dieu est égal à vous en majesté !
» Vous êtes le Dieu qui opère des prodiges ;
» Vous avez manifesté votre force au milieu des peu-
» ples.
» Par le pouvoir de votre bras, vous avez délivré
» votre peuple,
» La postérité de Jacob et de Joseph.
» Les eaux vous virent, ô mon Dieu ;
» Les eaux vous virent, et tremblèrent.
» Les abîmes eux-mêmes furent troublés.
» Les nuées fondirent en torrens ;
» Les cieux firent entendre leur voix ;
» Vos flèches parcoururent l'espace ;
» La voix de votre tonnerre roula en tourbillons ;
» Vos foudres brillèrent sur l'univers ;
» La terre trembla, et fut émue d'effroi. (*a*) »

Defecit promissio in omnes ætates ?
Nùm oblitus est misereri Deus ?
An cohibuit in irâ misericordias suas ?

(*a*) *O Deus ! sancta omninò sunt consilia tua :*
Quis Deus cum Deo majestate comparandus ?
Tu es Deus ille faciens mirabilia ;

Le second exemple que nous allons rapporter, présente un ordre contraire : s'ouvrant, en effet, par un exorde brillant et plein d'élévation, il s'abaisse par degrés jusqu'au ton le plus doux et à l'expression de la piété la plus tendre, qu'embellit une extrême variété dans les pensées, les images et les sentimens. C'est le psaume XVIII[e], dans lequel le poète célèbre la gloire de Dieu, se manifestant dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. En le citant en entier, on saisira plus facilement la suite et l'enchaînement des idées. (1)

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur Auteur ;
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps !
Quelle grandeur infinie !
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords !

Notum fecisti in populis robor tuum.
Vindicasti brachio populum tuum,
Jacobi et Josephi posteros.
Viderunt te aquæ, o Deus !
Viderunt te aquæ, contremuerunt ;
Etiam turbatæ sunt abyssi.
Exundaverunt aquis nubes ;
Fragorem edidit æther ;
Tùm verò sagittæ tuæ discurrerunt :
Vox tonitrûs tui in turbine ;
Illuxerunt orbi fulmina :
Tremuit et commota est tellus.

(1) Note du Traducteur. — M. Lowth voulant présenter à ses lecteurs une idée de l'ensemble de ce psaume, en donne ici une traduction en vers. Nous avons cru, dans la même vue, devoir adopter, en faveur des lecteurs français, la belle paraphrase de ce même psaume, dont le premier de nos lyriques a enrichi notre langue.

De sa puissance immortelle
Tout parle, tout nous instruit;
Le jour au jour la révèle,
La nuit l'annonce à la nuit.
Ce grand et superbe ouvrage
N'est point pour l'homme un langage
Obscur et mystérieux :
Son admirable structure
Est la voix de la nature
Qui se fait entendre aux yeux.

Dans une éclatante voûte
Il a placé de ses mains
Ce soleil qui, dans sa route,
Eclaire tous les humains :
Environné de lumière,
Cet astre ouvre sa carrière.
Comme un époux glorieux,
Qui, dès l'aube matinale,
De sa couche nuptiale
Sort brillant et radieux.

L'univers, à sa présence,
Semble sortir du néant.
Il prend sa course, il s'avance
Comme un superbe géant.
Bientôt sa marche féconde
Embrasse le tour du monde
Dans le cercle qu'il décrit;
Et par sa chaleur puissante,
La nature languissante
Se ranime et se nourrit.

O que tes œuvres sont belles !
Grand Dieu, quels sont tes bienfaits !
Que ceux qui te sont fidelles,
Sous ton joug trouvent d'attraits !
Ta crainte inspire la joie,
Elle assure notre voie,
Elle nous rend triomphans;
Elle éclaire la jeunesse,
Et fait briller la sagesse
Dans les plus faibles enfans.

Soutiens ma foi chancelante,
Dieu puissant, inspire-moi
Cette crainte vigilante

Qui fait pratiquer ta loi.
Loi sainte, loi désirable,
Ta richesse est préférable
A la richesse de l'or ;
Et ta douceur est pareille
Au miel dont la jeune abeille
Compose son cher trésor.

Mais sans tes clartés sacrées,
Qui peut connaître, Seigneur,
Les faiblesses égarées
Dans les replis de son cœur ?
Prête-moi tes feux propices.
Viens m'aider à fuir les vices
Qui s'attachent à mes pas ;
Viens consumer par ta flamme
Ceux que je vois dans mon ame,
Et ceux que je n'y vois pas.

Si de leur triste esclavage,
Tu viens dégager mes sens,
Si tu détruis leur ouvrage
Mes jours seront innocens.
J'irai puiser sur ta trace,
Dans les sources de ta grâce ;
Et de ses eaux abreuvé,
Ma gloire fera connaître
Que le Dieu qui m'a fait naître,
Est le Dieu qui m'a sauvé.

Vers de M. Lowth.

Immensi chorus ætheris,
Orbes stelliferi, lucida sidera,
Laudes concelebrant Dei,
Auctorisque canunt artificem manum.
Dulces excipiunt modos
Noctem ritè dies, noxque diem premens ;
Alternoque volubiles
Concentu variant perpetuum melos.
Et quanquam levibus rotis
Labuntur taciti per liquidum æthera,
Terrarum tamen ultimos
Tractus, alta poli mœnia, personat
Æterni sacra vox chori,
Concordi memorans eloquio Deum.
Cœlorum in penetralibus

Soli qui posuit celsa palatia:
Lætos undè ferens gradus
Prodit, ceu thalamo sponsus ab aureo;
Fidens viribus ut gigas,
Præscriptum stadii carpit ovans iter.
Cœli limite ab ultimo
Egressus, rediens limitem ad ultimum,
Emensam relegit viam,
Fœcundisque fovet cuncta caloribus.
Non lex sancta Dei minùs
Languentes animas vi reficit sacrâ:
Puro lumine lex Dei
Illustrans oculos, et tenebras fugans;
Informans animos rudes,
Cœlestique replens corda scientiâ;
Mentes lætificans pias;
Confirmans stabili pectora gaudio.
Illam justitia et fides
Fixit perpetuam, æternaque veritas.
Non illam æquiparat pretio
Aurum, jàm rutilis purius è focis;
Non dulcedine, quæ recens
Stillant pressa favis mella liquentibus.
Fida adstat monitrix suis,
Et merces eadem magna, clientibus.
Quis lapsus tamen ah! suos,
Quis secreta sinu crimina perspicit?
Adsis, o Deus! o Pater!
Da cæcis veniam, da miseris opem!
Errantes cohibe gradus,
Effrænemque animi frange superbiam!
Solum munere sic tuo
Mox insons sceleris, purus ero mali:
Sic o! sic placeant tibi
Quæ supplex meditor, quæ loquor, o Deus!

LEÇON VINGT-SEPTIÈME.

Troisième caractère de l'Ode hébraïque.

SOMMAIRE. Sublime, troisième caractère : il peut être produit de trois manières ; 1° par la forme du poème. Exemples. 2° Par la grandeur des pensées et l'énergie de l'élocution.

LE sublime constitue le troisième caractère de l' Ode des Hébreux. Nous nous sommes suffisamment étendus ci-dessus (1) sur celui de leur poésie en général, en tant qu'il résulte de l'élocution et des pensées. Maintenant nous avons à nous occuper du sublime qui, chez ce même peuple, est particulier à l'Ode. Il peut naître de l'ensemble du poème, de la majesté de son ordonnance, et de sa forme générale ; ou de ces sources communes que nous avons déjà indiquées, et qui sont, la grandeur des pensées, et l'énergie du style ; ou enfin, de la réunion de toutes ces qualités, lorsque les pensées les plus relevées et l'élocution la plus brillante viennent mettre le comble à la beauté et à la noblesse du plan. Nous allons rapporter successivement des exemples de ces trois différentes espèces, choisis avec le plus grand soin. Une telle matière est bien digne sans doute d'être traitée avec l'attention la plus exacte. Nous voici, en effet, parvenus au point le plus élevé de la Poésie hébraï-

(1) Voyez Leçon XIV et suiv.

que dont le principal mérite, en général, est la sublimité, et dont l'espèce la plus sublime est l'ode.

Examinons d'abord combien la forme et l'ordonnance du poème peuvent répandre de sublime sur un sujet qui, de sa nature, n'est pas distingué par son élévation. Prenons pour exemple le psaume XLIXe. Le sujet est du genre didactique ; il appartient à la théologie morale. Les maximes qu'il renferme sont graves, pleines de sagesse ; mais elles n'ont en général rien de relevé ni de brillant. On y établit que Dieu se plaît, non aux sacrifices ou aux pratiques extérieures de religion, mais à une piété sincère et aux louanges qui s'épanchent d'un cœur reconnaissant, et que même ces démonstrations de piété ne lui sont point agréables sans la justice et les autres vertus. Ainsi, ce psaume se divise en deux parties : dans la première, on reprend l'adorateur pieux, mais ignorant et livré à la superstition ; dans la seconde, celui qui se cache sous le voile coupable de l'hypocrisie. Ces deux parties, si on les considère sous le rapport du style et des pensées, sembleront plutôt traitées d'une manière élégante et variée, que sublime. Mais si nous portons nos regards sur l'ordonnance du poème et sur la scène qui est mise sous nos yeux, nous reconnaîtrons qu'il ne peut rien y avoir de plus magnifique. Dieu, par un décret solennel, convoque toute la race humaine pour exercer devant elle un jugement éclatant sur son peuple. Le tribunal auguste s'élève dans Sion.

« Le Dieu des Dieux, le Seigneur
» A parlé, et a convoqué la terre,
» Depuis l'orient jusqu'au couchant ;

» Dieu s'est levé de Sion, séjour d'une beauté
» parfaite. (*a*) »

La majesté de l'approche du Tout-Puissant est exprimée par des images empruntées de l'apparition du Seigneur sur le mont Sinaï, source ordinaire, ainsi que nous l'avons observé, où les poètes hébreux vont puiser leurs ornemens dans une semblable occasion :

« Notre Dieu approche, et ne gardera point le silence :
» Un feu dévorant le précédera ;
» Et un ouragan violent grondera autour de lui. (*a*) »

Le ciel et la terre sont appelés pour être les témoins de la justice du Très-Haut, suivant une locution pleine de majesté, dont on trouve quelques autres exemples. (1)

« D'en haut, il appellera les cieux
» Et la terre, pour entrer en jugement avec son
» peuple. (*b*) »

Aussitôt paraît en personne l'Eternel lui-même, et il prononce la sentence qui remplit tout le reste de l'ode; d'où il résulte que l'éclat et la majesté admirable de l'exorde se communiquent à toutes les autres parties du poème. Parmi les odes d'Horace, il en est une dont le

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Deus Deorum Jehova.*
Locutus est, et convocavit terram,
Ab ortu solis ad ejus occasum:
Ex Sione perfectæ pulchritudinis Deus exortus est.

(*b*) *Adveniet Deus noster, nec silebit;*
Præcedet eum ignis edax,
Et circumfremet vehemens turbo.

(1) Voy. Deutér. XXXII, 1; et Isaïe, I, 2.

(*c*) *Advocabit cœlos ex alto,*
Et terram, ut judicio contendat cum populo suo.

sujet est peu différent. (1) Ce poète l'a traité, suivant sa coutume, avec variété et élégance, et même avec plus de gravité et de piété qu'on ne devait en attendre d'un homme à qui les vérités divines étaient étrangères. Mais, dans une semblable matière, ce dernier degré de sublime auquel s'est élevé le Psalmiste, forme l'apanage exclusif de la Poésie hébraïque, et en effet, aucune autre religion, aucune histoire poétique ne peuvent ni ouvrir une scène aussi majestueuse, ni la décorer d'un appareil aussi pompeux, et d'images aussi belles et aussi nobles.

Le second exemple que nous allons proposer, diffère en quelque chose du précédent; le sujet a de lui-même une grande majesté et un éclat infini. Mais cependant une partie considérable du sublime qu'on y admire, est due à la forme et à la disposition générale du poème. Le psaume XXIIIe a été composé à l'occasion de la translation que fit David, de l'arche sainte sur la montagne de Sion. Cette translation fut célébrée au milieu d'un concours extraordinaire du peuple, et, comme il était convenable, avec l'appareil le plus magnifique. Il s'agissait de consacrer le siége de la Religion, que le Très-Haut lui-même avait désigné, la demeure où il devait manifester sa présence; l'Eternel venait, pour ainsi dire, prendre possession de son trône, et cette fête en était la dédicace solennelle. La nation entière formait le cortége; l'ordre des lévites présidait à la pompe, faisant entendre leurs voix et de nombreux instrumens de musique. Il paraît qu'ils adressèrent cette ode au peuple, lorsqu'on fut parvenu au sommet de la

(1) Voy. liv. III, od. XXIII.

montagne. L'exorde rappelle le domaine souverain et infini du Seigneur, à titre de créateur, sur tout ce qui existe dans la nature :

« A l'Eternel appartient la terre, et tout ce qui la
» remplit;
» L'univers et tout ce qui l'habite :
» Car c'est lui qui l'a fondé au-dessus des mers,
» C'est lui qui l'a établi au-dessus des fleuves. (*a*) »

Ainsi donc, quelle faveur signalée, quelle marque éclatante de bienveillance de sa part, que de se choisir, dans l'immensité de cet empire, un peuple et une demeure particulière! Quels fruits de sainteté, de justice, de vertus de toute espèce, ne doit pas porter une nation qu'il s'était attachée par un bienfait si singulier! « Au Seigneur votre Dieu, avait dit Moïse, en » s'adressant aux Israélites, appartiennent les » cieux, les cieux des cieux, la terre et tout ce » qu'elle renferme ; cependant il a environné » vos pères de son amour, et après eux, il a » choisi leurs descendans, c'est-à-dire, vous-» mêmes, entre tous les peuples, comme vous » en êtes les témoins; c'est pourquoi ayez soin » de circoncire vos cœurs, et à l'avenir, n'en-» durcissez plus vos têtes. (1) » Ici, David fait valoir le même motif, sans cependant lui donner autant de développement :

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Jehovæ est tellus et plenitudo ejus;*
Orbis, quique eum incolunt:
Ille enim suprà maria eum fundavit,
Et suprà flumina eum stabilivit.

(1) *Eccè Jehovæ Dei vestri sunt cœli, et cœli cœlorum, et tellus, et quicquid in eâ continetur : nihilominùs majores vestros amore complexus est, et eorum posteros, vos nimirum ipsos, ex omnibus populis elegit, uti videtis. Quocircà circumcidite cordis vestri præputium, neque cervicem vestram ampliùs indurate.* Deuter. X, 14 — 16.

» Quel est celui qui montera sur la montagne du
» Seigneur ?
» Et qui s'établira dans le séjour de sa sainteté ?
» Celui dont les mains sont sans tache, et qui a le
» cœur pur ;
» Qui n'a point placé sa confiance en de vaines divi-
» nités ;
» Qui, pour tromper, n'a point pris le nom de Dieu
» à témoin.
» Celui-là recueillera la bénédiction du Seigneur,
» Et éprouvera la justice du Dieu qui l'a sauvé.
» Telle puisse être la race qui le cherche,
» La race qui contemple la face du Dieu de Jacob ! (*a*) »

Ainsi, le poète s'est appliqué jusqu'ici à retracer la bienveillance singulière que le Seigneur a témoignée aux Israélites, et les obligations immenses de pratiquer la vertu qui leur sont imposées en retour, puisque celui qui est le créateur et le maître de toutes choses a daigné habiter au milieu d'eux d'une manière spéciale, et se rendre visible à leurs yeux. Mais déjà la marche solennelle approche des portes du tabernacle ; pendant que l'arche y est introduite, les

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Quis ascendet in montem Jehovæ?*
Et quis stabit in sede ejus sanctitatis?
Immunis manibus, et purus corde;
Qui in vanis numinibus fiduciam suam non reposuit,
Nec juravit fallendæ fidei consilio.
Is reportabit benedictionem à Jehovâ,
Et justitiam à Deo ejus sospitatore.
Talis sit gens, quæ illum quærit;
Quæ visit faciem Dei Jacobi.

La face de Dieu, expression hébraïque, qui désigne ce symbole auguste de la présence divine, qui se montrait au-dessus de l'arche. Chercher la face du Seigneur, c'est se présenter devant l'arche, c'est adorer le Seigneur dans son temple ; devoir dont les Israélites devaient s'acquitter trois fois l'année. (Voyez II. Rois, XXI, 1 ; II. Paralip. VII, 24 ; les Ps. XXVI, 8 ; et CIV, 4 ; Exod. XXIII, 17.)

lévites, partagés en deux chœurs, chantent en se répondant le reste de l'ode. Il est possible que l'ode entière ait été chantée de la même manière; mais cette forme se découvre bien évidemment à la fin. Ici, soit que nous considérions le fonds des idées, soit que nous examinions les images, les figures, le style, nous y voyons un sublime simple, naturel, et par-là même, vrai et digne de toute notre admiration :

» Elevez vos têtes, ô portes;
» Elevez-vous, portes éternelles,
» Et le Roi de gloire entrera.
» Quel est ce Roi de gloire?
» C'est Jehova, Dieu fort et puissant;
» Jehova, Dieu puissant dans les combats.
» Elevez vos têtes, ô portes;
» Elevez-vous, portes éternelles,
» Et le Roi de gloire entrera.
» Quel est donc ce Roi de gloire?
» Ce Roi de gloire, c'est le Dieu puissant des
» combats. (*a*) »

Il est facile de voir que la beauté et la sublimité de ce psaume sont tellement liées avec l'occasion et la pompe de la cérémonie à laquelle il était destiné, qu'en détruisant ce rapport, non-seulement on verrait s'évanouir toute sa

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Tollite capita vestra, o portæ;*
Vosque exaltemini, æternæ fores,
Et intrabit Rex gloriæ.
Quis est Rex ille gloriæ?
Jehova robustus et potens,
Jehova potens belli.
Tollite capita vestra, o portæ;
Vosque exaltemini, æternæ fores,
Et intrabit Rex gloriæ.
Quis verò est Rex ille gloriæ?
Jehova armipotens, ille Rex est gloriæ

grâce et tout son effet, mais encore que les idées, les expressions et le plan qui le distinguent, resteraient sans motif. Que devons-nous donc penser de tant d'autres compositions, pour l'intelligence desquelles le temps nous a ravi toutes les lumières de l'histoire? Quelles pertes n'avons-nous pas à déplorer en ce genre, à l'égard des poésies sacrées? Combien de beautés ont été ternies, altérées, entièrement effacées par l'obscurité qui couvre les événemens qui en faisaient le sujet? Combien de fois ne nous arrive-t-il pas de ne connaître ni l'auteur, ni le siècle, ni l'occasion de tel ou tel poème? Plus souvent encore, n'ignorons-nous pas bien des faits et bien des circonstances qui se liaient au sujet principal, et qui fournissaient à l'ensemble de la composition ses plus beaux ornemens? C'est ce que nous éprouvons sous certains rapports, à l'égard du célèbre cantique de Débora. Tel paraît être encore le psaume LXVIIe, quoiqu'on puisse facilement se convaincre que le sujet en est à peu près semblable à celui du psaume que nous venons d'examiner, puisqu'il commence par cette formule connue, et qui était consacrée pour les translations de l'arche (1) :

« Que le Seigneur se lève ; que ses ennemis soient
» dissipés ;
» Et qu'à son aspect, ceux qui le haïssent prennent
» la fuite. (*a*)

Mais toutes les causes ont concouru pour

---

(1) Voyez Nombr. X, 35.

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Exsurgat Deus ; dissipentur ejus inimici ;*
Et fugiant à facie ejus qui eum oderunt.

répandre la plus grande obscurité sur ce noble poème : sans cela, il nous aurait fourni un modèle du sublime le plus relevé, dont cependant encore nous admirons à bon droit quelques rayons épars, mais qui peuvent à peine percer les nuages épais répandus à l'entour.

Pour la seconde espèce de sublime que nous avons indiquée, et qui consiste uniquement dans la grandeur des pensées et dans la vivacité du style, sans aucune majesté particulière dans la forme générale et la disposition du sujet, nous en avons un exemple remarquable dans le cantique d'actions de grâces que Moïse composa après le passage de la mer Rouge. (1) Le poème est extrêmement simple sous tous les rapports; l'invention et la disposition des idées n'offrent aucun art, aucune recherche. On n'y entend que les accens de la nature et du sentiment; partout éclatent en liberté, la joie, l'admiration, l'amour et le respect. L'esprit des Israélites est uniquement fixé sur le prodige étonnant de la mer divisée, des flots amoncelés de toutes parts autour d'eux, de leurs ennemis ensevelis sous ces mêmes flots qui sont retombés tout à coup dans leur lit. Ils peignent ces merveilles, comme il est en leur pouvoir, d'une manière concise, interrompue, à grands traits, avec transport; indiquant en peu de mots chaque circonstance, et y revenant plusieurs fois :

» Je chanterai le Seigneur, parce qu'il s'est élevé
» avec majesté ;
» Il a précipité dans la mer le coursier et celui qui
» le montait. (*a*) »

---

(1) Exod. XV.

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Cantabo Jehovæ, quia magnificè sese extulit;*
Equum equitemque in mare dejecit.

C'est là le prélude, et en même temps, le vers intercalaire ou refrain de l'ode; un chœur de femmes le répète à certains intervalles. Le sujet du poème entier s'y trouve exprimé brievement. Ce qui n'empêche pas que la même idée ne soit reproduite à plusieurs reprises, mais par des expressions différentes, et sous d'autres images. On trouve en effet peu après :

« Il a renversé dans la mer les chars et les bataillons
» de Pharaon;
» L'élite de ses chefs a été engloutie dans la mer Rouge.
» Les abîmes les ont couverts;
» Ils sont descendus au fond des flots, comme une
» pierre. (*a*) »

Et dans un autre endroit :

« L'ennemi avait dit : Je les poursuivrai, je les
» atteindrai,
» Je partagerai leurs dépouilles; mon ame se rassasiera
» Je tirerai l'épée; ma main les taillera en pièces.
» Votre esprit a soufflé, et la mer les a engloutis;
» Ils ont été ensevelis dans les eaux profondes, pareils
» à une masse de plomb. (*b*) »

Mais ce n'est point assez : le poète ajoute encore :

« Seigneur, entre tous les dieux qui est semblable à
» vous?
» Quel autre est, comme vous, redoutable par sa
» sainteté,
» Eclatant en gloire, et fécond en merveilles?

(*a*) *Pharaonis currus copiasque in mare dejecit,*
Et in mari Rubro demersi sunt electi ejus duces.
Operuerunt eos abyssi;
Descenderunt in profunda, sicut lapis.

(*b*) *Dixerat hostis : Persequar, adsequar;*
Dividam spolia, exsaturabitur anima mea;
Stringam gladium, exscindet eos manus mea.
Spiritu tuo flavisti; operuit eos mare;
Demersi sunt, ut plumbum in aquis ingentibus.

» Vous avez étendu votre droite ; la terre va les
» engloutir. (1) »

Peinture vraie de l'impétuosité d'une ame émue; de la puissance de la nature, qu'il n'est point accordé à l'art de pouvoir atteindre; des passions qui luttent avec effort, également tourmentées et par l'abondance des idées et par la disette des expressions, et qui se peignent ainsi au dehors avec bien plus d'énergie. Il faudrait transcrire l'ode entière, si nous voulions dénombrer en particulier tout ce qu'elle offre de sublime et de digne d'éloges. Nous nous contenterons d'une seule observation, qui s'applique à la Poésie des Hébreux en général, mais spécialement à la composition qui nous occupe ; c'est que la brieveté du discours est ce qui contribue le plus au sublime. L'abondance et le développement nuisent presque toujours à la majesté des idées. C'est ainsi qu'un corps en santé perd de ses forces et de sa vigueur, en proportion de l'embonpoint qu'il acquiert. Les Hébreux, à considérer leurs productions en général, sont riches, abondans, féconds; si on en examine les détails, on les trouve avares, resserrés, concis. C'est par des variations, des répétitions et quelques légères additions, qu'ils amplifient leurs idées. Le sujet, dans son ensemble, est traité avec étendue, mais par phrases vives, coupées, toujours courtes et pleines de nerf. C'est ainsi qu'ils parviennent à allier l'abondance et la brieveté. Ils doivent cette concision et au génie de leur

TEXTE DE M. LOWTH.

(1) *Quis tui similis inter deos, Jehova!*
Quis tui similis, verendus sanctitate!
Terribilis laudum, faciens mirabilia!
Extendisti dexteram, absorbet eos tellus.

langue, et à la nature de la versification hébraïque. De là vient que cette qualité s'évanouit dans presque toutes les traductions, et surtout dans les traductions en vers.

Nous allons rapporter le psaume XXVIIIe, comme un modèle distingué de sublime, en même temps que de cette heureuse alliance de la brieveté du style avec l'abondance des idées. Le poète y démontre l'empire suprême de Dieu et sa puissance infinie, par le fracas redoutable et la force admirable du tonnerre, que les Hébreux appellent la *voix du Seigneur*. Pour cela, il en décrit les effets.

« Apportez des victimes au Seigneur; apportez au » Seigneur un tribut de gloire et de louange.

» Rendez au nom du Seigneur la gloire qui lui est » due; adorez le Seigneur dans le sanctuaire où » réside sa sainteté.

» La voix du Seigneur a retenti sur les eaux; le Dieu » de gloire a fait entendre son tonnerre; le » Seigneur a fait entendre son tonnerre sur les » vastes eaux.

» La voix du Seigneur est pleine de force; la voix du » Seigneur est pleine de majesté.

» La voix du Seigneur brise les cèdres; le Seigneur » brise les cèdres du Liban.

» Il les fait bondir, comme le petit de la génisse; il » fait bondir le Liban et le Sirion (1), comme » le faon de la licorne.

---

(1) NOTE DU TRADUCTEUR. — M. Michaélis nous apprend que le Sirion était la cime la plus haute de la chaîne du Liban.

Le même M. Michaélis, dans une note qui suit cette Leçon, donne, du sujet de ce psaume, une explication qui nous paraît ingénieuse, et que nous croyons à propos d'indiquer.

« Qu'on ne perde pas de vue, dit-il, en lisant ce poème, » en quel lieu et au milieu de quel peuple le poète célèbre » les louanges du Très-Haut, par la considération des effets » terribles du tonnerre. C'est en Palestine, parmi les Israé» lites, qui voyaient naître les orages du côté de l'Occident,

» La voix du Seigneur lance la flamme et le feu.
» La voix du Seigneur fait trembler le désert ; le » Seigneur fait trembler le désert de Cadès.
» La voix du Seigneur force les biches à l'avorte- » ment, et ravage les forêts ; tous viendront lui » rendre gloire dans son temple.
» Le Seigneur est assis sur les eaux qui vont sub- » merger la terre ; le Roi tout-puissant est assis » sur un trône éternel.
» Le Seigneur donnera la force à son peuple ; le Sei- » gneur répandra sur son peuple la bénédiction » et la paix. (*a*) »

» au sein de la Méditerranée, d'où ils venaient éclater sur » la chaîne du Liban, et allaient expirer dans les déserts de » l'Arabie. Or, c'est là le tableau que nous trace le poète, » imitateur fidèle de ce qui se passait sous ses yeux. Rappe- » lons-nous encore que le nombre septenaire était un nom- » bre consacré par la Religion ; et c'est à quoi fait allusion » cette expression, *la voix du Seigneur*, répétée jusqu'à » sept fois. Le poète a voulu, par l'emploi de ce nombre » mystérieux, consacrer la majesté du tonnerre et la ter- » reur qu'il inspire, à la gloire du Dieu suprême qui, dans » six jours, créa le ciel et la terre, et qui fit du septième, » un jour de fête pour lui-même. Sans cette intention, nous » croyons que le poète aurait omis la quatrième répéti- » tion. »

VERSION DU P. HOUBIGANT.

(*a*) *Donate Domino filios arietum, donate Domino gloriam atque laudem.*

Donate Domino gloriam nominis ejus ; adorate Dominum in atrio sanctitatis.

Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit ; intonuit Dominus super aquas multas.

Vox Domini in fortitudine, vox Domini in magnificentiâ.

Vox Domini frangit cedros, frangit Dominus cedros Libani.

Quin etiam, quasi vitulum subsilire facit eas ; Libanum et Sirion, quasi pullos unicornium.

Vox Domini dividit flammas ignis.

Vox Domini concutit desertum, concutit Dominus desertum Cades.

Vox Domini cogit ad partum cervas, denudatque silvas, et in templo ejus omnes dicent gloriam.

Dominus in diluvio sedet ; sedet Dominus rex in æternum.

Dominus dabit populo suo fortitudinem ; Dominus benedicet populo suo in pace.

VERS DE M. LOWTH.

Regum Domino cedite, reges,
Cedite summi decus imperii.
Date, quos meruit nomen, honores;
Adytis Deum adorate sacratis,
Sonat horrendum magna Dei vox!
Æthere ab alto Deus intonuit;
Æquore vasto superintonuit
Valida, augusta, decora, Dei vox!
Ruit ingenti turbine cedros,
Ruit umbrosi cedros Libani.
Quatitur Libanus; subsilit Hermon;
Ut vaga lato bucula campo,
Levis in montibus ut saltat oryx.
Ruptis rutilant nubibus ignes;
Deserta tremunt; tremit alta Cades:
Silva gemit; querceta laborant;
Densis nudantur nemora umbris;
Subitoque jacent perculsa metu
Hominum corda, agnoscuntque Deum.
Deus undantem regit Oceanum;
Rex æterno sedet in solio:
Populumque Deus sibi dilectum
Viribus, opibus, pace beabit.

LEÇON VINGT-HUITIÈME.

Suite de la Leçon précédente.

SOMMAIRE. 3° Sublime produit par la réunion de toutes les qualités qui constituent les autres espèces. Exemples.

POUR terminer nos observations sur l'Ode hébraïque, il ne nous reste plus qu'à présenter quelques exemples de ce sublime le plus parfait, qui naît du concours de toutes les causes qui peuvent le produire; du style, des pensées et de la forme générale de la composition, et qui est, en quelque sorte, le résultat de tous les genres de beautés réunis. Mais les poèmes que nous citerons à cette occasion sont tellement connus, qu'ils ne demandent pas d'explication détaillée, et tellement élevés, tellement lumineux par eux-mêmes, qu'ils semblent les dédaigner. Il suffira donc de les indiquer en général, et seulement d'en recommander en peu de mots, à l'attention du lecteur, certaines parties qui méritent d'être particulièrement remarquées.

Choisissons, pour premier exemple, l'ode prophétique dans laquelle Moïse prend la défense de Dieu contre les Israélites (1), et explique les motifs des jugemens divins. L'exorde est plein d'élégance, et surtout de majesté : l'ordonnance et le plan sont simples, naturels,

(1) Deutér. XXXII.

convenables au caractère du sujet; l'ordre historique est presque exactement observé ; on y remarque une variété extraordinaire dans les idées principales ; c'est tour-à-tour la véracité et la justice de Dieu , son amour paternel , ses bontés infinies pour le peuple qu'il s'est choisi, l'ingratitude, la révolte de ce peuple ; c'est le feu de l'indignation divine , les menaces terribles du Seigneur, retracées par une prosopopée dont la magnificence surpasse tout ce que la Poésie possède de plus précieux dans ses trésors; cependant la douceur et la miséricorde viennent, par intervalles, tempérer l'ardeur de ce courroux redoutable , qui semble enfin s'éteindre et se perdre dans les consolations et les promesses. Pour ce qui concerne l'élévation des pensées , la véhémence des sentimens , la vivacité du style et des figures , ayant eu précédemment à traiter de tous ces points généraux (1), il nous a fallu, pour les éclaircir chacun en particulier , emprunter nécessairement beaucoup d'exemples de cette même ode. Pour ne pas revenir sur ce que nous avons déjà dit , et ne pas accumuler des additions superflues , nous nous contenterons d'une seule observation : c'est que telle est la nature du sujet de ce poème , qu'il se rapproche beaucoup du style et du coloris de la Poésie prophétique : d'où il suit qu'il réunit à cette grandeur et à cette variété qui forme le caractère propre de cette dernière espèce , toute l'énergie , toute la fougue et toute la hardiesse du genre lyrique.

Pour second exemple d'une ode sublime sous tous les rapports , nous citeront le chant de victoire de Débora. (2) Cette ode a trois parties;

(1) Voyez la Leçon XV. — (2) Jug. V.

un exorde, une exposition de toutes les circonstances qui ont précédé et accompagné la victoire; enfin, une description de l'événement final, plus développée, et ornée de tout ce que la Poésie a de plus éclatant, c'est-à-dire, une peinture magnifique de la mort de Sisara, et de la ruine des vaines espérances conçues par sa mère. Nous avons tâché ci-dessus (1) de développer, dans des remarques assez longues, les beautés principales de cette dernière partie. La seconde, pour dire la vérité, est enveloppée de beaucoup de nuages qui nuisent considérablement à la beauté du poème, et qui ne pourront être dissipés, tant que l'histoire ne nous fournira pas des lumières plus abondantes. Mais nous devons nous arrêter à l'exorde, tant à cause de sa magnificence singulière, que parce qu'il nous sera infiniment utile pour éclaircir l'opinion que nous avons proposée un peu plus haut à l'égard des digressions des Odes hébraïques. Nous avons observé en effet que les traits principaux de l'Histoire sainte, que les poètes hébreux se plaisent à employer dans leurs digressions, avaient en général un rapport si intime avec les sujets dont s'occupe la Poésie sacrée, qu'il n'était point à craindre que l'ordre et l'enchaînement des idées fussent jamais troublés, même par les écarts les plus hardis. Le sujet de l'Ode dont nous parlons, est l'affranchissement du peuple d'Israël, suite de la défaite qu'ont essuyée ses ennemis par le secours du Très-Haut. C'est là l'idée que le poète propose en peu de mots, dès l'exorde même. Après avoir appelé sur un si grand événement l'attention des rois et des princes des

---

(1) Voyez la Leçon XIII.

nations voisines, il commence à louer le Seigneur, non en célébrant le bienfait qu'il vient d'accorder à son peuple, mais les prodiges qu'il opéra autrefois pour le retirer de l'Egypte :

» Seigneur, lorsque vous sortiez de Seïr,
» Lorsque vous vous avanciez des champs de l'Idumée,
» La terre s'agita, les cieux fondirent,
» Les nuées fondirent en torrens ;
» Les montagnes coulèrent à l'aspect du Seigneur,
» Le Sina lui-même coula, à l'aspect du Seigneur,
» du Dieu d'Israël. (*a*) »

Dans la mention inattendue d'événemens si étonnans, respire le génie libre et ardent de l'Ode ; et cependant le rapport, la comparaison tacite du bienfait nouvellement reçu avec cette délivrance miraculeuse, ne présente aucune obscurité.

A ce même genre appartient surtout la prière du prophète Habacuc, modèle remarquable de ce sublime particulier à l'Ode (1), et qui est dû en grande partie à une digression tout à la fois très-hardie et très-naturelle. Le prophète instruit d'avance des jugemens de Dieu, des calamités qui vont fondre sur les Israélites par le ministère des Chaldéens, et des châtimens que ceux-ci subiront à leur tour ; en même temps frappé de terreur, et ranimé par l'espérance et la confiance en la bonté divine, supplie le Très-Haut de hâter la délivrance et le rétablissement de sa nation :

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *O Jehova, cùm è Seire exires,*
Cùm ex agro Idumæo procederes ;
Terra commota est, stillaverunt cœli,
Stillaverunt aquis nubes ;
Fluxerunt montes à facie Jehovæ,
Ipse Sina à facie Jehovæ Dei Israëlis.

(1) Habac III.

» Seigneur, j'ai entendu votre annonce, et j'ai été
» saisi de crainte :
» Rétablissez votre ouvrage, ô mon Dieu, au milieu
» des années;
» Au milieu des années, montrez votre puissance;
» Dans votre colère, rappelez-vous votre miséri-
» corde. (*a*) »

Ici se présente naturellement à tous les esprits la ressemblance de la captivité de Babylone et de celle d'Egypte. Avec quelle convenance le prophète peut demander au Seigneur, en poursuivant la prière qu'il lui adresse, de daigner venir promptement au secours de ce même peuple en faveur duquel il fit éclater autrefois tant de prodiges! Avec quelle efficacité il peut raffermir les ames pieuses, en leur rappelant que le Dieu qui jadis déploya sa puissance infinie pour arracher les Israélites à des maux si cruels, pourra bien renouveler les mêmes merveilles pour venger leur postérité! Mais il a omis toutes les formules qui lui préparaient l'accès à ces nouvelles idées, par la raison qu'elles s'offraient d'elles-mêmes; et dans une matière qui brillait de tant de clarté, sans s'arrêter à chercher l'entrée de sa nouvelle carrière, il s'y est élancé avec une impétuosité surprenante et inattendue:

« Le Seigneur sortit de Théman;
» Le Dieu saint sortit de la montagne de Pharan :
» Sa gloire couvrit les cieux,
» Et la terre fut remplie de sa splendeur. (*b*) »

TEXTE DE M LOWTH.

(*a*) *Jehova, audivi nuntium tuum, extimui;*
Opus tuum, o Jehova, in medio annorum instaura;
In medio annorum notum facias :
In iracundiâ misericordiæ reminiscere.

(*b*) *Deus è Themane prodiit,*
Et sanctus è monte Paranæo :

Le Prophète déploie autant de magnificence en ornant cette idée qu'en l'abordant, choisissant, dans ce trésor de merveilles, les traits les plus nobles, qu'il embellit ensuite par les couleurs, les images, les figures les plus brillantes, et par l'élocution la plus pompeuse ; mettant enfin le comble et donnant un nouveau prix à tant de sublimité par l'élégance singulière de la conclusion. Si quelque léger nuage, qu'on ne peut attribuer qu'à l'antiquité de cette composition, n'y répandait un peu d'obscurité, il n'en existerait peut-être point en son genre d'aussi belle et d'aussi achevée.

Enfin, à tous ces exemples de sublime, nous en ajouterons encore un très-remarquable qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence ; c'est le chant triomphal des Israélites, au sujet de la ruine de Babylone : il nous est fourni par le premier des poètes pour l'élégance et l'élévation, par Isaïe. Jaloux de le faire connaître de toute manière, nous l'avons déjà expliqué fort au long ; nous allons en présenter une imitation en vers, non que nous soyons dans la pensée qu'aucune imitation puisse en rendre les beautés hardies et la force divine, mais afin de présenter avec plus de clarté une image parfaite, ou au moins l'ébauche des traits les plus marqués de ce modèle de la composition lyrique. (1)

Operuit cœlos gloria ejus,
Et splendore ejus oppleta est tellus.

(1) Note du Traducteur. — Pour suivre la marche de M. Lowth, nous avons jugé nécessaire d'offrir à nos lecteurs, l'imitation en vers qu'a faite de ce même morceau, l'auteur du poëme de la Religion.

CHANT de triomphe des Israélites, sur la mort du roi de Babylone et la ruine de cette ville.

ODE PROPHÉTIQUE.

Comment est disparu ce maître impitoyable !
Et comment du tribut dont nous fûmes chargés,
Sommes-nous soulagés ?
Le Seigneur a brisé le sceptre redoutable,
Dont le poids accablait les humains languissans ;
Ce sceptre qui frappa d'une plaie incurable
Les peuples gémissans.

Nos cris sont apaisés, la terre est en silence ;
Le Seigneur a dompté ta barbare insolence,
O fier et rigoureux tyran !
Les cèdres mêmes du Liban
Se réjouissent de ta perte :
Il est mort, disent-ils, et l'on ne verra plus,
La montagne couverte
Des restes de nos troncs par le fer abattus.

Roi cruel, ton aspect fit trembler les lieux sombres ;
Tout l'enfer se troubla ; les plus superbes ombres
Coururent pour te voir.
Les rois des nations descendant de leur trône,
T'allèrent recevoir.
Toi-même, dirent-ils, ô Roi de Babylone ;
Toi-même, comme nous, te voilà donc percé ;
Sur la poussière renversé !
Des vers tu deviens la pâture,
Et ton lit est la fange impure.

Comment es-tu tombé des cieux,
Astre brillant, fils de l'Aurore ?
Puissant Roi, Prince audacieux,
La terre aujourd'hui te dévore :
Comment es-tu tombé des cieux,
Astre brillant, fils de l'Aurore ?

Dans ton cœur, tu disais : A Dieu même pareil,
J'établirai mon trône au-dessus du Soleil ;
Et près de l'Aquilon, sur la montagne sainte,
J'irai m'asseoir sans crainte ;
A mes pieds trembleront les mortels éperdus :
Tu le disais, et tu n'es plus.

Les passans qui verront ton cadavre paraître,
Diront, en se baissant pour te mieux reconnaître :
Est-ce là ce mortel, l'effroi de l'univers,
Par qui tant de captifs soupiraient dans les fers ·
Ce mortel dont le bras détruisit tant de villes,
Sous qui les champs les plus fertiles
Devenaient d'arides déserts ?

Tous les rois de la terre ont de la sépulture
Obtenu le dernier honneur ;
Toi seul privé de ce bonheur,
En tous lieux rejeté, l'horreur de la nature,
Homicide d'un peuple à tes soins confié,
De ce peuple aujourd'hui tu te vois oublié.
Qu'on prépare à la mort ses enfans misérables ;
La race des méchans ne subsistera pas ;
Courez à ses enfans annoncer le trépas.
Qu'ils périssent : l'auteur de leurs jours déplorables
Les a remplis de son iniquité.
Frappez ; faites sortir de leurs veines coupables
Tout le malheureux sang dont ils ont hérité. (1)

TEXTE DE LA VULGATE.

(1) *Quomodo cessavit exactor, quievit tributum ?*

Contrivit Dominus baculum impiorum, virgam dominantium,

Cædentem populos in indignatione, plagâ insanabili, subjicientem in furore gentes ; persequentem crudeliter.

Conquievit et siluit omnis terra, gavisa est et exsultavit :

Abietes quoque lœtatœ sunt super te, et cedri Libani : Ex quo dormisti, non ascendet qui succidat nos.

Infernus subter conturbatus est in occursum adventûs tui, suscitavit tibi gigantes. Omnes principes terrœ surrexerunt de soliis suis, omnes principes nationum.

Universi respondebunt, et dicent tibi : Et tu vulneratus es sicut et nos, nostrî similis effectus es.

Detracta est ad inferos superbia tua, concidit cadaver tuum : subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes.

Quomodo cecidisti de cœlo Lucifer, qui manè oriebaris ? Corruisti in terram, qui vulnerabas gentes ?

Qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum, sedebo in monte testamenti, in lateribus Aquilonis.

Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo.

Verumtamen ad infernum detraheris in profundum laci :

(M. Racine n'a pas poussé plus loin son imitation. Cependant on trouve dans le texte, à la suite de ce qu'il a traduit, le discours que le prophète a mis dans la bouche de Dieu: morceau plein du plus haut sublime, que M. Lowth n'a pas omis, et qui mérite bien d'être ajouté ici, quoique nous ne puissions le citer qu'en prose.)

Je m'élèverai contre eux, dit le Seigneur des armées; je perdrai le nom de Babylone, ses débris, ses enfans et sa race, dit le Seigneur.

J'en abandonnerai la possession aux bêtes sauvages et aux eaux des marais; je la changerai en un abîme de fange, dit le Seigneur des armées.

Le Seigneur des armées a juré et a dit : Oui, ce que j'ai pensé, sera; ce que j'ai résolu, arrivera.

J'écraserai l'Assyrien au sein de ma terre; je le foulerai aux pieds sur mes montagnes. Les Israélites seront délivrés de son joug; leur épaule sera déchargée du poids dont il les accablait.

C'est là le dessein que j'ai formé au sujet de la terre; c'est ma main qui s'est étendue sur les nations.

Oui, le Dieu des armées l'a arrêté; qui pourra s'opposer à sa volonté ? C'est lui qui a étendu la main : qui pourra la détourner (1) ?

Qui te viderint, ad te inclinabuntur, teque prospicient : Numquid iste est vir, qui conturbavit terram, qui concussit regna,

Qui posuit orbem desertum, et urbes ejus destruxit, vinctis ejus non aperuit carcerem ?

Omnes reges gentium universi dormierunt in gloria, vir in domo sua.

Tu autem projectus es de sepulcro tuo, quasi stirps inutilis pollutus, et obvolutus cum his qui interfecti sunt gladio, et descenderunt ad fundamenta laci, quasi cadaver putridum.

Non habebis consortium, neque cum eis in sepultura : tu enim terram tuam disperdidisti, tu populum tuum occidisti : non vocabitur in æternum semen pessimorum.

Præparate filios ejus occisioni in iniquitate patrum suorum : non consurgent, nec hæreditabunt terram, neque implebunt faciem orbis civitatum.

(1) *Et consurgam super eos, dicit Dominus exercituum : et perdam Babylonis nomen, et reliquias, et germen, et progeniem, dicit Dominus.*

Et ponam eam in possessionem ericii, et in paludes aquarum, et scopabo eam in scopa terens, dicit Dominus exercituum.

VERS DE M. LOWTH.

Ergò insolentis corruit imperî
Insana moles? occidit urbium
Regina victrix; nec subacto
Effera jàm dominatur orbi?

Fastus tyranni contudit impios
Jehova vindex, sceptraque ferrea:
Qui verbere haud unquàm remisso
Fregit atrox populos gementes.

Nunc ipse diras jure subit vices.
Pacata tellus undiquè gaudio
Exultat effræni, et solutos
Ingeminat sinè more cantus.

Secura summis stat Libani in jugis
Ridetque Cedrus: Sicne jaces, ferox!
Jàm nemo sævam, te jacente,
Per nemorum dabit alta stragem.

Te propter imis concita sedibus
Nigrantis orci magna fremit domus:
En! luce defunctos tyrannos,
Sceptrigeras soliis ab altis

Excivit umbras, hospitis in novi
Occursum euntes. Tene etiam, occupant,
Te viribus, te luce cassum
Conspicimus, similemque nostrî,

Orbumque fastu? Non comitum frequens
Deducit ordo; non tuba, non lyræ
Concentus; at squalentis orci
Nox premit, et taciturnus horror:

At turba circum plurima vermium
Fervet, pererrans membra licentiùs,

Juravit Dominus exercituum, dicens: Si non, ut putavi, ità erit: et quomodò mente tractavi,

Sic eveniet: Ut conteram Assyrium in terrâ meâ, et in montibus meis conculcem eum; et auferetur ab eis jugum ejus, et onus illius ab humero eorum tolletur.

Hoc consilium, quod cogitavi super omnem terram, et hæc est manus extenta super universas gentes.

Dominus enim exercituum decrevit: et quis poterit infirmare? et manus ejus extenta: et quis avertet eam?

Is. XIV, 22-27.

Fœdumque tabo diffluentes
Læta cohors populatur artus.

Ut decidisti cœlitùs, agminis,
Eoë, clarum siderei decus!
Ut decidisti, qui domabas
Victor ovans populos trementes?

Nuper minatus: Scandam ego nubila;
Stabo Sionis culmine in arduo
Sublimis, et quà spectat Arcton
Arce sacrâ solium locabo:

Subjecta calcabo astra, premens polum,
Terramque torquens numine, par Deo.
At dura te lethi profundo
Vis cohibet barathro jacentem.

Ac fortè quisquam conspicit avio
Deforme corpus littore: stat diù
Incertus admotoque pronus
Lumine, te propiùs tuetur.

Mox infit; hic est, quem fuga, quèm pavor
Præcessit? hic, quem terricolis gravem
Strages secuta est, vastitasque? hic
Attoniti spoliator orbis?

Indigna regum colla gravi jugo et
Duris catenis subjicere insolens,
Latèque diffusa ruina
Per laceras equitare gentes?

Reges, tyrannique, et validûm ducum
Manes superbi, non sinè gloriâ
Conduntur omnes, et reposti
Sedibus in patriis quiescunt;

At te, supremis mortis honoribus,
Vili carentem munere pulveris,
Inter cadentum turpe vulgus,
Sordidum et indecorem sepulcris

Egere avitis: te, quia patriæ
Tuisque iniquum; te, quia gentibus
Fatale portentum. Malorum
Nullus honos cineres sequetur;

Pœna immerentes ob patrium scelus
Natos manebit. Funditùs impiam

Delete gentem, ne superbos
Proroget ulteriùs triumphos :

Namque ipse consurgam, Omnipotens ait,
Et nomen exstinguam Babylonium,
Stirpemque, natosque, ultimasque
Relliquias generis nefandi ;

Urbemque diris alitibus dabo
Ferisque habendam : vasta teget pālus
Demersam, et æterno profunda
Obruet exitio vorago.

Dixit sacramentum inviolabile
Jehova : Sic stat consilium ; hic tenor
Fatique non mutandus ordo,
Terminus hic stabilis manebit :

Frangam superbas montibus in meis
Vires tyrannorum ; eripiam truci
Jugo laborantes, meorumque
Ex humeris onus amovebo.

Jehova dixit : quis dabit irritum ?
Gentes in omnes hanc pater en ! manum
Extendit : extentam Jehovæ
Quis poterit cohibere dextram ?

Is. XIV, 4 — 27.

Morceau tiré du prophète Ezéchiel. (1)

O fils de l'homme, commence un chant de deuil sur le peuple entier de l'Egypte ; précipite-le avec les filles des nations puissantes, au plus profond de la terre, avec ceux qui descendent dans l'abîme.

(1) Note du Traducteur. — M. Lowth n'avait fait que rappeler ce passage (Voyez tome Ier, Leçon VII, *pag.* 122.) Nous avons cru devoir le rapporter en entier, et ne pas le séparer de celui d'Isaïe. Aucune langue ne pourrait, à ce qu'il nous semble, fournir un morceau qui offrît quelque trait de ressemblance avec celui-ci. Quelle sublimité dans les idées ! Quelle majesté dans la peinture de ces rois, de ces peuples précipités pêle-mêle dans l'abîme ; mais surtout, quelle singularité dans l'élocution, dans ce retour continuel des mêmes tours et des mêmes expressions ! Est-il possible de ne pas reconnaître ici un génie qui, maîtrisé par

Est-ce donc, ô peuple de l'Egypte, que tu l'emportes en beauté sur les autres? descends, et va dormir au sein de la terre avec les incirconcis.

Ils tomberont sous le glaive, au milieu de ceux qui furent égorgés (1) : le glaive a été donné à ses ennemis; ils la précipiteront dans l'abîme (2), et tous ses peuples avec elle.

Du milieu de l'abîme lui adresseront la paroles les plus puissans d'entre les forts; incirconcis qui descendirent avec ses alliés, et s'endormirent égorgés par le glaive.

Là est Assur avec son peuple entier; autour de lui sont les sépulcres de ses sujets : ils furent tous égorgés, et tombèrent sous le glaive.

Leurs sépulcres ont été placés au plus profond de la caverne; ils ont été rangés en foule autour de sa tombe; tous furent égorgés et tombèrent sous le glaive, après avoir répandu l'épouvante dans la terre des vivans.

Là est Elam avec son peuple entier, entourant son sépulcre; tous ont été égorgés, et sont tombés sous le glaive : ces incirconcis sont descendus au plus profond de la terre; ils avaient répandu l'épouvante dans la terre des vivans, et ils ont partagé l'ignominie de ceux qui descendent dans l'abîme.

Sa couche a été placée au milieu de ceux qui furent égorgés parmi tous les peuples; autour de lui sont leurs sépulcres : tous ceux-là sont des incirconcis qui furent égorgés par le glaive; ils avaient répandu l'épouvante dans la terre des vivans, et ils ont partagé l'ignominie de ceux qui descendent dans l'abîme : ils ont été placés au milieu de ceux qui furent égorgés.

Là est Mosoch, là est Thubal, avec son peuple entier; autour de lui sont les sépulcres de ses sujets : tous ceux-là sont des incirconcis qui furent égorgés, et qui tombèrent sous le glaive, parce qu'ils avaient répandu l'épouvante dans la terre des vivans.

---

l'inspiration divine, se met peu en peine de fatiguer ses auditeurs par des répétitions multipliées, pourvu qu'il les retienne attachés au même objet, autant de temps, et qu'il les y ramène, autant de fois, que le veut le Maître souverain qui lui dicte ses paroles.

(1) C'est-à-dire, les Egyptiens.

(2) C'est-à-dire, l'Egypte, que le Prophète nous représente ici sous l'image d'une femme.

Ne dormiront-ils point réunis aux vaillans, réunis à ceux qui sont tombés, aux incirconcis qui descendirent dans l'abîme avec leurs armes, et qui placèrent leur épée sous leur tête ? Leurs iniquités ont pénétré jusque dans leurs os, parce qu'ils étaient la terreur des forts dans la terre des vivans.

Là est l'Idumée, et ses rois, et tous ses chefs, qui furent placés avec leur armée, parmi ceux qui périrent par le glaive, et qui s'endormirent avec les incirconcis, et avec ceux qui descendent dans l'abîme.

Là sont tous les princes de l'Aquilon, et tous les chasseurs féroces; ils ont été conduits saisis de frayeur et de confusion, malgré leur force, parmi ceux qui furent égorgés : ces incirconcis se sont endormis avec ceux qui furent égorgés, et ils ont porté leur ignominie parmi ceux qui descendent dans l'abîme.

Pharaon les a vus, et il s'est consolé de la perte de son peuple entier, qui a été égorgé par le glaive : Pharaon les a vus avec toute son armée, dit le Seigneur Jehova ;

Parce que j'ai répandu mon épouvante dans la terre des vivans ; et Pharaon s'est endormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui furent égorgés par le glaive : il s'est endormi, lui et son peuple entier, dit le Seigneur Jehova.

TEXTE DE LA VULGATE.

Fili hominis, cane lugubrè super multitudinem Ægypti : et detrahe eam ipsam, et filias gentium robustarum, ad terram ultimam, cùm his qui descendunt in lacum.

Quò pulchrior es ? descende, et dormi cum incircumcisis.

In medio interfectorum gladio cādent : gladius datus est, attraxerunt eam, et omnes populos ejus.

Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus descenderunt, et dormierunt incircumcisi, interfecti gladio.

Ibi Assur, et omnis multitudo ejus : in circuitu illius sepulcra ejus : omnes interfecti, et qui ceciderunt gladio.

Quorum data sunt sepulcra in novissimis laci : et facta est multitudo ejus per gyrum sepulcri ejus : universi interfecti, cadentesque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.

Ibi Elam, et omnis multitudo ejus per gyrum sepulcri sui. Omnes hi interfecti, ruentesque gladio : qui descenderunt incircumcisi ad terram ultimam : qui posuerunt terrorem suum

in terra viventium, et portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum.

In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis ejus : in circuitu ejus sepulcrum illius ; omnes hi incircumcisi, interfectique gladio. Dederunt enim terrorem suum in terra viventium, et portaverunt ignominiam suam cùm his qui descendunt in lacum : in medio interfectorum positi sunt.

Ibi Mosoch, et Thubal, et omnis multitudo ejus : in circuitu ejus sepulcra illius. Omnes hi incircumcisi, interfectique et cadentes gladio : quia dederunt formidinem suam in terra viventium.

Et non dormient cum fortibus cadentibusque et incircumcisis, qui descenderunt ad infernum cum armis suis, et posuerunt gladios suos sub capitibus suis, et fuerunt iniquitates eorum in ossibus eorum : quia terror fortium facti sunt in terra viventium.

Et tu ergò in medio incircumcisorum contereris, et dormies cum interfectis gladio.

Ibi Idumæa, et reges ejus, et omnes duces ejus, qui dati sunt cum exercitu suo cum interfectis gladio : et qui cum incircumcisis dormierunt, et cum his qui descendunt in lacum.

Ibi principes Aquilonis omnes, et universi venatores : qui deducti sunt cum interfectis, paventes, et in suâ fortitudine confusi : qui dormierunt incircumcisi cum interfectis gladio, et portaverunt confusionem suam cum his qui descendunt in lacum.

Vidit eos Pharao, et consolatus est super universâ multitudine suâ, quæ interfecta est gladio : Pharao, et omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus :

Quia dedi terrorem meum in terrâ viventium, et dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio : Pharao, et omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

Ezech. XXXII, 18.

LEÇON VINGT-NEUVIÈME.

De l'Hymne et de l'Idylle des Hébreux.

SOMMAIRE. Sorte de Poésie des Hébreux qu'on peut comparer à l'Idylle des Grecs. Raisons de cette dénomination. Nature de ce genre. Exemples. Du vers intercalaire ou refrain. Réflexions à ce sujet. Autres exemples.

PARMI les cantiques désignés chez les Hébreux par une dénomination commune, il en est qui s'éloignent, en quelques points, de la nature de la Poésie lyrique, et qu'il ne serait pas convenable de comprendre dans l'espèce qui porte le nom d'Ode. Nous avons cru qu'il fallait plutôt en former une classe particulière, que nous distinguerons par celui d'*Idylle*. Mais nous devons auparavant faire connaître la nature de ces poèmes, et le motif qui nous engage à les appeler de la sorte.

Nous apprenons que les Grecs désignaient certaines compositions poétiques, par le titre général de Εἴδη, sans que nous puissions affirmer positivement, si ce titre était l'ouvrage des poètes eux-mêmes, ou celui des grammairiens qui avaient revu leurs écrits. Cette dénomination n'indique autre chose que certaines espèces de poésies, ou certains poèmes différens, sans aucune désignation précise ni de leur forme, ni de ce qui en fait le sujet. Les Odes de Pindare conservent encore aujourd'hui ce titre. Lorsque ces poésies semblaient avoir un sujet

moins noble, être écrites d'un style moins élevé, en un mot, appartenir à un genre moins distingué, et que la dissimilitude des sujets ne permettait pas de leur donner un titre commun, on les désignait par le diminutif Εἰδύλλια. C'est celui que portent les petits poèmes de Théocrite, c'est-à-dire, ses pastorales mêlées à d'autres pièces d'un genre différent. Les latins préférèrent la dénomination d'*églogues* ; comme pour désigner des compositions choisies parmi un grand nombre d'autres ; ou bien encore, mais par un motif différent, ils firent usage d'un titre plus modeste, leur donnant le nom de *silves*, comme voulant indiquer une réunion de morceaux improvisés, et qui pouvaient devenir le sujet d'un second travail, ou d'un choix pareil à celui dont nous venons de parler. Mais quoique le nom d'*idylle* soit une expression vague et générale, qui par elle-même ne détermine rien à l'égard du poème auquel on l'applique, cependant un usage constant semble lui avoir attribué un caractère fixe et particulier ; et peut-être la définira-t-on avec assez de justesse, en disant que c'est un poème d'une médiocre étendue, dont le style est tempéré, égal, et principalement dirigé vers la douceur et l'élégance, et dont le plan simple et naturel peut être facilement saisi. Les poètes hébreux possèdent en ce genre quelques modèles achevés ; il ne sera pas sans intérêt d'en examiner et d'en faire connaître plusieurs avec quelque détail.

Et d'abord se présentent à nous les psaumes historiques, destinés à célébrer les louanges de Dieu, par l'exposition des événemens et des miracles qu'il avait opérés en faveur de son peu-

ple. Le premier (1) porte en titre le nom d'Asaph, et contient l'histoire des Israélites, depuis la sortie d'Egypte jusqu'au temps de David ; on n'y offre et on n'y célèbre qu'un choix des faits principaux ; le style est simple, tempéré, relevé cependant par la construction poétique de la période et par certains ornemens. L'ordre historique n'y est pas exactement suivi : en effet, de peur qu'une exposition régulière de tant d'événemens qui s'étaient succédés pendant une si longue suite d'années ne fît naître l'ennui, le poète, par une digression aussi élégante qu'heureuse, y a introduit, en forme d'épisode, le récit des merveilles qui signalèrent la sortie d'Egypte. Le même sujet a encore fourni matière à deux autres psaumes, savoir, au CIV[e] et au CV[e] : le premier conduit le récit des événemens depuis le temps d'Abraham jusqu'à la sortie d'Egypte, et le second s'étend depuis cette dernière époque jusqu'aux âges postérieurs. L'un et l'autre sont semblables à celui dont nous avons d'abord parlé, soit par la couleur générale du style, quoique peut-être un peu plus simple dans ceux-ci, soit par le naturel et l'élégance de leur exorde, qui méritent bien d'être rappelés en particulier à l'attention du lecteur.

Or, les psaumes dont nous venons de faire mention, ont un rapport parfait, pour la forme de l'ensemble et pour le caractère, avec les *hymnes* des Grecs ; et, pour le remarquer en passant, ceux qui traduisirent en grec les livres saints, auraient peut-être mieux fait de donner au livre des psaumes, le titre d'*Hymnes*, dénomination qui aurait été bien plus conforme à

(2) Le Ps. LXXVII.

celle qu'il porte en hébreu. Ce genre de poésie fut en usage chez les Grecs depuis la naissance de l'art, et ils l'employaient à célébrer les objets de leur croyance religieuse. Le plus souvent ces hymnes contenaient l'exposition de l'origine, de la naissance, des actions de leurs divinités, et de tout ce qui pouvait avoir rapport à leur histoire. C'est ce que nous remarquons dans les monumens de ce genre qui sont parvenus jusqu'à nous, dans les hymnes si élégans de Callimaque, et dans ceux qui sont attribués à Homère. Telle est encore la marche du poème de Théocrite, intitulé, *les Dioscures*; hymne véritable et de la plus grande beauté, qu'on a rangé avec raison dans la classe des Idylles, laquelle peut embrasser avec beaucoup de convenance toutes les pièces de ce genre. Virgile, imitateur fidèle de l'antiquité, a parfaitement rendu la forme véritable et le caractère primitif de l'hymne, dans ce double chœur de Saliens, qui « célébraient dans leurs cantiques les louanges d'Alcide et les hauts faits de ce héros. (1) » Les hymnes anciens attribués à Orphée sont plutôt des chants destinés aux initiations et aux mystères, ou bien ce que les Latins appelaient *indigitamenta*. « Ils ne contiennent, dit Joseph » Scaliger (2), que les invocations qu'adressaient » aux dieux, ceux qui se faisaient initier. » Ovide, poète dont on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de son érudition ou de son élégance, a réuni et marié avec le plus grand talent ces deux formes de l'hymne, au quatrième livre de ses Métamorphoses. (3) Le commencement

(1) Enéid. VIII, 285.

(2) Annot. in hymn. Orph.

(3) IV. 11.

de l'hymne que l'on y lit en l'honneur de Bacchus, contient les *indigitamenta* de ce dieu, c'est-à-dire, l'énonciation solennelle de ses noms et de ses titres; la suite comprend le récit de ses actions et ses louanges.

Il est un autre psaume que l'on peut mettre au nombre des psaumes historiques; c'est le CXXXVe. Il est consacré à célébrer la gloire de Dieu, ainsi qu'à publier sa puissance et sa bonté infinie, en commençant par les œuvres de la création, et passant de là aux prodiges qui accompagnèrent la sortie d'Egypte, et dont les circonstances principales sont rappelées presque dans un ordre régulier. Le psaume s'ouvre par ce distique connu :

« Louez le Seigneur, parce qu'il est bon,
» Parce que sa miséricorde est éternelle. (*a*) »

Nous apprenons, par le témoignage d'Esdras, que l'on avait coutume de le chanter à deux chœurs. (1) Mais il est surtout remarquable, en ce que le second vers du distique que nous venons de citer, est répété à certains intervalles par un des chœurs, ou plutôt ajouté à chaque verset, et qu'il forme ainsi un refrain constant; pratique dont on ne trouve pas un second exemple. Elle nous fait connaître d'une manière bien évidente, la nature et la forme du vers intercalaire, qui est destiné à présenter en une phrase courte, simple et claire, le sujet de la composition, et qui est répété à des distances déterminées par l'ordonnance du poème, afin

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Laudate Jehovam, quia bonus est:*
Quia æterna est ejus benignitas.

(1) Esdras, III, 10, 11.

d'imprimer plus fortement ce même sujet dans les esprits. L'autorité de Théocrite, de Bion, de Moschus, et de Virgile, démontre assez combien le vers intercalaire est convenable à l'idylle, et avec quel avantage elle peut en revendiquer l'emploi. Nous ajouterons quelques exemples pris dans la Poésie sacrée : ils peuvent entrer sans crainte en parallèle avec ce que les compositions de ces grands génies ont de plus parfait. Mais pour mettre dans tout leur jour l'élégance du poème entier, ainsi que l'effet et la grâce du refrain, il faut faire connaître l'ordonnance des idées et la disposition de l'ensemble.

Le psaume CVI[e] mérite incontestablement d'être compté parmi ceux qui offrent le plus d'élégance, et cette élégance est due en très-grande partie à l'arrangement et à la forme générale de l'ouvrage. Il est consacré à célébrer la bonté et la miséricorde que Dieu fait éclater en faveur des hommes, au milieu même des maux cruels qui peuvent les atteindre; et cette bonté est prouvée par les secours puissans qu'il leur accorde quand ils l'invoquent, soit qu'ils errent dans les déserts, soit qu'ils souffrent de la faim, qu'ils soient plongés dans les cachots, qu'ils aient à lutter contre la maladie, ou enfin qu'ils soient exposés à la tempête. Le poète rappelle ensuite quelques exemples de la sévérité de Dieu à l'égard des méchans, et de sa bienveillance pour les hommes pieux; et il finit en recommandant ces grandes idées à la méditation de ceux qui ont de la sagesse. Ainsi le poème, par la nature même du sujet, se divise en cinq parties à peu près égales, dont les quatre premières sont terminées par un vers intercalaire, qui exprime le dessein et le but de cet hymne :

« Louez le Seigneur à cause de sa miséricorde,
» Et des merveilles qu'il a opérées en faveur des
» hommes. (*a*) »

Mais ce premier distique est constamment diversifié par l'addition d'un second, dans lequel sont résumées les pensées qui viennent d'être exposées. Ainsi, la première fois, on trouve le distique suivant :

» Car il a rassasié l'ame qui succombait de détresse,
» Il a comblé de biens l'ame que la faim consu-
» mait. (*b*) »

A la seconde reprise on lit celui-ci :

« Car il a brisé les portes d'airain,
» Et il a mis en pièces les leviers de fer. (*c*) »

Ou bien encore, le refrain est répété et amplifié par l'addition de nouvelles images :

« Louez le Seigneur à cause de sa miséricorde,
» Et des merveilles qu'il a opérées en faveur des
» hommes.
» Qu'ils lui offrent des sacrifices de louange,
» Et qu'ils racontent ses bienfaits avec des chants de
» joie. (*d*) »

Ou enfin :

« Qu'ils le célèbrent dans l'assemblée du peuple,
» Et qu'ils le louent dans le conseil des vieillards. (*e*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Laudent Jehovam ob ejus misericordiam,*
Et miracula in hominum gratiam edita.

(*b*) *Nam satiavit animam fatiscentem,*
Animamque esurientem implevit bonis.

(*c*) *Nam fregit portas aheneas,*
Et vectes ferreos discidit.

(*d*) *Laudent Jehovam ob ejus misericordiam,*
Et miracula in hominum gratiam edita :
Et offerant sacrificia laudis,
Et facta ejus læto cantu enarrent.

(*e*) *Et exaltent eum in cœtu populi,*
Et in concilio seniorum eum celebrent.

Partout la transition de la description des maux à celle de la délivrance est ménagée avec la dernière élégance, par la répétition du distique suivant :

» Et ils invoquèrent le Seigneur dans leur détresse,
« Et il les délivra des maux qui les accablaient. (*a*) »

Celui-ci cependant ne paraît pas avoir le caractère du vers intercalaire. La dernière partie, où le poète se livre à de plus riches développemens, est terminée par deux autres distiques remplis de préceptes moraux, aussi graves qu'utiles, et qui ne dérogent en rien à la beauté de toute la composition. (1)

Il reste bien encore, parmi les psaumes, quelques autres exemples de ce genre, mais peut-être n'offrent-ils pas la même perfection. C'est pourquoi le second que nous allons citer sera emprunté d'Isaïe, et nous nous y déterminons d'autant plus volontiers, qu'ici, comme en plusieurs autres occasions, l'élégance singulière des compositions de ce prophète a été altérée par la division ordinaire des chapitres, qui a séparé en deux parties un seul et même poème, et a réuni ces parties à des sections avec lesquelles le sujet se trouve n'avoir aucune liaison. Si, au contraire, on réunit la fin du neuvième chapitre avec le commencement du suivant, on

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Et invocârunt Jehovam in rebus afflictis ;*
Ex eorum angustiis eos liberat.

(1) NOTE DU TRADUCTEUR. — Pour mettre le lecteur à portée de saisir plus facilement l'ordonnance de cette composition pleine de beautés, et ce que dit M. Lowth à ce sujet, nous croyons devoir en donner la traduction entière, faite sur le texte du P. Houbigant. (*Voyez à la fin de la Leçon, ci-après page* 136.)

aura une prophétie entière, dirigée contre les Israélites qui occupaient le royaume de Samarie : prophétie majestueuse, terrible, menaçante, distinguée par une force et une élévation à laquelle parvient rarement l'idylle ; mais qui présente la forme caractéristique de ce genre, avec une perfection si marquée, qu'on peut à juste titre la ranger dans cette classe. Le poème est divisé en quatre parties, dont chacune contient la menace de la vengeance divine contre un peuple rebelle, le reproche d'un crime grave, et l'annonce du juste châtiment dont ce crime va être puni. C'est d'abord l'insolence et l'orgueil des Israélites : en second lieu, leur endurcissement, et la dépravation générale des mœurs : troisièmement, l'audace de leur impiété, qui, telle que la flamme et l'incendie, atteint et dévaste tout : enfin l'iniquité qui règne dans les jugemens, et l'oppression du pauvre. Pour chacun de ces crimes, le prophète leur prédit un châtiment inévitable et terrible, et chaque fois il termine par une formule menaçante qui forme le vers intercalaire : refrain merveilleusement propre à redoubler la terreur, en leur annonçant que des punitions encore plus sévères leur sont réservées, sans que ce surcroît de peine puisse expier leurs forfaits et satisfaire à la justice divine.

« Après tous ces fléaux, l'indignation du Seigneur ne
» s'est pas détournée,
» Mais sa main est encore étendue. (*a*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *His omnibus nondùm conversa est ejus indignatio,*
Sed manus ejus adhuc est extenta.

En examinant les exemples que nous avons cités jusqu'ici, on reconnait sur-le-champ, à leur forme et à leur apparence seule, qu'ils doivent être mis au nombre des idylles. Il en reste encore beaucoup d'autres, surtout dans le livre des Psaumes, qui, à cause de leur style et de leur caractère, doivent également y être placés. Nous voulons parler de ces poèmes, dans lesquels un sujet unique est traité avec plus d'étendue et de régularité que n'en admet ordinairement l'Ode. Tel est le psaume CIIIe, consacré aux louanges du Dieu créateur : le poète y prend pour sujet l'arrangement aussi merveilleux que sage qui éclate dans toute la nature ; il le décrit, ainsi qu'il convenait, dans un ordre élégant et surtout très-clair, embellissant son style des couleurs les plus agréables, d'images magnifiques, pleines d'éclat, de grâce, de variété, et choisies avec le goût le plus exquis. Il n'existe rien, et l'on ne peut se former l'idée de rien de plus parfait que cette composition ; soit qu'on l'examine en elle-même, soit qu'on la considère sous le rapport d'hymne. Les prodiges ont sans doute, au premier aspect, quelque chose de plus grand, qui frappe à l'instant notre ame, et qui la pénètre de l'admiration et de la crainte la plus vive : mais cependant, le sujet le plus vrai de louanges pour l'Etre souverainement grand et souverainement bon, le plus digne de lui, le plus propre à imprimer dans le cœur de l'homme un sentiment de piété aussi ardent que durable, c'est la puissance qu'il a déployée dans la création de l'univers, la sagesse qu'il a montrée dans les ornemens dont il l'a décoré, la providence avec laquelle il le conserve et le régit, la justice et la bonté qu'il manifeste dans

le gouvernement des choses humaines. Les hymnes des Grecs n'étaient presque composés que de fables; leurs sujets ne méritaient presque jamais ni admiration ni éloges. Parmi les monumens qui nous restent, nous ne pouvons citer comme d'un genre grave, que l'hymne adressé par le stoïcien Cléanthe (1), à Jupiter, c'est-à-dire, au Dieu créateur, ou, comme il se plaît à le dire, à la raison éternelle, créatrice et modératrice de l'univers. C'est sans contredit un des plus beaux monumens de la sagesse des anciens; il est plein de pensées magnifiques, solides et vraies. Tout ce que le philosophe y dit sur la puissance souveraine de Dieu, sur l'harmonie de la loi suprême et de la nature entière, sur la folie des impies et de ceux qui s'abandonnent aux passions aveugles de leur cœur, et principalement sur le besoin d'implorer le secours du ciel pour pouvoir célébrer dignement la divinité par de continuelles louanges, est animé d'un sentiment de piété si naturel et si vrai, que l'auteur semble approcher quelquefois du génie qui inspira les poètes sacrés.

Le psaume de David que nous venons de rappeler, tient à juste titre le premier rang parmi les compositions de ce genre. Mais à côté vient se placer un autre psaume du même prophète, autant à cause de la nature du sujet, que de sa beauté singulière. Il y célèbre la science infinie de Dieu, et l'industrie merveilleuse qui brille dans la structure du corps humain. Si pour

---

(1) Voyez Cudworth, Syst. intell. p. 432. Voyez aussi le recueil publié par M. Brunck, sous ce titre : *Gnomici poetæ græci*. On y trouve à la p. 141 et suiv. le texte grec de l'hymne de Cléanthe, et à la suite, la même pièce, traduite en vers latins, français et italiens.

l'agrément de l'ensemble et de la disposition, celui-ci cède peut-être un peu au premier, il ne lui est inférieur en aucune façon pour la noblesse et l'élégance des pensées, des images, et de l'élocution. C'est le psaume CXXXVIII^e, que nous allons rapporter, et qui terminera cette longue suite d'exemples.

(Ici se trouve une imitation de ce psaume en vers hexamètres; il ne nous est permis d'offrir en dédommagement à ceux de nos lecteurs qui ne peuvent la lire, qu'une traduction en prose, faite sur la version du P. Houbigant.)

PSAUME CXXXVIII.

Seigneur, vous m'avez éprouvé et vous m'avez connu.

Je suis présent à vos regards, soit pendant que je suis assis, soit lorsque je marche : vous découvrez de loin toutes mes pensées.

Vous m'avez environné dans mes courses, et lorsque je reposais sur ma couche.

Vous avez pénétré toutes mes voies, lors même que la parole n'était point encore sur ma langue.

Oui, Seigneur, vous connaissez toutes choses, l'avenir comme le passé : vous m'avez formé, et vous avez posé votre main sur moi.

Vous avez rendu votre science supérieure à mon intelligence : elle est montée au point le plus sublime; je ne puis m'élever jusqu'à elle.

Où pourrai-je me retirer pour me dérober à votre esprit? Où fuirai-je pour éviter votre présence?

Si je m'élève dans les cieux, c'est là que vous habitez; si je descends aux enfers, vous y êtes aussi.

Si je dirige mon vol vers l'aurore; si je transporte mon séjour aux extrémités les plus lointaines de la mer du couchant, c'est encore votre main qui me conduit, c'est votre droite qui me soutient.

J'ai dit : Peut-être les ténèbres pourront me cacher, et la nuit sombre me couvrir.

Mais les ténèbres ne vous cachent rien; pour vous, la nuit brille, pareille au jour, et les ténèbres sont comme la lumière.

Seigneur, c'est à vous qu'appartiennent mes organes les plus secrets; vous m'avez aperçu dans le sein de ma mère.

Je confesse devant vous, ô mon Dieu, que c'est à une merveille que je dois l'existence : vos œuvres sont admirables ; mon ame se plaît à le publier avec éclat.

Le plus petit de mes os ne s'est point dérobé à vos regards, pendant que vous me formiez dans le secret ; vous avez travaillé mes membres, comme avec l'aiguille, dans les lieux cachés de la terre.

Vous avez vu mes membres s'assembler et se joindre ; vous en avez écrit tous les accroissemens dans votre livre : mes jours ont été rassemblés comme en un faisceau ; pas un seul ne manquera.

Oh ! combien vos pensées me sont précieuses ! combien le nombre en est immense !

Si je veux les compter, je trouverai qu'elles surpassent le sable de la mer. Je me suis réveillé, et je vous ai vu encore à mes côtés.

Oui, mon Dieu, vous livrerez l'impie à la mort. Loin de moi, hommes de sang, vous qui avez irrité le Seigneur, qui vous êtes vainement élevés contre lui.

Seigneur, n'ai-je pas détesté ceux que vous détestiez ? N'ai-je pas séché d'indignation contre vos ennemis ?

Ma haine pour eux a été sans bornes ; je les ai placés au nombre de mes ennemis.

Examinez-moi, ô mon Dieu, et sondez mon cœur ; mettez-moi à l'épreuve, et portez vos regards sur toutes mes pensées.

Voyez s'il est quelque faute dans ma conduite, et guidez mes pas dans le sentier du bonheur qui n'aura point de fin.

VERSION DU P. HOUBIGANT.

Domine, scrutatus es me, et cognovisti me.

Tu consideras me sedentem vel stantem ; procul intelligis cogitationem meam.

Tu iter meum et cubile meum circumsedisti, et omnes vias meas habes exploratas.

Etsi nondum est sermo in lingua mea ; tu tamen, Domine, nosti omnia quæ futura sunt, ut quæ præcesserunt.

Tu formasti me, et posuisti super me manum tuam.

Præstantiorem me fecisti scientiam tuam ; exaltata est, non potero assurgere ad eam.

Quo discedam à spiritu tuo, et quò à conspectu tuo fugiam ?

Si ascendero in cœlum, tu illic es ; si autem ivero ad infernum, ades.

Si assumpsero pennas auroræ, et habitavero in finibus ultimis maris;

Etiam illùc manus tua perducet me, et apprehendet me dextera tua.

Et dixi : Utiquè tenebræ abscondent me; et nox cæca obteget me.

Sed ipsæ tenebræ non abscondunt à te, et nox, ut dies, lucet; sic sunt tenebræ, tanquàm lux.

Tu enim possedisti renes meos, et perspectum habuisti me in utero matris meæ.

Profiteor apud te, Domine, quòd mirabiliter formatus sum; admirabilia sunt opera tua, et anima mea id novit luculenter.

Non te latuit corpus meum, quandò fecisti me in occulto, et contexuisti me in locis abditis terræ.

Coagmentationes meas viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes illæ scribebantur; dies mei in fasciculo erant, et ne unus quidem ex illis defuit.

O quàm pretiosæ mihi sunt cogitationes tuæ, Deus! quàm multiplices sunt causæ illarum!

Quòd si eas numerare velim, arenâ plures sunt; expergefactus sum, et ego adhuc sum tecum.

Utiquè impium morti dabis, Deus; illi viri sanguinum discedent à me,

Qui irritaverunt te flagitiis, extulerunt nequicquàm se se adversùm te.

An eos qui oderunt te, Domine, non odissem; et iis, qui insurgunt in te, non indignarer?

Infinito odio odi illos, et inimicorum loco apud me sunt.

Scrutare me, Deus, et nosce cor meum; tenta me, et explora cogitationes meas.

Et vide nunquid offensionis in via mea sit, et deduc me ad terminos vitæ consuetos.

VERS DE M. LOWTH.

Tu mihi semper ades, tu me omni ex parte patentem
Intueris, Deus! et manifesto in lumine cernis.
Tu me, quidquid ago, quòque vestigia flecto,
Usquè premis; seu luce labor, seu alterna silenti
Nocte quies redeat : tu pectus et abdita mentis
Perspicis, introrsùm insinuans; cæcoque recessu,
Exagitas latitantem, arctâque indagine cingis.
Tu dubiis vixdum eluctantia dicta labellis
Antevenis, primosque animi præverteris orsus.

Quippe manu prensumque tenes; nudumque, reclusumque,
Antè, retrò, exploras, mihi me præsentior ipso.

O Deus! infinitum atque inscrutabile numen!
Cuncta sciens mens, ipsa incognita! quà fugiam te,
Obtutusque tuos et conscia lumina fallam?
Ascendam cœlos? ibi tu: subeam ima barathri
Tartara? ades, simul hæc magno loca numine comples.
Auroræne procul rutilas ferar ales in oras?
Occiduine petam fines novus incola ponti?
Hìc etiam tua me ducet manus; hìc tua cursum
Dextera præveniet cohibens, reprimetque fugacem.
Ergò petam tenebras, et condar nocte sub atrâ?
Demens, qui tenues umbras, et inania vela,
Sancte! tuis obvertam oculis, densissima cui nox
Pellucet, tenebræque ipsæ sunt luminis instar.

Te Dominum auctoremque colo; tu hos conditor artus
Formasti. et gravidâ texisti matris in alvo.
Obstupeo, et memet lætâ formidine lustro,
Divini monumentum operis! tu corporis omnem
Compagem, mersam tenebris et carcere cæco,
Perspex'stî; tua solerti per singula ductu
Dextera iit, tua pinxit acus mirabile textum.
Ipse rudi invigilans massæ, primisque elementis
Conscius instabas; jussas orientia formas
Membra minutatìm induerunt, quocunquè vocares
Prompta sequi: sua cuique tuis inscripta tabellis
Effigies erat, atque operis data norma futuri.

Ut mî animum sancto permista horrore voluptas
Percipit! ut vano juvat indulgere labori,
Dùm tua facta, Deus, recolo; tua mente revolvo
Consilia, et numero artificis miracula dextræ!
Promptiùs expediam, quot volvant æquora fluctus;
Littore vexato quàm multæ agitentur arenæ.
Usquè eadem incassùm meditanti lumina somnus
Opprimit; usquè eadem vigilanti cura recursat.

Non tu sacrilegos perdes, Deus? ite, profani!
Ite procul, scelerum auctores, cædisque ministri!
Non ego, Sancte, tuos hostes hostilibus iris
Insequar? en! bellum tibi bella parantibus ultrò
Indico; neque do dextram, neque fœdera jungo.
Tu nunc esto mihi testis; tu pectoris ima
Cerne, Deus! penitùsque altos scrutare recessus.

Excute, si qua mihi cæcis concreta medullis
Hæret adhuc labes, et noxia corda refinge.
Tùm sceleris purum accipias, mittasque salutis
Æternum per iter, rectoque in tramite ducas.

PSAUME CVI.

RAPPELÉ DANS LA LEÇON VINGT-NEUVIÈME. (1)

Rendez gloire à Dieu, parce qu'il est bon; parce que sa miséricorde est éternelle.

Que ceux que le Seigneur a rachetés racontent comment il les a rachetés de la main de l'ennemi, et comment il les a rassemblés de toutes les régions : du levant et du couchant, de l'aquilon et du midi.

I. Ils erraient à travers les solitudes dans le désert, et ne trouvaient point le chemin de la cité où ils devaient habiter.

Ils étaient tourmentés par la faim et par la soif; leur ame était tombée en défaillance.

Mais ils crièrent vers le Seigneur dans leur détresse, et il les délivra de leurs peines;

Et il les conduisit dans la voie droite, afin qu'ils pussent arriver à la cité qu'ils devaient habiter.

Louez devant le Seigneur ses miséricordes, et ses merveilles devant les enfans des hommes;

Car il a rassasié l'ame indigente; il a rempli de biens l'ame tourmentée par la faim.

II. Ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, qui gémissaient dans l'indigence et dans les fers,

Parce qu'ils avaient corrompu les préceptes de Dieu, et parce qu'ils avaient méprisé le conseil du Très-Haut;

De sorte que leur cœur était accablé d'amertume, qu'ils tombaient, et que personne ne les soutenait;

Ceux-là ensuite crièrent vers le Seigneur dans leur détresse, et il les délivra de leurs peines;

Et il les retira des ténèbres et de l'ombre de la mort; et il brisa leurs liens.

Louez devant le Seigneur ses miséricordes, et ses merveilles devant les enfans des hommes;

Car il a réduit en poudre les portes d'airain, et il a arraché les leviers de fer.

---

(1) Voyez ci-devant page. 126.

III. Ils s'étaient desséchés dans la voie de leur méchanceté ; et par leurs iniquités ils étaient tombés dans de mortelles langueurs.

Leur ame avait pris tout aliment en aversion ; ils avaient touché aux portes du trépas.

Ils crièrent ensuite vers le Seigneur dans leur détresse, et il les délivra de leurs peines ;

Il envoya sa parole, et il les guérit et les arracha à la mort.

Louez devant le Seigneur ses miséricordes, et ses merveilles devant les enfans des hommes ;

Qu'ils immolent des victimes de louange, et qu'ils racontent ses œuvres dans les transports de la joie.

IV. Ceux qui descendent en mer, portés sur des navires, et qui exercent leurs œuvres sur les vastes eaux ;

Ceux-là virent les œuvres du Seigneur, et ses merveilles sur l'immensité des flots ;

Car il dit, et aussitôt fut là le vent de la tempête qui souleva les flots de la mer.

Ils s'élèvent jusqu'aux cieux ; ils descendent jusqu'au fond des abîmes : dans leur malheur, leur ame tombe en défaillance ;

Ils sont poussés, en tournoyant ; ils errent comme un homme dans l'ivresse ; toute leur prudence s'évanouit.

Ils crièrent vers le Seigneur dans leur détresse, et il les délivra de leurs peines.

Il changea la tempête en un vent léger, et les flots de la mer se turent.

Ils se ranimèrent quand les flots furent apaisés, et le Seigneur les conduisit vers le port, objet de leurs désirs.

Louez devant le Seigneur ses miséricordes, et ses merveilles devant les enfans des hommes ;

Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple ; que dans le conseil des vieillards ils chantent ses louanges.

V. Il changea les fleuves en un désert ; les eaux jaillissantes en une terre altérée ;

Une terre fertile en un terrain salé, à cause du crime de ses habitans.

Du désert il fit un vaste lac ; d'une terre aride, une campagne abondante en sources,

Et il y établit ceux qui souffraient de la faim, afin qu'ils élevassent la cité qu'ils devaient habiter.

Ils ensemencèrent les champs, et plantèrent des vignes qui portèrent de riches récoltes.

Dieu les bénit, et ils s'accrurent d'une manière merveilleuse, et leur bétail n'éprouva aucune perte.

Mais ils péchèrent, et ils furent réduits à un petit nombre; ils furent abattus par la violence des maux cruels qu'ils éprouvèrent.

Le Seigneur répandit le mépris sur leurs princes, et il les fit errer dans des lieux déserts et sans chemin;

Et il soulagea le pauvre dans son indigence, et il traita leurs familles comme son troupeau.

Les hommes dont le cœur est droit verront ces merveilles et s'en réjouiront; la folie fermera sa bouche.

Qui est sage pour observer ces prodiges, et pour comprendre les miséricordes du Seigneur?

VERSION DU P. HOUBIGANT.

Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus.

Dicant qui à Domino redempti sunt, ut redemerit eos de manu inimici;

Et ut ex regionibus congregârit eos ab ortu et occasu, ab Aquilone et Austro.

Errabant per solitudines in deserto; viam civitatis quam habitarent, non inveniebant.

Fame et siti laborabant; anima eorum in ipsis defecerat.

Sed clamaverunt ad Dominum in angustiâ suâ; et ex difficultatibus eorum liberavit eos.

Et eduxit eos in viam rectam, ut progrederentur ad urbem quam incolerent.

Collaudate apud Dominum miserationes ejus, et mirabilia ejus apud filios hominum.

Nam satiavit animam egentem; animam fame laborantem implevit bonis.

Qui sedebant in tenebris et in umbrâ mortis; qui obligati erant inopiâ et ferro,

Eò quòd immutâssent præcepta Dei, et consilium Altissimi sprevissent;

Ità ut abjectum esset ærumnis cor eorum; corruerent, et nemo fulciret;

Illi deindè clamaverunt ad Dominum in angustiâ suâ, et ex difficultatibus eorum liberavit eos.

Et eduxit eos ex tenebris et umbrâ mortis, et vincula eorum dirupit.

Collaudate apud Dominum miserationes ejus, et mirabilia ejus apud filios hominum.

Nam contrivit portas æreas, et vectes ferreos avulsit.

Contabuerant propter viam improbitatis suæ; et propter iniquitates suas in ægritudinibus fuerant.

Omnem cibum aversata erat anima eorum; tetigerant portas mortis.

Clamaverunt deindè ad Dominum in angustiâ suâ, et ex difficultatibus eorum liberavit eos.

Misit verbum suum, et sanavit eos; et exemit eos ex interitu eorum.

Collaudate apud Dominum miserationes ejus, et mirabilia ejus apud filios hominum.

Et immolent victimas laudis; et enarrent opera ejus in exsultatione.

Qui descendunt in mare navibus, et operas exercent in aquis multis;

Illi viderunt opera Domini, et mirabilia ejus in alto mari.

Nam dixit, et præstò fuit ventus tempestatis, et in altum tulit fluctus ejus.

Ascendunt ad cœlos, descendunt in abyssos; anima eorum in calamitate colliquescit;

Aguntur in gyrum, et oberrant sicut ebrius; et pessùm it omnis prudentia eorum.

Clamaverunt ad Dominum in angustiâ suâ, et ex difficultatibus eorum liberavit eos.

Statuit tempestatem in auram silentem, et siluerunt fluctus ejus.

Et recreati sunt, postquàm sedati fuerunt, et duxit eos ad portum quem desiderabant.

Collaudate apud Dominum miserationes ejus, et mirabilia ejus apud filios hominum.

Et exaltent eum in conventu plebis; in consessu seniorum laudent eum.

Posuit fluvios in desertum; eruptiones aquarum in terram sitientem;

Terram frugiferam in salsuginem, ob flagitium incolarum ejus.

Posuit desertum in stagnum aquarum; terram aridam in scaturigines aquarum.

Et collocavit ibi esurientes; ut pararent urbem, quam habitarent.

Seminaverunt agros, et plantaverunt vineas, quæ fecêre fructuosum proventum.

Benedixit eis, et mirè multi facti sunt; et jumenta eorum non deminuit.

Sed peccaverunt, et diminuti et prostrati sunt, præ vi malorum et acerbitatis.

Profudit contemptum in principes; et duxit eos per errores locorum inanium et inviorum.

Et sublevavit pauperem de inopiâ; et posuit, ut gregem, familias.

Videbunt recti, et lætabuntur : et omnis insipientia claudet os suum.

Quis sapiens, et observabit hæc; et intelliget misericordias Domini?

LEÇON TRENTIÈME,

POÉSIE DRAMATQUE.

Cantique des cantiques ; que ce Poème n'est point un véritable drame.

SOMMAIRE. Division de la Poésie, d'après Platon. Deux espèces de drame : la première, sans action ; la seconde qui en renferme une. Exemples de la première espèce, chez les Hébreux : pour la seconde, Cantique des cantiques ; livre de Job. Nature du premier de ces deux poèmes ; ses personnages. Opinion de Bossuet sur ce qui en fait le sujet. Définition de la fable ou action. Il n'en existe point dans le Cantique des cantiques. Chœur de jeunes filles ; sa ressemblance avec le chœur des Grecs. Considérations sur l'origine de celui-ci.

LES anciens, adoptant l'opinion de Platon (1), divisaient la Poésie en général, en trois espèces particulières, suivant la nature et la forme différente du discours qui y était employé ; savoir : en poésie narrative, en imitative ou dramatique, et en poésie mixte. Cette division n'est pas d'une très-grande utilité, parce qu'elle ne sépare pas les diverses espèces de poésies, et qu'elle n'est point d'un grand secours pour faire connaître la nature intime de chacune d'elles et ce qui les constitue. En effet, toutes ces formes sont communes aux différens poèmes, sauf toutefois que

(1) Voyez la Républ. de Plat., liv. III.

le genre épique admet également la forme narrative et la forme mixte, et que le genre scénique exige essentiellement la forme dramatique; et de même qu'en tout autre poème, on est libre de faire usage de la forme mixte, rien n'empêche aussi d'y employer à volonté la forme imitative. Cependant, par je ne sais quelle cause, l'usage a prévalu que cette dernière forme, quoique pouvant être commune à plusieurs genres, en ait constitué un particulier, ou du moins lui ait donné son nom. Il nous reste donc à examiner quels modèles possède, dans le genre dramatique, la Poésie des Hébreux. Mais dès le premier pas, prenons garde que l'ambiguité de cette dénomination ne nous égare.

Deux espèces principales de compositions semblent s'être emparées, exclusivement à toute autre, du titre de poésies dramatiques, ainsi que nous venons de le remarquer : une coutume généralement reçue, ne permet plus d'entendre par-là que la tragédie et la comédie ; mais cependant cette dénomination a une acception bien plus étendue. Elle ne se rapporte, à proprement parler, qu'à la forme extérieure du discours, et peut s'appliquer avec justesse à toute composition, dans laquelle paraissaient des personnages qui parlent, tandis que le poète garde le silence : comme on le voit dans plusieurs des pastorales de Théocrite et de Virgile; dans quelques satires d'Horace, et dans deux de ses odes. En conséquence, pour mettre plus de précision dans nos recherches, nous diviserons la poésie dramatique en deux espèces : l'une, que nous appellerons *inférieure*, et qui peint les mœurs, les passions, les actions, en employant la forme imitative et les secours de quelques personna-

ges : l'autre, que nous désignerons par la qualification de *supérieure*, et qui, à tout cela, joint une fable ou action unique, complète, d'une étendue assez considérable, dans laquelle les incidens naissent les uns des autres, et qui enfin, par un enchaînement varié d'événemens toujours nouveaux, se termine à un dénouement. Cette dernière espèce embrasse la tragédie et la comédie, qui sont distinguées des poèmes dramatiques du genre *inférieur*, par l'existence de cette action, de même qu'elles s'éloigne de l'épopée par la forme du discours.

Quant à la première espèce de poésie dramatique, il en existe chez les Hébreux plusieurs modèles, qui se font reconnaître au premier aspect. Peut-être y en a-t-il d'autres cachés ; et on pourrait même penser que le nombre en est plus grand que nous ne le soupçonnons. Ces changemens fréquens de personnages que nous remarquons dans les Poésies des Hébreux, sont sans doute l'effet d'une ame fortement émue, et qui, par suite de cette émotion violente, passe sans dessein de la description d'une action à son imitation ; mais ils indiquent aussi quelquefois la forme dramatique, et peuvent s'expliquer ainsi d'une manière très-naturelle. Telle est la forme que l'on remarque dans le psaume XXIIIe, qui contient, ainsi que nous l'avons déjà exposé, la peinture de la translation de l'arche sur la montagne de Sion. Cette description est, en quelque sorte, entièrement dramatique, quoique la forme dialoguée ne soit bien sensible que vers la fin du poème. De ce genre est encore ce morceau remarquable d'Isaïe, dans lequel le Messie est mis en scène au jour de ses vengeances, et s'entretient avec un Chœur.

Le Chœur :

« Quel est celui-ci qui vient d'Edom,
» Qui arrive de Bosra portant des vêtemens teints ?
» Il est plein de beauté sous les vêtemens qui le cou-
» vrent,
» Il s'avance d'un pas majestueux, armé de force
» et de puissance. »

Le Messie :

« Je suis celui qui annonce la justice et qui ai le pou-
» voir de sauver.

Le Chœur :

« Pourquoi ta robe est-elle rougie ?
» Pourquoi tes vêtemens sont-ils semblables à ceux
» du vigneron qui foule les raisins au pressoir ? »

Le Messie :

« J'ai foulé seul au pressoir ;
» De tous les peuples, pas un seul mortel ne s'est
» joint à moi :
» Et je les ai foulés dans ma colère,
» Je les ai écrasés dans mon indignation :
» Et leur sang a rejailli sur mes vêtemens ;
» Tous mes habits en ont été souillés.
» Car le jour que j'avais fixé pour mes vengeances est
» dans ma pensée ;
» L'année où je devais racheter ceux qui sont à moi
» était arrivée.
» J'ai regardé autour de moi, et je n'ai point trouvé
» d'aide ;
» Je suis resté dans l'étonnement, et nul ne m'a porté
» secours.
» Alors mon bras est devenu mon salut ;
» Mon indignation m'a soutenu :
» J'ai foulé les peuples dans ma fureur ;
» Dans l'ardeur qui me transportait, je les ai frappés
» d'ivresse et de stupeur,
» Et j'ai fait ruisseler leur sang sur la terre. (*a*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) CHO. *Quis iste qui venit ab Edomo,*
Tinctis horrendùm vestibus à Botsrâ ?
Iste verendus amictu,
Grandi passu incedens pro maximâ vi suâ?

Tel est aussi le psaume CXX[e] que nous rapporterons en entier, à cause de sa brieveté et de son élégance. Le Roi, sur le point, à ce qu'il semble, de partir pour la guerre, s'approche auparavant de l'arche du Seigneur, établie sur la montagne de Sion, et implore le secours du Très-Haut, en protestant que c'est en lui seul qu'il met sa confiance :

« J'élèverai mes yeux vers les montagnes,
» D'où doit venir le secours que j'attends.
» Mon secours est dans le Seigneur
» Qui a créé le ciel et la terre. (*a*)

De l'intérieur du sanctuaire, le Grand-Prêtre lui répond :

« Il ne permettra point que ton pied chancelle;

MES. *Ego justitiæ prædicator, potens salutis.*

CHO. *Quare rubet amictus tuus ?*
Et vestes tuæ ut calcantis in torculari ?

MES. *Torcular calcavi solus ;*
Et ex populis nemo vir erat mecum :
Et calcavi eos in irâ meâ ;
Et protrivi eos in æstu meo :
Et respersa est cædes eorum in vestes meas,
Et omnem amictum meum fœdavi.
Nam dies ultionis in corde meo est ;
Et annus quo meos redimam venit :
Et circumspexi, neque erat adjutor ;
Et obstupui, neque enim erat sustentator :
Tùm mihi salutem præstitit brachium meum,
Et indignatio mea ipsa me sustentavit.
Et conculcavi populos in irâ meâ,
Et in æstu meo ebrios et attonitos reddidi,
Et cædem eorum derivavi in terram.

Is. LXIII, 1.

(*a*) *Attollam oculos meos in montes,*
Undè venit auxilium meum.
Auxilium meum est à Jehovâ,
Qui fecit cœlos et terram.

» Celui qui veille à ta garde ne s'endormira point ;
» Non, il ne s'endormira point, il ne succombera » point au sommeil,
» Celui qui garde Israël.
» Le Seigneur te gardera ;
» Le Seigneur te couvrira de son ombre, et marchera » à ta droite.
» Durant le jour, le soleil ne te blessera point,
» Ni la lune, pendant la nuit.
» Le Seigneur te préservera de tout mal ;
» Il veillera à la garde de ton ame ;
» Le Seigneur veillera sur ta sortie et sur ton entrée,
» Dans cet instant et jusque dans l'éternité. (*a*) »

Ce que nous venons de dire doit suffire pour ce qui est relatif à cette première espèce de poésie dramatique, ou plutôt à cette forme qu'on peut donner à volonté à presque tous les poèmes. La seconde, qui contient une action ou fable, et qui constitue véritablement le drame régulier et parfait, mérite un examen plus attentif.

Les Hébreux n'ont que deux poèmes qui aient quelque rapport avec la question qui nous occupe, le Cantique des cantiques, et le livre de Job ; monumens les plus remarquables de la Poésie sacrée, autant par leur élégance et leur

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Non sinet labi pedem tuum ;*
Non dormitabit, qui te custodit :
Eccè non dormitabit, neque somno succumbet,
Qui custodit Israëlem.
Jehova te custodiet ;
Jehova te obumbrabit ad dexteram.
Interdiù sol non te lædet,
Neque luna per noctem.
Jehova te custodiet ab omni malo ;
Custodiet etiam animam tuam.
Jehova custodiet exitum tuum et introïtum,
Ex hoc tempore, et usquè in seculum.

sublimité, que par l'obscurité qui les couvre. Après les travaux infinis de beaucoup d'écrivains, à peine oserons-nous entreprendre autre chose qu'un examen plus exact de ces deux compositions, de leur forme, et du degré auquel elles se rapprochent du véritable drame. Pour tout le reste, nous nous bornerons à exposer en peu de mots, ce que les opinions des savans sembleront nous offrir de plus probable, s'il en est besoin pour la solution de la question que nous allons examiner, ou pour mettre dans tout leur jour les principales beautés de ces poëmes.

Le Cantique des cantiques, ainsi appelé à cause de l'excellence extrême, soit du sujet, soit de la manière dont il est traité, est un épithalame ou dialogue nuptial; ou plutôt, pour lui donner un titre en usage chez les Hébreux mêmes, c'est un chant d'amour (1), qui exprime les sentimens tout à la fois les plus ardens et les plus tendres, qui respire toute la vivacité et toutes les douceurs de cette affection. C'est un entretien de Salomon avec son épouse : ils y sont représentés tantôt seuls, tantôt réunis, et s'adressant mutuellement la parole. Le poète y introduit encore de jeunes vierges, qui accompagnent l'épouse, qui paraissent ne jamais quitter la scène, et qui remplissent aussi un rôle dans le dialogue. Il y fait aussi mention des jeunes amis de l'époux (2); mais ceux-ci ne sont que des personnages muets. Tous ces traits sont pris des usages des Hébreux, qui, dans leurs noces, avaient des *paranymphes*, ou un cortège

(1) Tel est le titre que porte le psaume XLIVe.

(2) Voy. ch. V, 1; VIII, 13; III, 7--11.

pour accompagner l'époux. Tels étaient ces trente jeunes gens qui, pour faire honneur à Samson (1), l'accompagnaient à sa fête nuptiale : tels sont ceux qui, dans le Nouveau Testament, sont appelés *les amis de l'époux* (2) et *les enfans de la chambre nuptiale* (3) ; dénominations prises de la langue des Hébreux (4); telles sont encore ces dix vierges qui allaient au-devant de l'époux, et dont il y est aussi fait mention, ainsi qu'au psaume XLIVe ; ce qui indique suffisamment que ce poème a son fondement dans les usages observés parmi les Hébreux à leurs noces, et qu'il nous retrace, en quelque sorte, la forme qui y était suivie. Presque tous les interprètes s'accordent sur ce point ; mais la plus grande opposition éclate parmi eux, pour ce qui concerne l'économie générale de ce poème, l'ordre qui y règne, et la distribution de ses diverses parties. Nous nous bornons, dans ce moment, à examiner s'il contient une fable, ou l'imitation d'une action. Entre les opinions avancées par les savans sur cette matière, nous regardons comme la plus vraisemblable, celle de l'illustre Bossuet, cet homme doué d'un génie admirable et de la plus profonde érudition. (5) Nous allons exposer brievement ce qu'il pense sur la forme et le plan de cet ouvrage; nous examinerons ensuite si l'on doit en conclure qu'on peut le prendre pour un véritable drame.

Il est constant que la fête nuptiale, chez les

(1) Voy. le liv. des Jug. XIV, 11.
(2) Voy. l'Evang. de S. Jean, III, 29.
(3) Voy. S. Matth. XIX, 12.
(4) Voy. Lightfoot, sur S. Matth. *Ibid.*
(5) Voy. sa Préf. et son Comment. sur le Cant. des cant.

Hébreux, se prolongeait pendant sept jours (1), de même que presque toutes les autres solennités. C'est dans cet usage qu'il faut, suivant notre savant prélat, chercher le plan du poème, et sa division en autant de parties ou journées. Ce n'est point sans dessein, selon lui, qu'il y est fait si souvent mention du retour du jour et de la nuit, et il se sert de cet indice pour en découvrir la véritable division. Le soir, après que le festin nuptial était terminé, l'épouse était conduite à son époux; c'est de là qu'il faut prendre le commencement des sept jours de la noce; car les Hébreux commençaient, au coucher du soleil, le calcul de leurs journées. (2) L'époux qui, suivant la fiction du poète, est un berger, part au point du jour, pour reprendre les travaux de la vie pastorale; bientôt l'épouse se réveille, le cherche, et s'apercevant de son absence, éclate en expressions pleines de tendresse et de regrets : c'est là le commencement du poème. La sortie matinale de l'époux semble accompagnée d'une sorte de solennité. De là ces instances qu'il réitère si souvent, au moment où il va s'éloigner, pour assurer le sommeil de son épouse qui repose encore :

« O vierges de Jérusalem ! je vous en conjure,
» Par ces chèvres, par ces biches sauvages ;
» Ne réveillez point, ne troublez pas dans son som-
» meil,
» Ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle le veuille elle-
» même. (*a*) »

---

(1) Gén. XXIX, 27; et Jug. XIV, 12.

(2) Gén. I, 5.

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Obtestor vos, Solymitides,*
Per capreolas, perque cervas agrestes,

On y retrouve aussi fréquemment cette exclamation des jeunes filles :

« Quelle est celle-ci qui monte du désert ?
» Quelle est celle-ci dont l'aspect est pareil à celui de
» l'aurore (*b*) ? »

Par ces paroles, elles semblent saluer l'épouse, et lui témoigner leur admiration, à l'instant où elle sort de la chambre nuptiale, et où elle se montre à leurs regards pour la première fois ; c'est ainsi que le matin est indiqué. Quelquefois il est fait expressément mention de la nuit (1) ; dans d'autres occasions elle est rappelée par quelque circonstance. (2) Si l'on admet que ces indices des temps sont véritables et bien fondés, et si l'on s'attache à cette indication, on reconnaîtra que le poème entier se divise assez naturellement en sept parties (3), dont chacune remplit l'espace d'une journée. Notre auteur ajoute que la dernière lui semble désigner le jour du sabbat, parce que l'époux ne sort plus, comme les jours précédens, pour aller

Ne excitetis, neve expergefaciatis,
Dilectissimam, donec ipsa velit.
Cant. II, 7 ; III, 5 ; VIII, 4.

(*a*) *Quænam est illa, quæ ascendit è deserto ?*
Quænam est illa, quæ prospectat ut aurora ?
Cant. III, 6 ; VIII, 5. ; VI, 10.

(1) Cant. III, 1 ; V, 2.

(2) Cant. II, 6 ; VIII, 3.

(3) Note de M. Lowth. — Voici quelle est la division du poème entier, suivant le système de Bossuet :

1re Journée	Ch. I, jusqu'à	— II,	v.	6.
2e Journée	Ch. II, v. 7.	—		17.
3e Journée	Ch. III, IV,	— V,		1.
4e Journée	Ch. V, 2.	— VI,		9.
5e Journée	Ch. VI, 10.	— VII,		11.
6e Journée	Ch. VII, 12.	— VIII,		3.
7e Journée	Ch. VIII, 4.	—		14.

reprendre les travaux champêtres, mais qu'il s'avance publiquement, en sortant avec son épouse de la chambre nuptiale. Telle est l'opinion de ce grand homme, que nous embrassons, non comme évidente et certaine, mais comme une conjecture qui, dans une matière si obscure, n'est pas destituée de vraisemblance. Nous la suivons comme une lumière favorable, n'en apercevant point et ne pouvant en espérer de plus brillante, au milieu de si épaisses ténèbres.

Cette hypothèse favorise plus qu'aucune autre, l'opinion qui place le Cantique des cantiques parmi les drames proprement dits : en effet dans cette supposition, il nous offrirait l'imitation et la représentation d'une action. Mais si ceux qui lui attribuent le titre de drame, prennent ce mot dans son acception ordinaire, ils veulent dire, sans doute, que dans ce poème se trouve renfermée une fable « ou action unique, complète, d'une étendue convenable, » dans laquelle les incidens naissent les uns des » autres, et qui, par une suite d'événemens » variés, parvient à un dénouement. » Or, la solennité d'une fête nuptiale, considérée en elle-même, ne peut point être regardée comme remplissant toutes ces conditions. Il ne nous reste qu'une connaissance très-imparfaite des cérémonies et des usages observés par les Hébreux dans leurs noces. Mais nous n'y apercevons rien qui nous puisse faire soupçonner qu'ils fussent de nature à engendrer une certaine variété d'événemens, et à fournir matière à une action véritable et proprement dite. La joie seule y régnait ; ce n'était qu'une chaîne non interrompue de plaisirs. Il pouvait bien sans

doute survenir par hasard quelque événement extérieur, qui produisît une révolution heureuse ou malheureuse, ou qui donnât naissance à une fable ou action simple, mais digne de ce nom. C'est le poème lui-même, qui doit nous apprendre s'il en est ainsi dans cette occasion. Or, rien de semblable ne se montre ici à nos regards. Depuis le commencement jusqu'à la fin, l'état des choses reste constamment le même: il n'y a que les sentimens des personnages qui varient, et cette variation consiste principalement en ce qu'ils languissent, s'ils sont éloignés l'un de l'autre, et qu'ils se livrent à une joie réciproque quand ils sont réunis. (1) L'épouse, lorsque son époux est absent, le regrette, le cherche, le retrouve, l'embrasse et le conduit dans sa demeure: l'époux s'éloigne de nouveau; elle le poursuit encore, mais inutilement; elle s'afflige, tombe dans la langueur, charge ses compagnes de messages pour lui, et trace une peinture détaillée et brillante de sa beauté. Il n'est rien en tout cela qui caractérise une véritable action, ni qui se rapproche plus de la nature d'une fable proprement dite, que ce que nous offrent les pastorales dramatiques de Théocrite et de Virgile. Dans celle-ci, des bergers décrivent leurs amours, leurs jeux, leurs combats, et cependant personne n'oserait ranger ces compositions dans la même classe que les pièces d'Euripide ou de Térence. Nous pouvons donc mettre en fait, sans aucune crainte, que le Cantique de Salomon appartient seulement à cette espèce de poésie qui n'a de dramatique que la forme, et qui ne peut jamais obtenir le titre de drame proprement dit.

(1) Chap. III et V.

Mais sous un autre rapport, ce poème a beaucoup d'affinité avec le drame des Grecs ; ce chœur de jeunes vierges que l'on y remarque, a la plus grande ressemblance avec celui des tragédies grecques. Ces jeunes filles restent toujours sur la scène, prêtes à offrir ou des consolations ou des conseils ; elles s'entretiennent avec les deux époux, les interrogent, leur répondent, se mêlent à tout ce qui arrive, et ne s'éloignent jamais. Des savans ont pensé que Théocrite, ce poète si rempli de douceur, contemporain des Septante, et qui florissait en même temps qu'eux à la cour de Ptolémée Philadelphe, avait emprunté quelques traits du Cantique de Salomon, et les avait transportés mot pour mot dans ses Idylles. (1) Nous ne regarderions pas non plus comme éloignée de la vraisemblance, l'opinion de celui qui supposerait que c'est dans ce même poème que les Grecs ont puisé l'usage et la forme du chœur, et que c'est d'après ce modèle qu'ils s'en sont servis pour embellir leurs tragédies, s'il n'était beaucoup plus croyable que la connaissance de cet ouvrage leur est parvenue trop tard, et si d'ailleurs il n'était constant que le chœur des Grecs a eu une origine toute différente, et qu'il n'a point été un accessoire de la pièce, mais qu'au contraire c'est la pièce qui est devenue l'accessoire du chœur.

---

(1) Comparez le ch. I, v. 9, avec l'idylle XVIII, de Théocrit. 30 et 26. — Le ch. IV, 11, et l'idylle XX, 26. — Le ch. VII, 6, 7, et l'idylle XXIII, 23 - 26.

LEÇON TRENTE-UNIÈME.

Du sujet et du style du Cantique des cantiques.

Sommaire. Il doit être entendu dans le sens allégorique. Base et nature de cette allégoire. Réponse à quelques objections proposées contre cette explication ; elle est prouvée par l'analogie et par la nature intrinsèque du poème. Que cette allégorie appartient à l'espèce appelée *mystique;* qu'elle se rapporte aux noces réelles de Salomon. Précautions à suivre dans son explication. Le style de cette composition est pastoral; les personnages sont des bergers : convenance de cette fiction avec les idées des Hébreux. Examen particulier de quelques passages.

Nous avons tracé un exposé succinct de ce que les opinions extrêmement opposées des savans nous ont offert de plus probable sur l'ordonnance et le plan du Cantique de Salomon. Mais quel en est le véritable sujet? Seconde question qui ne présente ni moins d'incertitudes ni moins d'obscurités que la première. Les uns pensent que tout doit être entendu rigoureusement au sens propre : les autres cherchent partout des allégories; et ceux qui adoptent cette dernière méthode ne s'accordent pas davantage entre eux. Quelques-uns admettent seulement une allégorie toute simple : d'autres y voient une allégorie mystique; c'est-à-dire, cette espèce particulière qui vient se joindre et se surajouter, pour ainsi dire, à la vérité d'un fait

historique. Nous regarderions toutes ces questions comme étrangères à notre objet, si déjà nous ne nous étions occupés du rapport et de l'affinité de cette sorte d'allégorie avec la Poésie sacrée, et si partout nous n'avions soigneusement déterminé l'emploi, la marche et l'analogie du style parabolique, à l'aide duquel des images fixes, empruntées principalement des objets physiques, expriment, suivant une loi constamment observée, d'autres idées d'une nature plus difficile à saisir. Une étude approfondie de cette seule pratique, me semble devoir être du plus grand secours pour l'intelligence des poètes hébreux; et c'est sur elle que repose surtout la question que nous examinons en ce moment

Ainsi donc, pour entrer sans détour en matière, et pour faire connaître ce qui nous paraît avoir le plus de vraisemblance, dans une question extrêmement obscure, nous déclarons que nous penchons entièrement pour l'opinion qui ne voit dans le Cantique de Salomon qu'une constante allégorie. Un premier motif qui nous frappe, c'est l'autorité et l'accord de l'ancienne Synagogue et de l'Eglise chrétienne sur ce point: un second, plus puissant encore, c'est l'analogie du style parabolique. Il nous semble que la force de cette dernière raison a été bien mal appréciée par ceux qui se sont déclarés contre cette opinion, et qui objectent je ne sais quelle inconvenance dans les images. Pour détruire ce reproche, qui paraît embarrasser plusieurs personnes, nous allons développer, avec un peu plus d'étendue, la nature et les lois de cette allégorie particulière, et montrer que presque tous les poètes sacrés se sont accordés à en faire usage.

Telles sont les bornes étroites et la faiblesse de l'esprit de l'homme, qu'il ne peut embrasser par la pensée, ni atteindre par la réflexion, un seul des attributs divins. Dieu donc a daigné rétrécir, s'il est permis de parler ainsi, sa grandeur infinie, et nous la présenter enveloppée d'emblèmes grossiers, afin qu'elle pût être renfermée dans les limites de notre intelligence, et pour rendre sa nature sensible aux perceptions obtuses de l'entendement humain. C'est dans cette vue, que les saintes Ecritures nous représentent Dieu descendant, en quelque sorte, sur la terre, revêtu du corps, des membres, des sens et des passions de l'homme, semblable en tout à un mortel, *et pour les traits et pour la voix.* (1) C'est cette allégorie que les Grecs ont désignée par une dénomination particulière (2), dont l'usage a la plus grande étendue, et qui embrasse une partie considérable de ce que les monumens sacrés nous ont transmis sur l'Etre infini. Dans cette allégorie, les passions tiennent le premier rang : il n'est aucune émotion, aucun trouble particulier de l'ame, qui, avec tous ses accessoires et sans nulle sorte d'adoucissement, n'ait été attribué à la Divinité. Il ne faut pas même excepter ces passions qui semblent souillées par le mélange du limon terrestre, telles que la colère, la douleur, la haine, la vengeance. Il était impossible que, dans une pareille fiction, l'amour ne remplît pas aussi son rôle, et qu'il ne se montrât pas animé de toute la chaleur et de toute la violence dont ce sentiment est susceptible dans le cœur de l'homme. Ainsi, on a

(1) Expression familière à Homère.

(2) Ἀνθρωποπάθεια, des mots grecs, Ἄνθρωπος, homme, et πάθη, passion.

attribué à Dieu même, non-seulement la tendresse et la douceur de l'amour paternel, mais encore la force, l'ardeur, l'inquiétude de l'amour conjugal, ses emportemens quand il est blessé, enfin les affections qui l'accompagnent d'ordinaire, telles que le désir, le chagrin, la jalousie.

De toutes les allégories, celle-ci est la moins obscure : le fondement sur lequel elle repose, se montre à découvert; et toujours elle conserve sa clarté, malgré les détails variés et minutieux, auxquels on descend quelquefois en l'employant. Entre toutes les nations, Dieu avait choisi la postérité d'Abraham pour son peuple particulier, et se l'était consacrée par une alliance solennelle, comme lui appartenant en propre. Dans cette alliance, chacune des parties avait des conditions à remplir : d'une part, on avait promis protection, amour, salut; de l'autre, obéissance, fidélité, hommage pur. Ce sont là les noces saintes, contractées entre le Très-Haut et son Eglise; contrat auguste et divin, si souvent célébré sous cet emblème par les poètes sacrés, qui nous fournit un exemple de cette sorte de métaphore qu'Aristote appelle analogique. (1) Elle a lieu, lorsque de quatre objets proposés, le premier est au second, comme le troisième est au quatrième, et que les termes homologues peuvent être changés mutuellement entre eux. Ainsi Dieu est à l'Eglise, ce que l'époux est à son épouse. Dieu est l'époux de l'Eglise, l'Eglise est l'épouse de Dieu; et ainsi de suite pour tout le reste, jusqu'aux détails les plus éloignés. En effet, la piété du peuple, son

(1) Poét. XXII. — Rhétor. liv. 3, c. III.

infidélité, son idolâtrie, son apostasie, sont, à l'égard de ce pacte divin, ce que sont, par rapport à l'union conjugale, la chasteté de l'épouse, l'oubli de ses devoirs, l'adultère, et le divorce. Cette idée est si familière aux écrivains sacrés, qu'il est d'un usage généralement reçu chez eux, de désigner le culte rendu aux idoles, par le mot de *fornication*, et que cette expression, dans cette circonstance, semble être prise en quelque sorte dans son acception propre, et non en un sens métaphorique.

Arrêtons-nous quelques instans, pour examiner comment les poètes sacrés emploient cette image; combien ils l'affectionnent; combien ils craignent peu d'en développer les détails, et de la suivre dans toutes ses circonstances. Parmi plusieurs autres traits de ce genre, voici comment Isaïe, le plus élégant d'entre eux, nous peint l'Eglise rentrée en grâce avec le Très-Haut :

« Tu auras pour époux ton Créateur,
» Dont le nom est le Dieu des armées;
» Ton Rédempteur, le Saint d'Israël,
» Qui sera appelé le Dieu de l'univers. (*a*) »

Dans une autre occasion, il emploie la même idée sous la forme d'une comparaison :

« Ainsi qu'un jeune homme choisit une vierge pour
» épouse,
» Ainsi ton Créateur te prendra pour la sienne;
» Et comme l'époux trouve son bonheur auprès de
» son épouse,

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Nam maritus tibi erit Creator tuus;*
Nomen ei Jehova exercituum:
Et Redemptor tuus Sanctus Israëlis,
Deus universæ terræ vocabitur. Is. LIV, 5.

» De même ton Dieu trouvera le sien en toi. (*a*) »

Jérémie, pour reprocher aux Juifs l'abandon qu'ils ont fait du culte de Dieu, développe la même image avec plus d'étendue et plus de liberté, comme entraîné par son indignation. C'est sur elle que roule encore toute la première partie de la prophétie d'Osée; et soit qu'on l'entende dans un sens littéral et historique, soit que pour l'expliquer on ait recours à l'allégorie, nous verrons briller d'un égal éclat la nature de ce symbole, consacré en quelque sorte pour exprimer un semblable sujet, et pour l'emploi que l'écrivain en a fait. Mais nul ne s'en est permis un usage aussi hardi et aussi libre qu'Ezéchiel, poète du génie le plus ardent, si peu curieux d'ornemens, redoutant si peu d'offenser les oreilles, que je crains bien qu'il n'encoure de graves reproches de la part de ces critiques délicats, sortis des écoles françaises : tant il a traité librement et à nu ces deux paraboles étendues, où, sous la figure d'une épouse adultère, et des crimes de deux courtisanes, il peint l'ingratitude des Israélites envers le Seigneur, et le honteux abandon qu'ils ont fait du véritable culte. Si on examine attentivement ces paraboles que le prophète place dans la bouche de Dieu même, et où, sous le voile d'une allégorie facile à pénétrer, le sujet le plus délicat est retracé sans de timides précautions, et souvent exposé avec la plus grande liberté ; si, dis-je,

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Nam ut juvenis uxorem ducit virginem,*
Ità tu uxorem ducet Conditor tuus:
Et ut sponsus in sponsâ gaudet,
Ità in te gaudebit Deus tuus. Is. LXII, 5.

on examine attentivement ces paroles, on cessera désormais de reprocher à ceux qui donnent un sens allégorique et d'un ordre plus relevé au Cantique élégant et modeste de Salomon, ces couleurs que l'on veut regarder comme indignes d'un sujet si saint, et comme entièrement opposées à l'usage, à la gravité et à la pureté des Poésies sacrées. Que l'on se rappelle encore le psaume XLIVe, épithalame auguste, dont le sujet ne laisse aucun doute à tous les bons interprètes; qui exprime l'union de Dieu avec son Église, sous le même emblème que le Cantique de Salomon, et qui, suivant l'opinion bien fondée de plusieurs savans, a été composé pour la même occasion, et a pour base le même fait historique. Enfin n'oublions pas que les auteurs du Nouveau Testament ont adopté avec empressement cette allégorie employée par leurs devanciers, et l'ont consacrée de nouveau par leur autorité. (1)

C'en est assez, sans doute, pour écarter les vains scrupules que le fond du poème et l'inconvenance supposée de la fiction avaient élevés dans beaucoup d'esprits, et qui les ont portés à en condamner l'explication allégorique. Nous ne nous arrêterons pas plus long-temps à établir cette opinion, et à la fortifier par des preuves puisées dans cette composition même. Pour parler franchement, la difficulté du sujet nous inspire quelques craintes; car quoique le sentiment et l'autorité de l'antiquité, et principalement l'analogie de l'emblème, nous engagent à croire que ce sens est le véritable, nous crain-

(1) Voyez S. Matthieu, IX, 15. — S. Jean, III, 29. — IIe Epît. aux Corinth. XI, 2. — Aux Ephés., V, 23, etc. — Apocal. XIX, 7; XXI, 2; XXII, 7.

drions d'être dans l'impuissance de le démontrer assez clairement par des raisons directes, et prises de la disposition intrinsèque du poème.

Si l'on accorde que le Cantique de Salomon est allégorique, il s'élève aussitôt une nouvelle question, qui consiste à savoir à laquelle des trois espèces d'allégories que nous avons distinguées il faut le rapporter. La première est la métaphore continuée; la seconde, la parabole proprement dite; la troisième est cette allégorie que nous avons appelée *mystique*, qui, à l'exposition d'un fait réel et historique, ajoute un sens éloigné d'une ordre supérieur. Nous nous rangeons entièrement à l'opinion de ceux qui placent le poème de Salomon dans cette dernière classe, et nous la ferons facilement prévaloir, pourvu seulement qu'on veuille admettre ici quelque allégorie. Il est presque impossible de douter que cette comparaison n'ait réellement pour objet Salomon et son mariage. Ceux qui se sont appliqués avec quelque soin à l'étude des poètes hébreux, ont reconnu, ont appris combien une semblable pratique est conforme à la nature et à l'usage de la Poésie sacrée. Ils savent qu'en traitant un sujet réel, elle aime à porter sa vue au-delà de ce sujet même, et à placer au-dessous de la peinture des choses humaines, quelques traits de celles du ciel. Or, ce Cantique a pour objet les noces de Salomon, *le roi pacifique d'Israël*, suivant la signification de son nom et le témoignage de l'histoire. Son épouse est appelée *Salomite;* ce qui n'est que le même nom avec une terminaison féminine, quoique les Juifs l'aient un peu dénaturé par une prononciation vicieuse. En effet, ces noms de *Salomon* et de *Salomite*, sont presque, dans la

langue hébraïque, ce que sont, en latin, ceux de *Caïus* et de *Caïa*. Cette remarque sur les noms ne devait pas être omise; elle paraît être de quelque importance, et renfermer une explication claire du sens caché. Pourquoi, en effet, contre l'usage des Hébreux, l'épouse de Salomon porterait-elle le nom de son époux, si ce n'est à cause de la force et de la signification de ce nom? D'où il faut conclure que cette signification et cette force ne doivent point être négligées à l'égard de Salomon lui-même, et que nous ne devons pas nous arrêter uniquement à sa personne. On ne sait point avec certitude quelle était cette épouse de Salomon. Cependant quelques savans ont conjecturé avec beaucoup de vraisemblance, qu'il s'agit de la fille de Pharaon qui fut l'épouse chérie de ce prince. Mais Salomon prenant pour épouse une égyptienne, ne figure-t-il pas, sous ce rapport, cet autre Monarque pacifique qui devait s'unir à l'Eglise, épouse choisie aussi parmi les Gentils et les nations étrangères?

Nous n'ajouterons plus qu'une seule observation à ce sujet; c'est que celui qui entreprend d'expliquer cette allégorie, a deux précautions principales à prendre : la première est de ne pas encourir le blâme des hommes raisonnables, soit instruits, soit peu savans, en pressant trop les détails de cette allégorie, et en s'engageant dans un développement trop circonstancié et trop minutieux; la seconde, de s'attacher à l'usage et aux règles suivies dans l'application de cette allégorie, que les livres saints nous ont transmises, avec autant de clarté que d'étendue, et de faire en sorte que celui qui en est l'auteur, en devienne aussi le seul interprète.

Quelques savans se sont égarés, du moins à notre avis, en appliquant ce que ce Cantique dit de l'épouse, non-seulement à l'Eglise en général, mais encore aux ames pieuses en particulier. Nous ne voyons pas sur quel fondement est appuyée cette application, ni comment elle s'accorde avec l'analogie que les poètes sacrés ont fidèlement observée, en employant cette allégorie.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelque chose du style de cette composition. Nous avons déjà annoncé que c'est un poème pastoral : on suppose en effet que les deux principaux personnages sont des bergers ; ce qui ne s'éloignait pas des mœurs des Hébreux, peuple fort occupé du soin de ses troupeaux (1), et qui ne regardait pas comme au-dessous de la dignité des princes eux-mêmes, de se livrer à cette sorte d'occupation. Et certes, les fonctions de berger n'étaient point indignes de Salomon, dont l'ordre de Dieu éleva le père, de la garde des brebis au trône d'Israël. La vie champêtre et pastorale, est de sa nature pleine de douceur; la coutume et les mœurs des Hébreux, par l'idée de noblesse qu'elles y ajoutaient, en augmentaient encore le charme. Ce poème brille des couleurs les plus propres à lui donner une extrême élégance, et se distingue surtout par la variété et le choix exquis des images. « Tout ce Cantique, » dit Bossuet, abonde en objets délicieux; par- » tout l'œil n'aperçoit que des fleurs, des fruits, » une profusion de plantes les plus agréables, » le charme du printemps, des campagnes fer- » tiles, des jardins frais et fleuris, des eaux,

(1) Voyez Gén. XLVI, 32.

» des puits, des fontaines : l'odorat est frappé » des plus douces odeurs, que l'art a préparées » ou qui sont l'ouvrage de la nature. Nous y » voyons des colombes, de plaintives tourte- » relles, du miel, du lait, des flots d'un vin » exquis ; enfin dans les deux sexes, nous n'ad- » mirons que grâces, qu'éclat, que beauté, que » chastes embrassemens, qu'amours aussi doux » que pudiques. Si quelques objets terribles, » tels que des rochers, des montagnes sauva- » ges, le repaire d'un lion y frappent notre vue, » c'est pour accroître encore, par le contraste » et la variété, le charme du tableau le plus » gracieux. » (Préf. du Cant. des cantiq.)

En effet, quelle beauté réunie au sentiment le plus doux, ne nous offrent pas les descriptions de ce poème ?

« Allons, lève-toi, ô ma bien-aimée,
» Toi qui es si belle à mes yeux, et viens !
» Car voilà que l'hiver est passé ;
» La saison pluvieuse a fui, a disparu ;
» Les fleurs se montrent sur la terre ;
» Le temps du chant des oiseaux est venu,
» Et la voix de la tourterelle se fait entendre dans
» notre terre.
» Le figuier gonfle ses fruits des sucs les plus doux,
» Et les vignes en fleur répandent leur parfum ;
» Allons, lève-toi, ô ma bien-aimée,
» Toi qui est si belle à mes yeux, et viens ! (*a*) »

Texte de M. Lowth.

(*a*) *Surge age, deliciæ meæ !*
Formosa mea, et veni !
Eccè enim hyems præteriit ;
Pluvia tempestas transiit, abiit :
Apparent humi flosculi ;
Tempus adest cantûs avium ;
Et vox turturis in terrâ nostrâ auditur.
Ficus dulci succo condivit fructus suos,
Et vineæ florescentes odorem diffundunt.

Quel charme particulier y embellit les comparaisons !

« Combien ta tendresse est agréable, ô ma sœur, ô
» mon épouse !
» Combien ta tendresse est plus douce que le vin,
» Et l'odeur de tes parfums, plus suave que tous les
» aromates !
» Tes lèvres, ô mon épouse ! sont des rayons qui
» distillent le miel ;
» Le miel et le lait sont sur ta langue,
» Et l'odeur de tes vêtemens est pareille à l'odeur du
» Liban. (*a*) »

Il en est quelques autres qui réclament une explication plus soigneuse :

« Tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres
» Qui brillent sur le mont Galaad. (*b*) »

La toison de ces chèvres était douce, brillante, dorée ; sa couleur était semblable à celle de la chevelure de l'épouse. (1) Les boucles qui couronnaient cette tête charmante, sont comparées à ces troupeaux nombreux de chèvres, qui depuis la base jusqu'au sommet, couvraient cette montagne, embellie par la plus belle verdure.

Surge age, deliciæ meæ!
Formosa mea, et veni ! Cant. II, 10.

(*a*) *Quàm jucundi sunt amores tui, o soror mea,*
o sponsa !
Quantò dulciores amores tui vino,
Et odor unguentorum tuorum omnibus aromatis!
Labia tua, o sponsa, sunt favi stillantes ;
Mel et lac sub linguâ tuâ ;
Et odor vestium tuarum, sicut odor Libani.
Cant. IV, 10.

(*b*) *Capilli tui sicut grex caprarum*
E monte Galaado emicantium. Cant. IV, 1.

(1) Note de M. Lowth. — Voy. VII, 5, et comparez le v. 13 du ch. XIX du I. liv. des Rois, avec le v. 12 du ch. XIX. Consultez aussi Bochart. Hieroz. part. I, l. 2, paragr. 51.

« Tes dents sont comme un troupeau de brebis par-
» faitement égales,
» Qui montent du lavoir;
» Elles sont toutes jumelles :
» Il n'est aucune qui n'ait sa pareille. (*a*) »

Peinture admirable de l'égalité, de la blancheur, de l'arrangement parfait de ces dents, dont rien n'altère l'ordre et la suite !

« Tes lèvres sont semblables à un fil de pourpre,
» Et tes paroles sont charmantes. (*b*) »

C'est-à-dire, que ses lèvres sont dessinées avec délicatesse, et teintes du rouge le plus éclatant, et que leur beauté donne un nouveau prix à la douceur et au charme de sa voix et de ses discours.

« Tes joues sont pareilles à un fragment de grenade;
» Elles brillent entre les boucles que forme ta cheve-
» lure. (*c*) »

Le poète veut indiquer par-là, qu'elles sont légèrement voilées par les cheveux de l'épouse, et que leur incarnat, sous ce voile, en paraît plus doux. C'est ainsi que les grains de la grenade, dont la couleur est un blanc mêlé de rouge, se montrent au-dedans de l'écorce coupée.

« Ton cou est comme la tour de David,
» Que des créneaux couronnent,

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Dentes tui sicut grex ovium præcisè æqualium,*
Quæ è lavacro ascendunt;
Omnes inter se gemellæ,
Neque est ulla pari suo orba. Cant. IV, 2.

(*b*) *Labella tua sicut filum coccineum;*
Et decorus sermo tuus. Id. 3.

(*c*) *Genæ tuæ, sicut sectio mali punici,*
Cincinnis tuis intermicantes. Id. 3.

» Et autour de laquelle sont suspendus mille bou-
» cliers,
» Armes des vaillans guerriers. (*a*) »

Le cou de l'épouse, droit, élancé, dessiné suivant les lois de la symétrie la plus élégante, orné de perles et de pierreries, est comparé avec beaucoup de justesse, à une des tours de la forteresse de Sion, distinguée par sa hauteur et renommée par sa beauté; aussi remarquable par sa structure que par ses ornemens, et aux voûtes de laquelle étaient attachées, dans le plus bel ordre, des armes de différent genre.

» Tes mamelles sont pareilles à deux faons,
» Aux jumeaux d'une gazelle, qui paissent parmi
» des lis. (*b*) »

L'animal dont il est fait mention ici, est d'une beauté parfaite, et c'est à cette beauté même qu'il doit le nom qu'il porte en hébreu. L'imagination peut-elle créer rien de plus délicat, d'un goût plus exquis, rien de plus convenable et de plus expressif? Que de beautés sont perdues pour nous dans une foule d'autres passages de ce poëme, sur la clarté et l'élégance duquel le temps a répandu d'impénétrables ténèbres!

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Collum tuum, sicut turris Davidis,*
In pinnas exstructa;
In quâ pendent mille clypei,
Arma virorum fortium. Cant. IV, 4.

(*b*) *Duæ mamillæ tuæ, sicut duo hinnulei,*
Gemelli capreolæ,
Pascentes inter lilia. Id. 5.

LEÇON TRENTE-DEUXIÈME.

POÈME DE JOB.

Du sujet de ce poème, et de but que s'est proposé son auteur.

SOMMAIRE. Singularités du livre de Job. De son auteur; de son antiquité. Il n'est point allégorique. Son obscurité. Analyse générale de l'ouvrage. Conclusion que l'on doit en tirer.

PRÊTS à nous engager dans l'examen du poème de Job, de sa nature et de ses principes constitutifs, nous reconnaissons que la question que nous allons entreprendre a engendré la plus grande diversité d'opinions parmi les savans, et que son extrême obscurité est presque le seul point convenu entre eux. En entrant donc dans un sujet si difficile et si souvent agité, nous devons chercher des excuses à notre témérité. Mais quoique l'opposition qui divise des hommes très-instruits, sur des points fort douteux, paroisse devoir affaiblir leur autorité, et que par-là les opinions des autres, quelles qu'elles soient, dussent peut-être échapper plus aisément à la critique, ou au moins obtenir plus d'indulgence, nous n'aurons pas recours à ce genre d'apologie; ne nous obligeant qu'à ce que nous impose indispensablement le plan que nous nous sommes tracé. Nous ne rechercherons point les idées nouvelles; nous ne prononcerons point sur les

contestations des savans : à peine oserons-nous concevoir l'espérance de porter quelque lumière sur certains points obscurs. Nous nous contenterons, à l'aide de quelques passages plus lumineux, de former quelques conjectures, et de proposer ce qui nous paraîtra avoir un fondement raisonnable, non comme évident et parfaitement connu, mais seulement comme probable. Mais il nous semble presque impossible de discuter avec une certaine clarté le fond et les diverses parties de ce poème, si au milieu d'une si grande diversité d'opinions, on n'a développé préalablement celle que l'on adopte sur l'ensemble de cet ouvrage.

Parmi les monumens que renferment les livres saints, le poème de Job nous semble d'une espèce singulière et unique, en ce qu'il n'a aucun rapport avec les autres, et qu'il n'offre aucune liaison avec ce qui concerne les Israélites. La scène est placée en Idumée (1); c'est l'histoire

(1) NOTE DE M. LOWTH. — Comme la plus grande incertitude règne dans tout ce que les savans ont recueilli chez les Grecs, et chez des géographes beaucoup plus modernes, pour déterminer la patrie et l'habitation de Job, et des autres personnages dont ce livre fait mention, nous croyons devoir suivre une marche différente, et ne chercher la solution de cette question que dans les livres saints. Nous allons exposer en peu de mots ce qu'on y rencontre de propre à éclaircir sur ce point.

La terre de Hus est l'Idumée, comme le prouvent clairement les Lamentations de Jérémie (IV, 21.) Hus était petit-fils de Seïr. (Gén. X, 20-28; I. Paral. I, 38-42.) Seïr, antérieurement au temps d'Abraham, avait occupé les montagnes auxquelles il donna son nom; mais les Iduméens, après en avoir chassé ses descendans, s'en emparèrent. (Gen. XIV, 6; Deut. II, 12.) Il est fait mention de deux autres personnes qui ont porté le nom de Hus. La première descendait de Sem; l'autre était un fils de Nachor frère d'Abraham. Mais on ignore s'il y a eu quelque pays qui leur ait dû son nom. L'Idumée faisait partie de l'Arabie

d'un Iduméen qu'on y raconte ; tous les interlocuteurs sont des Iduméens ou des Arabes, habitant les contrées voisines, et issus, pour la plupart, de la famille d'Abraham. L'Hébreu pur

---

Pétrée, et était limitrophe de la tribu de Juda, du côté du midi. (Nombr. XXXIV, 3 ; Jos. XV, 1-21.) Ainsi c'est avec raison que la terre de Hus est placée entre l'Egypte et le pays des Philistins, au chap. XXVe de Jérém. v. 20, où l'ordre des lieux paraît exactement suivi dans le dénombrement qui y est fait des peuples situés depuis l'Egypte jusqu'à Babylone. Ces peuples sont placés de nouveau à peu près dans le même ordre, aux ch. XLVIe et Le de ce prophète.

Les Orientaux : on appelait de ce nom les différentes nations, les peuples mêlés, comme les nomme Jérémie (XXV, 20), qui habitaient entre l'Egypte et l'Euphrate, et qui bordaient la Judée au midi et à l'orient, particulièrement les Iduméens, les Amalécites, les Madianites, les Moabites, et les Ammonites. (Voy. le liv. des Jug. VI, 3 ; et Is. XI, 14.) Entre ces peuples, les Iduméens et les Amalécites étaient au midi de la Judée. (Voy. les Nombr. XXXIV, 3 ; et XIII, 29. — I. Rois, XXVII, 8 et 10.) Il paraît constant que tout le pays qui s'étendait depuis l'Egypte jusqu'à l'Euphrate, était appelé *l'Orient*, d'abord, par rapport à l'Egypte, où les Israélites prirent l'usage de cette dénomination, suivant Jos. le Mède (p. 580), et ensuite, d'une manière absolue et sans aucun égard à celui qui parlait, ou au sujet dont il s'agissait. Ainsi il est dit (Gén. XXV, 6) qu'Abraham envoya les enfans d'Agar et de Céthura, *vers l'orient, dans cette contrée qui est vulgairement appelée l'Orient.* Ainsi on rapporte de Salomon (III. Rois, IV, 38), *qu'il surpassa en sagesse tous les Orientaux et toute l'Egypte ;* c'est-à-dire, tous les peuples voisins de ces contrées, pris ensemble. En effet, il y avait un peuple situé au-delà de l'Egypte, et avoisinant la Judée du côté du midi, qui s'était illustré par sa sagesse : c'étaient les Iduméens, qu'il ne fallait pas oublier ici. (Voy. Jérém. XLIX, 7, et Abd. 8.) Ainsi encore, le Seigneur (Jérém. XLIX, 28) adressa cet ordre aux Babyloniens : « Levez-vous, marchez » contre les habitans de Cédar, portez le ravage chez les » enfans de l'Orient. » Cependant ces peuples étaient situés à l'occident du pays de Babylone. Par conséquent, quoique Job soit mis au nombre des Orientaux, il ne s'ensuit pas qu'il faille indispensablement le placer dans l'Arabie déserte.

Eliphaz de Théman. Eliphaz était le nom d'un des fils

est la langue dont se sert l'auteur, quoiqu'il paraisse être iduméen. Il est très-probable, en effet, que tous les descendans d'Abraham, Israélites, Iduméens, Arabes, tant ceux qui na-

---

d'Esaü, et il fut père de Théman. (Gén. XXXVI, 10.) C'est sans doute de cette famille qu'était issu Eliphaz dont il est question ici. Quant à Théman, on sait positivement que c'était une ville d'Idumée; (Jérém. XLIX, 7-20. Ezéch. XXV, 13; Amos. I, 11; Abd. 8, 9.)

Baldad de Sué. Sué était fils d'Abraham et de Céthura; sa postérité était mise au rang des peuples Orientaux; peut-être faut-il le placer avec son frère Madian et ses neveux, appeles Saba et Dadan. (Gen. XXV, 2, 3.) Dadan était une ville d'Idumée (Jérém. XLIX, 8), et elle était située à la frontière orientale, comme Théman à la frontière occidentale. De Saba sortirent les Sabéens, placés sur les bords de la mer Rouge, à l'entrée de l'Arabie heureuse. Saba est joint à Madian, au ch. LX, 6, d'Is. Le pays de Madian est dans la même contrée, à peu de distance du mont Horeb. (Exod. II, 15; III, 1.)

Sophar de Naama. Parmi les villes qui échurent en partage à la tribu de Juda, limitrophe de l'Idumée, on compte Naama. (Osée, XV, 21, 41.) On n'en connaît aucune autre de ce nom. C'était peut-être de là que Sophar etait originaire.

Eliu de Buz. On ne trouve qu'une seule fois le nom de Buz cité comme nom de lieu (Jérém. XXV, 23); et il est joint à ceux de Dadan et de Théma. Dadan, ainsi que nous l'avons déjà vu, était une ville d'Idumée; Théma était un des fils d'Ismaël qui, suivant la Génèse (XXV, 15-18), *habitèrent depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est vis-à-vis l'Egypte.* Il est dit également de Saül, qu'il tailla en pièces les Amalécites, depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est vis-à-vis l'Egypte. (I. Rois, XV, 7.) Hévila n'était donc pas éloigné des confins des Amalécites. Or, ce peuple ne s'étendit jamais au-delà des limites de l'Arabie Pétrée; ainsi la ville de Théma, qui était placée entre Hévila et le désert de Sur, devait être au midi, ou au levant d'hiver, de la Judée. Théma est jointe encore à Saba, au ch. VI de Job, v. 19.

De l'examen attentif de tous ces faits, nous croyons qu'il résulte, avec autant de clarté qu'il est permis d'en attendre dans une semblable question, que Job habitait l'Idumée, et que tous ses amis avaient leur demeure dans l'Arabie Pétrée, ou dans les contrées voisines. Ici se présente une difficulté: on demande comment les Chaldéens, situés sur l'Euphrate, purent fondre sur les chameaux de Job qui

quirent de Céthura, que ceux qui sortaient d'Ismaël, firent usage, pendant long-temps, d'un idiome commun. Il est prouvé, par le témoignage des prophètes Jérémie et Abdias (1), que les Iduméens, et principalement ceux de Théman, avaient obtenu une grande réputation de sagesse. Baruch les met au premier rang *parmi ceux qui racontent des fables, et qui recherchent la science.* (2)

Les savans ont embrassé des opinions différentes sur l'auteur de ce poème. Lightfoot conjecture que c'est Eliu qui l'a composé; et ce sentiment, au premier aspect, paraît assez bien

habitait l'Idumée, placée à une si grande distance? Ce qui a été, pour plusieurs savans, un motif suffisant pour placer la patrie de Job dans l'Arabie déserte, non loin de l'Euphrate. Mais, qu'est-ce qui s'oppose à ce que les Chaldéens, de même que les Sabéens, peuples adonnés au pillage, et que le désir du butin portait à se répandre en troupes de toutes parts, aient pu errer impunément dans ces contrées, dans les habitans, divisés en peuplades et en familles, plutôt qu'en corps de nations et en royaumes, se trouvaient par-là exposés à des brigandages sans fin, et à ce qu'ils aient même poussé leurs excursions de l'Euphrate à l'Egypte? D'un autre côté, nous demanderons s'il est probable que tous les amis de Job, qui habitaient en Idumée ou dans le voisinage de cette contrée, aient appris sans retard ce qui était arrivé à Job dans l'Arabie déserte, près de la Chaldée, et soient accourus sur-le-champ auprès de lui : ou bien, si l'on soutient que quelques-uns de ces amis habitaient l'Arabie déserte, comment pourra-t-on supposer qu'ils ont convenu tous ensemble d'aller visiter Job, lorsqu'il est constant qu'Eliphaz habitait à Théman, aux extrémités de l'Idumée? Quant au *Aïsites* de Ptolémée (car c'est ainsi que ce nom se trouve écrit dans les Mss., et non *Ausites*), il n'y a pas une seule lettre qui s'accorde avec celles du mot hébreu. Les Septantes appellent bien *Ausitis* le pays de Job; mais ils le placent aux confins de l'Idumée, et supposent Job Iduméen, et arrière petit-fils d'Esaü. (Voy. l'addition qu'ils ont faite à la fin du liv. de Job.)

(1) Jérém. XLIX, 7. — Abd. 8.

(2) Baruch, III, 22.

établi. Eliu, en effet, en commençant à parler, semble dire quelque chose en qualité d'auteur. (1) Mais cette apostrophe s'explique beaucoup mieux, en la rapportant à Job et peut-être à Eliu lui-même. D'ailleurs ce passage est évidemment formé de deux distiques, tandis que tout le reste de ce qui est dit par l'auteur est en prose. Une autre opinion qui a eu beaucoup de partisans, est celle qui attribue à Moïse la composition de ce livre; et une conséquence qu'on a tirée de cette supposition, c'est qu'il a été composé pour consoler les Israélites dans les maux qu'ils éprouvaient, et qu'il offre une sorte de figure de ce qui leur était arrivé: supposition que nous regardons comme sans fondement, puisqu'on ne retrouve dans le livre de Job, ni la moindre trace, ni la moindre apparence, ni l'ombre la plus légère des mœurs, des usages des Israélites, en un mot, rien de ce qui peut les concerner. Nous ajouterons que le style de ce poème s'éloigne beaucoup du caractère de la poésie de Moïse; il est plus serré, plus concis, plus exact dans la construction de la période poétique. C'est ce qu'on peut remarquer également dans les prophéties de Balaam l'araméen, personnage étranger, mais à qui l'idiome des Hébreux et le vrai Dieu ne furent point inconnus. Ainsi nous regardons comme plus probable, le sentiment de ceux qui supposent que Job lui-même, ou du moins quelqu'un de ses contemporains, est l'auteur de ce poème. Car le sujet, la langue en laquelle il est écrit, le caractère général de l'ouvrage, enfin son obscurité même, tout démontre que c'est le plus

(1) Job, XXXII, 15.

antique des monumens sacrés. (1) On ne peut guère avoir de doute sur l'époque à laquelle a vécu Job, quoiqu'il soit impossible de la déterminer avec exactitude : sa longue vie indique

---

(1) Note de M. Lowth. — On s'est autorisé d'un passage du livre de Job (ch. 31e, v. 28), pour attaquer l'antiquité de cet ouvrage divin, et pour combattre ce que nous avons avancé, qu'on n'aperçoit aucun rapport entre ce poème et les faits concernant les Israélites. Voyez l'ouvrage anonyme qui a paru sous le titre d'*Examen libre et impartial des discours de l'évêque de Londres, pag.* 165. On demande en quel lieu l'idolâtrie a jamais été punie comme un crime par le magistrat, sinon dans la législation judaïque. On propose cet argument comme victorieux; on l'appuie avec confiance de l'autorité de Locke. Pour nous, invoquant cette autorité, à plus juste titre, nous appelons du tribunal d'un écrivain à celui de la raison, et nous répondons à la question qui nous est faite, que l'idolâtrie fut punie de cette manière, sous la domination des patriarches, sous celle d'Abraham, de Melchisédech, de Job, etc. L'idolâtrie se propageant, Dieu appela Abraham de la Chaldée, pour en faire le chef d'une nation, qui, séparée de toutes les autres, adorât le vrai Dieu, offrît le modèle public d'une religion pure, et rendît témoignage contre le culte rendu à de vaines idoles. N'était-ce pas une obligation rigoureuse et une fonction propre pour Abraham, exerçant le pouvoir de chef sur sa famille, de punir l'idolâtrie. Melchisédech, Job, tous les chefs des tribus qui, au milieu de l'apostasie presque générale des nations voisines, conservaient encore la connaissance et le culte du vrai Dieu, ne devaient-ils pas veiller à ce que ceux qui étaient sous leur autorité n'abandonnassent pas ce culte ? Ne devaient-ils pas réprimer les coupables, et décerner des peines contre ceux qui persévéraient dans leurs transgressions, contre les rebelles, et les propagateurs de ces impiétés ? Nous allons plus loin : dans cette punition infligée à l'idolâtrie, et en particulier à cette espèce d'idolâtrie mentionée ici, et la plus ancienne de toutes, qui consistait à adorer le soleil et la lune, nous trouvons une preuve évidente d'antiquité et une indication marquée du siècle des patriarches. Si l'on prétend qu'il faut attribuer cette mention spéciale à l'exactitude avec laquelle l'auteur du poème de Job a imité les mœurs de l'âge où il a placé sa composition, une semblable réponse a bien un rapport plus direct à la question présente, et paraît plus propre à repousser l'argument qu'on tire de ce passage, pour établir l'antiquité du livre de Job. Mais il nous sera

qu'il était plus ancien que Moïse, et contemporain des patriarches. Sans nous arrêter à plusieurs autres preuves que les savans ont fait valoir, on peut conclure avec vraisemblance, qu'il a vécu avant la loi écrite, de l'espèce de sacrifice qu'il offre, par l'ordre de Dieu même : ce sont sept taureaux et sept beliers qu'il immole. (1) Or, l'exemple de Balaam prouve que tel était l'usage suivi dans ces contrées, où le souvenir de la création opérée en sept jours n'était pas encore effacé de l'esprit de ceux qui les habitaient. (2)

On n'aurait jamais révoqué en doute la réalité du récit contenu dans ce livre, si quelques partisans zélés des allégories, se complaisant dans leurs fictions, n'étaient allés jusqu'à ne vou-

toujours impossible d'accorder tant de finesse à un poète d'un siècle à demi barbare, qui n'aurait composé son ouvrage, comme on le prétend, que postérieurement à la captivité de Babylone. Le style de ce poème, objet extrêmement important, se distingue surtout par le goût de l'antique ; l'*archaïsme* en forme le caractère particulier. Ainsi renvoyer la composition de ce livre jusqu'après la captivité de Babylone, c'est porter, au sujet des Hébreux, un jugement aussi raisonnable que celui du P. Hardouin sur les Latins. On sait que ce savant n'a pas craint d'attribuer au siècle de fer de la littérature, les ouvrages de Virgile, d'Horace, et des autres poètes qui fleurirent au siècle d'or de Rome.

Quant à ce qui concerne la seconde difficulté dont l'anonyme témoigne désirer si vivement la solution, et qui consiste à expliquer comment un écrivain étranger à la législation judaïque, a pu dire que Dieu réserve aux enfans les châtimens dus aux crimes de leurs pères, comme on le lit au ch. XXI, 19, du liv. de Job, nous nous contenterons pour le moment, de renvoyer notre anonyme impartial, à ces vers d'Horace :

Delicta majorum immeritus lues,
Romane.

(1) Job. XLII, 8.
(2) Nomb. XXIII, 1.

loir rien admettre que de figuré et d'imaginaire.

Cependant quand nous parlons de réalité, nous entendons seulement celle des faits principaux, convenant que les discours et peut-être beaucoup d'accessoires ont été parés de tous les ornemens de la Poésie; mais soutenant en même temps, qu'ils ne sont point supposés, et qu'on ne doit point les détourner de leur sens propre, pour les faire servir de fondement à une allégorie. Dans toute l'étendue du poème, nous n'avons pas aperçu l'indice le plus léger d'allégorie; si le prologue semble en présenter quelqu'un, on en trouve de semblables dans les livres historiques. D'ailleurs, il est évident que le prologue et l'épilogue sont en dehors du poème, et destinés seulement à en expliquer le sujet. Il est douteux qu'ils soient du même auteur et de la même date que l'ouvrage. Le prologue, à la vérité, offre quelques traits, desquels certains savans ont cru pouvoir conclure que l'auteur était Juif; mais c'est une supposition qu'à notre avis il ne faut pas trop presser. (1)

On ne doit pas être surpris qu'il reste du doute sur tous ces points, ni qu'ils fournissent encore matière aux contestations des hommes les plus érudits. Mais ce qui a droit d'étonner, c'est qu'on ait jamais pu être dans l'incertitude sur le sujet principal de ce poème, et sur le but que son auteur a eu en vue. En effet, quoiqu'il s'y rencontre beaucoup de passages obscurs, beaucoup de choses qui resteront peut-être toujours incompréhensibles à notre intelligence; quoique d'épaisses ténèbres règnent souvent sur la liaison des idées

(1) Job. I, 1.—II, 1, etc. Compar. III. Rois, XXII, 19-22.

et la suite du discours, il ne faut pas croire que tout y soit tellement couvert d'obscurité, qu'il soit impossible d'y rien distinguer, ni d'en déduire aucune conclusion assurée. Certes, il en est bien autrement. Partout brille, quoique s'éclipsant trop souvent, une seule et même lumière qui nous dirige vers un terme unique. Si on la suit attentivement, si on ne cherche pas à se plonger volontairement dans les ténèbres, si l'on ne se plaît pas à y rester, il n'est point douteux qu'on apercevra clairement la suite, le sujet et le but de ce poème. Adoptons nous-mêmes cette marche; et, passant avec précaution sur les endroits trop obscurs, nous arrêtant avec plus de soin sur ceux qui sont plus lumineux, parcourons sans art l'ensemble de cette composition, et voyons si nous ne pourrons pas atteindre et saisir une connaissance exacte de ce qui en fait le sujet principal.

On y met sous nos yeux l'exemple d'un homme de bien, d'une piété éclatante, d'une vertu éprouvée, qui est précipité par une révolution soudaine, du faîte de la prospérité dans un abîme de malheurs, qui d'abord perd ses immenses richesses et ses enfans; qui ensuite est frappé dans tout son corps de la maladie la plus cruelle, et qui supporte tous ces maux, d'une ame égale, forte, et pleine de respect pour le Très-Haut.

« Jusque-là, dit l'historien sacré, la bouche » de Job ne commit aucune faute et ne proféra » contre le Seigneur aucune parole insensée. (1) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(1) *Hucusquè nihil deliquerat Jobus, nec indigni quidquam aut insulsi Deo attribuerat.* Job. I, 22.

Et après la seconde épreuve, le même historien dit encore :

« En toutes ces choses, la bouche de Job ne » se rendit coupable d'aucun péché. (1) »

L'écrivain sacré fait cette remarque et la répète par deux fois, pour réveiller le lecteur et le rendre plus attentif à ce qui suit, et qui constitue le sujet du poème ; c'est-à-dire, pour qu'il observe si Job persévérera dans sa constance, et s'il soutiendra les peines nouvelles qui vont fondre sur lui, avec une égale force d'ame, avec la même retenue et la même modération dans ses paroles. En effet, des maux plus accablans le menacent, pour que sa vertu soit mise à la dernière épreuve ; et comme l'écrivain sacré nous en a déjà prévenus, nous reconnaîtrons qu'il ne saura les supporter avec la même fermeté. Ces maux seront les soupçons injustes de ses amis, venus auprès de lui pour le consoler, leurs invectives emportées, leurs reproches importuns et cruels. C'est de là que naît le sujet du poème. En effet, après que ces amis ont gardé un long silence, et que la douleur de Job a éclaté avec violence par les plaintes les plus amères et les imprécations les plus animées contre le jour où il a reçu la naissance, le cœur des premiers s'exaspère soudain, leurs dispositions changent, et ils convertissent en outrages les consolations qu'ils semblaient apporter dans leur sein à leur ami. Le premier de ces singuliers consolateurs le reprend pour son impatience, le taxe de méchanceté, d'une manière,

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(1) *In his omnibus Jobus labiis suis haud quidquam peccaverat.* Job. II, 10.

à la vérité, indirecte et cachée, en supposant que le Très-Haut ne châtie point de la sorte les hommes vertueux, et il l'avertit de ne pas mépriser les punitions que le ciel inflige. Le second, non moins dur dans les paroles qu'il adresse à Job, admet comme un fait constant et avoué, que les enfans de celui-ci ont subi la peine de leurs crimes, et que lui-même pourra être rétabli dans son premier état, si toutefois il est innocent, ou s'il a recours à la miséricorde divine. Le dernier l'accuse d'orgueil, d'erreur et de mensonge, parce qu'il se défend contre les accusations de ses amis, et il l'exhorte à revenir à des sentimens plus sages et à une conduite plus pure. Tous s'étendent sur la manifestation toujours éclatante des jugemens de Dieu contre les méchans et les impies, et sur la perte certaine qui est réservée aux hypocrites, attaquant ainsi Job, d'une manière évidente. Que répond Job à tous ces reproches ? Il se plaint de ses maux, de l'inhumanité de ses amis, de ce que le Seigneur s'est éloigné de lui ; il prend à témoin Dieu et les hommes, que, quoique accablé de maux, il est innocent ; il avoue qu'il ne peut se défendre contre le Très-Haut, devant qui la cause la plus juste ne saurait triompher. Bientôt ses plaintes contre l'Etre suprême deviennent plus vives et plus emportées, il soutient que les bons et les méchans sont également exposés à ses coups. Ses amis s'irritent de ces réponses; ils s'apprêtent à l'accuser de nouveau avec plus de force et de véhémence. Ils le taxent d'impiété, d'orgueil, d'emportement, de fureur ; ils reviennent sur ce qu'ils ont déjà dit de la justice de Dieu, des supplices des impies, et sur la ruine qui les attend, après un bonheur de peu

de durée ; ils soutiennent avec assurance que cette opinion est confirmée par leur propre expérience et par celle de leurs pères ; ils la développent pompeusement, et la parent de tout l'éclat des images et des pensées. Job à son tour leur oppose les mêmes réponses, mais en les étendant et en les amplifiant ; il renouvelle ses appels à l'Eternel, ses instances pressantes, ses protestations d'innocence ; il se plaint de la dureté de ses amis, de la vanité de la vie, des maux qu'il souffre ; il s'abandonne à la douleur, au désespoir, en assurant cependant que c'est en Dieu qu'il place sa dernière espérance. Plus ses adversaires ont mis de force à lui objecter les châtimens des impies, plus Job met d'obstination à leur opposer et à démontrer l'impunité, la sécurité, le bonheur inaltérable dont ils jouissent jusqu'à la mort. (1) Eliphaz, le premier de ceux qui l'ont censuré, animé par cette réponse, en vient aux inculpations ouvertes et aux insultes : il accuse avec emportement l'homme le plus irréprochable, de crimes très-graves, d'injustice, de rapines, d'oppression ; et après lui avoir reproché de n'être qu'un impie qui joue la vertu et la piété, il termine, en l'exhortant à la pénitence. Job n'en appelle qu'avec plus de courage au tribunal de Dieu, et fait des vœux pour qu'il lui soit permis de plaider sa cause devant lui ; il se plaint avec plus d'impatience des rigueurs dont il est accablé, se glorifie avec plus de confiance de son inno-

(1) Note de M. Lowth. — On doit mettre les chapitres XXI et XXIV du liv. de Job, au nombre des plus obscurs. Cependant l'interprétation qu'en a donnée Schultens, suivant le sens que nous venons d'indiquer, me paraît aussi ingénieuse que vraisemblable.

cence, et défend avec une force nouvelle l'opinion qu'il a avancée sur l'impunité des impies. Baldad, l'un des trois amis, répond seulement par une peinture courte, mais très-ornée, de la majesté et de la sainteté du Très-Haut, attaquant d'une manière cachée la hardiesse de Job qui avait osé en appeler à son jugement. Job se raille de Baldad, et expose avec encore plus d'étendue et de magnificence, la puissance et la sagesse infinie de Dieu. Le troisième ami ne répliquant rien, les autres restant aussi dans le plus profond silence, Job manifeste enfin sa véritable opinion sur le sort des impies. Il déclare que leur félicité n'a rien de stable, et qu'un jour eux et leurs descendans éprouveront tout à coup que Dieu tire vengeance de l'injustice; mais que sur tous ces points il est impossible aux mortels de pénétrer les secrets de la sagesse divine, et que la plus grande sagesse de l'homme consiste dans la crainte de Dieu. Il relève sa gloire et sa félicité première, en les comparant à sa misère et à son humiliation présente. Enfin, pour répondre aux inculpations d'Eliphar et aux soupçons injustes des autres, il rend un compte détaillé de sa vie passée, proteste, en présence de Dieu et des hommes, de l'intégrité qu'il a toujours manifestée dans l'accomplissement de tous ses devoirs, et en appelle une seconde fois au jugement de Dieu.

Si tel est le véritable résultat qu'on peut tirer de la suite entière du discours, autant qu'il est permis de la pénétrer et de la saisir en s'attachant aux passages les plus clairs et les moins embarrassés, il ne sera pas difficile de déterminer ce qui forme le sujet de cette partie du poème, qui renferme la dispute de Job avec ses

amis. On voit, en effet, que la question roule sur la piété et l'innocence de Job. Il s'agit de savoir si celui qui, par un jugement si remarquable de Dieu, est exposé aux plus grands maux, peut être regardé comme un homme innocent et religieux. Cette première question entraîne les interlocuteurs en un champ plus vaste, et à une seconde question moins exactement déterminée, à celle de l'examen des desseins de Dieu, dans la dispensation des biens et des maux de cette vie. Les amis de Job, lui voyant subir un châtiment si rigoureux, l'accusent de n'avoir qu'une piété feinte, et lui reprochent faussement de s'être rendu coupable de quelque crime énorme. Job, pénétré du sentiment de son innocence, fatigué par leurs accusations injustes, se défend devant Dieu avec plus de confiance et de persévérance qu'il n'est permis à l'homme d'en montrer; et il soutient qu'il est juste, de manière à accuser Dieu lui-même d'injustice.

L'état de la question est très-clairement expliqué dans ce qui suit. En effet, les trois amis de Job ayant cessé toute réplique, « parce que » Job se regardait comme juste (1), » c'est-à-dire, parce qu'il soutenait constamment qu'il n'était coupable d'aucun crime qui eût pu lui mériter tant de colère de la part du Dieu vengeur, Eliu se présente et se déclare contre tous avec une égale force : contre Job, « parce qu'il » se justifiait aux dépens du Seigneur (2); »

(1) Texte de M. Lowth. — *Eò quòd justus sibi videretur.* Job. XXXII, 1.

(2) Texte et Note de M. Lowth. — *Quòd sese præ Deo justificaret.* Job. XXXII, 2.

Comparez XXXV, 2, et XL, 8.

c'est-à-dire, parce qu'il défendait son innocence de manière à taxer d'injustice le Très-Haut lui-même ; contre les trois amis, « parce que n'ayant » rien à répondre à Job, ils le condamnaient (1), » se persuadant injustement que Job était impie et criminel, quoiqu'ils n'eussent rien à opposer aux protestations pleines de force qu'il faisait de son innocence, et quoi qu'ils fussent dépourvus de toutes preuves pour le convaincre de crime.

Le discours d'Eliu est parfaitement conforme avec cet état de la question : après avoir dit quelques mots sur lui-même, il déclare qu'il va entrer en discussion avec Job, d'une autre manière, et sans écouter ni la haine, ni la faveur. En conséquence, opposant à Job ses propres paroles, il le reprend, de ce qu'il fait trop de fonds sur sa justice, de ce qu'il affirme avec assurance qu'il est exempt de tout crime et de toute malice, de ce qu'il se défend avec trop d'emportement, et de ce qu'il ose avancer que Dieu a contre lui des sentimens de haine. (2) Il établit ensuite, que Dieu n'est point tenu de manifester aux hommes les motifs de sa conduite; que cependant il donne des avertissemens aux mortels, de plusieurs manières, par des révélations nocturnes ou par des maladies extraordinaires, afin de les guérir de leur orgueil. (3) Il reproche de nouveau à Job, de vanter sa justice, de prétendre que Dieu le traite injustement et en ennemi (4), lui montrant

(1) *Quòd cùm nihil haberent, quod Jobo responderent eum tamen condemnarent.* Job. XXXII, 3.

(2) Job. XXXIII, 9, 10, 11.

(3) *Ib.* 12, 13, 15 à 22.

(4) Job. XXXIV, 5.

combien ces accusations sont irrévérentes et injurieuses envers Dieu. En troisième lieu, il objecte à Job, que c'est à tort et sans motif qu'il conclut, du malheur des bons et de la félicité des méchans, que la piété est inutile à l'homme, observant que si les bons restent long-temps en lutte avec l'adversité, c'est parce qu'ils ne cherchent pas le secours du ciel, ou bien parce qu'ils ne l'attendent pas avec patience, et qu'ils ne se conduisent pas envers Dieu avec humilité et soumission. (1) Par cette seule réponse, Eliu, ainsi qu'il le remarque fort justement lui-même, condamne l'obstination de Job, et détruit les préventions malignes de ses trois censeurs. (2) Enfin, il développe les desseins de Dieu dans les châtimens qu'il inflige aux hommes; le Très-Haut veut, par-là, les éprouver, les corriger, abattre leur orgueil, perdre les pécheurs obstinés, et faire grâce à ceux qui se soumettent. C'est ainsi que Dieu s'est conduit envers Job; il doit donc prendre garde de se montrer rebelle à ses volontés, ou de se rendre désormais coupable de quelque crime. (3) Il l'exhorte, par la considération de la puissance et de la majesté divine, à offrir au Très-Haut le tribut de respect qui lui est dû. A ces reproches d'Eliu, si souvent interrompus et si souvent repris, Job ne répond rien.

Au discours d'Eliu succède celui de Dieu même, dans lequel, sans daigner s'abaisser à rendre compte des motifs cachés de ses desseins, mais proposant seulement quelques exemples de son étonnante immensité, l'Etre infini

(1) Job. XXXIV, 11 à 20.
(2) Job. XXXV, 4.
(3) Job. XXXVI, 16.

poursuit le raisonnement dans lequel Eliu s'était engagé. Après avoir repris Job de sa témérité, il le convainc de son ignorance, lui, faible mortel, incapable qu'il est de concevoir la raison de celles de ses œuvres qui sont exposées à tous les regards, de comprendre la formation et la nature de la terre, de la mer, de la lumière, des animaux. Il lui démontre ensuite sa faiblesse, tantôt le provoquant à produire en concurrence avec lui quelques preuves de son pouvoir; tantôt le renvoyant à des animaux sans raison avec lesquels il n'oserait entrer en contestation (1): combien doit-il moins le tenter avec le Dieu créateur, le Dieu tout-puissant, le Maître de l'univers, qui ne reconnaît aucune puissance au-dessus de la sienne (2)? A ces mots, Job se soumet et s'abaisse devant Dieu; il reconnaît son ignorance et sa faiblesse, et se couvrant de cendre, fait pénitence.

Après avoir mûrement pesé tout ce qui vient d'être dit, nous croyons pouvoir avancer avec certitude, en premier lieu, que le sujet du poème en question est la troisième et dernière épreuve à laquelle Job est exposé de la part de ses amis qui l'accusent, et dont le résultat est d'abord l'emportement, l'indignation, l'obstination à laquelle Job s'abandonne, et ensuite le calme qui succède dans son ame, sa soumission, son repentir; secondement, que la fin principale de ce même poème, est d'enseigner aux hommes, par le rapprochement qui y est fait de leur corruption, de leur ignorance et de leur faiblesse, avec la sagesse et la grandeur infinie de

(1) Job. XLI, 2 et 3.
(2) Job. XLII, 2.

Dieu, à renoncer à toute confiance en leurs propres forces et en leur vertu; à placer en Dieu tout leur espoir, et à se soumettre à lui en toutes choses, avec une humilité et un respect sans bornes.

Une observation que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs, c'est que le sujet de la dispute qui s'élève entre Job et ses amis, n'est pas le même que celui de la composition entière; que le but du poème est différent de celui du récit que fait l'historien. En effet, quoique le but et le sujet du poème soient bien ceux que nous venons d'indiquer, il faut néanmoins convenir que l'histoire de Job, considérée dans sa totalité, nous offre le modèle de la patience la plus admirable, et nous montre la récompense qui l'attend. Les savans n'ayant pas traité ces objets d'une manière assez précise et assez distincte, leur négligence à cet égard n'a pas été une des moindres causes de l'obscurité qui s'est répandue sur toute cette matière.

Nous n'ignorons pas qu'il est certaines questions qui se présentent naturellement à ceux qui entreprennent de traiter le sujet qui nous occupe, et qu'il semble que ce soit une loi indispensable pour eux de les approfondir avec étendue et une sorte d'appareil : mais comme la plupart de ces questions ont principalement pour objet quelques passages obscurs, dont le sens n'est pas encore suffisamment développé; que la solution de ces questions, quelle que soit celle qu'on adoptera, ne peut ébranler, à ce qu'il nous semble, la vérite des points que nous venons d'établir, nous avons cru ne devoir point nous y arrêter. Et en effet, parce que certains points restent incertains et enveloppés de téné-

bres, faudra-t-il pour cela révoquer en doute ce qui est clair et évident ? Quant à quelques dogmes importans dont des hommes très-savans ont puisé, avec autant d'esprit que d'érudition, des preuves dans ce monument précieux de la sagesse des premiers âges, comme ils dépendent aussi de passages obscurs, ou qu'ils semblent n'avoir aucun rapport avec le but principal du poème, ou bien enfin, comme ils s'accordent parfaitement avec celui que nous venons d'établir, il n'entre point dans nos vues d'en faire l'objet de nos recherches. Nous pensons que tout ce que nous avons dit jusqu'ici est bien suffisant pour remplir le plan que nous nous sommes prescrit, et pour nous ouvrir un accès facile à l'examen des principes constitutifs et des qualités de cette composition.



ADDITION A LA LEÇON PRÉCÉDENTE.

Dans une dissertation étendue, qui a pour objet le livre de Job, et qui est placée à la suite de cette Leçon, M. Michaélis examine plusieurs des questions qui sont relatives à cette composition, et que M. Lowth a traitées. Nous avons cru devoir en présenter une courte analyse, et en extraire quelques morceaux.

Il recherche d'abord si le sujet de ce poème est une fiction ou une histoire véritable ; et sur ce premier point, il embrasse une opinion rejetée par M. Lowth, et cherche à prouver que ce livre ne contient qu'un sujet feint et parabolique.

Il s'occupe ensuite à déterminer le temps où il a été composé. Il en attribue la composition

à Moïse, et croit que cet illustre personnage le mit au jour pendant la captivité de l'Egypte, pour consoler les Israélites gémissant sous le joug cruel de Pharaon. On voit que sur ce point encore, il ne partage pas le sentiment de M. Lowth qui, tout en reconnaissant la haute antiquité de ce livre, ne croit pas cependant qu'on doive en regarder Moïse comme l'auteur, à cause de la différence de style qui distingue les poésies de Moïse du livre de Job.

M. Michaélis répond à cette observation: « Il » faudrait sans doute être tout-à-fait insensible » à l'impression des qualités poétiques, pour ne » pas reconnaître dans le poème de Job un esprit » bien plus tragique, et bien plus de verve, que » dans les autres écrits de Moïse; et c'est là » sans doute ce que M. Lowth a voulu dire, lors- » qu'il a parlé de la différence de style qui se » trouve entre ces diverses compositions: mais » cette différence ne suffit pas pour attribuer » ces mêmes ouvrages à des auteurs différens. » En effet, sans nous arrêter à observer que les » phrases d'un personnage transporté de colère » et réduit au désespoir, doivent être plus ani- » mées, et les membres de ces périodes plus » coupés, que celles d'une assemblée pieuse qui » chante des hymnes, rappelons-nous que le » génie a bien une autre vivacité dans la jeu- » nesse, ou à l'entrée de l'âge mûr, qu'au déclin » de son automne. Si Moïse est l'auteur du poème » de Job, il l'a écrit à l'âge de quarante ans, » c'est-à-dire, dans le feu de la jeunesse, eu » égard à la longueur de la vie humaine à cette » époque; tandis que les autres ouvrages poéti- » ques qui nous restent de lui, ont dû être com- » posés dans l'intervalle de sa 80e à sa 120e an-

» née ; et j'ai toujours regardé comme un pro-
» dige, qu'ils offrissent encore tant de vigueur :
» c'est là la seule différence de style que je puisse
» reconnaître dans ces diverses compositions. »

M. Michaélis combat ensuite avec force le sentiment de ceux qui ont assigné à la composition de cet ouvrage sublime, une époque bien postérieure ; et entre tous ceux-là, choisissant pour adversaire M. Thomas Heath, qui a défendu ce système avec le plus d'étendue (1), il le réfute de cette manière :

« Cet auteur pense qu'il a réellement existé
» un personnage nommé Job, israélite de nation
» et illustre par sa piété, par ses malheurs, et
» par son rétablissement dans sa prospérité pri-
» mitive ; que son histoire conservée par la tra-
» dition, et depuis long-temps répandue dans
» l'Orient, est devenue, au temps de la capti-
» vité de Babylone, le sujet d'un poème dont
» l'auteur nous est inconnu ; et que celui-ci s'est
» proposé d'apporter quelque soulagement aux
» maux de ses compatriotes, et d'éclaircir au-
» tant qu'il était en lui cette question difficile :
» Comment le peuple de Dieu a-t-il pu éprouver
» des maux si cruels et si affreux ? Suivant
» lui, les Israélites ayant reçu les promesses
» les plus assurées d'un état de bonheur et de
» prospérité dans cette vie, les malheurs aux-
» quels ils étaient exposés dans cet esclavage
» devenaient un problème inexplicable, que l'au-
» teur du livre de Job essaie de résoudre, sans

(1) Dans l'ouvrage qui a pour titre : *An Essay towards a new english version of the Book of Job*, etc. c'est-à-dire, Essai d'une nouvelle traduction anglaise du Livre de Job, d'après l'original hébreu, avec un commentaire et un écrit sur la vie de ce patriarche. Londres, 1759.

» pouvoir y parvenir, parce qu'il ignorait l'immortalité de l'ame; car, ce qui doit nous » étonner, M. Heath embrasse l'opinion de » Warburthon qui, dans son ouvrage *De la* » *divine mission de Moïse*, n'a point avancé » d'assertion plus étrange, que lorsqu'il a soutenu que le livre entier de Job n'offre aucune » trace de l'immortalité de l'ame, ni de l'espoir » d'une autre vie.

» Le sentiment de M. Heath me paraît tout-à-fait inadmissible; premièrement, parce que » la pureté, l'élégance, la sublimité de tout ce » poème sont telles, que le recueil entier des » livres saints ne contient rien de plus beau ni » de plus parfait. Les ouvrages des Arabes ne » m'ont rien offert qui en approche. Faudra-t-il » donc reculer la composition de ce poème, qui » respire partout l'âge d'or de la langue hébraïque et le siècle de Moïse, à cet âge de fer » qui, après que Jérémie eut terminé sa vie, ne » vit plus paraître aucun ouvrage parfait, ni seulement d'une beauté médiocre? En second » lieu, la captivité de Babylone ne pouvait en » aucune manière fournir occasion à la question » qui y est traitée. Il était constant et reconnu » que c'était à cause des crimes les plus graves, » et après avoir résisté aux avertissemens répétés et journaliers des prophètes, que le peuple d'Israël avait subi cette juste punition: et » ce châtiment avait été non-seulement prédit » par les prophètes; mais Moïse lui-même, dont » M. Heath ne rappelle que les promesses, les » en avait souvent menacés. Et si quelque juif » avait eu assez de hardiesse pour s'étonner de » ce que tant de maux avaient fondu sur une » nation qui, sur les promesses de Moïse, s'était

» flattée d'un sort bien opposé, certainement
» un Jérémie, un Daniel n'auraient pas eu des
» efforts pénibles à faire, pour trouver à cette
» difficulté une prompte solution. L'écrivain
» qui, pour soulager les maux qu'endurait à
» cette époque le peuple Juif, aurait écrit un
» pareil livre, se serait mis, par une insigne
» impiété, en contradiction avec Jérémie et les
» autres prophètes ; et il se serait rendu coupa-
» ble d'une témérité bien hardie, en peignant
» la nation d'Israël sous les traits de l'homme
» le plus vertueux et le plus religieux, en qui
» Satan ne pouvait trouver même un crime sup-
» posé. La seule lecture des prophéties de Jéré-
» mie suffit pour renverser entièrement ce sys-
» tème. »

M. Michaélis détruit ensuite quelques preuves que son adversaire prétend tirer de certains passages du livre de Job. La réponse qu'il fait à la dernière de ces preuves nous paraît mériter d'être rapportée.

» *Les locutions chaldéennes, syriennes, ara-*
» *bes*, dit M. Heath, *que l'on rencontre si sou-*
» *vent dans le livre de Job, sont une preuve qu'il*
» *est beaucoup plus récent que les autres livres*
» *hébreux. Car plus une langue est près de son*
» *origine, plus elle est pure et distincte des autres*
» *dialectes, dont elle contracte peu à peu l'habi-*
» *tude par ses relations avec les peuples qui s'en*
» *servent. Or, tous les interprètes s'accordent à*
» *reconnaître dans ce livre l'emploi de divers*
» *dialectes.* Et plus bas il ajoute : *Les locutions*
» *chaldéennes, etc. que l'on y trouve, démontrent*
» *que c'est un ouvrage récent, et qu'il a été com-*
» *posé dans un âge postérieur, où la pureté de*
» *la langue hébraïque s'était altérée.*

» L'adversaire aurait raison s'il s'agissait de » langues différentes et séparées ; mais comme » il n'est question ici que des dialectes d'une » seule et même langue, tous dérivés de la Lan- » gue Orientale qui les avait précédés, il s'en- » suit, que plus les monumens que nous consul- » terons seront anciens, plus la ressemblance » que nous remarquerons entre eux sera grande ; » et pour éclaircir par un exemple ce que nous » venons de dire, la langue française, qui est » dérivée du latin, et la langue anglaise, sont » des idiomes séparés ; d'où il résulte que si l'on » examine des livres anglais, on observera que « plus leur antiquité sera reculée, moins ils of- » friront de termes français, surtout si l'on re- » monte au-delà de Guillaume le Conquérant. » Mais il en sera tout autrement, si c'est de » l'allemand que l'on met en parallèle avec de » l'anglais ; car plus les écrits que l'on examinera » seront anciens, plus ils auront de traits de » ressemblance avec l'allemand. Il existe, nous » en convenons, quelques locutions chaldéen- » nes, qui sont inconnues aux anciens écrivains » hébreux, et dont les exemples, assez souvent » répétés dans quelques livres de la Bible, assi- » gnent à leur composition une époque plus » récente et un âge moins pur ; mais on n'en » trouve aucun de cette espèce dans le livre de » Job, pour l'interprétation duquel on puisera » plus de lumière dans l'arabe que dans le chal- » déen ou le syriaque. Or, la ressemblance avec » la langue arabe n'est pas la preuve d'un hé- » breu moins pur. En effet, les Hébreux n'ont » pas été forcés de subir le joug des Arabes, » comme celui des Chaldéens sous Nabucho- » donosor ; mais une fraternité pure et sans

» mélange les a unis depuis Abraham, tige
» commune de ces deux nations. »

Enfin, M. Michaélis entre dans l'examen du plan et de ce qui fait le sujet du poème de Job. Suivant lui, il a pour objet d'approfondir cette question qui offre tant de difficultés à la raison humaine : Comment, sous l'empire d'un Dieu infiniment juste et infiniment bon, les hommes vertueux sont-ils exposés aux maux les plus longs et les plus cruels ? Cette difficulté, déjà assez grande en elle-même, le devient bien davantage encore, si ces maux se prolongent jusqu'à la fin de leur vie, et si ces hommes, qui paraissaient dignes d'un meilleur sort, n'éprouvent aucun changement dans leur destinée, avant de terminer leur carrière. Les trois amis de Job, devenus ses adversaires, soutiennent qu'il n'existe point d'exemple semblable, parce qu'ils n'en peuvent comprendre la raison ; ils prétendent que du moins un sort si malheureux ne persiste pas jusqu'à la fin de la vie, que les gens de bien doivent espérer avec assurance qu'avant leur mort un bonheur plus grand succédera au malheur qui les tourmente, et que si quelque mortel éprouve un sort différent, c'est parce qu'il s'est rendu coupable de quelque crime secret. Job, au contraire, dont Dieu lui-même, arbitre souverain de cette contestation, loue le sentiment, suppose, en s'appuyant sur l'expérience, qu'il est possible qu'ici-bas les méchans soient heureux, et les bons malheureux ; qu'il n'est pas rare que cet état de bonheur et de malheur se prolonge jusqu'à la mort ; que Dieu semble distribuer les biens et les maux de cette vie comme au hasard, et sans tenir aucun compte de la piété ou de l'impiété des hom-

mes, et que cette distribution n'a rien de contraire à la justice divine, parce qu'il existe une autre vie où les hommes vertueux seront récompensés, et les méchans punis. Mais ce principe ne résoud pas la question en entier : il reste toujours à expliquer pourquoi Dieu choisit un mortel plutôt que l'autre, Job plutôt qu'Eliphaz, pour le livrer à ces maux cruels. L'Eternel se montre alors, porté sur une nuée tonnante. Quel est son arrêt ? Il répond par une peinture magnifique des merveilles de la nature, et c'est là que réside tout le secret de cette composition et sa beauté tout entière. Nous devons en conclure, qu'il est impossible à l'homme de connaître aucun des motifs qui rendent nécessaire le malheur des bons; que Dieu nous défend de chercher à les pénétrer; et qu'il ne lui a pas plu de les révéler aux mortels, qui doivent placer leur confiance dans sa bonté et dans sa sagesse. Ce qui existe est bien : le monde est disposé d'une manière admirable, quoique tu ne puisses point apercevoir ni comment, ni pourquoi il est bien, ô homme ! vil vermisseau emprisonné dans l'enveloppe d'une noix, toi qui à tes yeux es un monde, au-delà duquel tu n'aperçois plus rien, qui oublies le passé et qui ne sais pas prévoir l'avenir ! M. Michaélis cherche à établir ce système par un examen de chaque chapitre en particulier ; et c'est cet examen très-détaillé qui termine sa dissertation.

LEÇON TRENTE-TROISIÈME.

Que le poème de Job n'est point un véritable drame.

SOMMAIRE. A-t-on pu attribuer au poème de Job le titre de poème dramatique? La fable, partie essentielle du drame; sa définition, ses qualités, suivant Aristote. Elle manque au poème de Job. Développement de ce qui constitue ce poème; comparaison avec une tragédie de Sophocle; différences qui les distinguent. Beautés propres au poème de Job; il mérite un rang éminent parmi les Poésies des Hébreux.

En nous livrant à un examen approfondi du livre de Job, nous avons eu principalement en vue de déterminer avec plus de précision la nature et les principes constitutifs de cette composition, et de lui assigner, parmi les poèmes hébreux, la place qui lui appartient. Peut-être nous accusera-t-on d'un soin oiseux et inutile, puisque les idées semblent fixées depuis longtemps sur ce point, et que presque tous les savans s'accordent à le regarder comme un poème dramatique, et à lui en donner le titre. Mais l'ambiguité de cette dénomination, que nous avons déjà remarquée, donne naissance à plusieurs questions. Il s'agit, en effet, d'examiner d'abord quelle acception attachent à cette expression ceux qui l'emploient; et si nous parvenons à nous en assurer, car ils n'expliquent

jamais clairement leur pensée, il faudra, en second lieu, rechercher si cette dénomination, ainsi entendue, peut à bon droit être appliquée à cette composition.

On appelle poèmes dramatiques, ceux dans lesquels paraissent des personnages qui parlent et agissent, sans que jamais le poète prenne la parole. On n'a égard alors qu'à la forme du discours, et telle était l'acception de ce mot chez les anciens. On donne encore le même nom, et c'est le sens qui a prévalu aujourd'hui, aux compositions dans lesquelles la même forme du discours est consacrée à l'exposition d'une fable ou action. Si ceux qui accordent au poème de Job la qualification de dramatique, l'entendent dans le premier sens, nous nous rangeons à leur avis, et il devient inutile de nous étendre davantage sur ce point, quoiqu'on pût bien, si l'on se plaisait à la dispute, soutenir que cette composition, dans son ensemble, présente le mélange de la forme narrative et de la forme dramatique. En effet, la partie historique qui est mise dans la bouche de l'écrivain, ne doit point être laissée à l'écart. Cependant, comme tout ce qui est historique est écrit en prose; qu'il semble que ces détails ne sont là que pour servir d'argument et expliquer tout le reste, et qu'ils ne font point partie du poème; qu'enfin les préambules placés en tête des divers discours, n'ont pas plus d'effet, que le nom seul de l'interlocuteur, nous ne contredirons point leur opinion, et nous conviendrons que la forme de ce poème est dramatique. Mais ce n'est point assez: il est d'autres critiques qui exigent davantage; ils nous parlent des principes constitutifs du drame, de la catastrophe, de l'intervention de la divinité

pour former le dénouement; quelques-uns vont jusqu'à compter les actes de la pièce, et font usage des mêmes expressions qu'ils emploîraient en parlant d'une tragédie grecque. Ainsi, lorsqu'ils appellent le poème de Job une composition dramatique, on est en droit de penser qu'ils désignent ce même genre de drame qui a été cultivé et perfectionné à Athènes. Il ne reste donc plus qu'à examiner si le livre de Job possède à tel point les qualités principales du drame, qu'il soit juste de le ranger dans cette classe.

Nous avons établi que ce qui distingue essentiellement cette espèce de poésie dramatique proprement dite et plus relevée, de celle que nous regardons comme plus vulgaire et d'un ordre inférieur, c'est surtout, outre la forme dramatique, l'action véritable et complète qu'elle renferme. En cela, nous suivons l'autorité d'Aristote. En effet, quoique ce philosophe suppose plusieurs parties dans la tragédie, c'est à la fable qu'il assigne le premier rang (1); il l'appelle le principe, la fin, la partie la plus importante, l'ame de la tragédie, sans laquelle ce genre de poésie ne mérite plus ce nom et cesse d'exister. Or, la fable est l'imitation d'une action ou d'une réunion d'événemens. C'est ce que le même philosophe explique ensuite plus clairement : « La tragédie, dit-il, est l'imitation, » non des hommes, mais de leurs actions, de » leur vie, de ce qui les rend heureux ou mal- » heureux. » C'est-à-dire, que l'objet de la tragédie n'est pas d'imiter les mœurs : car la seule imitation des mœurs ne constitue point la tragédie, et la tragédie peut exister sans l'imita-

(1) Art poét. VI.

tion des mœurs : mais elle a en vue de peindre les actions de la vie humaine ; c'est-à-dire, de présenter une suite d'actes et d'événemens, desquels résulte le bonheur ou le malheur de ceux qui agissent. « Car, dit encore Aristote, le bon- » heur de l'homme est dans l'action, et la fin » même qu'il se propose est action, et non pas » qualité. » La qualité ou les mœurs font que nous sommes tels, ou tels, c'est-à-dire, bons, ou méchans ; mais ce sont les actions qui font que nous sommes heureux, ou malheureux. Ainsi les poètes n'établissent point une action dans le dessein d'imiter les mœurs ; mais en vue de l'action, ils embrassent encore, dans leurs compositions, l'imitation des mœurs. Aristote a distingué soigneusement jusqu'ici l'imitation de l'action, de celle des mœurs. Suivant lui, il faut, en outre, que l'action soit une, parfaite, et d'une étendue convenable. (1) Mais pour se former une idée plus claire de l'action, il faut remarquer qu'il y en a de deux espèces principales. L'acti on, en effet, est ou simple ou implexe. (2) Celle-ci contient ou péripétie ou reconnaissance, et quelquefois l'une et l'autre. La première, au contraire, n'a rien de semblable : mais elle s'achève d'un cours continu et toujours égal. Or, dans toute action, même dans celle qui est simple, quoique les événemens ne présentent rien de surprenant ni d'imprévu, il y a cependant un nœud, un dénouement et un passage d'une de ces parties à l'autre (3) ; ce qui ne peut avoir lieu, qu'autant que les incidens sont la conséquence l'un de l'autre, et qu'il existe, dans les événemens et les faits, une suite et un

(1) Art. poét. VII. (2) Ibid. X. (3) Ibid XVIII.

enchaînement qui, par degrés, viennent aboutir à un terme quelconque.

Après avoir pesé attentivement tous ces principes, nous ne balançons pas à prononcer que le poème de Job n'offre aucune action, pas même une action simple; mais que seulement l'auteur, après avoir fixé un état précis et déterminé des choses, lequel depuis l'entrée jusqu'à la fin n'éprouve pas le plus léger changement, s'est contenté d'imiter les mœurs, les sentimens, les pensées qui étaient une suite vraisemblable ou nécessaire de ce même état. Qu'y voit-on en effet? On nous y montre Job plongé du comble du bonheur dans la plus affreuse misère; on nous y expose les pensées et les sentimens, tant de Job, que de ses amis, dans cet état de choses: et c'est alors que prend naissance la nouvelle tentation que subit le premier, l'épreuve terrible à laquelle sa patience est soumise, et qui constitue le véritable et unique sujet du poème. Car après que Job, soutenu par le sentiment de son innocence, a supporté les malheurs les plus accablans qui ont fondu sur lui tout à coup et tous ensemble, l'indigence, la perte de ses enfans, les douleurs physiques les plus cruelles, avec tant de courage que rien n'a pu lui arracher une parole indigne de lui, ni altérer son respect profond pour le Très-Haut, il s'agit de savoir si ce même personnage saura souffrir avec autant de fermeté, qu'on soupçonne, qu'on attaque son innocence et sa vertu, en laquelle il paraît mettre trop de confiance. Job succombant presque sous le poids de la plus vive douleur, déplore son sort avec un emportement excessif; ses amis blâment son impatience, élèvent des doutes sur sa vertu, et exaltent la jus-

tice que Dieu déploie dans le châtiment des méchans. Job s'en émeut encore davantage : ses amis alors l'inculpent plus ouvertement : il en appelle au jugement de Dieu ; il adresse au Seigneur des instances plus vives ; les autres le poursuivent, le pressent, l'accusent avec une nouvelle chaleur, et lui reprochent avec plus de violence sa confiance qu'il porte à l'excès. Eliu intervient, comme arbitre du différent ; il reprend tout à la fois la dureté des trois amis et leurs injustes soupçons, la hardiesse de Job et son orgueilleuse assurance. Job reçoit ces avertissemens avec modération, et devenu plus calme par les reproches mêmes d'Eliu, il trompe l'attente de celui-ci en ne lui répondant rien. Mais lorsque Dieu lui met devant les yeux sa témérité, sa faiblesse et son ignorance, il s'empresse de se soumettre, de s'humilier et de faire pénitence. Là se termine, comme on voit, l'épreuve à laquelle il était à craindre qu'il ne succombât ; là finit aussi nécessairement le poème, l'état des choses et des personnes restant le même et n'ayant subi aucun changement. Cette composition présente donc sans doute une grande variété de pensées, de belles imitations des mœurs, des mouvemens pleins de passion ; mais on n'y aperçoit aucun changement, aucune révolution, aucune action.

Examinons si la nature même du sujet n'exclut pas toute espèce d'action. C'est de l'état des choses, c'est des maux sans nombre dont Job est accablé, que naissent les doutes sur son innocence, ces soupçons et ces reproches qui irritent et enflamment son indignation, et qui l'excitent à entrer en contestation avec Dieu même, et à se glorifier de sa vertu avec trop

d'assurance. Il convenait qu'il fût rappelé à la soumission et au respect, le même état de choses subsistant toujours. Il aurait été contre la décence qu'il eût été rétabli dans son premier état, avant d'avoir abaissé son orgueil et fait pénitence. Or, c'est ce repentir même qui met fin au poème. Il n'était pas nécessaire que la question relative à la providence et à la justice divine y fût résolue, soit par le rétablissement de Job dans un état heureux, soit par le développement des desseins de Dieu ; car ce n'est point là l'objet principal du poème, et cette question n'en constitue pas essentiellement le sujet : elle y est seulement unie et subordonnée; c'est le moyen et l'instrument, pour ainsi dire, de la tentation. Cette question est mise en avant pour éprouver les sentimens cachés de Job, et pour mettre à découvert la tache secrète d'orgueil dont son ame est atteinte. Aussi n'est-ce point à la solution de cette question, que se rapporte le discours mis dans la bouche de Dieu, et véritablement ce n'était point à cela qu'il devait se rapporter. Car le sujet et le plan du poème demandaient, non que la Providence divine fût justifiée, mais que la confiance présomptueuse de Job fût réprimée.

Or, un changement dans l'état des choses entraînerait un changement dans la nature du sujet. Si on embrasse l'histoire entière de Job, on a sous les yeux la plus belle leçon d'une patience admirable, à l'égard des maux extérieurs, et d'une vertu que Dieu se plaît à la fin à combler de récompenses. Mais l'ensemble du poème présente un aspect tout différent : c'est au contraire le tableau de l'impatience de Job qui s'indigne des insultes et des reproches de ses amis ; c'est

là une suite nécessaire du sujet. Job, en effet, s'irrite, s'enflamme, parle de son innocence avec une confiance excessive, et de la Justice de Dieu avec un emportement blâmable, afin d'amener les avertissemens d'Eliu, ainsi que les réprimandes sévères du Seigneur, et pour enseigner aux hommes le prix de l'humilité et d'une confiance respectueuse en la bonté du Très-Haut.

Que si l'on nous reprochait de donner à la dénomination de dramatique, une interprétation trop subtile, pour en abuser, et si l'on prétendait que la tentation de Job et la contestation qu'elle fait naître forment une sorte d'action, nous aurions recours à un autre moyen, et nous proposerions d'examiner ce qui serait arrivé, si un tragique grec avait voulu traiter de la même manière un sujet semblable. On sait, sans qu'il soit nécessaire que nous le rappelions, avec quel art Sophocle a tissu la fable de son *Œdipe-roi ;* avec quelle finesse d'esprit et de jugement il a dévoilé peu à peu et par une gradation parfaitement suivie d'incidens nouveaux, nés de l'état même des choses, cet horrible secret dont la révélation apprend à Œdipe ce qu'il est, et du faîte du bonheur le précipite dans l'état le plus malheureux ; supposons maintenant que Sophocle eût traité ce sujet d'une manière toute différente, et qu'il n'eût pris pour matière de son poème entier que ce qui forme à présent celle du dernier acte. Œdipe y est placé au dernier degré du malheur ; nous y avons sous les yeux une peinture admirable des passions les plus tragiques ; nous y entendons les plaintes les plus touchantes, sur un événement dont la parole ne peut rendre toute l'hor-

reur; nous y trouvons réunis les maux de l'exil, de la perte de la vue, de la honte la plus accablante. OEdipe est en proie aux déchiremens de la douleur présente, au souvenir encore plus déchirant du passé. Il déplore le sort de ses fils, se maudit lui-même, charge d'imprécations les siens, et principalement ceux qui le recueillirent, le sauvèrent et prirent soin de son enfance. Le poète traite tous ces points comme le demandait le sujet : voyez ce passage : « O Cithé» ron ! pourquoi me recueillis-tu ? Pourquoi, « après m'avoir recueilli, ne me donnas-tu pas » la mort sur-le-champ ?... (1) » et la suite, qui est du dernier pathétique. Sophocle ne pouvait-il pas étendre ces idées, les revêtir d'ornemens plus riches ? Ne pouvait-il pas y ajouter la peinture d'OEdipe devenu plus calme, se justifiant de son crime, protestant de son innocence, s'excusant sur son ignorance et sur les décrets d'une invincible nécessité, s'abandonnant à la plainte contre les dieux et la fortune ! On voit naître de là un sujet noble, brillant, varié, fécond ; une cause de l'intérêt le plus grave, et qui a le plus grand rapport avec celle qui forme le fond du poème de Job. Le poète pouvait la traiter sous la forme dramatique, en employant les mêmes personnages ; lui donner l'étendue propre au drame ; enfin remplir à peu près toutes les conditions qu'une semblable composition exige, en exceptant cependant l'action, partie qui en constitue l'essence, et sans laquelle toutes les autres ne suffisent pas pour former un

(1) Ἰὼ Κιθαιρὼν, τί μ' ἐδέχου; τί μ' οὐ λαβὼν
Ἔκτεινας εὐθύς; . . .
Soph. OEdip. Roi, 1391.

drame véritable. Mais les Grecs auraient alors donné à cette sorte de composition, le titre de *Plainte*, de *Lamentation*, ou tout autre, et jamais celui de *Tragédie*.

Ce que nous avançons est confirmé par l'exemple et l'autorité de ce même Sophocle. Ce poète ayant mis OEdipe une seconde fois sur la scène, et ayant choisi une situation à peu près pareille à celle que nous venons de décrire, a suivi une marche toute différente. Cette pièce porte le nom d'*OEdipe à Colone*. L'action en est simple; et ici on ne nous accusera pas d'avoir voulu ternir la gloire du poème de Job, en établissant un parallèle aussi injuste que défavorable entre lui et la plus belle des tragédies implexes. OEdipe y paraît, privé de la vue, exilé, accablé de maux. Toutes les idées que nous avons indiquées se présentent naturellement. Il doit déplorer son sort, accuser les Dieux et le destin, se justifier de son crime, etc. Le poète n'en a oublié aucune; il n'en est point qu'il n'ait ornée d'une manière admirable. Cependant ce ne sont point ces imitations des mœurs, des passions, des pensées qu'il établit pour sujet de son poème; il les a ajoutées au sujet, ou plutôt il les a fait naître de l'action pleine d'intérêt qu'il a inventée et tissue. OEdipe arrive à Colone; sa fille le conduit par la main; il vient pour y mourir et y être enseveli, suivant l'avis de l'oracle, qui assure que par-là Athènes triomphera de Thèbes. Le lieu où il se place est sacré, et les Athéniens ne lui permettent qu'avec peine de s'y arrêter. Mais Thésée lui accorde l'hospitalité et sa protection. La seconde fille d'OEdipe paraît, et lui annonce que la discorde a éclaté entre ses fils, et que Créon arrive par l'ordre des Thé-

bains pour le ramener dans sa patrie. Créon se présente, en effet, veut engager OEdipe à retourner à Thèbes, et sur son refus, tente d'employer la violence; mais Thésée prend sa défense. Polynice survient pour persuader à son père de se joindre à lui, parce qu'à cette condition la victoire lui est promise. OEdipe s'y refuse, et accable son fils d'imprécations. Enfin, après avoir fait part à Thésée de l'oracle des Dieux, il meurt et est enseveli secrètement dans ce lieu même. Ainsi est établie une action régulière, complète, et du plus grand intérêt[1], dont toutes les parties tendent au même but, et se dirigent vers la même fin à laquelle sont attachées les destinées d'Athènes et de Thèbes. Les mœurs, les passions, les pensées ornent, mais ne forment pas l'action; qu'on les fasse disparaître, l'action n'en restera pas moins, et la tragédie subsistera toujours. Mais qu'on enlève l'action, la tragédie sera détruite et anéantie, quoique tout le reste existe encore.

C'en est assez pour démontrer que le poème de Job ne peut avec justice être mis au même rang que les deux OEdipes de Sophocle, ou toute autre tragédie grecque; qu'on ne peut le rapporter au même genre, sans changer la nature de toutes ces compositions, sans ajouter une action à l'une, ou sans la retrancher des autres; qu'enfin ce serait à tort qu'on reconnaîtrait pour un drame véritable, celle qui est dépourvue de cette partie qui en constitue l'essence.

Mais en refusant au poème de Job le titre de drame véritable, nous sommes bien éloignés

de vouloir en diminuer le prix. Ce reproche s'adresserait avec plus de raison à ceux qui ont prétendu le soumettre à des règles qui lui sont étrangères. D'où il est résulté par une conséquence nécessaire, qu'on a cru apercevoir des défauts et des vices dans une composition parfaite et achevée en son genre. Et en effet, peut-on concevoir dans un sujet si difficile, si relevé, et dénué de toute action, une disposition plus élégante, une distribution mieux ordonnée, et, autant qu'il est possible d'en juger à travers les ténèbres d'une si haute antiquité, un enchaînement plus soigné, plus ingénieux, et mieux dirigé vers le but qu'on se propose ? Certes, si l'on se rappelle la faiblesse de la tragédie grecque à sa naissance, et la lenteur de ses progrès, on ne pourra considérer sans une extrême admiration, un poème enfanté tant de siècles auparavant, et dont cependant l'invention est si belle, l'ordonnance si savante, le sujet si parfaitement rempli; un poème enfin d'un mérite si singulier.

On ne verra pas avec un moindre étonnement, que le poète ait saisi du premier coup, l'idée du drame et une sorte de ressemblance avec ce genre; de telle sorte qu'il n'aurait pas été difficile à ceux qui sont venus dans la suite, de s'élever au dernier degré de perfection; tandis que la poésie grecque, après de longs essais et des efforts redoublés, ne put y parvenir avant Eschyle.

Quoi qu'il en soit, quel que soit le rang qu'aurait pu mériter Job parmi les poètes Grecs, auxquels nous accordons sans peine la gloire de l'art et de la disposition, avouons que Job tient

la première place entre ceux de sa nation ; et peu importe le nom qu'on donnera à son ouvrage ; peu importe qu'on l'appelle didactique, moral, pathétique, ou dramatique, pourvu qu'on l'élève au plus haut point, au rang le plus éminent, rang sublime et distingué qui forme son apanage.

LEÇON TRENTE-QUATRIÈME ET DERNIERE.

Des mœurs, des pensées et du style du poème de Job.

SOMMAIRE. Mœurs de Job : elles doivent être distinguées des passions. Examen et développement d'une règle d'Aristote. But du poème de Job. Mœurs des trois amis. Eliu ; discours du Très-Haut. Pensées : elles sont l'expression des mœurs, des passions, ou des choses : peinture des passions, des choses, ou descriptions ; observations sur le style.

EN soutenant que le poème de Job ne pouvait en aucune manière être considéré comme un drame véritable et régulier, tel que les tragédies grecques, nous n'avons pas moins avoué, que non-seulement il fallait lui attribuer la forme dramatique, et dans sa disposition générale une sorte de ressemblance anticipée avec le drame; mais qu'on devait encore lui accorder les principales parties de ce genre de composition, l'action seule exceptée. Or, entre ces parties, l'imitation des mœurs tient la première place.

Les mœurs sont les qualités qui constituent un personnage tel ou tel, et qui nous font connaître quel est le dessein de celui qui parle; quelle est sa manière de vivre, d'agir et de penser. Dans notre poème, Job est le principal personnage, et en lui nous est retracé le modèle d'une vertu aussi parfaite que le comporte la

faiblesse humaine. C'est ce que nous indiquent le sujet de l'ouvrage, et bien mieux encore, les propres discours de Job. Il est juste, pieux, pénétré de respect pour le Très-Haut ; sa conduite est exempte de reproche, et il est plein du sentiment de son innocence. Il supporte la douleur avec patience, mais non par l'effet de cette apathie, ou plutôt de cette inhumanité et de cette insensibilité dont le Portique faisait parade. En effet, accablé des maux les plus cruels, il se plaint, il gémit, il souhaite la mort; c'est-à-dire, qu'il cède et obéit à la nature. Irrité par les soupçons injustes et les inculpations barbares de ses amis, il s'abandonne à tout le feu de son emportement; et trop confiant en sa vertu, il se laisse entraîner envers Dieu à d'injurieux reproches.

Il est à remarquer que le premier discours de Job, quoique dicté par le mouvement le plus impétueux, ne renferme cependant que des plaintes. « Ce ne sont que de vaines paroles, » que les discours qu'un homme au désespoir » laisse échapper de sa bouche, pour soulager » sa douleur. » (1) C'est ainsi qu'il cherche à s'excuser peu après, en soutenant qu'il n'entre point en querelle avec le Seigneur, qu'il n'élève aucun doute sur la Justice divine, qu'il ne se vante point d'être innocent. On ne voit point par quel motif plusieurs interprètes ont condamné si durement ce premier discours. Quant à nous, il nous semble que le poète a fait, avec autant de jugement que de génie, tout ce qu'exigeait la marche du poème. Il nous peint la

(1) Texte de M. Lowth. — *Verba inania, et dicta desperati ad respirationem quærendam effusa.* Job. VI, 26.

douleur de Job, éclatant sans doute avec la faiblesse attachée à la condition humaine, mais pouvant cependant être excusée, et vu l'état des choses, exempte de reproche, en sorte que jusque-là sa vertu n'en est point altérée. Mais en même temps, il y prodigue avec tant d'abondance les images fortes, les pensées véhémentes et animées, que l'occasion et le sujet de blâmer ne manquent pas à ses censeurs, et que ceux-ci ne les laissent point échapper. Eliphaz attaque dans Job l'excès de sa douleur, et en se contentant de lui reprocher ouvertement de manquer de courage, il le taxe indirectement de fautes plus graves. Job, même après qu'il a été provoqué par les reproches d'Eliphaz, et se plaignant déjà de la sévérité avec laquelle Dieu le traite, s'abstient cependant encore de ces interpellations trop vives, qu'il se permet dans la suite, se renfermant dans des plaintes modérées, et reconnaissant en même temps son péché. (1) Ainsi les fautes dans lesquelles tombe ensuite ce personnage dont la vertu paraît un peu ébranlée ; ces protestations véhémentes et obstinées de son innocence ; ces murmures auxquels il se livre contre la Justice divine, appartiennent plutôt aux passions qu'aux mœurs. Ils prouvent, non qu'il est irréligieux, mais qu'il a un sentiment profond de son innocence, qu'il se confie trop en elle; et beaucoup plus encore, que son corps et son esprit sont en proie aux douleurs les plus cruelles, et que la violence des maux qu'il endure, l'emporte au-delà des bornes du devoir. Mais lorsque les trois amis semblent abandonner le parti qu'ils soutenaient, et qu'ils

(1) Job. VII, 20.

mettent enfin un terme à leurs accusations importunes, Job alors, quoique ne relâchant encore rien de son obstination, sent cependant l'ardeur de sa colère et de sa douleur s'apaiser, rentre en lui-même, et expose son sentiment avec plus de calme et d'une manière plus ouverte. En un mot, on peut dire que si Job montre trop d'orgueil envers le Très-Haut, l'apologie qu'il oppose aux accusations d'Eliphaz est juste et bien fondée; et d'abord, qu'on remarque par quels traits admirables est exprimée la confiance de Job, et sa persévérance à se défendre contre les détractions de ses amis.

« De même qu'est vivant le Dieu qui a rejeté mes
» droits,
» Et le Tout-Puissant qui abreuve mon ame d'amer-
» tume;
» (Car mon esprit me reste encore en son entier;
» Et le souffle du Seigneur est encore dans mes
» narines :)
» De même aussi mes lèvres ne prononceront jamais
» de parole injuste,
» Et jamais ma langue ne proférera de fausseté.
» Loin de moi l'aveu que la justice soit avec vous :
» Jusqu'à ce que j'expire, je ne désavouerai point
» mon innocence;
» Je soutiendrai ma justice avec fermeté, et je ne
» l'abandonnerai jamais.
» Dans tout le cours de ma vie, mon cœur n'aura
» rien de honteux à me reprocher :
» Que mon ennemi devienne semblable au méchant,
» Et celui qui s'emporte contre moi, pareil à l'in-
» juste. (*a*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Ut vivit Deus, qui jus meum amovit,*
Et Omnipotens, qui amarore imbuit animam
meam;
(*Nam omninò adhuc mens mihi constat,*
Et spiritus Dei est in naribus meis :)
Ita nunquam labia mea rem iniquam loquentur,

De quelle majesté, de quel éclat auguste, de quelle beauté aimable brille à nos yeux l'image de la vertu, lorsqu'il retrace le tableau de sa vie passée ! Quelle grandeur et quelle autorité il déploie !

« Lorsque je sortais au-devant de la porte de la ville,
» Lorsque j'établissais mon tribunal dans la place
» publique,
» Les jeunes gens portaient les yeux sur moi et se
» cachaient ;
» Les vieillards se levaient et restaient debout :
» Les chefs du peuple suspendaient leurs discours
» Et posaient la main sur leur bouche :
» La voix des grands restait muette,
» Et leur langue s'attachait à leur palais. (*a*) »

Quelle bienfaisance ! Quelle générosité ! Quel empressement à secourir les malheureux !

« Oui, l'oreille entendait, et elle célébrait mon bon-
» heur ;
» L'œil voyait et il me rendait témoignage,
» Parce que sur-le-champ je vengeais l'indigent qui
» implorait mon secours,

Nec lingua mea quod falsum est proferet:
Absit, ut à vobis jus stare pronuntiem :
Donec exspiravero, non amovebo à me integritatem meam.
Justitiam meam firmiter retineo, nec eam dimittam ;
In omni vitâ cor meum nunquàm me probro adficiet ;
Fiat, sicut improbus, inimicus meus ;
Et qui sese incitat contrà me, sicut injustus.
Job. XXVII, 2.

(*a*) *Cùm egrederer ad portam, super urbe ;*
Cùm in foro tribunal meum constituerem :
Viderunt me juvenes, et sese occultârunt ;
Et senes assurrexerunt, steterunt :
Principes cohibuerunt sermonem,
Et ori suo manum imposuerunt :
Vox nobilium obmutuit ;
Et lingua eorum palato adhæsit. Job. XXIX, 7.

» Le pupille et celui qui était sans appui.
» Sans cesse descendait sur moi la bénédiction de
» celui qui allait périr,
» Et je faisais renaître la joie dans le cœur de la
» veuve. (*a*) »

Quelle pureté et quelle intégrité dans les fonctions de juge !

» Je me suis revêtu de justice et elle m'a servi de
» vêtement,
» L'équité a été comme mon manteau et ma tiare....
» J'étais le père des indigens,
» Et je recherchais avec soin la cause de l'inconnu;
» Je brisais les mâchoires de l'oppresseur,
» Et je faisais tomber la proie, de ses dents. (*b*) »

Quelle innocence ! Quel respect pour la divinité, fondé sur les motifs les plus puissans ! Enfin, quelle bonté, quelle humanité !

« Quelle part le Seigneur nous destine-t-il, d'en haut ?
» Et du haut des cieux, quel héritage nous prépare le
» Tout-Puissant ?
» N'est-ce pas la ruine pour l'injuste,

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Profectò auris audiebat, et beatum me prædicabat ;*
Et oculus videbat. et testimonium mihi perhibebat :
Quoniàm statìm vindicabam inopem vociferantem ;
Et pupillum, et cui nullus opitulator :
Benedictio pereuntis super me semper descendebat ;
Et cor viduæ ut caneret efficiebam.
Job, XXIX, 11.

(*b*) *Justitiam indui, et ipsa me vestivit ;*
Instar pallii et tiaræ judicium meum :
Pater eram egenis ;
Et in causam etiam ignoti solebam inquirere :
Confringebam molares oppressoris ;
Et è dentibus ejus excutiebam prædam.
Ibid. 14, 16, 17.

» Et la réprobation pour ceux qui commettent l'ini-
» quité ?
» N'a-t-il pas les yeux sans cesse attachés sur mes
» voies,
» Et ne tient-il pas compte de tous mes pas ?
» Si j'ai méprisé la cause de mon serviteur
» Et celle de ma servante, lorsqu'ils disputaient en
» justice contre moi,
» Que ferais-je, lorsque le Seigneur se lèvera,
» Et quand il me visitera, que lui répondrais-je ?
» Ne l'a-t-il pas créé comme moi, dans le sein qui
» nous a donné le jour ?
» Le même Dieu ne nous a-t-il pas tous formés dans
» le sein de nos mères ? (*a*) »

Aristote remarque (1), que l'exemple d'un homme parfaitement vertueux, qui, de la prospérité, tombe dans le malheur, ne convient pas du tout à la tragédie, parce qu'un semblable spectacle est plutôt odieux et révoltant, que propre à exciter la pitié ou la terreur. Cette remarque, très-convenable à la scène des Grecs et à la manière de penser des païens, n'est point admissible pour nous, et ne peut s'appliquer au poème de Job. « La pitié, dit Aristote, naît du » malheur qu'éprouve celui qui ne l'a point

Texte de M. Lowth.

(*a*) *Quæ enim portio à Deo destinata desuper ;*
Et hæreditas ab Omnipotente de excelsis ?
Annon excidium injusto,
Et abalienatio operantibus iniquitatem ?
Nonne ille semper videt vias meas ?
Et omnes gressus meos dinumerat ?....
Si sprevi causam servi mei,
Et ancillæ meæ, cùm mecum lite contenderent ;
Quid tùm facerem, cùm surgeret Deus ;
Et cùm visitaret, quid illi responderem ?
Nonne in ventre, qui me fecit, idem illum fecit ?
Nonne formavit nos in utero unus ?
Job. XXXI, 2-4 ; 13-15.

(1) Art. Poét. XIII.

» mérité. » Donc, loin qu'une vertu éminente, qui tombe dans l'adversité, ne puisse exciter la pitié, rien au contraire n'est plus propre à la faire naître. « La terreur, ajoute-t-il, est pro- » duite par le malheur de nos semblables. » D'où il suit que l'infortune des hommes extrêmement méchans ne cause aucune terreur. Il n'en est pas de même des maux qui tombent sur des hommes parfaitement bons ; car si nous craignons pour nous lorsqu'une vertu médiocre souffre, nous éprouverons une crainte bien plus vive, quand nous verrons dans la souffrance une vertu du premier ordre. (1) Ainsi il nous semble que la pensée d'Aristote est, non que l'exemple d'un homme parfaitement vertueux et extrêmement malheureux, n'est pas propre par lui-même à exciter la pitié ou la terreur ; mais plutôt, que la vertu dans le malheur est un objet révoltant, digne d'horreur, et qu'il ne convient point de présenter sur la scène. Cette opinion du philosophe prend sa source dans le prix insensé, attaché à la vertu de l'homme ; préjugé que le poème de Job a pour objet principal de déraciner. Le personnage de Job, quoiqu'approchant de si près du plus sublime degré

---

(1) Note de M. Lowth. — « Nous avons pitié de ceux » qui nous ressemblent par l'âge, les mœurs, les habitudes, » les dignités, la naissance ; et en effet, en toutes ces cho- » ses, nous avons plus de sujet de croire que leurs malheurs » peuvent nous arriver. Car il faut tenir pour certain, que » ce que nous craignons pour nous-mêmes, est précisément » ce qui nous inspire le plus de pitié pour les autres, quand » ils l'éprouvent........ Rien surtout n'excite plus la pitié » que de voir des hommes vertueux en de telles positions. » Tout cela nous faisant voir la chose de près, produit la » pitié avec plus de force, la personne paraissant ne pas » mériter son malheur, et ses souffrances étant en quelque » sorte sous nos yeux. » Arist. Rhétor. liv. XI, chap. X.

de vertu, offre cependant un mélange assez marqué de faiblesse humaine, pour être vraisemblable et propre à exciter la terreur. En effet, si c'est un crime pour le plus juste des mortels de murmurer contre la justice divine, après qu'il est tombé dans les maux les plus affreux, quel est celui qui pourra se soutenir en présence du Très-Haut? Quel est celui qui osera espérer d'être toujours à l'abri du malheur? La terreur n'est point du tout étrangère au but de ce poème. Telle est en effet la prinpale leçon qui y est inculquée dans nos esprits : *Ne forme point de pensées orgueilleuses ; mais crains.* Job nous enseigne admirablement lui-même quel effet doit produire le spectacle de ses maux.

« A cette vue, les justes seront frappés d'étonne-
« ment,
» Et l'innocent s'enflammera de zèle contre l'hypo-
» crite :
» Mais le juste persévérera avec fermeté dans sa voie,
» Et celui dont les mains sont pures, sentira accroî-
» tre sa constance. (*a*) »

Les trois amis sont représentés sous les traits qu'exigeait la nature de la composition ; censeurs durs, sévères, faciles à s'irriter, ils se laissent aisément entraîner, du pieux dessein de consoler, aux invectives et aux insultes. Dès le commencement ils manifestent cette disposition, et indiquent très-clairement ce que l'on doit attendre d'eux. Le premier en prenant la parole, montre quelque douceur :

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Super hoc ipsum attoniti stupebunt integri ;*
Et innocens adversùs hypocritam zelo flagrabit :
Sed obstinatè persistet in viâ suâ justus ;
Et puro manuum augebitur constantia.
Job. XVII, 8.

« Si nous tentons, dit-il, de te parler, le supporteras-tu avec peine ? (*a*) »

Mais sur-le-champ l'indignation l'emporte, et il ajoute :

« Mais qui peut retenir ses paroles ? (*b*) »

Le second s'enflamme tout à coup, et s'écrie :

« Jusqu'à quand tiendras-tu de semblables discours ?
» Et jusques à quand les paroles de ta bouche seront-
» elles comme un vent impétueux ? (*c*) »

Entendons le troisième :

» La multitude des paroles restera-t-elle sans ré-
» ponse ?
» Celui qui parle sans fin, passera-t-il pour juste ?
» Tes mensonges imposeront-ils silence aux hommes ?
» Et après que tu t'es raillé des autres, nul ne pour-
» ra-t-il te faire rougir ? (*d*) »

Ils sont injustes, querelleurs ; ils enveniment tout.

« Dieu pervertira-t-il l'équité ?
» Le Tout-Puissant fera-t-il fléchir la justice ? (*e*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Si tentemus te adloqui, an ægrè laturus es ?*
Job. IV, 2.

(*b*) *At cohibere sermones quis valeat ?*

(*c*) *Quousquè proloqueris ista,*
Et verba oris tui erunt instar venti vehementis ?
Job. VIII, 2.

(*d*) *Annon multitudini verborum respondebitur ?*
Nunquid vir loquax habebitur justus ?
An mendacia tua hominibus silentium imponent ?
Et cùm irriseris, nemo tibi pudorem incutiet ?
Job. XI, 2.

(*e*) *An Deus pervertet jus ?*
Anne Omnipotens distorquebit justitiam ?
Job. VIII, 3.

Et il est à remarquer que Job ne s'est encore rien permis contre la justice divine.

« Que dis-je ! tu rends la piété vaine,
» Et tu anéantis la prière qu'on adresse au Sei-
» gneur. (*a*) »

Telle est la conséquence maligne qu'un autre tire. Ils sont pleins d'orgueil, de vanité, enflés de leur sagesse.

« Pourquoi (disent-ils à leur adversaire,) nous regar-
» der comme des animaux sans raison ?
» Pourquoi semblons-nous impurs à vos yeux ?
» O insensé, qui te déchires toi-même dans la colère
» qui te transporte !
» Est-ce donc qu'à cause de toi, la terre deviendra
» déserte,
» Et que le rocher sera arraché de sa place ?
« Ah ! plutôt nous verrons s'éteindre la lumière des
» méchans. (*b*) »

Sophar qui seconde Baldad, n'a pas plus de retenue :

« Oui, mes pensées m'incitent à répondre,
» Et un mouvement impétueux m'y pousse ·
» Quoi ! j'aurai entendu une réprimande ignomi-
» nieuse pour moi ?
» C'est pour cela que l'esprit de mon intelligence me
» force à répondre. (*c*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Quin tu irritam facis religionem,*
Et minuis precationem coram Deo. Job. XV, 4.

(*b*) *Quamobrem reputamur instar bruti pecoris ;*
Impuri habemur in oculis vestris ?
O lanians seipsum in irâ suâ !
Ergòne propter te derelinquetur tellus ?
Et revelетur rupes è loco suo ?
Imò verò improborum lumen exstinguetur.
Job. XVIII, 3.

(*c*) *Profectò cogitationes meæ ad respondendum me stimulant,*
Et propterеà festinus me impellit impetus :

Ces trois censeurs traitent tous le même sujet, et à peu près de la même manière ; mais Eliphaz, qui au début avait montré plus de douceur que les autres, en vient bientôt aux insultes les plus outrageantes, et adresse directement et personnellement à Job les inculpations les plus graves, tandis que les deux autres s'en abstiennent. Car Baldad, qui reprend en peu de mots, et seulement pour parler à son tour, les mêmes idées sur la grandeur et la sainteté de Dieu, que le premier avait déjà présentées deux fois dans tout leur éclat, et Sophar qui a recours au silence, semblent abandonner leur ami et céder la victoire à Job. C'est une conception heureuse, que celle d'avoir réparti entre trois personnages le rôle de censeur : un seul personnage aurait été trop borné et n'aurait eu aucune importance ; un nombre considérable de détracteurs aurait été importun et aurait engendré la confusion. Du reste, les mœurs des trois amis paraissent peu différer entre elles. Le poète semble avoir apporté plus de soins à mettre une certaine gradation dans les passions, que de la diversité dans les mœurs. Si la critique délicate et dédaigneuse des modernes désirait en ce point plus de variété, nous aurions à alléguer pour excuse, la simplicité de l'art, alors à sa naissance, et nous offririons en compensation la majesté des objets et la grandeur des pensées.

Mais un contraste admirable, c'est celui que forment avec la dureté et l'emportement de ces censeurs, la douceur et la modération d'Eliu. Ce personnage est doux, religieux, équitable,

---

Castigationem mihi ignominiosam audiero ? Ergò spiritus intelligentiæ meæ me cogit respondere. Job. XX, 3.

également éloigné de l'aigreur et de l'adulation, doué enfin d'une sagesse singulière qu'il se plaît à attribuer uniquement à la faveur céleste; et toutes ces qualités heureuses reçoivent un nouveau lustre de sa jeunesse. De même que les mœurs des trois amis sont habilement préparées pour irriter l'esprit de Job, de même le caractère de l'arbitre de la dispute est ménagé avec un art merveilleux pour le calmer. Or, c'est en ce point que réside le fond du sujet; c'est sur lui que roulent le dessein et le but de tout le poème.

Nous avons déjà remarqué quel est le terme auquel se rapporte le discours du Très-Haut, et combien il s'accorde avec le dessein et l'ensemble de la composition. Nous n'ajouterons plus qu'une seule observation. C'est que, quoique beaucoup de personnes aient eu la témérité de prétendre que ce discours manquait de convenance, et qu'il s'éloignait tout-à-fait du sujet, il n'en est cependant aucune qui ait osé avancer que la gravité des pensées n'était pas en rapport avec le personnage, ou qu'elles étaient au-dessous d'une si haute majesté.

Un second objet qui, dans une composition de ce genre, mérite la plus grande attention, ce sont les pensées. Elles doivent être assorties au sujet, et énoncées en un style convenable. Aristote, qui les distingue par une dénomination particulière (διάνοια), les compte parmi les parties du drame, non comme appartenant en propre à ce genre de poésie, mais comme communes à tous, et comme étant partout de la plus grande importance. Les mœurs appartiennent seulement aux personnages; et toute composition qui a des personnages, doit aussi

présenter une imitation des mœurs : mais la pensée est non-seulement de tout poème, mais encore de tout discours. Elle se rapporte autant aux choses, qu'aux personnes : pour ce qui concerne les personnes, elle s'applique principalement à l'expression des mœurs et des passions. Les exemples que nous venons de rapporter sont des exemples de pensées, en tant qu'elles peignent les mœurs. Il ne nous reste donc plus qu'à parler de l'imitation des passions, et des descriptions des choses. Mais ayant eu ci-devant à traiter en général tous ces points, nous n'avons pu nous empêcher de puiser un grand nombre d'exemples dans le poème que nous examinons, Pour montrer combien l'élocution poétique a de pouvoir pour exciter les émotions de l'ame, nous n'avons pu mieux faire que d'y chercher des exemples. C'est pourquoi quelques mots suffiront pour ce qu'il nous reste à dire à cet égard.

Le poème de Job est principalement consacré à l'imitation des passions violentes : à celle de la douleur, de la colère, de l'indignation, des altercations les plus animées. Il est surtout merveilleusement approprié pour imprimer la terreur, et partout il respire la grandeur et le sublime. Sous ce rapport, les exemples que nous avons déjà cités doivent suffire. Mais les émotions plus douces n'en sont point bannies pour cela. Le poète sait aussi employer la plainte et la voix de la douleur pour faire naître la pitié :

« L'homme, né de la femme,
» Ne vit que peu de jours, et est rassasié de maux :
» Tel que la fleur, il brille et se fane ;
» Il fuit comme l'ombre, sans s'arrêter :
» Avez-vous donc aussi, ô mon Dieu, ouvert les
» yeux sur lui ?

» Et m'amènerez-vous en jugement avec vous ?....
» Détournez de lui vos regards, afin qu'il ait quelque
» relâche,
» Et qu'il se repose au jour marqué, comme le mer-
» cenaire. (*a*) »

Tout ce passage est orné des plus belles images; c'est un modèle achevé dans le genre élégiaque. Bientôt la douleur s'élève avec plus de vivacité, mais en conservant encore, par intervalles, ses accens plaintifs et touchans :

« Jusqu'à quand tourmenterez-vous mon ame,
» Et m'accablerez-vous par vos discours ?
» Déjà dix fois vous m'avez outragé;
» Vous ne rougissez point; vous êtes toujours endur-
» cis contre moi.......
» Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du
» moins qui êtes mes amis,
» Car la main du Seigneur m'a frappé.
» Pourquoi me poursuivez-vous, à l'exemple de
» Dieu ?
» Déjà ne vous êtes-vous pas rassasiés de ma
» chair ? (*b*) »

Texte de M. Lowth.

(*a*) *Homo natus de muliere,*
Brevis est dierum, et satur tumultûs :
Ut flos emicat, et languescit;
Fugitque ut umbra, et non subsistit.
Etiamne super hunc oculos tuos aperuisti ?
Et me adduces in judicium tecum ?....
Remove conspectum ab eo, ut remissionis aliquid habeat ;
Et acquiescat diei suo sicut mercenarius.
Job. XIV, 1.

(*b*) *Quousquè vexabitis animam meam,*
Et contereris me sermonibus ?
Jàm decem vicibus me contumeliâ affecistis ;
Non erubescitis, in me usquè obfirmati estis...
Miseremini meî, miseremini meî, o vos amici meî !
Nam Dei manus me plagâ affecit.
Quianam insectamini me, ut Deus ?
Neque carne meâ satiati estis ? Job. XIX, 2-21.

Avec quelle perfection, après avoir rappelé le souvenir de sa vie passée, Job nous peint l'Espérance se complaisant dans ses idées, ingénieuse à se créer dans l'avenir des images de bonheur ; les nourrissant avec crédulité, les décrivant et les embellissant avec tous les transports de la joie :

« Je disais : Je mourrai dans mon nid,
» Et mes jours se multiplieront comme le sable :
» Mes racines s'étendront jusqu'au bord des eaux,
» Et la rosée séjournera sur mon branchage :
» Ma gloire sera toujours nouvelle,
» Et mon arc se renouvellera dans ma main :
» Les hommes m'entendront, et resteront dans l'at-
» tente;
» Ils se tiendront en silence, attentifs à mon dessein :
» Lorsque j'aurai parlé, ils ne répliqueront rien;
» Mes paroles couleront doucement sur eux :
» Ils m'attendront comme la pluie;
» Et ils ouvriront la bouche, comme à la pluie du
» soir. (*a*) »

On peut encore rapporter à l'imitation des passions, certaines circonstances que l'écrivain va puiser dans le sein même de la nature, et dans les émotions vraies de l'ame; rien n'est plus propre à répandre de l'éclat sur les descrip-

---

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Proindè dicebam : In nido meo exspirabo;*
Et ut arenam multiplicabo dies:
Radix mea sese dilatabit ad aquas;
Et ros commorabitur in ramo meo:
Gloria mea semper erit mecum recens;
Et arcus meus in manu meâ renovabitur:
Me audient, et exspectabunt;
Et ad consilium meum intenti tacebunt:
Postquam locutus fuero, nihil iterabunt;
Et super eos stillabit oratio mea:
Et exspectabunt me, ut pluviam;
Et os suum diducent ad imbrem serotinum.
Job. XXIX, 18 et seq.

tions de tout genre. Nous nous contenterons d'un seul exemple choisi entre beaucoup d'autres. La nature a voulu que ce que nous désirons avec le plus d'ardeur, mais qui nous arrive contre notre attente, nous parût incroyable, lors même que nous le voyons et que nous le sentons. Ainsi, Job dit au sujet de Dieu :

« Si j'invoquais le Seigneur, et qu'il me répondît,
» *Je ne pourrais croire* qu'il veuille exaucer ma
» prière. (*a*) »

Par où il exprime avec énergie la majesté et la sévérité de Dieu, en même temps que l'humiliation et le désespoir qu'il éprouve lui-même. Ailleurs, en parlant de ses protégés, il dit aussi :

« Je leur sourirai, et *ils ne le croiront pas*. (*b*) »

Et par ce trait, il agrandit tout à la fois l'idée de son autorité, de sa dignité que la bonté tempère, et celle du respect inaltérable que lui portent ceux qui lui sont soumis. Enfin, en appliquant cette même et unique circonstance au cheval de bataille, il peint merveilleusement l'ardeur, la vivacité de ce noble animal, et l'instinct passionné qui l'entraîne au combat :

« Tremblant et frémissant il dévore la terre,
» *Il ne peut croire* que ce soit le son de la trompette,
» qui se fait entendre.
» Si elle continue, il s'écrie : Allons ;
» Et de loin il sent le combat,
» La voix tonnante des chefs et le cri de l'armée. (*c*) »

TEXTE DE M. LOWTH.

(*a*) *Si invocavero, et mihi responderit,*
Non crederem quòd exaudiverit vocem meam.
Job. IX, 16.

(*b*) *Adridebo eis, non credent.* Job. XXIX, 24.

(*c*) *Cum trepidatione et fremitu vorat terram;*
Nec credit, quod tubæ sit sonitus;

Ce passage si généralement admiré, nous montre clairement toute l'excellence de cette composition, pour ce qui concerne les descriptions. On peut en même temps en conclure, que dans beaucoup d'autres de ces peintures, nous remarquerions une propriété et une convenance non moins frappante entre les pensées et les objets décrits, si nous étions également assurés de quels animaux parle le poète, et quelle était leur nature. Pour porter un jugement juste sur une description, il faut avoir, de l'objet décrit, une connaissance aussi claire que l'écrivain, et s'en former une idée semblable à celle qu'il s'en fait lui-même. L'idée du tonnerre est sans doute une idée commune à tous les hommes. Voyons de quelle manière Eliu l'a rendue :

« Mon cœur en est aussi saisi d'épouvante,
» Il bondit et s'élance hors de sa place.
» Ecoutez attentivement le frémissement de sa voix,
» (du tonnerre,)
» Et le murmure qui sort de sa bouche.
» Il vole en droite ligne dans toute l'étendue des
» cieux,
» Et sa lumière brille jusqu'aux extrémités de la terre
» Sa voix rugit ensuite;
» Sa voix tonne avec majesté,
» Et on ne peut en retrouver la trace, après qu'elle
» s'est fait entendre. (*a*) »

Pergente jam tubâ, dicit: Euge;
Et à longinquo odoratur prælium,
Tonitru principum et clangorem.
Job. XXXIX, 24.

(*a*) *Ob hoc etiam expavescit cor meum,*
Et subsultìm trepidat è sede suâ:
Attentè audite vocis ejus fremitum,
Et murmur quod ex ore ejus egreditur.
Sub omne cœlum rectus ejus impetus,
Et lumen ejus in extremas oras terræ.
Post illud rugit vox:

Il serait inutile de nous arrêter à de plus longs détails. Ce poème nous fournit en abondance et nous présente partout les plus beaux exemples en tout genre, soit pour les pensées et les images, soit pour l'élocution. Pour tout dire en un mot, la majesté du style y répond à l'élévation du sujet; sa force et sa vivacité, à l'impétuosité des passions qui y sont peintes; et de même que cette composition l'emporte sur tous les autres monumens de la Poésie hébraïque, pour l'ordonnance et la disposition, de même aussi elle n'est inférieure à aucune autre pour la sublimité du style et l'élégance soutenue de l'exécution. Une observation que nous ne devons pas omettre, c'est que surtout la construction poétique de la période est de la dernière perfection et de la plus grande régularité; mérite qui se fait remarquer dans presque toutes les compositions hébraïques de la plus haute antiquité; et l'art de cette construction, comme le demandaient la noblesse et l'étendue de ce poème, consiste plutôt dans une structure régulière de la période, et une distribution exacte de ses membres, que dans l'opposition des mots, ou une recherche trop étudiée de ce que nous avons appelé le *parallélisme*.

Intonat voce majestatis suæ;
Neque investigari poterit, cùm audita fuerit, vox ejus. Job. XXXVII, 1.

FIN DES LEÇONS SUR LA POÉSIE SACRÉE DES HÉBREUX.

LA GÉNÉALOGIE
DE JÉSUS-CHRIST,

REPRÉSENTÉE SUR LA FENÊTRE ORIENTALE DE LA CHAPELLE DU COLLÉGE DE WINCHESTER.

POÈME DE M. LOWTH.

Si l'art du peintre se montre l'émule de la nature, c'est pour exciter en nous le respect et l'admiration, pour agrandir notre esprit et charmer nos regards, conduire la vertu, des yeux dans le cœur, et enlever l'ame sur les ailes de l'extase. Devant ses productions, le pieux contemplateur se réveille : à l'aspect des figures célestes qu'adorait sa pensée, un zèle pur le saisit ; il les contemple, et il brûle ; l'ardeur qu'elles respirent pénètre dans son sein, et il se transforme en ce qu'il voit, il rivalise avec une perfection idéale.

Savant artiste, que les traits de ton pinceau sont sublimes ! Ils répriment notre ravissement par une crainte respectueuse. Tandis que tu suis à travers sa descendance mortelle, le Dieu à la fois héritier et auteur de la race de Jessé, ton hardi dessein nous enchante ; et en un divin sujet nous reconnaissons une main divine. Ton nom, tes honneurs et ta gloire vivront, tant que le jour renaissant éclairera ton ouvrage. Ah ! puisse ma muse recevoir de sa sœur, et mon vers de ta touche, une émanation qui l'anime,

qui le revête de couleurs vives, brillantes et naturelles comme les tiennes !

Quelle figure vénérable repose là sur la terre, le front tourné vers le ciel ? Un sommeil léger et doux semble clore ses yeux ; l'auguste vieillard implore les secours célestes, et l'ange, gardien fidèle, est debout à ses pieds. Ces formes grandes et majestueuses, cet air divin révèlent l'auteur de la race du Messie. (1) De cette racine s'élève la tige promise ; ses rameaux sacrés montent jusqu'au ciel ; chacun de ses rejetons porte quelque héros, et fleurit, dans sa fécondité glorieuse, chargé d'une race de rois. L'Arbre éternel étend ses bras à l'entour, et la branche toute-puissante couronne son mystique sommet.

Dès son aurore, la gloire de la lignée divine brille d'une splendeur parfaite : David l'exprime tout entière ; le bon, le grand David, roi, héros et homme accompli. Il est assis, montrant un front serein ; ses doigts agiles touchent la harpe d'or ; et il unit à l'inspiration prophétique, l'enthousiasme du poète. Regardez avec quel art il frappe les cordes sonores, inspiré par le Dieu qu'il chante. Silence ! notre oreille nous tromperait-elle ? De sa bouche coule avec douceur un chant céleste. O grand peintre ! si ton art pouvait arrêter le son dans sa fuite, et peindre la voix resserrée en un rhythme magique ; si le soleil, comme au temps de l'harmonieux Memnon, pouvait de ses rayons toujours croissans, animer la parole figurée, David attirerait les anges attentifs à une mélodie aussi suave que la leur.

---

(1) Jessé.

De ce côté brillent les fils du monarque, les uns l'honneur, les autres l'opprobre de leur race. Là, l'incestueux Amnon déploie tout son orgueil ; il relève sa robe d'une main, de l'autre il tient l'épée. Vain, arrogant, il prend un essor téméraire, et le défi ride son front farouche. Ici, Absalom porte un sceptre usurpé : ces honneurs qu'il a envahis manifestent toute sa honte ; lâche usurpateur, qui montre dans le même homme, le sujet rebelle et le fils ingrat.

Au milieu de la royale famille, voyez Nathan debout : dans l'ardeur qu'il respire, il semble parler; il lève la main; ses regards nous découvrent l'émotion de son ame, et l'éloquence accompagne tous ses mouvemens. Tel, et non moins sévère, parut ce prophète apportant au roi coupable le décret fatal du Seigneur, lorsqu'à sa voix, un trait soudain perça le cœur de David, plein du sentiment de son crime, et condamné par sa propre bouche : décret terrible, si ce prince eût trouvé dans son Dieu un juge aussi rigoureux que lui-même ! Mais l'homme, dès sa naissance, contracte alliance avec la fragilité. Une pureté parfaite n'habita jamais sur la terre. Quoique la vertu tienne les rênes de l'ame, quoiqu'elle palpite avec le cœur, et circule dans toutes les veines, à la source la plus pure se mêlent toujours quelque alliage grossier, quelque teinture de l'homme.

Quel est celui qui médite si profondément ? Il semble, en son esprit, peser le genre humain dans les balances de la raison ; la grave contemplation tient ses yeux immobiles. Je reconnais

le savant, le sage des sages. (1) Comblé de tous les biens que peut souhaiter un homme, qu'un prince peut réunir, il ne prononce pas moins, du fond de sa grande ame, qu'un tel bonheur n'est que vanité. Voyez dans ses mains sacrées, le Temple, dont l'image rétrécie, mais fidèle, jette un si grand éclat : magnifique monument, ravissante merveille ! Ses portes solides sont d'or, son toit est d'un or radieux : l'Arche de l'alliance, déposée dans le sanctuaire, verse une lumière vive, éternelle, infinie. Au dessus, Dieu lui-même est présent ; la gloire ineffable éclate, et ses inépuisables rayons lancent au travers des nuages qui leur résistent en vain, une splendeur éblouissante.

Mais l'oppression cruelle déchire le royaume de Roboam. Voilà cet homme vain, ce prince frivole qu'inspiraient l'orgueil et l'outrage ; le sceptre chancelle dans ses mains, la révolte triomphe dans son empire. Le monarque insolent et ses conseillers présomptueux puisent et l'opprobre et la haine dans la source toujours féconde de la corruption.

Asa, tu parais sur ton trône ; la justice t'accompagne pendant la paix ; la victoire, pendant la guerre. Tant que tu fais de la vertu ton épée, et du ciel ton bouclier, tu dissipes sans peine tes ennemis dans le combat ; tu reviens en triomphe, chargé de dépouilles, et l'Ethiopie désolée pleure la moitié de ses enfans basanés. Mais ta faible piété succombe, tu échanges la protection divine contre des secours humains, et les

---

(1) Salomon.

lauriers se flétrissent sur ton front ; il n'est point d'art, de plantes salutaires qui puissent te sauver : non, ce n'est point le ciel qui a changé, prince apostat, c'est toi.

Une telle faute voulait une grande expiation ; regardez le fils (1), et vous pardonnerez au père. Homme, il est plein de bonté ; roi, toutes les vertus l'inspirent. Autour de son trône habitent le bonheur, l'aimable paix, par qui tous les fronts s'épanouissent, tous les visages sourient. Comme, lorsqu'il traversait une aride solitude, où la sécheresse pesant sur la terre avait exhalé son souffle dévorant, on vit les eaux dociles à la voix du prophète (2), accourir dans les plaines altérées ; car Josaphat était là ; des sources nouvelles jaillissant de toutes parts, les campagnes fleuries reprirent leur gloire, et l'abondance épancha sa corne sur le désert : ainsi ce prince parle du haut de son trône, et les vertus, à sa voix, relèvent leurs têtes languissantes ; il marche, et la vérité sa compagne triomphe, l'oppression fuit, la justice lève ses balances. Voyez sur son bras, l'aigle, symbole du pouvoir et de la victoire : l'oiseau tressaillant de joie, annonce un triomphe mémorable ; il salue le monarque de ses ailes déployées. Les fiers enfans de Moab préviennent le coup suspendu sur leurs têtes, et fondant les uns contre les autres, tombent sans ennemis. (3) Ce héros pieux a fléchi le ciel par sa prière ; sa foi vaut une armée, son vœu un combat.

(1) Josaphat.

(2) Élisée. Voyez IV. Rois, chap. III.

(3) Voyez II. Paralip. chap. XX.

Toi aussi, Osias, le Ciel bénit ta destinée ; et tes jours brillèrent pleins de belles actions, jusqu'au moment où, dominée par une aveugle frénésie, ta main impure voulut envahir l'encensoir : le venin de la lèpre courut aussitôt sur tes membres, et la corruption devint ton vêtement.

Le pieux Joatham brille, héritier du trône et des vertus de son père. Le voici, ce héros qui dompta la rage des fils d'Ammon, qui abreuva son glaive de leur sang. Et toi, Achaz, fléau de Juda, devais-tu de ta vile présence ternir la gloire de ta race? Regardez ce roi infame, qui porte un sceptre de fer. Son successeur est le seul bienfait qui soit venu de lui, Ezéchias, fils excellent d'un détestable père. Il règne, et la piété exilée revient ; elle brille encore dans sa pureté naturelle, et sa présence rend la lumière aux temples déserts. Le souverain de l'orgueilleuse Assyrie (1), entraîné par un sort funeste, défie le ciel au combat, en élevant avec fierté son épée redoutable. Ce roi impie est renversé par ses propres menaces qui enflamment le courage de son généreux ennemi. A la voix du Seigneur, l'ange des vengeances descend du ciel, secouant dans ses mains le glaive de feu : il vole à travers la tempête, la contagion marche devant lui, à sa suite la désolation pâle trempe ses pieds dans le sang. Ceint des ombres de la nuit, il passe à travers l'armée superbe, en semant la mort ; un souffle dévorant le suit, et il commande au carnage de ne pas suspendre ses fêtes cruelles, que l'épée assouvie ne soit

(1) Sennachérib. Voyez IV. Rois, chap. XIX.

ivre de sang. Mais, ô prince pieux ! de quoi te profiteront et ton sceptre affermi, et l'Assyrien immolé? Ton ame soutient maintenant son dernier combat, et l'haleine froide de la mort glace les sources de ta vie. Que vois-je? Le ciel propice renouvelle tes jours fragiles ; il veut que quinze années roulent encore sur ta tête. (1) Le soleil retournant en arrière, répète sa course, et le jour qui penchait vers sa fin se prolonge, ainsi que ta vie. Que la nature incertaine bouleverse son cours; que le jour oublie de se reposer, le temps, de courir; tes enfans, ô Seigneur, demeureront encore inébranlables ; ta miséricorde toujours constante sera éternelle ; ses rayons salutaires luiront sur eux, plus brillans et plus fidèles que les rayons du soleil.

Contemplez enfin un prince attendu longtemps, le dernier des bons rois, prédit dans les anciens jours, quand l'autel de Béthel fit entendre son nom à venir, en s'ouvrant au nom de Josias. (2) Prince béni de Dieu, toutes les vierges de Juda soupirent de lugubres chants sur tes cendres qu'elles arrosent de leurs larmes; pour toi, la triste Sion exhale ses plus douces plaintes, et le prophète épanche ses lamentations mélodieuses.

Mais Sion si belle et si grande autrefois, tombée maintenant, est assise dans la poussière, sans consolation en son malheur. Son cœur saigne, ses yeux pleurent sans cesse, et la douleur lui arrache des sanglots. Captive désolée, ô Jé-

(1) Voyez IV. Rois, chap. XX.
(2) Voyez III. Rois, chap. XIII.

rusalem ! tu tends vainement tes mains meurtries par les chaînes, jusqu'au jour marqué par le ciel, où ce grand capitaine (1) vient ramener tes enfans dans la terre qui les vit naître. La douce liberté renaît avec toutes ses joies, et dit aux murailles enviées de Sion de se relever avec confiance. Toi aussi, dôme saint, tu reporteras vers les cieux ta tête sacrée. Mais, hélas, les vieillards, de leurs yeux baignés de larmes, ne voient dans le nouveau Temple qu'une faible image de l'ancien ! La gloire éclatante de ton Dieu ne prononce plus des paroles adorables, du sein de la nuée mystique ; tes autels n'étincellent plus du feu divin ; le ciel a délaissé ton sanctuaire désert. Cependant tu verras un jour la Divinité présente, la Lumière même révélée, Dieu manifesté dans ton enceinte.

Les temps conduits par le Ciel, amènent enfin l'espérance du monde, et Dieu apparaît. La Vierge-mère porte l'Enfant divin. Comme le souci maternel se peint dans ses regards pleins d'amour ! Elle tient ce doux fardeau sur son sein: penchée sur ce visage charmant, elle le contemple avec joie, l'enfant sourit, pressé contre son cœur, et avec une grâce naïve il joue sur le sein de sa mère. Cette splendeur qui l'environne révèle sa divinité ; dans l'Enfant brille déjà le Dieu.

Plus loin, quelle scène féconde de malheurs se présente à nos yeux consternés ? L'hostie volontaire qui s'offre pour l'homme, incline son humble tête : là meurt le Dieu éternel. Ses

---

(1) Zorobabel.

bras pacifiques sont attachés à la croix, tandis qu'une miséricorde abondante coule de toutes ses plaies. Remarquez ces gouttes de sang qui épuisent sa vie, les tourmens rigoureux qui déchirent son ame patiente, toutes les angoisses de la mort qui triomphent et s'assouvissent avec une lenteur cruelle sur leur plus noble proie. Eh ! peux-tu, homme insensé, voir le spectacle de ces souffrances, et ne point partager les maux qu'il endure pour toi ! Son corps sacré n'est brisé que pour tes fautes : ce sont elles qui enfoncent chaque clou, qui aiguisent chaque épine. Peux-tu le voir sans frémir, quand toute la nature souffre dans chacune de ses plaies, quand ses douleurs ébranlent la terre émue de pitié ? Le soleil livide recule, efface le jour, et meurt dans le ciel : la terre tremblante sent ses entrailles qui se déchirent, et les rochers fendus insultent au cœur insensible de l'homme. Les sépulcres ouverts découvrent leur région ténébreuse ; et les morts vêtus de la terre froide du tombeau, reviennent à la vie.

O tombe ! tu ouvriras de nouveau ton vaste sein ; tombe rassasiée, tu rendras toute ta proie. Et toi, terre, aux derniers soupirs de ton sein bouleversé, tu gémiras engloutie dans les flammes, lorsqu'à tes regards, le même Dieu volera sur les nuées, sans voile, tout éclatant de lumière et de majesté ; et que, sur la trace de son char, tous les cieux resplendiront inondés de sa gloire. Alors les monts fondus bouillonneront, les roches domptées couleront en fleuves de feu, un déluge impétueux grondera autour du monde, et tous les arts de l'homme, tous ses ouvrages auront péri. Alors ces vitraux animés tomberont

sans honneurs dans la masse brûlante ; mais jusqu'à l'heure où la terre, les mers et les cieux passeront, puisse cette vive création ne s'altérer jamais ! Puissent les vents et les tempêtes épargner ces couleurs admirables ! Puissent-elles fleurir toujours aussi durables qu'elles sont belles, surmonter la rage du temps destructeur, et voir siéger sur les nuées glorieuses, Celui qu'elles peignent si bien sur la croix.

DE L'EXCELLENCE ET DE LA PERFECTION

DU TALENT POÉTIQUE,

CONSIDÉRÉES DANS LES TROIS POÈTES DU PREMIER ORDRE,

L'AUTEUR DU LIVRE DE JOB, HOMÈRE, ET OSSIAN.

Traduit du Latin, de M. RAU.



Oui, sans doute, il est dans la poésie quelque chose de grand et de divin, dont la nature et la puissance ne sauraient être comprises par ceux qui pensent que la poésie est emprisonnée dans les bornes étroites d'un art asservi à l'empire rigoureux des règles. Et en effet, sous un premier rapport, le génie et l'imagination, dons sans lesquels il n'est point de poète, s'indignent de se voir resserrés dans les liens des préceptes, et ne reconnaissent d'autres lois que celles que les rapports éternels du beau ont gravées dans l'esprit de tous les hommes. En second lieu, gardons-nous de prodiguer ce titre auguste et sacré de poète, que le vulgaire étend à tous ceux qui composent des vers. Le poète est le prêtre de Dieu et de la nature; il interprète en un langage divin les mystères qu'il a recueillis dans un cœur pur. La nature fut avare de ces grands et véritables poètes: ou plutôt, si par la réflexion nous embrassons en son entier le vaste cercle du génie poétique, à peine dans une longue suite de siècles en apercevrons-nous

un ou deux qui aient mérité ce titre ; et la vue de ces illustres modèles, les efforts tentés pour les imiter et pour rivaliser avec eux, sont des moyens bien plus puissans pour former un poète, que ces préceptes sans nombre qui nous ont été transmis par les maîtres de l'art. Ceux-ci peuvent tout au plus régler et tempérer le feu divin qui échauffe l'ame du poète. C'est la contemplation des grands modèles qui l'allume, comme la flamme engendre la flamme, et la lumière, la lumière. Il a existé trois génies poétiques d'un ordre supérieur, aussi différens par le climat et l'âge qui les virent naître, que par leurs mœurs et leur esprit. Si nous réunissons, par la pensée, dans un seul homme, les qualités que chacun d'eux offre à notre admiration, nous parviendrons à nous former l'idée du plus grand et du plus parfait des poètes.

Le premier, auquel nous devons le poème de Job, et en qui la nature semble avoir voulu faire l'essai de toute sa puissance, reçut le jour dans les régions qui voient naître le soleil, environ deux mille ans avant Jésus-Christ. Le second naquit en Grèce, près de dix siècles plus tard. Ossian, le troisième, séparé du poète grec par un intervalle de plus de mille années est révendiqué par la Calédonie.

C'est dans ces trois génies du premier ordre, que je vais considérer l'excellence et la perfection à laquelle ils ont élevé le talent poétique.

Quiconque fixera ses regards sur l'origine et l'essence de la poésie, comprendra facilement combien est grande la distance qui sépare le véritable poète, de ces versificateurs vulgaires qui osent s'arroger ce titre, et reconnaîtra que dans la nature de ce talent est renfermé

quelque chose de sublime et de divin qui n'a été accordé qu'à quelques esprits supérieurs.

En effet, le Très-Haut ayant profondément imprimé dans tout son ouvrage une beauté parfaite, et au milieu d'une variété incroyable un ordre merveilleux, un concours de toutes les parties vers un même but, qu'on peut appeler justement *harmonie*, si l'on veut exprimer cette qualité par un seul mot ; ayant ainsi reproduit comme en un miroir, une ombre, une image de sa perfection, ne voulut pas que la race humaine entière restât le témoin stupide et oisif d'un si admirable spectacle. Il doua donc certains esprits de la faculté et du pouvoir de le sentir et d'y correspondre par un mouvement et une affection particulière de leur ame. L'homme qui, par le secours de l'imagination, sut donner la vie et l'action à cet assentiment, à cet accord (s'il est permis de parler ainsi) de l'ame avec les œuvres de Dieu, et qui l'exprima dans un langage animé, nombreux et réglé sur les lois de l'harmonie, reçut le nom de poète, c'est-à-dire, d'imitateur de la divinité et de créateur.

Mais de crainte que ces idées ne paraissent à quelques esprits trop hardies et enveloppées d'une certaine obscurité, approfondissons-les davantage. Soyons donc attentifs à ce qui constitue la différence qui distingue le Poète du Philosophe. Tous les deux sont émus par la contemplation des œuvres du Très-Haut, mais d'une manière et avec des résultats différens. Cette harmonie, cette beauté dont nous avons parlé, éclatent dans l'ensemble de l'ouvrage divin que nous appelons *nature, monde*, et dont les Grecs rappelaient l'ordre et le charme, par

le nom (1) qu'ils lui donnaient. Elle n'éclate, pas moins dans les diverses parties qui le composent, et dont chacune a été créée parfaite dans son genre et dans ses rapports avec la fin à laquelle elle est destinée, mais bien mieux encore dans tout ce qui concerne la direction du genre humain et dans chacun des événemens opérés par la divine Providence, dont elle a voulu que les hommes fussent les témoins. L'admiration que cette vue fait naître, excite le philosophe à rechercher les causes de ces phénomènes, à sonder les forces de la nature, à comparer les objets entre eux, à déduire de ces comparaisons, des conséquences à l'aide desquelles il puisse rendre raison et juger de ce qui arrive. La tâche du poète est différente et bien plus auguste. Lorsque, dans un objet quelconque, il aperçoit de la beauté, de la grandeur, de la variété, de la simplicité; lorsqu'il y reconnaît les traces du Très-Haut: ce n'est plus seulement l'admiration, qui est excitée dans son ame, mais bien plutôt cette faculté singulière, dont nous venons de parler, de se mettre en rapport avec la nature. Bientôt des mouvemens plus sublimes s'élèvent dans son sein; son imagination bouillonne; des limites étroites des objets individuels qui frappent ses sens, il s'élance jusqu'à l'universalité de l'être; ceux qui sont placés sous ses yeux, il les agrandit, il les pare, il les étend par des procédés aussi variés que merveilleux, il les entremêle, il les dispose, se créant ainsi un monde auquel il communique l'action et la vie, et ce tableau conçu dans son esprit, il le retrace aux yeux de ses semblables, il les en

(1) Κόσμος, qui signifie en même temps, *monde* et *ornement*.

rend témoins et spectateurs, comme s'il existait véritablement, et dans cette peinture, pour laquelle les expressions lui tiennent lieu de couleurs, il imite, par les formes et les modulations poétiques, l'harmonie et la beauté dont l'univers fut empreint par la main même du Créateur.

On aperçoit déjà quelle est l'énergie et le caractère naturel dont Dieu lui-même doua la poésie. L'homme, destiné aux choses grandes et d'une éternelle durée, et dont, par conséquent, la scène étroite des objets sensibles et de cette vie ne saurait contenir toute l'excellence, s'élève sous son influence, et dégagé de ces chaînes, il parcourt les immenses régions dont l'imagination forme son empire. C'est ainsi que le mépris des choses présentes, l'oubli des maux, de plus généreuses émotions, des plaisirs ineffables, l'espoir et le sentiment d'un bonheur à venir qui n'aura point de terme, sont excités et nourris par la poésie, dans le cœur de l'homme.

Ainsi la poésie et la religion eurent une origine commune, et il y a entre elles un tel rapport, une telle fraternité, que sans la religion il ne peut exister de poésie. Cette manière de sentir la beauté de l'univers qui est propre au poète, élève son ame vers l'Auteur de la nature, et le transporte, pour ainsi dire, de l'ombre et de l'image, à celui qui en est le modèle achevé. C'est pour cela que nous voyons la poésie, dès les temps les plus reculés, et en quelque sorte dès son berceau, déployer toute sa vigueur en célébrant les louanges de l'Eternel; et dans la suite, lorsqu'elle sembla descendre du haut des cieux pour charmer les mortels et pour peindre les diverses émotions de l'ame, l'amour, la colère, la douleur, elle ne dépouilla point toute

sa majesté. Quel que soit le sujet de ses chants, elle lui communique une sorte de noblesse et de divinité, et nul n'est digne du nom sacré de poète, s'il a endurci son cœur à tout sentiment de la nature et de Dieu.

Il ne faut donc pas donner le nom de poésie à celle qui seule est reconnue par la multitude; à cet art qui ignore ces grands et harmoniques mouvemens de l'ame répondant à la nature; qui ne la peint point, qui ne crée rien, mais qui est uniquement voué à l'étude d'un mécanisme difficile, à une sorte de pratique, à l'aide de laquelle des hommes ingénieux s'efforcent d'imiter les accords et l'essor sublime des vrais poètes.

Mais, puisque dans tous les âges ceux-ci ont été si rares, on a droit de s'étonner qu'ils aient principalement existé dans ces siècles grossiers, où la société n'était pas encore civilisée, au milieu de la barbarie et dans l'enfance des peuples. Arrêtons-nous un instant à rechercher les causes de ce fait singulier, afin de prévenir l'opinion, que la poésie ne saurait fleurir au sein de la lumière que répandent les lettres et la philosophie, ni briller de concert avec les lois et les arts qui adoucissent les mœurs et sont les fondemens et les soutiens des empires.

De même que notre nature se montre et se développe merveilleusement dans l'enfance la plus tendre, dans cet âge ignorant de toute espèce d'art et dénué de cette prudence d'emprunt qu'amènent seules l'expérience et les années; de même aussi l'homme livré à l'ignorance et à la vie sauvage exerce plus librement et avec plus de hardiesse son imagination et les autres facultés favorables à la poésie, qu'on ne

peut soumettre à la culture sans les refroidir et les gêner en quelques points. C'est ainsi que d'abord l'ignorance des causes engendre, à la faveur de la nouveauté des objets, une admiration qui émeut l'ame et lui imprime une activité nouvelle. En second lieu, ces mouvemens de l'ame sont d'autant plus vifs, que les objets entre lesquels ils se partagent sont en plus petit nombre; et moins ils sont comprimés par des règles, plus cette sorte de fureur avec laquelle ils se déploient est impétueuse. Ajoutons encore l'énergie de l'imagination qui ne connaît ni les bornes ni les rapports du vrai, et qui, par conséquent, erre d'un pas plus audacieux dans les vastes régions de la fiction. L'homme s'efforçant de décrire tout ce qui le frappe, se voit contraint, par l'indigence de la langue et à défaut d'expressions propres à rendre avec exactitude les sentimens de son ame, d'avoir recours aux images et aux similitudes. Il les puise dans un genre de vie sauvage, tant que le luxe, les arts ou les soins domestiques ne l'ont point emprisonné sous de sombres toits ou dans l'enceinte resserrée des cités, et tant que des besoins peu nombreux lui permettent de rechercher des lieux agrestes, où il a sans cesse sous les yeux le spectacle de la nature si capable d'éveiller et de nourrir le talent poétique. S'il est donc vrai que plus l'homme s'éloigne de l'état civilisé, plus il semble se rapprocher du temps de sa création, nous ne devons pas nous étonner que, dans une telle position, il montre pour la poésie une aptitude qui a sa source dans la nature même, et qu'il dédaigne la philosophie et l'art oratoire qui sont redevables de leur perfection à la science et à l'usage.

21.

Mais allons plus avant, et suivons l'homme au sein d'une société fondée sur des lois justes et affermie par tous les arts de la paix et de la guerre. Il semble, au premier aspect, que plus un pareil état est favorable à l'éloquence, à la philosophie, et aux autres arts qui contribuent si puissamment à l'avantage et aux plaisirs des hommes, moins il sera propre à la culture de la poésie. En effet, l'esprit humain, instruit sur un plus grand nombre d'objets, sera plus rarement ému par l'étonnement qu'enfante la nouveauté; et, enchaîné en quelque sorte sans relâche par les soins qu'exigent la famille, la société, la chose publique, l'homme n'abandonnera pas les rênes à l'imagination; mais il se formera à la prudence et aux arts, afin de pourvoir à ses intérêts et à ceux de ses proches. Des idiomes plus riches n'ont pas besoin de couleurs et d'images poétiques, pour peindre les divers sentimens et les diverses émotions de l'ame. C'est ainsi que la poésie, par l'organe de qui la nature parlait à l'homme et l'homme répondait à la nature, n'est plus considérée que comme un jeu et un délassement. Si cependant, à une semblable époque, il s'élève quelques génies éclatans et inspirés, qu'embrase cette énergie particulière qui constitue l'essence de la poésie, ces mêmes causes deviennent d'une utilité merveilleuse pour elle. Un état plus civilisé fournit une plus grande variété d'événemens propres à émouvoir l'ame; la société domestique enfante de plus doux plaisirs, des douleurs plus cruelles; l'administration publique obtient plus d'importance que n'en offre à l'homme une culture moins avancée. Plus les causes se montrent à découvert, plus la Providence divine éclate

dans le gouvernement de l'univers et dans les destinées du genre humain. Enfin, et ce point est d'un grand poids, parmi les hommes parvenus à un degré plus élevé de civilisation, on remarque plus de perfection dans la musique, cette sœur de la poésie, ainsi que dans l'art de rendre ses pensées avec douceur et mélodie : moyens puissans pour polir et embellir l'œuvre encore informe et grossière du poète.

Mais s'il peut exister des poètes dans tous les états et à toutes les époques de la société, aucun siècle, aucun degré de civilisation ne paraît plus favorable pour les faire naître, que le temps où un peuple passe de sa férocité primitive à un état plus cultivé. Tel fut, ce semble, l'avantage que la faveur du ciel assura à Homère. Son génie, qui ne devait rencontrer d'égal en aucun âge, en aucun état de la société, brilla au moment où les grecs n'avaient pas encore, il est vrai, dépouillé ces mœurs sauvages qui les rendirent d'abord si semblables aux arabes nomades, mais où cependant, rassemblés en corps d'états et réunis dans les villes, ils fleurissaient sous l'influence des lois et des arts, faisant usage d'une langue dont les siècles postérieurs ont admiré les formes, comme inspirées par une sagesse supérieure, et qu'ils conservèrent avec un soin religieux, comme presque l'ouvrage de la Divinité. Aussi, sous ce rapport, le poète grec l'emporte-t-il infiniment sur le poète hébreu et sur le barde calédonien. Job nous offre beaucoup de traces du pouvoir paternel et domestique, tel qu'il était en vigueur au temps des Patriarches. On peut observer encore dans son livre une certaine apparence, et quelque sorte de civilisation, mais d'une extrême simplicité et

qui ne peut en aucune manière être mise en parallèle avec les mœurs des Grecs. Dans les compositions d'Ossian, on reconnaît moins l'adolescence que l'enfance de la race humaine. Les héros qui y sont célébrés sont, tous, chasseurs : ce genre de vie, qui se rapproche extrêmement de l'état sauvage, est le premier qui ait existé parmi les hommes. Rarement y est-il fait mention du soin du bétail et des troupeaux (ce qui forma la seconde occupation de l'homme), presque jamais de la culture de la terre ; on n'y retrouve aucun vestige des lois et des arts de la paix, à l'exception de la musique, de la navigation, et de l'usage du fer.

Après avoir ainsi préparé et frayé la route dans laquelle nous devons marcher, avançons, et développons en quoi consiste cette perfection du talent poétique, qui brille, ainsi que nous l'avons dit, dans nos trois poètes. Elle se fait remarquer en deux points différens, dont l'un dépend plus de la nature, et l'autre de l'art. En effet, nous avons à considérer les pensées qui naissent dans l'esprit du poète, et ensuite la manière dont il les exprime par ses vers.

Nous avons dit que la première qualité du talent poétique consiste, en ce que tout ce qui dans la nature et dans les œuvres de Dieu offre de la grandeur, de la beauté, de l'harmonie, pénètre l'ame du poète, et l'émeut. Non-seulement le poète aperçoit ce qu'il y a de tel dans les objets qu'il contemple, car le philosophe jouit aussi du même avantage ; mais de plus, il en est affecté d'une manière singulière, de telle sorte, qu'à la vue de cette beauté et de cette harmonie que la main de Dieu a imprimées dans tous ses ouvrages, tant ceux qui appartiennent

à la nature et à la direction des esprits que ceux qui se rapportent aux corps, son ame s'en abreuve tout entière et y répond par le sentiment qu'elle éprouve. Le poète devient donc l'interprète de la nature, et il est aussi celui de la vertu. Cette affection, qui n'est due ni à la science ni à l'art, mais qui descend dans son cœur par une sorte d'inspiration céleste, a une force si puissante, que le véritable poète s'élève audessus de l'ignorance, de la férocité et des mœurs dépravées de son siècle, se dégage des entraves des erreurs populaires, et planant dans une région plus sublime, il reconnaît et suit avec liberté les lois éternelles de la sagesse et de la vertu, dont une connaissance plus étendue est réservée à des siècles plus heureux.

De là cette science des phénomènes de la nature, que nous admirons chez l'auteur divin du livre de Job, et qui y est portée à un degré tel, qu'on ne peut l'admettre dans un siècle si grossier, ni chez un prince iduméen, comme était Job, suivant l'opinion la plus vraisemblable. Ce n'est ni dans l'application à l'étude de la nature, ni dans les écoles savantes, qu'il faut en chercher la source. Elle vient plutôt de Dieu même, qui admit le poète, comme un de ses ministres, dans le sanctuaire le plus secret de la création. Celui-ci aiguillonné par une ardeur divine, soutenu par l'énergie de son imagination, en contemplant le ciel, les astres, l'univers entier, éprouva une multitude infinie de sensations, se créa un nombre plus grand d'idées, et pénétra plus profondément et avec plus d'assurance, dans la nature des choses, que beaucoup de sages des siècles qui suivirent.

Cette supériorité qu'il faut admirer dans Job,

relativement à la connaissance des phénomènes naturels, se fait remarquer dans Ossian et dans Homère, pour ce qui concerne la vertu, la conscience du juste et du beau, et ces tendres sentimens d'humanité qui distinguent l'homme civilisé et soumis aux lois, de l'homme encore sauvage. Que pouvions-nous attendre d'un barde calédonien, né au milieu des armes, endurci par des combats sans cesse renaissans et dans un siècle ou régnait tant de barbarie et tant d'ignorance? et cependant toutes ses poésies sont remplies des notions les plus délicates de vertu, de tendresse, de grandeur d'ame, de justice, que n'ont point surpassées les âges les plus polis. Dans ses vers respirent de douces amours, des émotions si tendres et si attrayantes, que notre siècle, dont la délicatesse est excessive en ce point, n'a pu en méconnaître le charme, et qu'Anacréon lui-même n'aurait su les retracer avec plus de grâce. C'est même en s'étayant de cet argument, que quelques critiques ont élevé des doutes sur l'authenticité et l'antiquité de ces compositions : aveugles qui ont ignoré quel est le pouvoir de la poésie sur une ame enflammée par la beauté et l'harmonie qui brille dans la vertu.

Quel plaisir n'éprouve-t-on pas à faire la même observation à l'égard d'Homère? Ses héros sont féroces et très-ressemblans aux arabes Nomades, et le poète a voulu que ses vers pussent plaire à des auditeurs récemment sortis de cet état sauvage : cependant on y remarque une foule de traits qui montrent que l'ame élevée d'Homère à cédé avec complaisance, non-seulement aux inspirations de la vertu et de la justice, mais encore à celles de l'humanité et à de

tendres affections. C'est par ce motif que la guerre, sujet principal de son poème, est peinte comme le fléau du genre humain, comme arrachant les hommes au bonheur de la vie domestique et aux bras de leurs proches pour les précipiter à leur perte. Ce sont, non les Grecs seuls, mais même leurs ennemis, qui, lorsqu'ils succombent, sont célébrés dans des vers capables d'émouvoir les cœurs les plus durs. Souvent même une sorte de combat et de lutte entre ce tendre et généreux mouvement d'humanité, et la barbarie de ses contemporains, se manifeste dans les chants d'Homère. Ceux-là, par exemple, ne l'ont pas compris, qui n'ont pas craint de blâmer les dernières paroles qu'Hector adresse à son épouse, et par lesquelles, après avoir paru touché de sa douleur, il la repousse, la renvoie à ses fuseaux et aux ouvrages de son sexe, et lui ordonne de laisser aux hommes et à lui les soins de la guerre. Homère, en effet, qui vient de peindre Hector vivement ému des accens plaintifs d'une épouse chérie, et pressentant ou plutôt déplorant déjà sa mort prochaine et la triste destinée réservée à sa patrie et à sa compagne; Homère, qui a répandu sur ce passage un pathétique admirable par l'image, d'une part, du jeune Astyanax qui, à l'aspect terrible de son père couvert de son armure, se cache dans le sein de sa mère, et d'autre part, par celle du héros qui, pour donner un baiser à son fils, dépose son casque; Homère, disons-nous, pouvait craindre de paraître s'être livré avec trop d'abandon à sa sensibilité. Afin donc de ne point rendre son Hector un objet de mépris pour les Grecs, et pour se dérober lui-même à tout soupçon de faiblesse, il a dû donner plus d'emporte-

ment à ce guerrier, et le représenter comme entraîné à une perte certaine par une ardeur belliqueuse que ni les larmes des femmes, ni aucune émotion de tendresse, ne furent capables d'éteindre.

Ainsi la qualité première et principale du poète est la rectitude du sentiment, c'est-à-dire, qu'il doit saisir, dans les objets, ce qui est grand, beau, digne d'admiration, propre à frapper le cœur de l'homme, et recueillir dans une ame façonnée aux impressions de l'harmonie, les images qu'il s'est formées d'après ces observations, pour les y nourrir et les y féconder. Nous allons passer maintenant à la manière dont le poète rend au dehors ces sentimens de son ame. Ici, la poésie a à remplir quatre fonctions principales : elle doit créer, peindre, toucher, et plaire.

C'est en créant, que la poésie manifeste d'abord sa puissance. Sous les yeux du poète se déploie la scène immense et infiniment variée du monde physique, des mœurs et de la vie des hommes. Pendant qu'il est livré à cette contemplation, son imagination, comme un nouveau Prométhée, anime tout, donne un corps à tous les objets, les personnifie tous, même ceux qui en étant dépourvus échappent à nos sens, et jusqu'aux idées abstraites. A sa volonté naissent les monstres, les héros, les dieux. C'est ainsi que les fictions se mêlant aux réalités, composent une sorte de monde nouveau, où les objets vils et vulgaires prennent des formes plus nobles, et où ceux qui ont le plus d'élévation se rabaissent, pour ainsi dire, à la mesure et à la capacité de l'intelligence humaine. Bientôt cette réunion d'êtres créés par l'imagination, reçoit

d'elle et l'action et la vie. Semblable à une divinité, elle attribue à ses propres créations telle faculté qu'il lui plaît; elle assigne à chacune d'elles le rang et la destinée que, dans sa prévoyance, elle a su déterminer. À ses ordres, tout respire, tout se meut, et concourt, par son action, à produire l'action qu'a conçue le poète dans sa pensée.

Observez combien est puissante, chez Ossian, la faculté de créer. Dans ses compositions, tout est animé, plein de vie et de mouvement. Le Soleil lui-même est un jeune héros qui, sur le soir, rentrant dans ses retraites sombres, reçoit l'hommage des vagues de la mer, jeunes vierges éblouissantes de blancheur, qui viennent admirer sa beauté. Toutes les parties de la nature sont peuplées de génies, dont les uns, aimables, doux, paisibles, sont portés sur des rayons lumineux, et répandent la joie dans l'univers, et dont les autres, sèmant partout la terreur, font entendre des cris horribles au sein des tempêtes et de nuages obscurs, tentent d'ébranler la machine entière du monde, et épouvantent les méchans, en se montrant à leurs yeux sous la forme effrayante de pâles fantômes. Remarquez surtout de quelles couleurs il peint l'état des héros et des poètes, après qu'ils ont quitté la vie. (Voyez, dans le recueil de Macpherson le poème intitulé : *Berrathon*, tom. 2e, pag. 195 et suiv.) C'est ici un nouvel univers, qui frappe par une sorte de magnificence lugubre et sauvage. Dans une région aérienne, s'élève un immense palais, dû à l'imagination du poète. Dans son vaste parvis est assis le grand Fingal, entouré des ombres des héros, et enveloppé d'une épaisse nuée. Il tient dans sa main une lance,

non réelle, mais formée d'une substance éthérée. Son bouclier, autrefois rayonnant, est devenu maintenant semblable à la lune, lorsque, dans une nuit obscure, elle cache encore une partie de son disque dans les flots de l'océan, et ne répand sur les campagnes qu'une clarté incertaine. Autour du Roi, sont assis sur des trônes sombres et environnés de vapeurs, ses amis en silence et le front obscurci par la douleur. Ils prêtent l'oreille aux accens du barde, dont la lyre se dérobe aux regards des mortels, et ne rend que des sons faibles et plaintifs. Les autres héros errent dans les salles immenses du palais, et les éclairent d'une débile lueur. Mais voilà que vers l'auguste édifice s'avance l'ombre de la plus belle des vierges, de Malvina. Elle entre dans le parvis royal. Aussitôt qu'elle a aperçu ses ancêtres jusqu'alors à elle inconnus, la pudeur colore ses joues; elle baisse vers la terre ses yeux humectés de larmes. Mais Fingal soupire : « Tu » es venue, s'écrie-t-il, tu es venue si promp» tement en ces lieux, ô fille du magnanime » Toscar ! Quelle tristesse règne au palais de » Lutha ? Mon Ossian est dans le deuil. Les zé» phyrs eux-mêmes accoutumés à agiter tes » beaux cheveux errent maintenant dans ces » salles attristées que tu abandonnes, et leurs » longs soupirs retentissent dans les armures de » mes ancêtres, qui y sont suspendues. Volez, » ô zéphyrs, volez de ce palais au tombeau de » Malvina. Il s'élève sur le rocher au bord des » eaux de Lutha. Déjà les vierges affligées s'en » éloignent; les vents seuls soupirent à l'entour. »

Ce fut d'une manière un peu différente, et modifiée par l'époque où il fleurit, qu'Homère exerça la force créatrice de son génie. Sans par-

ler en effet de la beauté dont la nature frappait à chaque instant sa vue, dans le climat le plus agréable et le plus riant de l'univers, il eut le bonheur d'avoir sans cesse sous les yeux un spectacle, au-dessus duquel l'esprit n'en saurait imaginer un autre plus intéressant et empreint d'un caractère plus divin: je veux dire, l'aspect d'une société sortant des ténèbres de la barbarie. Il voyait de toutes parts des cités s'élever et s'entourer de remparts, l'invention ou la culture des arts pacifiques et guerriers occuper tous les esprits, les lois s'établir, les peuples prospérer sous leur empire, la férocité des mœurs s'adoucir et se dissiper; enfin la justice, la paix, la tranquillité descendre en quelque sorte du ciel, pour la consolation et la félicité de la race humaine. Placé aux confins de la barbarie qu'accompagne la misère, et de la civilisation qui répand partout le bonheur; s'élevant sur les ailes de la pensée, il portait ses regards sur les siècles à venir, en même temps qu'il rappelait à sa mémoire les héros des âges les plus reculés. Aidé et soutenu par l'opinion de ses contemporains qui les révéraient comme des dieux, il créa ce monde d'immortels et de héros, dont les actions remplissent ses deux divins poèmes, justement honorés du suffrage de tous les siècles, et qui sont encore au-dessus de tous les éloges. Si, dans ses créations, Homère paraît moins hardi, moins supérieur à une nature terrestre, qu'Ossian et que l'auteur du poème de Job, il faut se souvenir, qu'en parcourant l'immensité de l'espace, son imagination eut toujours la sagesse pour compagne; que celle-ci établissait l'ordre parmi la variété infinie d'objets que l'autre avait enfantés, et en formait une sorte de société sem-

blable à la société humaine. En effet, ce n'est pas seulement la colère d'Achille ou les courses d'Ulysse que le poète a chantées. Un sujet bien plus relevé occupa son incomparable génie. Il offrit aux siècles futurs la peinture du monde que son esprit avait conçu, et là, comme en un miroir, tout ce qui se liait à l'humanité, à la sagesse, au culte des dieux et au bonheur des hommes, vint se retracer, et s'insinuer dans des cœurs féroces, par le pouvoir de la plus douce harmonie.

Mais, en ce qui concerne la hardiesse de cette faculté créatrice, Homère et Ossian furent, sans contestation, vaincus l'un et l'autre par Job ou par l'auteur, quel qu'il soit, du poème qui porte son nom. Si des images enfantées sous les feux brulans de l'orient ont moins de charmes pour des esprits européens, il faut en accuser, non les défauts de cette poésie, mais plutôt notre esprit même, dont l'essor est trop timide pour se transporter à une si grande hauteur. En effet, dans ce spectacle admirable qu'offrent le ciel et la terre, le poète semble voir l'immense demeure du plus grand et du meilleur des pères, qui prodigue à tous ses enfans, à la famille innombrable des anges et des hommes, même aux animaux sans raison, aux plus petits comme aux plus grands, ses soins, la nourriture, les vêtemens et la parure. Bientôt sa pensée s'enflamme et s'élève dans des régions plus sublimes. Il se représente l'Eternel dans sa céleste demeure, tel qu'un prince arabe, environné de ses ministres, rendant la justice et délibérant sur le sort de ceux qui sont soumis à son pouvoir. Dans cette assemblée suprême, inaccessible à l'œil et même à l'oreille de l'homme,

sont déterminés les événemens de la terre, dont les motifs échappent à l'intelligence des aveugles et misérables humains. Pendant que des sages engagent entre eux une vaine dispute sur la fin cachée des desseins divins, du haut des cieux descend le souverain Modérateur de l'univers, qui, pour prouver que les raisons de sa providence adorable surpassent l'entendement de l'homme, déploie à leurs yeux toute la magnificence de ses œuvres. Mais quoique ces idées aient déjà quelques teintes de l'audace orientale, elles sont cependant faciles à concevoir. Pour les agrandir, bientôt le poète a recours à des images qui nous frappent d'étonnement et dont notre esprit a peine à soutenir l'éclat. Ecoutez, par exemple, de quelle manière il peint la création du monde. (1) Il nous représente un vaste et effroyable chaos, empire de la mort et des ténèbres, qui s'étend au loin, devant l'Eternel, comme une mer immense dont les monstres informes qui la peuplent et l'obscurité qui la couvre inspirent l'épouvante. C'est en effet sous ces traits audacieux que le poète nous retrace le néant, ou plutôt, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'état antérieur à toute existence et qui précéda la création. Tout à coup paraît le Dieu créateur, qui vient éclairer ces abîmes sombres, d'une lumière jusqu'alors inconnue. De toutes parts s'élèvent et s'agitent en tumulte les simulacres confus des êtres qui n'ont pas encore reçu la naissance. Le Très-Haut coordonne tout, assigne à chacun d'eux la place qui lui est destinée. Au-dessus de ce royaume ténébreux, il étend les cieux, et sous

(1) Job, XXXI, 5 et suiv.

leur voûte il place et suspend, sans soutien, au centre du chaos, le globe de la terre. Bientôt il charge d'eau les nuées, les distribue dans les diverses régions de l'air, et s'érige au milieu d'elles un trône que rien ne pourra ébranler. Déjà il mesure l'étendue des cieux, et trace le cercle qui doit séparer l'empire de la lumière de celui de la nuit. Les astres sont attentifs à ce spectacle, et célèbrent par des chants de joie le Père de l'univers. Du sein de la terre, dont le Tout-puissant semble, par son secours aider l'enfantement (1), naît l'océan, qui, de même qu'un enfant enveloppé de langes, voit ses bords les plus reculés ceints de nuages : ainsi règnent partout le calme et la paix. Bientôt une tempête s'élève ; les flots mutinés se soulèvent contre le ciel : mais le Tout-puissant lance sa foudre, les colonnes du ciel sont ébranlées, les monstres terrassés, et le souffle seul de sa bouche purge de nuages l'étendue entière des cieux.

Cependant il est temps de passer à la seconde fonction de la poésie, qui consiste à peindre ou à décrire les objets. Mais une matière qui prête autant aux ornemens de l'éloquence, et qui pourrait devenir si agréable pour ceux qui m'écoutent, ne saurait être embrassée dans le court espace de temps qui m'est accordé. C'est à regret que je resserrerai dans les bornes les plus étroites, ce que mes réflexions m'ont suggéré sur ce sujet, me contentant de l'effleurer rapidement.

La poésie a la même tâche à remplir que la peinture. Elle doit non-seulement mettre sous nos yeux les actions des hommes et tous les

(1) Job, XXXVIII, 8 et 9.

objets dont se compose la nature, mais encore rendre sensibles pour nous tous les êtres nouveaux qu'à créés la pensée. Oui, le premier mérite du poète est de retracer un objet ou une action, de telle sorte, qu'il nous semble les avoir présens à nos regards, et que nous puissions saisir à la fois tout ce qu'ils ont de propre à émouvoir l'ame, soit que leur beauté la pénètre de plaisir, ou leur grandeur, d'admiration, soit que leur difformité lui inspire de l'horreur. C'est dans cette vue que le poète, à l'exemple du peintre, emploie certaines couleurs, dont l'usage et le choix sont l'indice le plus certain du degré de talent qu'il possède. Ces couleurs sont préparées dans l'ame de poète : là, en effet, comme dans un trésor, sont mises en réserve les diverses idées qui en quelque temps que ce soit ont pu le frapper ; c'est là qu'il puise les images, les similitudes, les métaphores et les autres accessoires propres à embellir les objets et à établir une comparaison entre eux. Le véritable poète montre toujours, dans leur emploi, que ces objets, dont il orne ses descriptions, l'ont réellement ému en quelque occasion, et que tout ce que produit son génie il le puise dans son propre cœur, et ne l'emprunte point à celui des autres. Il recherche donc, de préférence aux objets étrangers, des objets nationaux et populaires ; en général, tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a senti, tout ce qui a eu quelque rapport avec son ame, voilà ce qu'à chaque instant il met en usage, ce qu'il transporte avec une sorte d'ardeur et de plaisir dans ses descriptions. C'est en cela qu'Homère est le plus grand des poètes. Doué par la nature de cet heureux génie qui semble

avoir été l'appanage des Grecs, à l'exclusion de tous les autres peuples ; ayant, en parcourant un grand nombre de pays différens, observé les mœurs et les actions d'une foule d'hommes, et s'étant ainsi préparé une abondance inconcevable d'images et de couleurs poétiques, il disposa, pour faire passer tant de richesse dans ses compositions, de la langue la plus parfaite de l'univers. Aussi d'ordinaire retrace-t-il chaque partie des objets qu'il décrit, avec tant de fidélité, qu'en considérant ses peintures avec attention tout semble s'y mouvoir, vivre et agir, et que l'objet rendu présent semble frapper l'œil et l'oreille. Mais, quoique cette exactitude fasse éprouver, à ceux qui sont capables de comprendre Homère, un plaisir et une admiration singulière, la manière moins parfaite que nous remarquons dans les descriptions de Job et d'Ossian a je ne sais quel pouvoir encore plus énergique pour exciter ces mêmes sentimens. L'ame enflammée du poète, se soulevant avec indignation contre l'indigence de l'idiome et les entraves du langage, ajoute aux expressions une force nouvelle, et jette sur les descriptions toute la vie et tout le mouvement que ces expressions sont capables de donner; de telle sorte, que, sous ce rapport même, le talent créateur du poète s'exerce avec le plus grand avantage. Les exemples que nous avons déjà cités ont montré combien Ossian excelle en ce qui concerne ce talent. Les descriptions d'objets physiques qu'offre le poème de Job sont d'une perfection divine. Rappelez-vous seulement ce tableau d'une magnificence incomparable, dans lequel le Très-Haut semble avoir pris plaisir à tracer et

à mettre sous les yeux de Job une esquisse de sa majesté, afin de lui apprendre, par la pensée d'une providence si attentive et de tant de grandeur, à ne juger qu'avec circonspection des desseins de Dieu.

Pour ce qui concerne l'emploi et les choix des rapprochemens et des comparaisons, nos trois grands poètes ne méritent pas moins d'admiration. Homère fait jaillir sans cesse, de cette abondance infinie d'objets qu'il avait observés, les similitudes les plus belles et les mieux assorties : se rencontrant souvent d'une manière merveilleuse avec Ossian et l'auteur du livre de Job pour celles qui sont empruntées aux phénomènes de la nature ; plus souvent cependant arrêtant ses regards sur des objets nouveaux pour son siècle, inconnus à celui de ses rivaux, et qui par-là l'ont frappé lui-même du plus vif étonnement. Quant à Job, un seul exemple nous tiendra lieu de tous les autres. Nous ne citerons que ce passage (1), où il compare les vaines consolations de ses amis à cette apparence trompeuse d'une onde agitée que produit le vent, au milieu des sables déserts de l'Arabie. Les voyageurs séduits y courent avec joie. Mais bientôt ils se livrent au désespoir, en reconnaissant leur erreur. C'est avec non moins de bonheur qu'Ossian a transporté dans ses poésies, pour les embellir, les objets qui à chaque instant frappaient ses yeux dans la triste contrée qu'il habitait. La lune, les autres astres, les nuages, les vents, les flots, les rochers, quelques animaux domestiques, les aigles,

(1) Job, VI, 15 et suiv.

les monstres qui peuplent le sein de la mer, figurent avec la variété la plus recherchée dans ses comparaisons. Qui ne se rappelle ces longues nuits de l'hiver, que les neiges et les brumes rendent si horribles, et que la lune n'éclaire que de quelques faibles rayons, dans ces passages où le poète compare l'apparition d'un esprit que l'œil ne discerne que difficilement, avec ce même astre dont le disque paraît à peine à travers les nuages, lorsque du haut des airs les frimas descendent sur la terre, et que l'univers entier est plongé dans le silence et l'obscurité?

Enfin, un caractère propre aux vrais poètes, c'est de savoir répandre, pour ainsi dire, leur caractère, leurs mœurs, leur génie particulier, sur toutes leurs compositions, et de donner ainsi à chacune de leurs parties une couleur toujours égale. Ossian, privé de la vue, survivant au fils le plus vaillant, marque toutes ses poésies de cette tristesse et de cette gravité que tant de revers rendirent familières à son ame. Homère, observateur des hommes, fortifié contre les maux de toute espèce moins par les leçons de la philosophie que par une sorte d'énergie qui lui est propre et naturelle, exprime, dans ses deux poèmes, cette habitude de constance et de sérénité. Et toi, divin génie, qui enfantas le poème de Job, quoique le temps nous ait envié ton nom, ce furent sans doute tes propres destinées que tu célébras sous celui de Job. Tu as peint avec tant de vérité les erreurs de la sagesse humaine : lorsqu'elle ose sonder les desseins de Dieu, la persuasion d'une providence infinie, modératrice de l'univers, s'est épanchée avec tant de force de ton cœur en-

flammé : tu as si bien exprimé la grandeur de la nature, par l'audace et la vivacité de tes peintures; qu'il est facile de reconnaître que ton ame, long-temps obscurcie par la tristesse, long-temps battue par les flots opposés de tes pensées, fut enfin comme divinement conduite, par l'étude de la nature, au port dans lequel elle devait trouver le repos.

Nous avons assigné pour troisième qualité à la poésie le pouvoir de toucher les cœurs. Elle est en effet l'interprète de la nature, dont les accens retracés en langage poétique pénètrent infailliblement le cœur des hommes, principalement quand elle choisit pour sujet des sentimens de joie ou de tristesse. Car la nature, en nous formant, nous dispose à ressentir la douleur ainsi que la joie des autres, et à répondre aux émotions qu'ils éprouvent par des émotions semblables. Ainsi, la poésie tient de Dieu même une puissance particulière pour unir les hommes entre eux et les enchaîner ensemble par le lien de leurs besoins mutuels. Aussi nos trois illustres modèles ont-ils excellé tous dans l'art d'émouvoir, quoique chacun ait suivi une voie qui lui est propre. Les plaintes douloureuses de Job s'élèvent à un tel degré de sublime, qu'en même temps qu'elles émeuvent l'ame du lecteur, elles y portent la terreur. Ce n'est point sans raison qu'un célèbre appréciateur de ces beautés, Niemeyer (1) a avancé, que ni la douleur d'Hercule mourant, ni celle de Philoctète, ni l'aspect de Laocoon ne répandirent jamais sur la scène grecque, ni dans le cœur d'un specta-

(1) Caractérist. de la Bible, t. 2. p. 362.

teur éclairé, une émotion aussi profonde que celle dont nous sommes saisis et accablés par ce peu de paroles dans lesquelles Job exprime son malheur porté presque jusqu'au désespoir. Parmi ces traits brille d'une beauté terrible cette élégie où il dévoue à la malédiction le jour qui le vit naître. Mais Job semble s'attacher de préférence à exciter dans l'ame les mouvemens produits par l'admiration dont nous frappent les choses grandes et nouvelles, et cette sorte d'émotion est extrêmement convenable à la poésie. Dans un genre plus touchant, on ne peut rien lire, ni rien imaginer de plus achevé que certaines parties des poèmes d'Ossian, soit lorsque dans un chant funèbre il retrace les gémissemens de la jeune vierge pleurant son amant qui a perdu la vie dans les combats, soit qu'il fasse entendre les soupirs plus nobles d'un héros vaincu, dans l'ame duquel *bouillonnent à la fois* la honte, la douleur et le sentiment de son courage. Pourra-t-on douter qu'Homère n'ait possédé à un degré très-éminent le talent de toucher les cœurs, lorsqu'on aura lu ce passage de l'Iliade que j'ai rappelé il y a peu d'instans, et dans lequel il peint les derniers adieux d'Hector et d'Andromaque? Quelques écrivains, cependant, et entre autres Robert Wood, critique d'ailleurs très-habile, ont avancé que c'était là le seul exemple de ce genre qu'on pût trouver dans Homère, et qu'on ne doit reconnaître du reste en lui qu'un très-faible talent, pour exciter, dans les ames, des émotions tendres. C'est là une erreur, à mon avis. Nous ne disconviendrons pas que dans l'Iliade, dont le sujet est tout héroïque et qui par conséquent ne res-

pire que les combats et l'ardeur de la guerre, on ne rencontre que rarement de ces peintures dont la vue porte dans les cœurs des impressions touchantes et pathétiques. Mais, sous ce rapport, l'Odyssée fait éprouver les plus doux plaisirs aux ames sensibles. L'Iliade cependant nous fournira un passage, où Homère a surpassé peut-être, par ce genre de mérite, tous les autres poètes. Nous voulons parler des plaintes si tristes d'Andromaque pleurant le trépas d'Hector, et où, à moins d'avoir un cœur de bronze, on ne saurait méconnaître l'accent d'une épouse et d'une mère qui succombe sous le poids de sa douleur. Arrêtons-nous quelques instans sur ce beau fragment d'un ouvrage immortel. (1) « Cher époux, tu péris dans la fleur » de ta jeunesse, et tu me laisses veuve dans ces » palais. Il est encore dans l'enfance ce fils auquel » notre hymen infortuné donna le jour, et j'ai » perdu l'espoir de le voir atteindre son adoles- » cence; auparavant auront croulé entièrement » les remparts de Troie: car elle t'a vu périr, toi » son gardien, toi son défenseur, toi qui lui con- » servais ses chastes épouses et leurs tendres en- » fans. Bientôt portées sur des nefs rapides, elles » s'éloigneront de ces bords; je les suivrai dans » leur exil; et toi aussi, ô mon fils, tu m'accom- » pagneras dans ces lieux, où il faudra te livrer » à des travaux avilissans sous les yeux d'un » maître inhumain: ou plutôt te saisissant d'une » main animée par la fureur, quelque Grec te » lancera d'une haute tour, ô trépas déplorable! » pour venger un frère, un père, un fils, auquel

(1) Iliad. XXIV, 725.

» Hector donna la mort. Combien de Grecs en » effet, dans la vaste plaine mordirent la pous- » sière sous ses coups ! Ton père était si terrible « au sein des affreux combats ! C'est pour cela » que les peuples font retentir ces murs de leurs » gémissemens, et que ta famille, ô Hector, est » plongée dans les larmes et dans le deuil. Mais » c'est à moi surtout, que sont réservées les » plus amères douleurs. Couché sur ton lit fu- » nèbre, tu ne m'as point tendu ta main mou- » rante ; tu ne m'as point adressé une parole » dictée par la prudence, que j'aurais, nuit et » jour, rappelée à ma pensée, en versant des » pleurs. »

Il nous reste maintenant à parler de la dernière fonction que nous avons attribuée à la poésie, et qui consiste à captiver les esprits par l'attrait du plaisir. Ce point a une bien plus grande étendue que ne semble l'indiquer l'acception bornée de ces expressions. De même en effet que tout ce que nous avons dit jusqu'ici appartient principalement au fond de la composition poétique, de même, dans ces expressions d'attrait et de plaisir, nous embrassons tout ce qui touche à sa forme. Sous ce rapport, le caractère propre et naturel de la poésie se montre dans le choix des sons, dans le mécanisme du nombre, et plus encore dans la disposition et la forme du poème. Pour ce double objet, le poète imite et retrace l'harmonie qu'il a puisée dans la nature, et dont son ame tout entière s'est abreuvée. L'invention des pieds et des vers est due au génie admirable des Grecs, qui appliquèrent à la mesure et à l'évaluation des syllabes cette même impulsion, ce même instinct de la

nature, à l'aide duquel leur esprit découvrait d'une manière infaillible ce que les divers objets renfermaient de beau, d'agréable, de convenable, et qui créèrent leur langue entière d'après les lois de la musique. Homère est donc sur ce point infiniment supérieur aux deux autres poètes. Car, pour pouvoir juger de l'harmonie propre aux poèmes d'Ossian, il faudrait les entendre chanter par le barde calédonien. Quant à Job, si l'on prétend le juger sur les principes des Grecs, il faudra bien avouer qu'il s'est affranchi des entraves de la versification. Mais cependant, si l'on fait attention à cette véhémence de style qui le distingue, à ce *parallélisme* poétique dont il fait un usage si fréquent, et qui, en établissant une sorte de symetrie entre les divers membres de la période, avait tant de charme pour les Hébreux, on reconnaîtra en lui une pompe, un nombre puisé dans l'harmonie même de la nature. Mais c'est dans la forme des compositions poétiques et dans la disposition de leurs parties, que brille encore avec plus d'éclat le pouvoir divin de la poésie, qui la rend en quelque sorte rivale de la nature et de la Divinité. Les productions émanées des vrais poètes nous offrent l'union de la simplicité et de la variété, ainsi que cette direction de toutes les parties vers un même buts, que Dieu imprime à son ouvrage comme son image et son ombre. Quelle beauté, et en même temps quelle simplicité, dans le sujet du poème de Job ! et au milieu de tant de magnificence, comme une seule action, une seule pensée en unissent tous les tableaux, et les enchaînent ensemble dans un ordre que rien ne trouble ! On ne doit donc pas

s'étonner que dans les poésies d'Ossian qui se rapprochent davantage du genre d'Homère, on retrouve l'observation de ces règles qu'Aristote recueillit dans l'Iliade et dans l'Odyssée. Les cœurs de tous ceux que la nature anima de l'inspiration poétique, n'ont besoin d'aucun précepte pour se sentir pénétrés des principes éternels du beau.

Ce peu de mots doit suffire pour me garantir du reproche d'avoir passé sous silence un point si digne de notre admiration. Il demanderait sans doute un examen plus approfondi : mais il est de nature à ne pouvoir être convenablement développé dans le court espace de temps qui m'est accordé pour ce Discours, et je sens d'ailleurs, qu'après vous avoir retenus longtemps parmi les conceptions des plus grands poètes comme dans une campagne riante, je dois prendre garde, en finissant, de vous engager dans le sentier plus rude et plus pénible de l'art et de ses préceptes.

Vous avez, si je ne me trompe, suffisamment remarqué, par la comparaison des trois poètes qui nous ont occupés, quelles sont les qualités essentielles et le pouvoir que la poésie tient de la nature. Si donc notre esprit parvient à se former l'idée d'un homme qui réunisse tout à la fois le mérite particulier qui distingue chacun d'eux, il faudra dire que nous aurons en lui le modèle accompli du plus grand et du plus parfait des poètes. S'il existait un génie divin, qui sut allier la majesté et la hardiesse de Job, avec la douceur et la sensibilité d'Ossian, avec la variété et la sagesse d'Homère; qui sut encore mettre à profit les lumières et les découvertes

de notre siècle, non pour comprimer l'essor de son ame, mais pour s'élever, comme sur des ailes, jusqu'au sanctuaire le plus sublime de la nature : ah ! sans doute un pareil génie fournirait un digne sujet d'admiration et de louange à tous les autres poètes. Mais la nature n'enfanta et n'enfantera jamais de génie parfait et accompli. Nous devons cependant, comme l'enseigne Cicéron à l'égard de l'Orateur, attacher notre pensée à ce modèle de perfection poétique. Que ceux donc qui ambitionnent la gloire du poète, ouvrent avant tout leur ame à la perfection et à l'harmonie de la nature, et qu'ensuite ils tiennent sans cesse leurs regards fixés sur les trois génies auxquels nous avons donné le titre de princes de la poésie. Les leçons puisées ainsi dans la nature même ne sauraient être remplacées ni par l'autorité des préceptes ni par les méthodes dressées sur les règles de l'art.

Vous donc, jeunes élèves, que la nature favorisa d'un génie heureux pour la poésie, voilà, voilà la voie que vous devez suivre pour l'accroître, pour le féconder et l'enflammer. Que si vous désirez mes conseils et mon secours, me voici prêt à seconder vos efforts. Vous surtout pour qui l'étude de la littérature orientale a des charmes, appliquez-vous à ne pas laisser s'émousser dans vos ames le sentiment du beau poétique, sans lequel il fut toujours impossible d'apprécier dignement les oracles consignés dans les livres de l'Ancien Testament, et de saisir le vrai dans l'étude des langues de l'Orient qui sont toutes poétiques. Imitez l'exemple du plus parfait des littérateurs, d'Adrien Réland, « à la voix de qui les muses du Latium et de la

« Grèce réunies aux grâces de l'Orient, formè-
» rent d'aimables chœurs près des bouches du
» Rhin, saisi de respect, quand il vit Phébus
» s'arrêter sur ses bords, charmé par une si
« douce mélodie. »

C'est ainsi que l'étude des lettres orientales n'aura pour vous ni difficultés, ni dégoûts, et que notre École verra naître dans son sein des élèves capables d'accroître un jour la gloire de notre patrie et de la religion, et de la propager par leurs accords dans les siècles à venir.

FIN.

TABLE

DU SECOND VOLUME.

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 14 01 15 26 4